

Faculté de philosophie, arts et lettres

# L'usage du latin dans le folklore estudiantin néo-louvaniste

Auteur : Caroline Muller

Promoteur(s) : Madame Aline Smeesters

Année académique 2018-2019

Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques, à finalité didactique



## *Avant-propos*

Ce travail n'aurait pu voir le jour sans l'aide et l'appui de nombreuses personnes.

Nous tenons tout d'abord à remercier notre promotrice, la Professeur Aline Smeesters, qui a accepté avec une grande gentillesse ce sujet sortant des sentiers battus et qui, par ses remarques judicieuses, a contribué à la réalisation de ce mémoire.

Nous adressons ensuite nos remerciements à tous les guindailleurs qui, par leur expérience et leurs connaissances, ont apporté une réelle plus-value à cette étude : messieurs Frédéric Amez, George Carle, Christian Courteille, Loup Damman, Michel Henri de Generet, Quentin Delanghe, Alain Mugisha, Pierre Muller, Thomas Quinet, Johan Rennotte, Roald Sieberath et Olivier Van de Laer. Nous n'oublions pas tous nos informateurs d'un moment et tous les participants à notre enquête que nous ne pourrions citer nommément.

Toute notre gratitude va également à Monsieur Mark Derez et à l'équipe des Archives de la KUL qui nous ont souvent accueillie en leur domaine et qui nous ont guidée au travers des rayonnages avec amabilité et bienveillance.

Que le Cercle Historique de Louvain-la-Neuve qui, le temps d'une soirée, nous a fait découvrir le merveilleux monde qu'est celui du folklore étudiantin, reçoive lui aussi notre reconnaissance.

Il en va de même à nos amis, qui ont fait de ces études en langues et littératures anciennes des années d'amitié et d'épanouissement.

Nous sommes également redevable envers notre famille et nos proches qui nous ont toujours soutenue dans la réalisation de nos projets.

Enfin, merci au monde folklorique étudiantin dans son ensemble, qui nous a ouvert ses portes et qui nous a permis de mener à bien cette aventure d'une grande richesse, tant sur le plan intellectuel que humain.



# Table des matières

Introduction .....	1
I. L'histoire de l'Université louvaniste .....	7
A. L'université ancienne (1425-1797) .....	7
1. Les étudiants .....	7
2. La vie associative estudiantine.....	8
B. L'Université d'État (1817-1835).....	14
1. Les étudiants .....	14
2. La vie associative estudiantine.....	14
C. L'Université Catholique de Louvain (1835-1972) .....	15
1. Les étudiants .....	16
2. La vie associative estudiantine.....	17
D. La Katholieke Universiteit Leuven (KUL) (1968-...).....	28
1. Les étudiants .....	28
2. La vie associative estudiantine.....	29
E. L'Université Catholique de Louvain francophone (UCL et UCLouvain) (1972-...) 30	
1. Les étudiants .....	30
2. La vie associative estudiantine.....	31
II. L'histoire du latin dans le paysage scolaire belge.....	35
A. L'enseignement du latin dans l'enseignement secondaire belge francophone .....	36
B. Le latin à l'Université de Louvain comme langue d'enseignement et comme objet d'étude.....	39
III. Le latin dans la langue folklorique estudiantine néo-louvaniste .....	43
A. Les états et formes de la langue latine présents dans le folklore estudiantin néo- louvaniste .....	43
B. Les formules latines utilisées lors des cérémonies néo-louvanistes et rapportées par le <i>Bitu Magnifique</i> .....	46
1. Les XVIII <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> siècles allemands .....	47

2.	<i>L'Allgemeiner deutscher Bier-Comment d'A. Gerlach</i> .....	52
3.	Le site de Louvain.....	53
4.	Le <i>Codex</i> de l'ASMO .....	57
5.	Le site de Louvain-la-Neuve.....	63
C.	Le latin au sein des Ordres néo-louvanistes .....	64
1.	Academicus Sancti Michaëlis Ordo (ASMO).....	65
2.	Lovaniensis Scientificus Ordo (LSO).....	73
3.	Famosa Absurdarum Mulierum Academia (FAMA).....	73
4.	Ordre Académique de la Charrue (OAC) .....	74
5.	Academicus Neo Lovaniensis Ordo (ANLO).....	75
6.	Neo Lovaniensis Juridicus Phileasque Corporatio (Phileas) .....	76
7.	Academicus Bouffonis Ordo (ABO) .....	78
8.	Ordre du Centaure.....	78
9.	Catholicus Sancti Francisci Ordo (CSFO).....	78
10.	Ordre des Titjes (OT).....	80
11.	Ordre Académique de Saint-Augustin (OASA) .....	80
12.	Academicus Platonis et Mercurii Ordo (APMO).....	81
13.	Cerebri Hilares Opifices (CHO) .....	81
14.	Ordre Athlétique de la trappiste (OAT) .....	82
IV.	Le latin dans les chants estudiantins néo-louvanistes .....	85
A.	Le chant estudiantin : généralités .....	85
B.	Les chants sacrés .....	86
1.	Gaudeamus igitur .....	86
2.	Io vivat .....	98
C.	Les chants d'Ordres .....	105
1.	Academicus Desiderii Erasmi Ordo (ADEO).....	105
2.	Catholicus Sancti Francisci Ordo (CSFO).....	107

3.	Famosa Absurdarum Mulierum Academia (FAMA).....	111
4.	Lovaniensis Scientificus Ordo (LSO).....	112
D.	Les chants traditionnels .....	114
1.	Ave confrater.....	114
2.	Ça, ça, qu'on boive .....	115
3.	Cerevesiam bibunt homines .....	122
4.	Ergo bibamus !.....	124
5.	Filia pastoris.....	128
6.	Jesus in bordelum.....	132
7.	Mihi est propositum .....	137
8.	Valete studia.....	147
V.	Les fonctions et les significations des éléments latins dans le folklore étudiantin néo-louvaniste .....	155
A.	Les participants à l'enquête .....	155
B.	Un sentiment de groupe vertical et horizontal.....	160
C.	Les représentations liées à la langue latine.....	161
D.	La dérision et l'autodérision .....	162
E.	Pour la langue elle-même .....	164
F.	Quel avenir pour le patrimoine latin dans le folklore étudiantin à Louvain-la-Neuve ? .....	164
	Conclusion.....	167
	Bibliographie.....	173
A.	Sources primaires .....	173
1.	Documents écrits : règlements, syllabi, chansonniers .....	173
2.	Témoignages .....	173
3.	Correspondance.....	174
B.	Sources secondaires .....	175
1.	Monographies, ouvrages collectifs et articles de revue .....	175

2.	Thèses et travaux d'étudiants .....	182
3.	Dictionnaires et encyclopédies.....	183
4.	Sources électroniques.....	185
5.	Presse .....	187
6.	Autres .....	187
Annexes.....		189
A.	Glossaire .....	189
B.	Réponses aux questions n°5 et n°6 du questionnaire .....	196
	Qu'apporte, selon vous, l'emploi du latin dans le folklore estudiantin ? Quelles fonctions et significations revêt-il pour vous dans ce cadre ?.....	196
	Estimez-vous le latin dans le folklore estudiantin "ringard", d'une autre époque ? Comment expliquez-vous qu'il ait subsisté jusqu'au XXI <sup>e</sup> siècle ? Pensez-vous qu'il doit et va se perpétuer ? .....	201

## Introduction

Le badaud qui tend l'oreille dans les rues de Louvain-la-Neuve sera surpris d'entendre au XXI<sup>e</sup> siècle des étudiants chantant ou même échangeant joyeusement en latin. On ignore souvent que, dès le Moyen Âge, les jeunes gens fréquentant les universités se sont emparés de cette langue pour célébrer, rire et s'amuser et qu'aujourd'hui encore, ils perpétuent cette tradition. Les chercheurs, et plus particulièrement les historiens et les philologues, se sont peu intéressés à ce sujet. Notre travail a pour but de remédier à cette lacune. Au travers de l'exemple de l'Université Catholique de Louvain, nous étudierons comment les guindailleurs, par la transmission et la célébration d'un patrimoine multiséculaire, mettent la langue latine au cœur de leurs pratiques.

Cette étude répondra à quatre questions : quelle est la teneur exacte du substrat latin dans les traditions estudiantines néo-louvanistes ? D'où tire-t-il son origine ? Quels rapports entretiennent les acteurs du folklore avec la langue latine ? Comment expliquer sa vivacité ? Le projet initial comportait l'étude des campus universitaires de Louvain et de Woluwe-Saint-Lambert. Mais au fur et à mesure de nos investigations, nous nous sommes rendue compte que la matière à traiter était trop abondante. Nous nous sommes donc résolue à n'étudier que le site de Louvain-la-Neuve, celui que nous connaissons le mieux. Afin de répondre avec rigueur et précision à nos interrogations et afin de jeter des ponts entre temps passé et temps présent, ce travail se divisera en cinq parties. Dans la première, nous dessinerons le cadre historique ayant permis le développement de ces traditions : l'histoire de l'*Alma Mater*, de ses étudiants et de son folklore. Comme l'a écrit le sociologue français Emile Durkheim, « pour bien comprendre une pratique ou une institution, il est nécessaire de remonter aussi près que possible de ses origines premières. »<sup>1</sup> La deuxième, elle, se centrera sur l'histoire du latin en Belgique, en particulier dans l'enseignement. Après avoir porté notre regard vers le passé, nous nous intéresserons au présent. La troisième et la quatrième partie auront pour sujet l'usage de la langue latine dans le folklore estudiantin néo-louvaniste actuel. Nous dresserons un inventaire du patrimoine latin animant Louvain-la-Neuve aujourd'hui et nous l'analyserons. Ce patrimoine inclut deux composantes principales : les formules propres au sociolecte<sup>2</sup> estudiantin et des chants. Enfin, à l'aide d'une enquête menée auprès des acteurs du folklore estudiantin néo-louvaniste, nous essaierons dans la dernière partie de notre travail de définir la fonction et la signification que revêt pour eux ce fond culturel et linguistique. Dans les annexes,

---

<sup>1</sup> DURKHEIM E., « La prohibition de l'inceste et ses origines », *L'année sociologique*, vol.1, p.23, 1896-1897.

<sup>2</sup> Le terme de sociolecte désigne en sociolinguistique tout langage propre à un (sous-)groupe social déterminé.

le lecteur pourra consulter un lexique reprenant les mots propres au folklore étudiantin utilisés dans ce mémoire et les réponses à deux questions du sondage réalisé auprès des guindailleurs.

Comment expliquer le choix de ce sujet ? Premièrement, par la curiosité. Ne faisant pas partie nous-même d'une association étudiantine, nous avons eu envie de découvrir cet univers. Cette position nous a permis de poser un regard neutre sur un sujet suscitant régulièrement les passions. Ensuite, il offrait la possibilité de réunir trois aspects de la recherche que nous affectionnons : l'histoire, la littérature et la philologie, et d'en découvrir un, la sociolinguistique. Ayant souvent étudié la langue latine sous le prisme de la grammaire et de la syntaxe, nous désirions la considérer d'un point de vue nouveau, plus culturel et social. Pour aborder ce domaine qui nous était méconnu, nous nous sommes plongée dans divers ouvrages, parmi lesquels *La brève introduction à la sociolinguistique* de Willy Bal<sup>3</sup> et *La sociolinguistique* de Louis-Jean Calvet.<sup>4</sup> Ils nous ont permis de nous familiariser avec cette discipline et de comprendre son histoire ainsi que les grands courants qui la composent. Notre choix a également été motivé par l'absence d'étude universitaire sur ce volet de notre patrimoine. Ce folklore participe à la richesse culturelle de notre pays et il est de notre devoir de le préserver. Enfin, alors que les débats autour du latin battent leur plein, que peut espérer de mieux une philologue, uneoureuse des lettres latines, que de les entendre résonner au milieu des festivités ? Quelle preuve plus éloquente de leur éclat et de leur vivacité opposer à leurs détracteurs n'y voyant qu'une langue morte pratiquée par quelques irréductibles et nostalgiques intellectuels ?

Une fois notre objet d'étude délimité, il nous fallait réfléchir aux méthodes à adopter pour l'examiner avec rigueur et précision. D'emblée, notre recherche s'est heurtée à trois difficultés majeures.

Le folklore étudiantin néo-louvaniste possède des dimensions variables d'un cercle à l'autre, d'une régionale à l'autre, d'un Ordre à l'autre. Partant, la délimitation de notre corpus se révéla rapidement acrobatique. C'est pourquoi nous avons choisi de nous baser sur l'ouvrage rassemblant les guindailleurs néo-louvanistes du XXI<sup>e</sup> siècle : le *Bitu Magnifique*.<sup>5</sup> Nous verrons que certains ajouts et précisions sont nécessaires afin de coller au mieux à la réalité.

---

<sup>3</sup> BAL W., *Brève introduction à la sociolinguistique*, Universidade de Coimbra. Faculdade de letras. Instituto de estudos românicos, Coimbra, 1975.

<sup>4</sup> CALVET L.J., *La sociolinguistique*, Paris, PUF, 1993.

<sup>5</sup>*Bitu Magnifique*, sixième édition, Presses indépendantes des Étudiants universitaires, 2013.

Ensuite, comme le remarque justement Mathilde Collin, auteure du livre *L'illusion identitaire des étudiants francophones* :<sup>6</sup>

« En miettes », « mémoire(s) courte(s) » et « mémoires de mythe », « structurellement amnésique » ... les chercheurs qui s'intéressent aux mouvements étudiants ne manquent pas d'expressions pour décrire l'état de la mémoire étudiante. [...] Le ton est donné pour le jeune chercheur qui se lance à la conquête du Graal. [...] En effet, plus que pour d'autres groupes sociaux, la mémoire étudiante est victime d'éclatements. Éclatement entre générations qui se succèdent au rythme des années d'études, éclatement entre réseaux, entre facultés, entre individus qui composent la collectivité. [...] Des bribes de mémoire parviennent à traverser les générations, mais elles s'en trouvent bien souvent déformées et prennent une valeur symbolique très forte.<sup>7</sup>

La - quasi - stricte oralité de la transmission des traditions estudiantines renforce ce phénomène. De plus, si les étudiants peuvent déformer eux-mêmes leur histoire, la société dans laquelle ils vivent n'est pas en reste. Prodiges en représentations biaisées, en reconstructions et en instrumentalisation, elle peut à tout moment altérer la réalité factuelle.<sup>8</sup> Ce phénomène est d'autant plus à prendre en compte dans le contexte extrêmement politisé de l'histoire de l'*Alma Mater* louvaniste.

Le troisième obstacle est non des moindres. Il s'agit de l'absence de reconnaissance scientifique des études sur le folklore estudiantin. Si les rayons des bibliothèques regorgent d'ouvrages traitant des institutions universitaires, de leurs pratiques, de leur enseignement et de leurs maîtres,<sup>9</sup> ceux-ci passent les activités folkloriques des étudiants sous silence ou ne leur accordent que quelques lignes, sans doute victimes des clichés les entourant. Pourtant, réduire l'Université à son strict versant intellectuel et institutionnel, c'est se priver d'une partie de son intérêt. En effet, elle est aussi, et est peut-être même avant tout, un lieu de vie au sein duquel des personnes unies autour de valeurs échangent, partagent et forment une communauté. En un mot et selon ceux de Xavier Renders, professeur ordinaire émérite de l'UCL, « l'université est un milieu humain. »<sup>10</sup>

---

<sup>6</sup> COLLIN M., *L'illusion identitaire des étudiants francophones*, Louvain-la-Neuve, Academia Edu, 2008.

<sup>7</sup> *Ibid.*, pp.7-8.

<sup>8</sup> HIRAUX F. et SERVAIS P., « Les figures de l'engagement étudiant. Typologie, géographie, chronologie », *Les engagements étudiants* (HIRAUX F. éd.), Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 2008, p.34.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p.33.

<sup>10</sup> RENDERS X., « Eclats de miroir, images de vie », *Une aventure universitaire* (RINGLET G.éd.), Bruxelles, Editions Racines, 2000, p.282.

De ces deux derniers points, résulte une conséquence majeure : la rareté des sources, leur disparité et souvent, leur statut non scientifique. Pour parer à ces lacunes, le chercheur en folklore étudiantin doit recourir à « des informations de natures diverses, non seulement publiques, mais aussi privées, non seulement écrites, mais aussi visuelles, orales ou archéologiques, non seulement documentaires, mais aussi littéraires. Le parcours critique, puis herméneutique, en est complexifié d'autant. »<sup>11</sup> Ainsi, pour aborder cet univers dédaléen, nous avons exploré plusieurs sources d'informations.

Nos premiers informateurs furent Quentin Delanghe, artiste et chercheur en folklore étudiantin plus connu sous le nom de Commandant Roswell et Loup Damman, archiviste de l'Ordre Souverain de la Calotte. Ils nous ont gentiment indiqué divers ouvrages et personnes de référence, parmi lesquels les syllabi de Jacques Koot, *Io vivat ou les étudiants de l'université*<sup>12</sup> et d'Akim Willems, *Een historisch-etymologische en verklarende wandeling doorheen de Studentencodex*.<sup>13</sup> Qu'ils en soient remerciés. Une fois ces ouvrages lus, nous nous faisons une idée plus précise du folklore étudiantin louvaniste et nous pouvions débiter notre recherche.

Celle-ci a commencé par l'inventaire des termes latins et des chansons d'expression latine rassemblés dans le *Bitu Magnifique*. C'est en 1998 que quelques membres de l'Ordre Académique de Sainte-Barbe (ASBO), association d'étudiants ingénieurs civils de l'Université catholique de Louvain, conçoivent l'idée d'éditer un recueil de chants qui serait le successeur du *Petit Bitu* de 1980 et du *Petit Bitu II* de 1995, chansonniers alors épuisés. Il sort en 2001 sous le titre de *Bitu Magnifique*. Depuis, il constitue la référence commune sur laquelle se basent les étudiants néo-louvanistes pour vivre leur folklore.<sup>14</sup>

Ensuite, nous avons tiré une large part de nos informations des archives universitaires de la KUL, logées au cœur de la Bibliothèque centrale de Louvain. Mémoire vivante de l'université, elles renferment un large éventail de documents et de collections ayant trait à la vie académique. Un fonds nous intéressait plus particulièrement, le fonds *Archief en Museum van het Vlaams Studentenleven*. Cette collection, contenant les archives de nombre d'associations étudiantines, des séries de journaux étudiantins et une quantité impressionnante d'ouvrages dédiés à la vie étudiantine, remonte à la donation de Mon de Goeyse en 1975 et s'enrichit chaque année. Dans celle-ci, nous avons pu consulter des chansonniers, des dictionnaires sur la langue étudiantine

---

<sup>11</sup> HIRAUX F. et SERVAIS P., *op.cit.*, p.33.

<sup>12</sup> KOOT J., *Io vivat ou les étudiants de l'Université*, Bruxelles, 1983.

<sup>13</sup> WILLEMS A., *Een historisch-etymologische en verklarende wandeling doorheen de Studentencodex*, 2002-2003, <https://castrum.be/wp-content/uploads/2015/10/HistorischEtymologischeWandeling.pdf>

<sup>14</sup> ASBO, *Historique du projet*, <https://bitu.org/?x=40> (Page consultée le 18 février 2019).

allemande, et notamment, la *Bibliothek zur historischen deutschen Studenten- und Schülersprache*<sup>15</sup> dont nous reparlerons plus bas. Des travaux d'étudiants, dont ceux réalisés sous la promotion du professeur Louis Vos, spécialiste de l'université louvaniste, nous ont été d'une grande aide. Nous n'ignorons pas la prudence avec laquelle il faut manipuler ces productions d'élèves, mais rappelons le manque de sources scientifiques dont souffre le chercheur en folklore estudiantin.

Nous avons également fréquenté assidûment la Bibliothèque des arts et des Lettres à Louvain-la-Neuve. Elle dispose de quelques écrits consacrés à l'histoire universitaire louvaniste. Citons, par exemple, *L'Université de Louvain. 1425-1975* publié par les Presses universitaires de Louvain en 1976.<sup>16</sup>

Mentionnons ensuite le *cantus* dit « ouvert » du Cercle Historique de Louvain-la-Neuve auquel nous avons eu la chance de participer. Durant celui-ci, nous avons observé en pratique ce que nous avons pu apprendre au cours de nos lectures.

Ce mémoire ne serait pas ce qu'il est sans les témoignages écrits recueillis. Grâce à Internet et au réseau social Facebook, nous avons contacté maints guindailleurs. Les associations estudiantines et de nombreux acteurs du folklore estudiantin se plaisent à s'exprimer, à se présenter et à partager leurs connaissances en la matière sur la Toile. Le réseau social Facebook a également servi de cadre à une enquête menée auprès des étudiants néo-louvanistes sur leur ressenti face au latin dans leur folklore. Après avoir lu *L'enquête sociolinguistique*, ouvrage publié sous la direction de messieurs Louis-Jean Calvet et Pierre Dumont,<sup>17</sup> nous avons opté pour le questionnaire suivant :

1. Quel âge avez-vous et quelle profession exercez-vous ?
2. De quelle association estudiantine êtes-vous/ avez-vous été membre ?
3. Connaissez-vous la langue latine ?
4. Si oui, où l'avez-vous apprise et à quelle fréquence ?
5. Qu'apporte, selon vous, l'emploi du latin dans le folklore estudiantin ? Quelles fonctions et significations revêt-il pour vous dans ce cadre ?

---

<sup>15</sup> HENNE H. et OBJARTEL G., *Bibliothek zur historischen deutschen Studenten- und Schülersprache*, Berlin, Walter de Gruyter, 1984.

<sup>16</sup> *L'Université de Louvain. 1425-1975*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain (UCL), 1976.

<sup>17</sup> CALVET L.J. et DUMONT P. (éd.), *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 1999.

6. Estimez-vous le latin dans le folklore estudiantin « ringard », d'une autre époque ? Comment expliquez-vous qu'il ait subsisté jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle ? Pensez-vous qu'il doit et va se perpétuer ?

Nous avons également collecté plusieurs témoignages oraux très précieux pour notre recherche : une conversation avec Mark Derez, curator des archives de la KUL, des conversations avec Pierre Muller, membre du Cercle Historique, une entrevue avec Alain Mugisha, ancien grand-maître de l'Ordre Souverain de la Calotte et de l'Ordre très rigide de la Banane Radieuse, un entretien avec Frédéric Amez, ancien grand-maître de la Bruxelloise et membre de l'Ordre Académique de Saint-Michel et un autre avec George Carle, recteur du Sénat de l'Ordre Académique de Saint-Michel.

Ainsi, grâce à ces sources et informations, nous invitons notre lecteur à un voyage entre histoire et littérature, entre musique et création langagière, entre tradition et innovation, entre philologie et sociologie afin de lui faire découvrir ce patrimoine local latinisant si riche, et pourtant, si méconnu.

## I. L'histoire de l'Université louvaniste

Avant de nous pencher à proprement parler sur la dimension latine du folklore étudiantin néo-louvaniste, il convient de retracer l'histoire de ce dernier, ainsi que celle de l'institution universitaire dans laquelle il s'est développé. Nous avons choisi d'avancer période par période afin d'offrir au lecteur une vue d'ensemble des caractéristiques de chacune d'entre elles.

### A. L'université ancienne (1425-1797)

À l'aube du XII<sup>e</sup> siècle apparaît un nouveau genre de vie intellectuelle. Des écoles d'arts libéraux contrôlées par l'Eglise naissent les universités. Paris, Bologne et Oxford sont les premières. Louvain doit attendre la signature de la bulle *Sapientie immarcessibilis* du pape Martin V le 9 décembre 1425 pour recevoir à son tour sur ses terres une université. En octobre 1426, les professeurs donnent leurs premiers cours. La Ville les rémunère et leur fournit des bâtiments, escomptant une relance économique.<sup>18</sup> En 1432, Louvain devient l'une des rares universités dites « complètes » comptant une faculté de théologie, une de droit civil, une de droit canon, une de médecine et la faculté des arts. Le nom d'Erasme marque la cité. Enthousiasmé par le foisonnement culturel et intellectuel de la ville, il appuie en 1517 la fondation du Collège des Trois Langues, l'un des foyers européens de l'humanisme où sont enseignés le latin, le grec et l'hébreu. En 1794, la Belgique est annexée à la France. En exécution de la loi du 3 brumaire de l'an IV réorganisant l'enseignement supérieur de la République française, un décret de l'administration départementale de la Dyle radie le 25 octobre 1797 l'Université de Louvain. Le 9 novembre 1797, les cours s'arrêtent.<sup>19</sup>

#### 1. Les étudiants

Au Moyen Âge, la population occidentale est peu nombreuse : on dénombre environ un million et demi d'habitants dans les « Pays-Bas » au XV<sup>e</sup> siècle. Seule une infime partie de la jeunesse accède aux études supérieures. Les universités sont donc des milieux relativement réduits. Les étudiants de l'Université de Louvain proviennent surtout des villes, en particulier de celles de Flandre. Les villes picardes et wallonnes sont moins représentées. De nombreux étrangers,

---

<sup>18</sup> HIRAUX F. (éd.), *La vie étudiante à Louvain, 1425-2000*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2008, p.175.

<sup>19</sup> UCLOUVAIN, *Connaître l'UCL : historique*, <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/historique.html> (Page consultée le 10 février 2018).

notamment des Néerlandais, des Allemands, des Français et des Écossais profitent de l'enseignement louvaniste.<sup>20</sup>

L'étudiant du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle organise à sa guise temps de travail et temps de détente. Il convient toutefois de distinguer les résidents des pédagogies ou des collèges<sup>21</sup> et ceux que les bourgeois et les suppôts nourrissent et logent. Les suppôts sont les imprimeurs, les libraires, les parcheminiers, les messagers et autres gens de métier offrant leurs services à l'université.<sup>22</sup> Tandis que l'horaire des pédagogies et des collèges est strict et que les suppôts surveillent de près leurs locataires, les bourgeois concèdent une grande liberté aux leurs.<sup>23</sup>

L'Université organise un seul loisir : le théâtre latin. Plus instructif que récréatif, il présente des *Declamationes*, dialogues mis en scène, des drames religieux et des pièces historiques. Il a pour but de former de bons latinistes et citoyens et d'offrir un divertissement honorable aux étudiants. Les autorités académiques veillent aux bonnes mœurs de ceux-ci. Elles mettent les suppôts en garde contre les farces de mauvais goût et les violences qu'entraîne l'intronisation des béjaunes, équivalent du « baptême des bleus ». Elles interdisent aux étudiants les jeux de hasard, les tavernes et les bals. Elles condamnent le chahut nocturne, les maisons closes, les farandoles et les danses dans la rue. Malgré tout, certains étudiants se livrent volontiers au vandalisme et à la violence.<sup>24</sup>

## 2. La vie associative estudiantine

Au XII<sup>e</sup> siècle, apparaissent à Bologne les premières associations estudiantines. À cette époque, les voyages sont longs et dangereux. Beaucoup d'étudiants demeurent dans leur ville universitaire durant l'entièreté de leurs études. Ils cherchent donc à se rassembler. Ils forment des cercles de détente, organisés la plupart du temps sur une base régionale. Appelés *Nationes*, ils regroupent étudiants et professeurs.<sup>25</sup>

---

<sup>20</sup> *L'Université de Louvain. 1425-1975, op.cit.*, pp.63-64.

<sup>21</sup> Les pédagogies et les collèges, ayant chacun leur organisation, leur vie propre et leur histoire, sont les lieux concrets où se déroulent l'étude et la formation universitaire. Les étudiants y sont logés et profitent d'un suivi pédagogique.

<sup>22</sup> DE VIGUERIE J., « Quelques remarques sur les universités françaises au dix-huitième siècle », *Revue Historique*, tome 262, Fasc. 1, juillet-septembre 1979, p.32.

<sup>23</sup> *L'Université de Louvain. 1425-1975, op.cit.*, pp.152-153.

<sup>24</sup> *Ibid.*, pp.158-163.

<sup>25</sup> STAEREN F., *De Vlaamse studententradities (1875-1960). Herkomst- ontstaan- ontwikkeling*, Promoteur: VOS L., Louvain, KUL, 1993-1994, p.9.

À Louvain, les premières organisations estudiantines sont instaurées en 1435 par la Faculté des Arts.<sup>26</sup> Elles se nomment également *Nations*. Sous cette appellation, on retrouve la *Flandria*, la *Gallia* ou *Francia*, la *Brabantia* et la *Hollandia*. La première regroupe les étudiants originaires de Flandre, du Hainaut, de Namur, de Malines, du pays de Liège et du comté de Looz. La deuxième est ouverte aux ressortissants du Royaume de France et de la région de Cambrai, tandis que la troisième concentre les Brabançons et ceux qui ne trouvent pas leur place ailleurs. Hollandais, Zélandais, Frisons, habitants d'Utrecht et Scandinaves se rassemblent dans la dernière. Ces groupements soudent des liens d'amitié entre ressortissants d'une même région. Un procureur élu représente chacune d'elles.<sup>27</sup> Ils participent à une sorte de petit conseil de faculté avec le doyen, le receveur de la faculté et les régents des pédagogies du Lys, du Faucon, du Château et du Porc, les quatre pédagogies de la Faculté des Arts. Léon van der Essen, historien belge spécialisé dans l'histoire de l'université louvaniste, souligne l'existence d'autres nations en dehors de la Faculté des Arts. Strictement géographiques et indépendantes des autorités universitaires, elles sont formées d'étudiants de diverses facultés originaires d'un même pays ou d'une même région.<sup>28</sup> Les historiographes de l'*Alma Mater* n'ayant pas écrit à leur sujet, seuls quelques documents d'archives nous livrent des renseignements sur leurs activités. Nous savons, par exemple, que les membres de l'*Ynclita natio Germaniae* reçurent en 1642 l'autorisation des autorités académiques de fonder une bibliothèque qui leur serait entièrement réservée.<sup>29</sup> A côté de ces groupements nationaux et des quatre nations de la Faculté des Arts, existent des *facultates* ou *congregationes*, des associations croisant le lieu d'origine et l'orientation disciplinaire choisie par les étudiants. Citons par exemple la *Congrégation des théologiens campinois* ou la *Congrégation des nobles et doctes juristes anversoises*.<sup>30</sup>

Sous l'ancienne université, baptêmes d'étudiants et consommation d'alcool sont déjà des réalités bien attestées. En effet, les jeunes universitaires célèbrent chaque année le baptême des bleus, alors appelé *depositio*. Durant toute leur première année d'étude, les nouveaux (*logici*) subissent les vexations et les provocations des anciens (*physici*). Ils nomment ces épreuves *physicationes*. En 1427, la faculté des Arts essaie de réguler ces désordres en inscrivant dans ses statuts :

---

<sup>26</sup> DAUWE J., « Het drinken in het Leuvens studentenleven », *Drinken in het verleden*, Louvain, Stadsbestuur Leuven, 1973, p.213.

<sup>27</sup> VAN DER ESSEN L., « Les Nations estudiantines à l'ancienne Université de Louvain. Documents inédits », *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, tome 89, 1925, p.238.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p.241.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p.242.

<sup>30</sup> *Ibid.*, pp.242-243.

Item statuimus et ordinamus quod nullus presumat supervenientes de novo bejanos indebitis exactionibus gravare aut injuriis molestare sive contumeliis.<sup>31</sup>

« De même, nous décidons et nous décrétons que personne n'entreprenne d'incommoder par des perceptions illégitimes les béjaunes nouveaux venus ou de les accabler d'injures. »<sup>32</sup>

Le 14 février 1522, un étudiant anglais du nom de Fellow Nicolaes Daryngton adresse à son ami Henry Golde de Cambridge une lettre dans laquelle il décrit ses homologues louvanistes :<sup>33</sup>

Egregii sunt (Lovanii in Brabantia) potatores, ventris inquam Animalia. Maximam gloriam putant in maxima gula ; quo quisque est bibacissimus, eo fortissimus. Fecundos calices numquam purgare desunt, donec manus, oculi, pedes, lingua ab officiis deficient.

« Les Louvanistes de la *Brabantia* sont de remarquables buveurs, ils ont un ventre d'animal. Ils considèrent que la plus grande gloire réside dans la plus grande gorge ; plus on est bon buveur, plus on est fort. Jamais ils ne renoncent à vider les coupes abondantes, jusqu'à ce que leurs mains, leurs yeux, leurs pieds et leur langue faillissent à leurs services. »

Ce goût pour la boisson occasionne de nombreuses querelles et violences. Les édits et ordonnances prononcées contre ces écarts restent vains.<sup>34</sup> Dès 1533, Charles-Quint impose au recteur Petrus Montanus de sanctionner les *Nachtloopers*, les noctambules.<sup>35</sup> En 1617, les Archiducs Albert et Isabelle s'inquiètent des débauches causées par le folklore louvaniste et proscrivent l'accès aux débits de boisson après certaines heures et les chants dans les rues.<sup>36</sup> Ils souhaitent que « la nuit fût faite pour dormir et non pour bambocher. »<sup>37</sup> Le 13 février 1755, l'impératrice Marie-Thérèse émet une ordonnance interdisant les banquets, *conséquences* ou *bamboches*, fêtes dédiées aux nouveaux promus après les examens :

---

<sup>31</sup> DEBAEKE S., *Van Schachtendoop tot Zwanezan. 100 jaar Vlaams studentenleven te Leuven*, Langemark, Vonksteen, 1991, p.35.

<sup>32</sup> Sauf mention contraire, toutes les traductions sont de nous.

<sup>33</sup> KOOT J., « L'éternel étudiant. La joyeuse histoire des étudiants belges », *op.cit.*, pp.11-12.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p.13.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p.19.

<sup>36</sup> HELLEPUTTE T. et MAROYE P., *Le jour et la nuit. Idées reçues sur le folklore et l'animation néo-louvanistes*, Louvain-la-Neuve, Academicus Sancta Barbae Ordo (ASBO), 2009, p.15.

<sup>37</sup> KOOT J., « L'éternel étudiant. La joyeuse histoire des étudiants belges. », *op.cit.*, p.19.

Les repas, bals et parties de boisson, après les disputes académiques et qui sont connus à Louvain sous le nom de « conséquences » sont interdits sous peine d'une amende de 300 florins. Elles troublent les études et vident les poches.<sup>38</sup>

Le 6 juillet 1761, Charles de Lorraine écrit au recteur de l'Université :

[...] et comme il nous revient que la fréquentation des cabarets entraîne des inconvénients journaliers totalement incompatibles avec la bonne éducation, les bonnes mœurs et le bien des études, nous vous ordonnons de nous informer si et quelles mesures vous pouvez avoir prises pour faire cesser de pareils abus.

Le recteur, après plusieurs missives enflammées de son correspondant, répond :

Pour les théologiens, l'entrée des cabarets leur est strictement interdite sous peine de sept florins d'amende. Les buvettes qui fonctionnent à l'occasion des disputes ont été supprimées pour les médecins, juristes et philosophes, il est impossible d'interdire l'accès aux tavernes à cette jeunesse pétulante.

Fermer les cabarets publics entraînerait les étudiants vers les gargotes où étant cachés aux yeux du public ils donneraient un plus libre essor à leurs penchants : ils manieraient des jeux défendus que la police ne tolère pas dans les cabarets ouverts. [...] Dans les collèges, pour ceux qui y vivent, les portes sont fermées à 6 heures. Ceux qui sont logés chez l'habitant peuvent sortir plus tard, mais personne n'a le droit de se trouver en rue après que la cloche de l'église Saint-Michel eût sonné (à 9 heures en hiver, à 10 heures en été). La police universitaire patrouille dans la ville et arrête tous les délinquants. [...] Si on vient à découvrir quelque maison ou cabaret suspect où la pureté des mœurs seroit en danger, aussitôt on en défend nommément l'entrée par affiches publiques et la faculté des Arts en fait autant de son côté. Cela est arrivé quantité de fois, et en dernier lieu le 7 janvier de cette année quand l'université de même que la faculté des Arts a défendu par affiches publiques une maison qui étoit une espèce de cabaret située hors de la porte de Diest, parce qu'on connaissait que ce fût un repaire de gens de mauvaise vie.<sup>39</sup>

Si tout ce petit monde se livre gaiement aux ribotes, c'est que, l'Université de Louvain, comme la plupart des universités médiévales, bien que soumise à l'autorité papale, jouit de la liberté

---

<sup>38</sup> KOOT J., « L'éternel étudiant. La joyeuse histoire des étudiants belges. », *op.cit.*, p.10.

<sup>39</sup> *Ibid.*, pp.13-14.

académique. Ainsi, les étudiants doivent répondre de leurs actes devant les autorités universitaires, mais ils échappent à la justice du monde extérieur.<sup>40</sup>

Quittons un instant le sol belge pour gagner l'Allemagne. En effet, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, s'y produit un phénomène de grande importance pour notre sujet. Les étudiants quittant leur foyer pour une longue durée forment, comme à Louvain, des groupes sociaux basés sur leur provenance. Ces groupuscules, en contact les uns avec les autres dans un univers fermé, développent un langage propre afin de se différencier du monde extérieur et surtout, des « philistins ».<sup>41</sup> Il leur permet de consolider leur identité et de renforcer le sens de l'appartenance à une communauté. Enseignement obligatoire et langue universitaire par excellence, l'apprentissage du latin introduit l'étudiant dans le cercle fermé de la possession et de la transmission de savoirs refusés aux vulgaires.<sup>42</sup> Selon les mots de Mon De Goeyse : « Griekse en Latijnse woorden behorden in vorige eeuwen tot een soort geheime taal van de studenten. »<sup>43</sup>

Deux autres innovations germaniques doivent être citées. Tout d'abord, le dynamisme des étudiants allemands favorise l'émergence des *Komment*. Le terme se répand en Allemagne vers 1770. Ces codes de conduite contiennent les règles estudiantines pour se battre en duel dans les règles de l'art. Leur contenu s'élargit peu à peu, incluant bientôt des règles de morale et de décence et les usages en vigueur dans le monde estudiantin.<sup>44</sup> Chaque université possède le sien. Le *Vlaamse Clubcodex* de 1930 et les autres recueils de règles et de chants estudiantins qui l'ont suivi puisent leur origine dans cette innovation.<sup>45</sup> Ensuite, une autre tradition germanique de cette époque, encore d'usage dans le folklore néo-louvaniste, est digne de mention : le *zirkel* ou le monogramme. Vers 1785, se répand en Allemagne l'usage du *zirkel*, du latin *circulus*. Les étudiants utilisent ce code pour écrire le nom de leurs associations dans

---

<sup>40</sup> Nous remercions vivement Monsieur Amez d'avoir attiré notre attention sur ce point. AMEZ F., « La liberté académique dans les universités catholiques », *Annales de Droit de Louvain*, vol. 68, 2008, n°2.

<sup>41</sup> Nom donné par les étudiants allemands aux individus ne faisant pas partie du monde estudiantin : les citoyens, et plus particulièrement les bourgeois, avec qui ils se querellent souvent. Le terme est issu de la *Bible* (*Livre des Juges*, 16, 9). Les Philistins étaient les ennemis des Juifs, le peuple élu. Le terme serait apparu pour la première fois à Iéna à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle suite à l'éloge d'un étudiant tué par des civils lors d'une rixe nocturne. Ce terme est fréquemment employé dans la littérature estudiantine allemande et belge pour désigner les étudiants ne participant pas à la vie communautaire. (DE GOEYSE M., *Vlaamse studententaal*, Onze Alma Mater, 1980, n°2, p.115.) Le chanteur français George Brassens s'est emparé du thème pour composer une chanson intitulée *Les Philistins*.

<sup>42</sup> ROYÉ J., « La littérature comique et la critique du latin », *Tous vos gens à latin. Le latin, langue savante, langue mondaine* (BURY E. dir.), Genève, Librairie Droz, 2005, p.233.

<sup>43</sup> DE GOEYSE M., *op.cit.*, p.21.

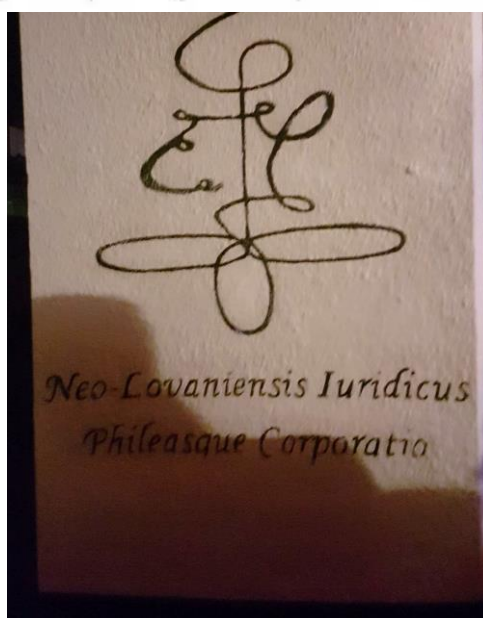
<sup>44</sup> KRAUSE P., *O alte Burschenherrlichkeit. Die studenten und ihr Brauchtum*, Graz, Styria, 1979, p.64.

<sup>45</sup> STAEREN F., *op.cit.*, p.28.

leur correspondance ou sur les rapports de réunion, car la loi interdit les groupements étudiants. Les premières lettres du nom de l'association sont entrelacées avec les premières lettres V-F-C des formules *Vivant Fratres Coniuncti* ou à partir de 1795, *Vivat Circulus Fratrorum* pour former un monogramme. Cet usage rappelle les traditions franc-maçonniques. À partir de 1820, un point d'exclamation est ajouté au *zirkel*, signifiant soit que la corporation est armée, soit qu'elle est toujours en activité. Dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, les lettres V, C et F prennent une autre signification, celle de *Vivat ! Crescat ! Floreat !* Elle signifie alors « que l'association X vive, grandisse et prospère. »<sup>46</sup> Cette tradition se fait connaître à Louvain vers 1895 et Mon de Goeyse l'inscrit dans le *Clubcodex* dès sa création en 1929.<sup>47</sup> Suivent deux exemples. Le premier permet de comprendre la combinaison des lettres, le second est un cliché pris en octobre 2018 dans le cercle de droit néo-louvaniste « Chez Adèle ». Il s'agit du monogramme du *Neo Lovaniensis Juridicus Phileasque Corporatio*, Ordre attaché à ce cercle facultaire.



48



<sup>46</sup> STAEREN F., *op.cit.*, p.29.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p.124.

<sup>48</sup> MOINIL S., *Le «Zirkel» ou communément appelé «le Monogramme»*, [http://www.philon.be/?page\\_id=256](http://www.philon.be/?page_id=256) (Page consultée le 6 novembre 2018).

## B. L'Université d'État (1817-1835)

La suppression de l'*Alma Mater* en 1797 laisse un énorme vide à Louvain. En 1816, le roi Guillaume I<sup>er</sup> des Pays-Bas la restaure sous le nom d'Université d'État du Royaume des Pays-Bas.<sup>49</sup>

### 1. Les étudiants

À la rentrée académique de 1817, l'université compte deux cent trente étudiants. À la fin du régime hollandais (1829-1830), leur nombre s'élève à six cent cinquante-huit en tenant compte des étudiants du Collège philosophique. La majeure partie provient des provinces du Brabant, du Hainaut et d'Anvers. Les étrangers sont peu nombreux.<sup>50</sup>

Le registre des loisirs s'étend considérablement par rapport à la période précédente : ballet, escrime, dessin sont désormais proposés aux étudiants par l'Université. Mais ces derniers savent s'amuser d'eux-mêmes et affectionnent certains débits de boisson comme *Le café belge*, *Le café de l'Europe* ou *Le café des brasseurs*.<sup>51</sup> Ils s'adonnent également au billard, aux promenades en bateau sur le canal de Malines, aux kermesses flamandes, etc. ainsi qu'aux bamboches qui dégènèrent souvent et sont suivies d'affrontements avec la police. Les jeunes apprécient ces démêlés avec les autorités : ils se plaisent à chanter des chansons grivoises et à proférer des obscénités jusqu'à ce qu'elles interviennent.<sup>52</sup>

### 2. La vie associative estudiantine

Les groupements estudiantins font partie intégrante de la vie estudiantine de cette époque. En novembre 1821, ils s'unissent en une association générale. Les membres se distinguent par un uniforme qu'ils portent en signe de solidarité et promettent de rester unis en toutes circonstances. Les autorités, y voyant un complot, interdisent les réunions qui se tiennent au *Café belge*. En 1826, elles se voient toutefois contraintes d'accepter la création d'un cercle de détente, la *Société des Étudiants*.<sup>53</sup> Malgré l'appartenance au Royaume des Pays-Bas, les traditions estudiantines flamandes restent à l'écart de toute influence néerlandaise,<sup>54</sup> s'intéressant davantage au folklore d'outre-Rhin. Pendant le siècle des Lumières germanique et

---

<sup>49</sup> CAPRON R., *De Louvain à Louvain-la-Neuve*, <http://www.louvainlaneuve.eu/fr/home.html> (Page consultée le 18 septembre 2018).

<sup>50</sup> *L'Université de Louvain. 1425-1975, op.cit.*, p.196.

<sup>51</sup> Ceux-ci sont évoqués dans le cahier de souvenirs de M. Cloquet, étudiant en médecine à l'Université de Louvain de 1833 à 1835.

<sup>52</sup> *L'Université de Louvain. 1425-1975, op.cit.*, p.211.

<sup>53</sup> *Ibid.*, pp.211-214.

<sup>54</sup> STAEREN F., *op.cit.*, p.27.

le *Sturm und Drang*, naît en Allemagne le premier mouvement étudiantin de nature révolutionnaire et nationaliste. S’y attachent un vocabulaire et des traditions spécifiques qui se développeront un siècle plus tard dans nos régions.<sup>55</sup> De plus, dans les années 1800, les associations allemandes instituent un nouveau registre de chants, témoignant de leur mentalité libre et de leur penchant pour l’ivresse. Les étudiants louvanistes se l’approprient partiellement, comme nous le verrons dans le quatrième chapitre. Le XIX<sup>e</sup> siècle allemand, marqué par le courant romantique et nationaliste, se caractérise par un plus grand « sérieux » de la chanson étudiantine et par une nouvelle attirance pour la vieille tradition du XVII<sup>e</sup> siècle des chansons de guerre. Toutefois, le mouvement étudiant germanique continue à produire des chants à boire qui se frayent un chemin jusqu’en Flandre, comme le fameux *Ergo Bibamus* de 1813 qui sera traduit par Jef Van den Eynde.<sup>56</sup>

### C. L’Université Catholique de Louvain (1835-1972)

En 1830, la Constitution proclame la liberté d’enseignement. Dès 1834, les évêques de Belgique fondent à Malines l’Université Catholique. Elle fonctionne un an dans cette ville avant d’être rouverte solennellement à Louvain le 1<sup>er</sup> décembre 1835. La Première Guerre mondiale interrompt son développement. Le 25 août 1914, les Allemands incendient les Halles et la Bibliothèque universitaire, causant d’importantes pertes humaines et matérielles. Après la guerre, le recteur Paulin Ladeuze mène à bien la reconstruction de l’université.

Dès janvier 1940, Honoré Van Waeyenbergh, recteur de l’Université catholique de Louvain de 1940 à 1962, doit faire face à nouveau à la guerre et à l’occupation de la Belgique. Grâce à lui, les étudiants échappent au Service du travail obligatoire en Allemagne. L’homme met également en œuvre le chantier de démocratisation des études universitaires lancé en 1945.<sup>57</sup>

Après 1945, les autorités académiques affrontent une nouvelle difficulté. Jusqu’en 1960, l’Université Catholique de Louvain ne forme qu’une et une seule institution. L’administration est bilingue, tous les cours se donnent et en français et en néerlandais depuis 1911. En 1962, le gouvernement reconsidère la législation en vue d’affermir l’homogénéité culturelle des deux régions et délimite la frontière linguistique. L’université se situe officiellement en terre flamande, mais demeure bilingue. Elle met sur pied deux sections autonomes sous l’autorité

---

<sup>55</sup> STAEREN F., *op.cit.*, p.31.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p.30.

<sup>57</sup> UCLOUVAIN, *Connaître l’UCL, historique, op.cit.*

d'un seul recteur avec un budget commun. En 1963, chaque faculté est scindée en deux, avec chacune un doyen propre. Dès les années '60, des étudiants flamands, craignant une francisation de cette partie de la Flandre, commencent à défiler dans les rues, scandant les slogans *Walen buiten* et *Waalse ratten rol uw matten*, « les Wallons dehors », « Rats wallons, pliez bagage ». En 1966, les évêques, qui détiennent encore le pouvoir sur l'institution, réaffirment leur soutien pour une université unitaire. Les catholiques flamands, puis toute la Flandre, s'insurge contre cette annonce. Les slogans flamingants et le *Chant des Wallons* rythment la rentrée de 1967. En réponse à la décision des autorités francophones de rester à Louvain, la Flandre gronde de plus en plus. En juin 1968, le déménagement de la partie francophone est approuvé. L'Université Catholique de Louvain est officiellement scindée en 1970.<sup>58</sup>

## 1. Les étudiants

Lorsque l'Université Catholique ouvre ses portes en 1834, quatre-vingt-six étudiants y sont inscrits. Dès 1871, elle atteint le millier d'inscriptions. En 1919-1920, elle compte trois mille quarante étudiants dont les premières étudiantes, et en 1944-1945, six-mille six cent vingt-cinq. A la suite du baby-boom de l'Après-Guerre et de la démocratisation de l'enseignement supérieur, ce chiffre ne cesse de grimper. Les étudiants proviennent de toute la Belgique. Nous ne disposons de chiffres précis sur la proportion entre étudiants flamands et francophones à Louvain qu'à partir de 1948-49. Au cours des décennies d'Avant-Guerre, le nombre d'étudiants issus de familles modestes de langue néerlandaise augmente. Toutefois, les proportions entre les deux régimes linguistiques restent équilibrées, tendant même à pencher pour le régime francophone. Le développement économique de la Flandre à partir des années '50 explique la croissance du nombre d'étudiants néerlandophones. En outre, la catholicité de l'institution attire les étudiants des pays voisins, notamment des Pays-Bas, d'Allemagne et de Grande-Bretagne où les universités affichent un caractère protestant. Après la Seconde Guerre mondiale, l'Université de Louvain accueille de nombreuses personnes « déplacées », comme des Polonais et des Ukrainiens. Lors de la scission de 1968, on dénombre deux mille trois cent septante-deux étudiants étrangers. Les Européens représentent moins du tiers, les Latino-Américains plus de 20 % et les Africains 19%.<sup>59</sup>

---

<sup>58</sup> UCLouvain, *Contexte historique de la scission de l'Université catholique de Louvain*, Communiqué de presse de l'UCLouvain, 18 janvier 2018.

<sup>59</sup> *L'Université de Louvain. 1425-1975, op.cit.*, pp.304-312.

Notons également l'admission des filles à l'Université dès octobre 1920.<sup>60</sup>

Entre les deux guerres mondiales, les cafés jouent toujours un rôle de premier plan et beaucoup d'étudiants y passent plus de temps que dans les auditoriums. On s'y retrouve autour d'une bière, les jeunes gens appréciant particulièrement la *Peeterman*,<sup>61</sup> pour chanter, jouer, échanger les derniers potins et refaire le monde. Si *Le café des brasseurs* reste l'institution la plus prisée, d'autres se développent comme *La Fourmi* ou *Le Lyrique*. Les soirées se terminent fréquemment sur une « roulade », cortège nocturne désordonné et bruyant, où les étudiants éméchés se livrent à des blagues plus ou moins drôles. Ce terme disparaît après la Seconde Guerre mondiale au profit de « guindaille ».<sup>62</sup> Des bagarres avec la police ou entre étudiants, en particulier lors des périodes de tensions entre Wallons et Flamands, closent ces dernières. Il existe également des distractions plus innocentes comme le tir à l'arc, la pêche ou la participation aux fanfares. Des événements plus ponctuels complètent l'année académique. Ils ont survécu sous des formes variées dans les traditions estudiantines actuelles : la kermesse étudiante d'Heverlee, le cortège folklorique de la Sainte-Barbe des étudiants de Charleroi, la fête de Saint-Nicolas de ceux du Luxembourg, etc.

Les revues, spectacles organisés par les étudiants d'une faculté afin de se moquer de leurs professeurs, se développent avant même le début de la Première Guerre mondiale, mais connaissent un plus grand essor par la suite. Dans ce même état d'esprit d'espièglerie, les étudiants louvanistes mettent régulièrement en place des canulars. La visite d'un étudiant se faisant passer pour le roi Baudouin dans un pensionnat des environs de Louvain le 21 novembre 1951 illustre bien l'ambiance régnant alors.<sup>63</sup>

## 2. La vie associative estudiantine

La vie associative estudiantine connaît à cette époque un essor remarquable, car avant 1914, les jeunes gens dont la famille n'habite pas dans un rayon de trente kilomètres du campus restent à Louvain tout le trimestre ou ne rentrent chez eux qu'une fois par mois. Le long séjour de plusieurs mois dans une ville où les étudiants se sentent maîtres, en compagnie exclusivement masculine, sans contact avec leur ville natale, explique que les deux mille cinq cents étudiants du début du siècle soient moins faciles à contenir que les vingt mille des années 1960.<sup>64</sup>

---

<sup>60</sup> COURTOIS L., « L'admission des étudiantes à l'Université de Louvain en 1920 », *La vie étudiante à Louvain. 1425-2000* (HIRAUX F.éd.), Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, p.31.

<sup>61</sup> Bière bon marché produite à Louvain même.

<sup>62</sup> PEDE F., *op.cit.*, p.4.

<sup>63</sup> *L'Université de Louvain. 1425-1975*, *op.cit.*, pp.404-407.

<sup>64</sup> STAEREN F., *op.cit.*, p.57.

En octobre 1836, quatre étudiants fondent la première association estudiantine au sein de l'Université catholique de Louvain : la *Tael- en letterlievend studentengenootschap der Katolyke Hoogeschool onder de kenspreuk Met Tyd en Vlyt* (MTEV). Elle concentre ses activités autour de la promotion de la langue et de la littérature flamande. Afin d'asseoir sa légitimité, les étudiants invitent leurs maîtres à en faire partie. Ainsi, dès 1841, ce sont des professeurs qui endossent les fonctions de président et de vice-président. En 1839, *Met Tijd en Vlijt* voit apparaître un pendant francophone : la *Société littéraire*. Les professeurs y occupent également une place importante.<sup>65</sup> Il faut toutefois attendre les années '60 pour que la vie associative se développe et se diversifie. Du côté francophone, apparaissent d'abord des cercles facultaires patronnés par des professeurs tels que la *Société juridique* (1860), la *Société médicale* (1862), le *Cercle industriel* (1872) et le *Cercle agronomique* (1879).<sup>66</sup> Celles-ci proposent des activités sérieuses comme des séminaires et des exercices pratiques libres. Il existe également des cercles non officiels. Parmi ceux-ci, nous trouvons les sociétés de délassement : la *Société des fanfares*, le *Boating club* (1879), la *Société d'escrime* (1879), la *Société des excursionnistes*, la *Société royale des étudiants réunis*, le *Cousin's club*, l'*Association des cols de papier*, etc.<sup>67</sup> et les régionales. En 1880, le journal *le Balai* signale l'existence d'une *Malinoise*, d'une *Dinantaise*, d'une *Sonégienne*, d'une *Luxembourgeoise* et d'une *Borraine*.<sup>68</sup> Les régionales francophones se développent tout au long du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle. Un *praesidium* composé d'un *Praeses* ou président, d'un *vice-praeses* ou vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier, d'un directeur sportif, d'un maître moral et d'un président d'honneur dirige chacune d'entre elles.<sup>69</sup> L'alcool, et plus particulièrement la bière, constitue une facette importante de leur identité. Savoir boire est une qualité dont l'étudiant doit se montrer fier. Cela leur vaut la réputation de « ramassis de bitus ». <sup>70</sup> Chaque régionale s'attache à un café. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres associations étudiantes, ces lieux de réunion sont des établissements tenus par des personnes extérieures au monde estudiantin. Les jeunes gens s'adonnent volontiers aux jeux de cartes et au billard, aux tournées des tavernes, aux soirées bibitives, aux soirées dansantes et aux *cantus*. Là, chants traditionnels et formules

---

<sup>65</sup> GEVERS L. et VOS L., « Le mouvement estudiantin flamand et wallon à Louvain (1836-2000) », *Leuven/Louvain-la-Neuve, aller retour* (ROEGIERS J., VANDEVIVERE I. et BRUNEEL C. dir.), Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2001, p.161.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p.162.

<sup>67</sup> ROUSSEL L., *Vie quotidienne des Etudiants à l'Université de Louvain, 1870-1884*, Promoteur : LORY J., Louvain-la-Neuve, UCL, 1975, pp.127-132.

<sup>68</sup> GOBBE C., *op.cit.*, p.88.

<sup>69</sup> VERMOTE I., *op.cit.*, p.44.

<sup>70</sup> *L'Ergot*, oct.1959, p.6.

latines s'entremêlent sous l'autorité d'un *Praeses*. Les régionales entretiennent les traditions estudiantines comme le baptême des étudiants de première année, le port de couvre-chefs et d'écharpes à leurs couleurs, les *speechen*, des discours humoristiques, et les vieilles chansons estudiantines.

Du côté néerlandophone, naît en 1874, *Ons Hageland*, le premier *streekclub*, une association estudiantine sur base régionale. Dans ces clubs, se développe la traditionnelle « vie de club flamande ». Ils servent de cadre à des conférences, mais également à des tournois de carte, à des excursions, à des fêtes, aux pittoresques roulades à travers les cafés de la ville et au baptême des bleus.<sup>71</sup>

En 1876, un nom illustre rejoint *Met Tijd en Vlijt*: Albrecht Rodenbach. L'étudiant en droit devient rapidement un leader estudiantin et un ardent défenseur de la cause flamande. Il est le premier à prendre pour exemple la *burschenschaft* allemande, forme de société estudiantine des pays germaniques, lors d'une réunion de MTEV en octobre 1877 :

... een soort van strijdende Vlaamse Knapenschap (sic), om alzo de Vlaamse Beweging te schenken, hetgeen de almachtige zegevierende Burschenschaft indertijd de Duitse Beweging bijbracht...<sup>72</sup>

« ... une sorte de Knapenschap flamande de lutte, pour ainsi servir le Mouvement Flamand, comme la toute-puissante Burschenschaft triomphante a appuyé le Mouvement allemand à l'époque... »

Le jeune homme avait déjà mentionné le modèle allemand dans une lettre adressée à l'étudiant anversois F. Heuvelmans, dans laquelle il l'invitait à la première journée nationale de l'*Union Générale des Etudiants* le 5 septembre 1877. Il fait appel à Heuvelmans pour travailler sur « een soort Vlaamse Burschenschaft ». Les sources de Rodenbach sur la situation estudiantine allemande et les raisons de son acharnement à propager ce modèle demeurent inconnues. Ses origines germaniques - la famille de son père est originaire d'Andernach sur le Rhin - ont-elles joué un rôle dans sa prédilection pour ce pays ? Ou, peut-être, la fréquentation d'importants membres du MTEV formés en Allemagne l'a-t-elle influencé ? Par exemple, le professeur P. Alberdingkthijm a étudié à Fribourg.<sup>73</sup> Lors d'une de nos visites aux archives universitaires de Louvain, le curator Marc Derez nous a expliqué que c'était une pratique courante au XIX<sup>e</sup> siècle

---

<sup>71</sup> STAEREN F., *op.cit.*, p.46.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p.40.

<sup>73</sup> *Ibid.*, pp.42-43.

que d'envoyer les meilleurs éléments dans les universités germaniques. Les étudiants rentraient dans leur patrie empreints des sciences et des technologies d'outre-Rhin, mais également du romantisme étudiantin alors en vogue.<sup>74</sup> Cependant, l'action de Rodenbach eut finalement très peu d'impact sur le folklore étudiantin. Sans doute s'intéressait-il davantage au pouvoir de l'image romantique qu'à son exécution concrète. Après sa mort, sa figure acquiert une grande autorité morale. C'est pourquoi les étudiants, qui, après 1900, transfèrent les traditions allemandes en Flandre, utilisent les déclarations de Rodenbach comme arguments.<sup>75</sup>

En 1878 est fondée une association de grande importance dans le paysage étudiantin : la *Société Générale des Étudiants*. Cette organisation de langue française regroupe les associations étudiantines néerlandophones et francophones.<sup>76</sup> Nous reviendrons sur son histoire.

Rodenbach avait formé le projet de réunir tous les étudiants de Flandre occidentale louvanistes dans une *gouwgilde*, un groupe d'étudiants de même origine géographique. Sa mort prématurée l'en empêche. Toutefois, en 1882, ses successeurs fondent la *Westvlaamse Gilde*. Deux ans auparavant, les étudiants luxembourgeois avaient déjà donné l'exemple en formant leur association. Le mouvement est lancé. En cinq ou six ans, toute l'Université de Louvain est disséquée entre diverses *gouwgilden* : *Oostvlaamse Gouwgilde* (1884), *Antwerpse Gouwgilde* (1885), *Brabantse Gouwgilde* (1885) et *Limburgse Gouwgilde* (1886). La création de tous ces groupuscules régionaux à Louvain permet aux traditions de s'épanouir. Les liens de camaraderie unissant leurs membres, la consommation de bière et l'atmosphère nationaliste romantique qui y règne, sont un terreau idéal pour le développement du folklore. Rapidement, les membres de ces clubs régionaux se considèrent comme les gardiens des traditions étudiantines, à la différence des cercles facultaires qui conservent uniquement leurs activités de cercles de détente.<sup>77</sup>

Une association va jouer un rôle important dans le transfert des traditions étudiantines germaniques à Louvain : l'*Akademische Studentenverein Lovania zu Löwen* fondée en 1895. Les étudiants fréquentant cette association jouissant d'un énorme prestige sont aussi bien allemands, suisses, luxembourgeois que wallons et flamands.<sup>78</sup> Son fondateur est le professeur

---

<sup>74</sup> Conversation avec Monsieur DEREZ M., curator des archives de la KUL le 15 février 2019.

<sup>75</sup> STAEREN F., *op.cit.*, p.44.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p.45.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p.46.

<sup>78</sup> KAV Lovania zu Löwen, <https://www.kav-lovania.org/> (Page consultée le 16 février 2019).

et futur chanoine Armand Thiéry. Dès son entrée à l'Université de Louvain en 1886, il se fait remarquer pour ses capacités intellectuelles et pour son implication dans diverses associations estudiantines. Après sa promotion comme docteur en physique et en mathématiques, le professeur Désiré-Joseph Mercier lui conseille de se rendre en Allemagne pour étudier auprès du psychologue, philosophe et professeur Wilhelm Maximilian Wundt. Là-bas, il se fait membre d'une corporation estudiantine. De cette expérience, il ramène en Belgique un enthousiasme certain pour le folklore estudiantin d'outre-Rhin et son romantisme.<sup>79</sup> Notons toutefois que dès 1894, le journal estudiantin *Ons Leven* publie un article d'un étudiant ayant assisté à une *Kneipe*, soirée estudiantine typique allemande, à Bonn. Il décrit les termes et les usages dans les moindres détails.<sup>80</sup>

Les tensions entre Wallons et Flamands qui débutent dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont des conséquences néfastes sur la *Générale*. Les Flamands souffrent du monopole dont jouit la langue de Molière dans les activités universitaires. Ils refusent de faire don de leur argent et de leur soutien à une association où elle règne en despote. En 1898, les deux communautés linguistiques ne peuvent éviter la rupture. Toutefois, en 1902, la présidence de dirigeants plus souples à la tête des provinciales et l'intervention du vice-recteur Cartuyvels aboutissent à la renaissance de la *Société Générale des Etudiants*. De nouvelles bases sont posées : la *Générale*, présidée alternativement par un étudiant wallon et un étudiant flamand, devient l'organe de coordination de deux mouvements indépendants : la *Fédération Wallonne* et le *Vlaams Verbond*. Cette solution est de courte durée. À partir de 1908, les deux branches entament leur développement en complète autonomie.<sup>81</sup>

Ainsi, avant la Première Guerre mondiale, les réunions des clubs et guildes ne suivent aucun règlement. Seul le club *Payottenland* fondé en 1911 fait figure d'exception en utilisant une sorte de *Codex* décrivant ses propres règles. Il contient l'historique et les objectifs du club, son organisation, ses attributs, des chants, les règles et des indications sur les cérémonies de baptême et d'adieu pour les étudiants de dernière année.<sup>82</sup>

---

<sup>79</sup> Conversation avec Monsieur DEREZ M., curator des archives de la KUL, le 15 février 2019.

<sup>80</sup> DEBAEKE S., *op.cit.*, pp.58-59.

<sup>81</sup> GOBBE C., *La vie estudiantine à l'Université de Louvain. 1898-1914. Un printemps agité en 1914*, Louvain-la-Neuve, 1985, p.89.

<sup>82</sup> *Ibid.*, pp.77-78.

La Guerre 14-18 interrompt l'activité des associations louvanistes.<sup>83</sup> Après cette césure, les étudiants s'efforcent de renouer avec la tradition d'avant 1914, mais le succès est mitigé. Nombre d'entre eux ont dépassé l'âge normal des études et sont coutumiers de la violence : les bagarres sont nombreuses. De plus, à la suite de la démocratisation de l'enseignement, le diplôme, voie d'accès à une profession lucrative, devient pour la plupart le premier objectif. Les noceurs se raréfient, sans pour autant disparaître, tandis que le nombre de « manches à bal », ainsi dénommés parce que « le manche à balai ne brosse pas », ne cesse de croître. L'augmentation du nombre d'étudiants faisant la navette entre leur logement et la ville ou rentrant chez eux le week-end et l'arrivée de jeunes filles participent à cette modification d'ambiance.<sup>84</sup>

Dans les années 1929-1930, les codes de conduite allemands se répandent de plus en plus, notamment à la suite de publicités du journal étudiant *Ons Leven*. Par exemple, Willem Melis, meneur étudiantin, écrit le 17 janvier 1929:

We zijn verplicht ons tijdens onze universiteitsjaren een wellevendheid te vormen aangepast aan onze Nederlandse kultuur. En dadelijk is er een aangewezen middel: de opleiding van de schachten in de clubs! [...] Praktisch nu: heel eenvoudig het aanpassen van wat bestaat in de verenigingen met Duits *Komment*.<sup>85</sup>

« Pendant nos années universitaires, nous sommes obligés de façonner une existence en accord avec notre culture néerlandaise. Immédiatement, il existe un moyen approprié : la formation des schachten<sup>86</sup> dans les clubs ! [...] Voyons l'aspect pratique maintenant : il est très facile d'adapter ce qui existe dans les associations avec les *Komment* allemands. »

Cet appel est motivé par le désordre régnant dans le folklore louvaniste. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les étudiants des associations paraissent grossiers et brutaux aux yeux du monde extérieur, leur langage choque et chaque club possède ses propres coutumes et chansonniers.<sup>87</sup> De plus, la presse pointe du doigt le désintérêt des associations étudiantines pour la cause flamande. Mon de Goeyse, étudiant en droit et figure de proue du mouvement étudiantin, signe le 17 mars

---

<sup>83</sup> VANKELECOM G., *Het dagelijks leven van de Leuvense student tijdens het interbellum (1919-1940)*, Promoteur: VOS L., Louvain, KUL, 1988, p.62.

<sup>84</sup> *L'Université de Louvain. 1425-1975, op.cit.*, p.415.

<sup>85</sup> DE GOEYSE M., *O Vrij-Studentenheerlijkheid*, Louvain, Universitaire Pers Leuven, 1987, p.134.

<sup>86</sup> Equivalent des « bleus ».

<sup>87</sup> STAEREN F., *op.cit.*, p.113.

1929 dans *Ons Leven* un article capital pour l'histoire des traditions estudiantines louvanistes. Il appelle à la réorganisation de la vie étudiante selon le modèle allemand,<sup>88</sup> à la création d'un organe pour la coordonner et à celle d'un *Algemene Leuvense bier-codex*.<sup>89</sup> Après plusieurs contacts avec des étudiants suisses, letzebourgeois et des membres de l'*Eumavia*,<sup>90</sup> et après un essai en 1929 lors des soirées de club de l'association *Bezem-Lovania* regroupant les étudiants bruxellois étudiant à Louvain, il est convaincu que c'est la voie à suivre pour construire un folklore estudiantin flamand de meilleure qualité.<sup>91</sup> Les traditions d'outre-Rhin ont la cote grâce à la figure d'Albrecht Rodenbach et grâce à celle de Jef van den Eynde, autre chef de file estudiantin, qui introduit en 1907 la casquette de guilde flamande inspirée du modèle allemand et dont les camarades se plaisent à traduire les chants germaniques.<sup>92</sup> Le 19 novembre 1929, Mon De Goeyse fonde le *Seniorenkonvent* (SK), un organe directionnel qui régleme le folklore estudiantin louvaniste du point de vue des chants, des usages et de la boisson.<sup>93</sup> L'institution rassemble en 1929 en un seul ouvrage le déroulement, les règles et les chants en usage lors des soirées de clubs. Elle se base sur l'*Allgemeine deutsche Bierkomment*, un ouvrage compilé par A. Gerlach et publié à Leipzig en 1899, disponible dans toute librairie louvaniste à la fin des années '20 pour trois francs. Le livre fixe peu à peu les règles du folklore louvaniste et notamment celles du *biertafel*, actuel *cantus*.<sup>94</sup> Pour autant, les étudiants louvanistes font des choix parmi le legs allemand, car, selon Mon De Goeyse, certaines pratiques sont «trop germaniques».

A la même époque, vers 1930, apparaissent les premiers cercles francophones. Ils s'inscrivent dans la lignée des cercles facultaires du XIX<sup>e</sup> siècle et proposent des activités sérieuses. Ils promeuvent l'éducation scientifique et culturelle de leurs membres et le sens de la solidarité académique entre ceux-ci, notamment en organisant des parrainages pour les étudiants de première année et des cours de rattrapage par d'anciens étudiants. Au fil des ans, la part réservée aux loisirs s'accroît : soirées dansantes, soirées cinéma, dîners et rencontres avec des étudiants étrangers, revues, tournois sportifs entre les différentes années d'études ou cercles, etc. Certains

---

<sup>88</sup> VANKELECOM G., *op.cit.*, p.94.

<sup>89</sup> STAEREN F., *op.cit.*, p.112.

<sup>90</sup> Association estudiantine rassemblant les étudiants d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. George Carle a beaucoup insisté sur son influence sur le folklore louvaniste.

<sup>91</sup> DE GOEYSE M., *op.cit.*, pp.132-134.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p.137.

<sup>93</sup> VANKELECOM G., *op.cit.*, p.95.

<sup>94</sup> STAEREN F., *op.cit.*, p.127.

cercles organisent même les soirées et baptêmes traditionnels, comme les régionales, adaptés à leur public.<sup>95</sup>

C'est également à ce moment que se constitue une organisation francophone qui jouera un rôle de premier rang dans le folklore néo-louvaniste et dans l'utilisation du latin en son sein. Le 6 mars 1937, deux étudiants en droit, Emmanuel Noël et Paul Danhier, fondent à Bruxelles l'*Academicus Sancti Michaëlis Ordo* ou l'Ordre Académique de Saint-Michel. C'est de ce modèle que s'inspirent les étudiants néo-louvanistes pour restaurer le folklore sur le nouveau site.<sup>96</sup> Dans le *Codex* de l'ASMO, les deux juristes exposent les raisons de cette innovation et les procédures mises en place dès 1937 :<sup>97</sup>

Les statuts de l'Ordre Académique de Saint-Michel traitent de maintes questions qui, d'ordinaire, ne font l'objet d'aucune codification. Le livre Second est tout entier consacré à décrire certains usages estudiantins fixés par la tradition. Quant au livre Premier, bien qu'il ait pour objet principal de déterminer les règles qui doivent présider à la direction de l'Ordre, il contient cependant de nombreuses indications relatives au comportement des membres de l'Ordre au cours des séances.

La raison d'être de cette précision dans les détails pratiques est qu'à Bruxelles<sup>98</sup> et un peu partout ailleurs, les traditions estudiantines les plus anciennes et les plus respectables tendent à s'estomper et cèdent la place au dilettantisme et au débraillement.

L'Ordre Académique a été fondé en réaction contre ce laisser-aller. Le seul moyen de restaurer une vie estudiantine véritable était de retourner au passé et d'y reprendre les coutumes encore conciliables avec les possibilités actuelles. Le port de la toge, la matière des séances, **l'emploi fréquent du latin** et du flamand, le rétablissement de certaines appellations et de certaines fonctions, la remise en honneur de certains emblèmes tels que l'écu, tout cela tend à faire de l'Ordre une confrérie animée d'un esprit à la fois sérieux et breughelien, semblable à celui de nos étudiants de jadis.

Il ne faudrait pas s'étonner non plus de trouver dans les présents statuts de nombreuses dispositions analogues à celles des vieilles sociétés flamandes et hollandaises,

---

<sup>95</sup> VERMOTE I., *op.cit.*, pp.65-68.

<sup>96</sup> Entretien avec Monsieur CARLE G., recteur du Sénat de l'Ordre Académique de Saint-Michel, le 23 janvier 2019.

<sup>97</sup> ACADEMICUS SANCTI MICHAËLIS ORDO, *Codex*, Bruxelles, 1942, pp.1-2.

<sup>98</sup> L'ASMO s'installe à Bruxelles pour des raisons pratiques. Les membres de l'Ordre sont bien des étudiants louvanistes.

autrichiennes, suisses et allemandes. Celles-ci ont presque toutes conservé intacts les vieux usages et partant continuent d'être prospères. Les usages sont sensiblement les mêmes dans toutes les Universités. Jadis en effet les rapports entre Universités étaient beaucoup plus intimes qu'aujourd'hui et avaient créé une sorte de coutume estudiantine internationale. Nos statuts, tout naturellement, en ont repris et adapté les points les plus importants.

À première vue, les présents statuts tendent donc seulement à réformer les mœurs estudiantines. Mais il eût été vain d'entreprendre pareille tâche sans se soucier de retourner profondément l'esprit de nos Universités. Les fondateurs de l'Ordre veulent une révolution de l'esprit universitaire dans un sens corporatif ; ils veulent substituer à un individualisme à courte-vue une saine et joyeuse camaraderie, un esprit plus « communautaire » ; ils veulent que l'idée de « servir l'Ordre » prime sur toutes les prétentions personnelles. Ils espèrent que grâce à cette discipline de l'esprit que chacun s'imposera, le retour aux vieilles traditions estudiantines ne sera pas un simple carnaval plus ou moins réussi.

Avril 1937.

Emmanuel Noël et Paul Danhier

Ainsi, les membres fondateurs de l'ASMO octroient au latin une place de choix au sein du mouvement. Trois facteurs l'expliquent. Tout d'abord, les étudiants allemands pratiquent le mélange des langues depuis un certain temps. Or, comme le *Codex* et les livres de Chancellerie le prouvent, l'ASMO s'en inspire. Ensuite, à la lecture d'un éloge funèbre dédié à l'un des membres fondateurs de l'Ordre décrivant notamment l'influence des moines de l'Abbaye de Clervaux sur ceux-ci, nous pensons que l'aspect sacré et religieux associé à la langue latine a appuyé ce choix :

En 1935, il [Pierre C.] me [Gérard I.] persuada de l'accompagner à l'Abbaye de Clervaux où il avait l'habitude de se rendre et de rester pendant une dizaine de jours comme hôte, à bon compte [...]. Nous étions, en qualité d'hôtes, installés dans les bancs des premiers rangs de la nef, de sorte que nous suivions de près le déroulement de la messe conventuelle et certains offices [...]. Au dîner, on faisait silence et un moine, dans une chaire, faisait la lecture. Les hôtes prenaient place à une grande table centrale et

autour de la salle étaient rangées les tables occupées par la *corona*<sup>99</sup> des moines. À l'église, nous suivions de près l'entrée des moines. Ils sortaient de leur clôture et entraient en cortège par le transept droit. Ils avançaient deux par deux, montaient dans le chœur et se dirigeaient de part et d'autre vers leur place dans les stalles. Durant la messe, un groupe de bons chanteurs, appelé *schola*, se tenait en cercle au milieu du chœur et était soutenu par un harmonium. La *schola* chantait des solos en grégorien avec un art magnifique. Lorsque leur chant se terminait, les membres de la *schola* rejoignaient leur place dans les stalles. Lorsque leur chant reprenait, ils reconstituaient la *schola*. La visibilité et l'acoustique étaient excellentes. L'éclairage n'était pas trop sombre, de sorte que nous suivions aisément toute cette liturgie. Des images s'imprimaient en notre conscience [...] Ne m'en veuillez pas de faire cette description un peu longue. Ne vous étonnez pas. Le point essentiel sur lequel s'est réalisé l'Ordre Académique, c'est à l'Abbaye de Clervaux qu'il se trouve. Après nos séjours là-bas, nous nous disions : « les bénédictins chantent la gloire de Dieu suivant une liturgie multiséculaire. Pourquoi les étudiants de l'UCL ne pourraient-ils pas organiser leurs délassements dans le même esprit, suivant un ensemble de coutumes anciennes ? De nombreuses corporations, qui les ont recueillies et qui les pratiquent encore, existent un peu partout. Il est grand temps de codifier ces usages et de les remettre en honneur [...]»<sup>100</sup>

Enfin, le *Codex* de l'ASMO indique que les membres de l'Ordre empruntent également au Dialogue XIII, *Schola*, de l'humaniste Joannes Ludovicus Vivès (1492-1540).<sup>101</sup> Sans doute, la traduction de l'œuvre en français et en bas flamand publiée en 1935 par Emile Lousse, professeur à l'Université de Louvain, n'est pas étrangère à cet intérêt. Les membres de l'Ordre en tirent une partie de leur lexique servant à désigner certains statuts, comme ceux de bachelier et de *tiro*.<sup>102</sup>

Contrairement à ce qui s'est passé durant la Guerre 14-18, la vie universitaire reprend après l'invasion allemande de 1940. Cependant, chaque réunion doit être rapportée au commandant allemand de la région<sup>103</sup> et, même si les associations estudiantines restent ouvertes, le couvre-feu et la piètre qualité de la bière endiguent tout amusement. De plus, à partir de 1943, les

---

<sup>99</sup> Le Frère Bernard-Joseph de l'Abbaye d'Orval, philologue classique de formation, nous a indiqué que le terme *corona* ne semble pas être usuel dans la langue religieuse, mis à part pour désigner la tonsure des moines.

<sup>100</sup> MORSOMME A., *op.cit.*, pp.27-28.

<sup>101</sup> ACADEMICUS SANCTI MICHAËLIS ORDO, *op.cit.*, p.4.

<sup>102</sup> MORSOMME A., *op.cit.*, p.24.

<sup>103</sup> MERTENS C., *Het dagelijks leven van de Leuvense student tijdens de tweede wereldoorlog*, Promoteur: VOS L., Louvain, KUL, 1987, p.175.

étudiants de première année sont contraints de travailler six mois pour le service volontaire du travail pour la Flandre. Les cercles ouvrent donc sans bleus.<sup>104</sup> Toutes ces difficultés condamnent les mouvements estudiantins à réduire leurs activités. La Guerre 40-45 ne marque pas un hiatus aussi fort que la Première Guerre mondiale. Les associations estudiantines wallonnes et flamandes continuent de se développer et de prendre des voies opposées. L'organe fort flamand est le *Hoogstudenten Verbond voor Katholieke Aktie* (HVKA) fondé en 1931. Parmi les mouvements francophones principaux, se développent la *Maison des étudiants* et l'*Union Générale des Etudiants du régime français* (UG).<sup>105</sup> Toutefois, le folklore estudiantin d'Après-Guerre doit faire face à de nombreux écueils. L'augmentation de la population estudiantine, les problèmes économiques et sociaux, la dégradation des relations entre Flamands et Wallons et la généralisation de la navette entraînent une tendance des étudiants à abandonner les signes qui les distinguent des autres jeunes gens de leur âge. Les banales soirées dansantes prennent le pas sur les traditionnelles guindailles et la toque ou la « flatte » dont l'étudiant était jadis si fier s'éclipsent peu à peu.<sup>106</sup>

Toutefois, un petit livre, le *Groene Codex* de Hugo van Bockstal ranime en 1955 la vie estudiantine. Il contient des chansons, un *Korpsboek* détaillant les armoiries, les chants et les dates de fondation de la plupart des associations étudiantes, ainsi que le *Clubcodex* du SK, parfois aussi appelées « pages bleues ». Les étudiants louvanistes simplifient généralement son titre en *Codex*. De nombreuses associations compilent leur propre *Codex*, mais toujours en s'inspirant de cet ouvrage.<sup>107</sup> Une étude sur les activités culturelles des associations estudiantines datant de 1959<sup>108</sup> atteste de cette relative vivacité. Elle indique que les soirées de chant avec le *Groene Codex*, avec ou sans bière, sont pratiquées par de nombreuses associations estudiantines. À ce propos, signalons qu'à partir de la fin des années soixante, le *cantus*, auparavant propre aux clubs, s'infiltré dans les cercles facultaires. Les règles subissent de légères modifications pour des raisons pratiques. Dans les clubs, quelques dizaines de participants tout au plus prennent part aux réjouissances. Dans les cercles, ce sont des centaines d'étudiants qui y participent.<sup>109</sup>

---

<sup>104</sup> STAEREN F., *op.cit.*, pp.134-135.

<sup>105</sup> DELARBRE P., *Het sociale leven van de Franstalige studenten te Leuven (1958-1968)*, Promoteur: VOS L., Louvain, KUL, 1997, p.27.

<sup>106</sup> *L'Université de Louvain. 1425-1975, op.cit.*, pp.387-393.

<sup>107</sup> STAEREN F., *op.cit.*, pp.151-154.

<sup>108</sup> KULTURELE KOMMISSIE LEUVENS STUDENTENPARLEMENT, *Rapport over de noden op kultureel- en ontspanningsgebied in het Leuvense studentenleven*, Leuven, 1959.

<sup>109</sup> DEMEYERE P.E., *op.cit.*

Cependant, le livret de H. van Bockstal ne parvient pas à rendre au folklore étudiantin son éclat d'antan. Pour Mon de Goeyse, deux raisons expliquent cette situation. La première est l'arrivée massive de filles à l'université dans un univers traditionnellement masculin. Les premières entrent en 1920, mais des règles strictes leur interdisent de sortir des pédagogies. Même les contacts verbaux avec la gent masculine sont prohibés. Dans ces conditions, s'intégrer au folklore étudiantin relève de l'impossible. Au fil des années, avec l'augmentation du nombre d'étudiantes et l'assouplissement des mœurs, les jeunes filles s'y impliquent de plus en plus. N'étant pas admises dans les associations officielles et dans les soirées de club,<sup>110</sup> elles créent leur propre organe, *La Fédération Wallonne des Étudiantes de Louvain* et des clubs exclusivement féminins.<sup>111</sup> La seconde est la révolte de mai '68 décrite comme « het begin van het einde » de la vie de club par Mon de Goeyse.<sup>112</sup> En effet, ce mouvement défend une forme d'individualisme et d'opposition face aux coutumes anciennes.<sup>113</sup>

## **D. La Katholieke Universiteit Leuven (KUL) (1968-...)**

La décision de 1968 de scinder l'université en deux institutions autonomes met un terme à l'agitation linguistique.<sup>114</sup>

### **1. Les étudiants**

Grâce à son passé prestigieux et à l'ambiance universitaire régnant dans la ville, l'institution attire toujours les foules.<sup>115</sup> Entre 1964 et 1974, le nombre d'étudiants passe de neuf mille trois cent quatre-vingt-six à seize mille cinq cent nonante-six. Bien que le campus principal de la KUL demeure à Louvain, plusieurs villes accueillent aujourd'hui les bâtiments de l'université : Alost, Anvers, Bruges, Bruxelles, Courtrai, Diepenbeek, Gand, Geel et Wavre-Sainte-Catherine. Elle compte quarante-trois mille quatre cent cinquante et un étudiants sur le campus

---

<sup>110</sup> On peut lire dans le *Clubcodex* de cette époque (règle 19) :

Op een eigenlijke clubavond, waar de voorschriften van de Clubcodex volledig worden toegepast, kunnen geen dames aan de clubtafel plaats nemen. « Lors d'une soirée de club, durant laquelle les règles du Clubcodex sont pleinement appliquées, les dames ne peuvent pas prendre place à la table du club. »

<sup>111</sup> DELARBRE P., *op.cit.*, pp.45-50.

<sup>112</sup> STAEREN F., *op.cit.*, pp.161-162.

<sup>113</sup> SIEBERATH R., « Bréviaire du folklore calottin », *Bitu Magnifique*, *op.cit.*, p.7.

<sup>114</sup> *L'Université de Louvain. 1425-1975*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain (UCL), 1976, pp.449-450.

<sup>115</sup> *L'Université de Louvain. 1425-1975*, *op.cit.*, p.451.

de Louvain et cinquante-huit mille trois cent soixante et un étudiants sur l'ensemble de ses implantations.<sup>116</sup>

## 2. La vie associative estudiantine

Les étudiants se réunissent soit au sein des cercles facultaires, sur base des options d'étude, soit au sein des *studentenclubs*, sur base géographique. Les étudiants de première année doivent passer par le baptême pour en faire partie. Les membres plus âgés sont appelés *commilitones*. Chaque année, ils élisent leur chef, le *Praeses*. Cette élection se réalise au sein du *praesidium*, qui désigne l'ensemble du comité au sein duquel chacun a sa tâche : *Quaestor*, trésorier, *Cantor*, etc.

Toutefois, cercles facultaires et *studentenclubs* entretiennent quelques différences. Alors que les clubs étudiants traditionnels n'organisent qu'une soirée de club par semaine, les cercles facultaires sont en activité tous les jours de la semaine estudiantine. En plus d'offrir des divertissements, les cercles proposent un service d'entraide pour les cours et organisent des activités culturelles. De plus, certains membres des cercles facultaires font partie des divers comités et conseils de la faculté. Presque toutes les facultés possèdent un ou plusieurs cercles, et, depuis la fin des années '80, c'est presque chaque option qui possède le sien. La plupart des cercles bénéficient de leur propre bar proposant des prix démocratiques grâce au bénévolat des étudiants qui servent. D'autres cercles n'ayant pas cette possibilité prennent des arrangements avec les cafés existants, par exemple *Le café Axentis* dans la Naamsestraat. Les clubs, ne possédant pas non plus de surface bar, ont aussi leurs habitudes dans certains cafés appelés « clubcafés » : *de Palieter*, *Den Bacchus* et *de Clijne Tafel* en sont quelques exemples. Les étudiants y organisent régulièrement des *cantus*, soit pour célébrer un événement particulier comme les baptêmes, la célébration d'un *lustrum*<sup>117</sup> ou l'élection d'un nouveau *Praeses*, soit sans raison particulière. Le *Seniorenkonvent* fondé en 1929 coordonne les *studentenclubs*. Son *Praeses* est appelé *Senior seniorum*.<sup>118</sup>

---

<sup>116</sup> KU LEUVEN, *Academiejaar 2018-2019 : 58.361 studenten*, <https://www.kuleuven.be/prodstudinfo/50000050/dash.html> (Page consultée le 9 avril 2019).

<sup>117</sup> Anniversaire de fondation d'une association.

<sup>118</sup> BACKX C., *Het dagelijks leven van de Leuvense student (1974-1988)*, Promoteur: VOS L., Louvain, KUL, 1987, pp.76-78.

## E. L'Université Catholique de Louvain francophone (UCL et UCLouvain) (1972-...)

Après les nombreux rebondissements de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la section francophone de l'Université Catholique de Louvain (UCL) s'implante en deux lieux : la ville universitaire de Louvain-la-Neuve en Brabant wallon et le site de Woluwe-Saint-Lambert dans l'agglomération de Bruxelles. Le transfert débute à Louvain-la-Neuve en octobre 1972 et à Woluwe en septembre 1974.<sup>119</sup> Les facultés quittent Louvain les unes après les autres. Celles de sciences exactes sont les premières à entreprendre le voyage, accompagnées de leurs propres cercles.<sup>120</sup> Si certains de nos professeurs ayant connu le transfert laissent encore aujourd'hui percevoir quelques notes d'amertume, les relations tendent aujourd'hui à s'aplanir. En témoignent les nombreux événements, notamment sportifs, organisés entre les deux sections de l'ancienne université louvaniste. Citons, par exemple, le *Bike & Run*, soit un parcours de trente-quatre kilomètres reliant les deux institutions et illustrant le passage dans les années '70 des professeurs et étudiants ayant quitté la ville de Louvain pour gagner celle de Louvain-la-Neuve.<sup>121</sup> Notons qu'en septembre 2018, l'université a changé son nom usuel –UCL– pour devenir UCLouvain et marquer sa fusion avec l'Université Saint-Louis de Bruxelles.<sup>122</sup>

### 1. Les étudiants

Le déménagement transforme la vie des étudiants : l'étudiant « ne loge plus chez l'habitant, mais dans un communautaire ; il ne côtoie plus les "bourgeois" de la ville, il est partout entouré de ses semblables. » Une nouvelle ambiance s'affirme peu à peu.<sup>123</sup>

Le nombre d'étudiants passe de douze mille quatre cent quarante en 1968 à près de seize mille en 1975. Les filles représentent un tiers de l'ensemble. Parmi les étudiants étrangers, plus des deux tiers proviennent de pays extra européens.<sup>124</sup> L'UCLouvain s'est aujourd'hui implantée dans plusieurs villes : Bruxelles Saint-Gilles, Bruxelles Woluwe, Charleroi, Mons et Tournai. Le site de Louvain-la-Neuve compte vingt et un mille cinq cent dix étudiants pour trente mille

---

<sup>119</sup> UCLOUVAIN, *Connaître l'UCL : historique, op.cit.*

<sup>120</sup> LORENZEN P., *La MDH et ses racines : entre histoire et historiens, de Leuven à Louvain-la-Neuve*, Promoteur : COURTOIS L., Louvain-la-Neuve, UCL, 2012-2013.

<sup>121</sup> UCLOUVAIN, *les événements*, <https://uclouvain.be/fr/etudier/sport/les-evenements.html> (Page consultée le 22 décembre 2018).

<sup>122</sup> UCLOUVAIN, *Fusion UCL - Saint-Louis : un nouveau logo pour des collaborations renforcées*, <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/presse/actualites/fusion-ucl-saint-louis-un-nouveau-logo-pour-des-collaborations-renforcees.html> (Page consultée le 9 avril 2019).

<sup>123</sup> REZSOHAZY R., « Lignes de force de cinquante ans de transformation », *La vie étudiante à Louvain. 1425-2000* (HIRAUX F.éd.), Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, p.37.

<sup>124</sup> *L'Université de Louvain. 1425-1975, op.cit.*, p.445.

neuf cent cinquante-sept pour l'ensemble des sites. Sur ces trente mille neuf cent cinquante-sept étudiants, seize mille sept cent septante-huit sont de sexe féminin et cinq mille six cent quatre-vingt-neuf sont des étudiants internationaux.<sup>125</sup>

## 2. La vie associative estudiantine

Les concepteurs du nouveau campus rêvent d'une ville au centre débordant d'animation.<sup>126</sup> Toutefois, deux facteurs affectent durement le folklore : le transfert de la section francophone étalé sur sept années (tandis que certains étudiants occupent déjà le site de Louvain-la-Neuve, d'autres attendent encore à Louvain) et l'esprit de mai 68 prônant un rejet des normes et des coutumes anciennes. Dès 1979-1980, quelques régionales, parmi lesquelles la Lux, la Carolo, la BW, la Montoise, et la Mouscronnoise s'installent dans des kots-à-projet. La BW s'illustre d'ailleurs par la capture de Fonske, sculpture de la ville de Louvain, et par son installation sur la Place des Wallons. La *Fédé* est relancée, avec à sa tête, Vincent Leenaerts, président de la Carolo. Une première semaine *Fédé* est même organisée incluant une soirée oberbayern, une soirée du terroir et un concours de chants.<sup>127</sup> L'Ordre Académique de Saint-Michel (ASMO) fondé en 1937 fait le lien avec les traditions de Louvain. Cet Ordre jouit d'un immense prestige, car c'est lui qui introduit la pratique des *coronae* en Belgique francophone. Il est également la première corporation estudiantine belge francophone à coucher sur papier les règles de ses réunions dans des statuts dénommés *Codex*.<sup>128</sup> En 1980, grâce à Pernod et Michel Henry de Generet, est réintroduit le *Petit Bitu*. Les chants tels que le *Gaudeamus*, le *Chant des Calottins* et la *Brabançonne* étaient complètement tombés en désuétude.<sup>129</sup> Ainsi, les cercles et les régionales conjuguent nouveautés (de nombreuses soirées, des excursions de quelques jours, voire des voyages...) et traditions comme le baptême, le carnaval, les revues, les bals annuels, les journaux et le couvre-chef.<sup>130</sup> Il faut dire qu'au début des années '80, la calotte est un couvre-chef suranné porté en de rares occasions et par de rares guindailleurs. La deuxième moitié des années '80 voit la renaissance de ce folklore et de la cérémonie de la *corona*. Jusque dans les années '70, le passage de calotte et la *corona* sont deux pans du folklore disjoint.<sup>131</sup> La calotte exprime le statut d'étudiant et les convictions catholiques des jeunes, mais elle n'est pas

---

<sup>125</sup> UCLouvain, *Faits et chiffres*, <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/faits-et-chiffres.html#Les%20%C3%A9tudiants> (Page consultée le 9 avril 2019).

<sup>126</sup> HELLEPUTTE T. et MAROYE P., *op.cit.*, pp.11-12.

<sup>127</sup> Echange par email avec Monsieur DE GENERET M.H., auteur du premier Bitu, grand-maître ASMO 1982-1983.

<sup>128</sup> ACADEMICUS SANCTI MICHAELIS ORDO, *Histoire*, <http://www.asmo.be/histoire> (Page consultée le 4 janvier 2019).

<sup>129</sup> HELLEPUTTE T. et MAROYE P., *op.cit.*, p.16.

<sup>130</sup> HIRAUX F., *Les engagements étudiants* (HIRAUX F. éd.), Louvain-la-Neuve, Acedemia Bruylant, 2008, p.15.

<sup>131</sup> SIEBERATH R., *op.cit.*, pp.7-8.

nécessairement liée à la guindaille.<sup>132</sup> La seule cérémonie associée à la calotte est son dépuçelage traditionnel. Les étudiants la marquent du nom de son propriétaire, la percent d'un trou de cigarette et la remplissent de bière.<sup>133</sup> Les cérémonies de passage de calotte appelées *corona* prennent forme vers 1984. Elles empruntent de nombreux gestes et paroles aux associations ordinesques.<sup>134</sup> L'origine de la calotte est discutée. L'hypothèse la plus répandue veut que ce soit la *Société Générale Bruxelloise des Etudiants Catholiques* qui l'ait introduite en 1895 et qu'elle se soit ensuite propagée dans les autres associations estudiantines catholiques, d'abord à Louvain, puis dans le reste du pays. La penne jugée trop grossière, la faluche « trop française », c'est une toque d'astrakan proposée par Edmond Carton de Wiart, étudiant en droit et futur secrétaire de Léopold II, qui est adoptée. Pour la dessiner, Jean-Emile Jourdain se serait inspiré des bonnets des volontaires belges de 1830 ou du colback de grande tenue des zouaves pontificaux. Ce corps militaire constitué de volontaires d'origine française, belge et néerlandaise, dont des étudiants, a pour but de défendre l'État pontifical de Pie IX menacé par les troupes piémontaises et garibaldiennes.<sup>135</sup> Toutefois, l'Almanach de la *Générale gantoise des Étudiants Catholiques* de 1902 atteste que, dès 1884, les étudiants gantois portent ce couvre-chef.<sup>136</sup> De plus, en 1895, Edmond Carton de Wiart n'est âgé que de dix-neuf ans et n'étudie à Louvain que depuis quatre mois.<sup>137</sup> Aussi, certains attribuent la paternité de la toque d'astrakan à Armand Thiéry dont nous avons parlé ci-dessus<sup>138</sup> (Cfr.pp.20-21). Le discours prononcé aux funérailles de l'érudit par L. de Raeymaeker, président de l'institut supérieur de philosophie de Louvain, appuie cette proposition.<sup>139</sup> Toutefois, le syllabus de l'impétrant du *Cercle Historique* de Louvain-la-Neuve, ouvrage que doivent étudier les étudiants désirant devenir membres de l'association, émet une autre hypothèse intéressante. Après la défaite du pape Pie IX à Rome en septembre 1870, les combattants rentrent « dans une Belgique tirailée entre une gauche anticléricale représentée par le parti libéral, et une droite représentée par les conservateurs d'obédience catholique.» L'opposition entre les deux camps se marque à travers les couvre-chefs estudiantins. Les anticléricaux arborent la penne, tandis que les catholiques rentrés d'Italie continuent à porter leur chapeau, même lorsqu'ils réintègrent la sphère estudiantine belge. Ainsi, la calotte se concevrait davantage en termes d'évolution, que de

<sup>132</sup> AMEZ F., *Guide à l'attention de l'impétrant de la Régionale bruxelloise des étudiants louvanistes*, 1997, p.15.

<sup>133</sup> Echange par email avec Monsieur DE GENERET M.H., auteur du premier *Bitu*, grand-maître ASMO 1982-1983.

<sup>134</sup> MITRUGNO C., *In traditio veritas. Erratum de la calotte*, édité à compte d'auteur, 2013, p.10.

<sup>135</sup> SIEBERATH R., *op.cit.*, pp.6-8.

<sup>136</sup> CERCLE HISTORIQUE, *Syllabus de l'impétrant*, 2016, p.4.

<sup>137</sup> MITRUGNO C., *Syllabus de la calotte du Cercle Psycho UCL*, 2010, p.9.

<sup>138</sup> MITRUGNO C., *In traditio veritas. Erratum de la calotte*, édité à compte d'auteur, 2013, p.3.

<sup>139</sup> De discours est disponible à l'adresse suivante : <http://www.md.ucl.ac.be/histoire/thiery/T0.pdf>

création. Une dernière conjecture attribue l'adoption de la calotte aux étudiants polonais de Louvain du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ayant fui leur pays à cause des persécutions qu'ils subissent de la part des Russes orthodoxes. Afin de se reconnaître, ils exhibent un chapeau d'inspiration polonaise, qu'en gage de solidarité, les étudiants catholiques louvanistes s'empressent de s'approprier.<sup>140</sup>

Les guindailleurs donnèrent à cette innovation le nom de « toque ». Les étudiants de l'ULB s'en moquent et lui assignent le surnom de « calote ». Les étudiants catholiques adoptent cette dénomination. Un couplet du *Chant des Calottins*, remis à l'honneur depuis que Roald Sieberath, auteur du bréviaire calottin inséré dans le *Bitu Magnifique*, l'a redécouvert dans le *Chansonnier des Étudiants Belges* (Studentenverbindung Lovania, 1901) atteste de cette anecdote :

Or nous avons ramassé dans la boue  
Ce sobriquet par la haine inventé,  
Dont on voudrait nous flageller la joue,  
Nous calottins de l'Université.<sup>141</sup>

Pour se distinguer de l'homme d'Eglise parfois appelé *calotin*, les étudiants décident d'écrire leur nouveau sobriquet avec deux –t.

Aujourd'hui, le folklore néo-louvaniste se perpétue autour des cercles et des régionales. Les cercles néo-louvanistes sont au nombre de neuf et les régionales de seize.<sup>142</sup> Les années '90, puis 2000, voient l'arrivée de nombreux nouveaux règlements assurant la cohabitation harmonieuse entre étudiants et résidents. Les cercles et régionales prennent désormais le statut d'ASBL, coloré d'un grand nombre d'obligations légales. Vers le milieu des années '90, est signée la charte AUNE délimitant le cadre des activités étudiantes, notamment en fixant des heures de fermeture des surfaces d'animation. En 1999, est créée une charte des baptêmes, limitant la durée et les contenus de la période de bleusailles.<sup>143</sup>

Il est à noter que les usages ont évolué et qu'ils évolueront toujours. Le folklore étudiantin est un folklore vivant.

---

<sup>140</sup> CERCLE HISTORIQUE, *op.cit.*, p.5.

<sup>141</sup> *Ibid.*, p.6.

<sup>142</sup> HELLEPUTTE T. et MAROYE P., *op.cit.*, p.6.

<sup>143</sup> *Ibid.*, p.16.



## II. L'histoire du latin dans le paysage scolaire belge

À partir du V<sup>e</sup> siècle, le monde occidental connaît de profonds bouleversements. Il subit de nombreuses invasions. Les centres urbains, lieux privilégiés de la civilisation, tombent en désuétude, l'école antique disparaît, les communications s'amenuisent. Ces changements conduisent à un affaissement du niveau culturel et de la connaissance du latin littéraire. L'Église devient la dernière gardienne du patrimoine culturel et littéraire antique. Le latin parlé évolue rapidement jusqu'à donner naissance aux langues romanes. Leur variété s'explique par la disparition des facteurs de cohésion cités ci-dessus, par la profondeur de la romanisation subie par les régions, par le morcellement politique, par les invasions et par le réveil ou la survivance d'anciens substrats. Il est toutefois difficile de déterminer à quelle époque la langue latine se transforme en langue romane. Relevons à titre indicatif la date du concile de Tours, 813, au cours duquel les évêques rassemblés par Charlemagne décident que les sermons devront désormais être prononcés soit en allemand, soit en *rustica Romana lingua*.<sup>144</sup>

Il faut attendre Pépin le Bref et Charlemagne au VIII<sup>e</sup> siècle pour assister à un renouveau du latin littéraire comme langue couramment parlée par l'élite de l'Europe occidentale. Après l'âge carolingien, le latin rayonne de plus en plus. Le développement du commerce, de l'industrie, de l'urbanisation et les richesses qu'ils engrangent mènent à l'avènement d'activités artistiques, littéraires et intellectuelles au sein de la chrétienté latine. Les écoles, qui étaient auparavant l'apanage des monastères, fleurissent dans les villes, d'abord autour des cathédrales, puis des universités. Ces dernières fondent leur enseignement, qui se réalise en latin, sur la lecture et le commentaire d'œuvres antiques. Ainsi, l'université médiévale offre à la langue latine le statut de « langue vivante protégée », selon les mots de Paul-Augustin Deproost, spécialiste de littérature latine médiévale. C'est aussi par nécessité qu'elle devient la langue du savoir : les étudiants voyagent et viennent parfois de loin pour suivre les leçons de maîtres renommés.<sup>145</sup> Grâce à la latinité, les écoliers de cette époque n'éprouvent pas les difficultés linguistiques que leurs homologues du XXI<sup>e</sup> siècle doivent affronter. Le latin devient ainsi une langue traditionnelle dans le milieu académique et étudiantin. Toutefois, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, il se transforme : les néologismes et les tours syntaxiques innovants fleurissent. Le genre poétique est particulièrement touché : apparaissent les rimes et la poésie rythmique. Cette dernière se démarque de la versification métrique antique. Elle se fonde sur l'accent et non plus sur les

---

<sup>144</sup> ISEBAERT L., *Le latin tardif (V<sup>ème</sup>- X<sup>ème</sup> s. ap. J.-C.)*, notes de cours LGLOR2503, pp.2-4.

<sup>145</sup> DEPROOST P.A. et COULIE B. (éd.), *Imaginaires européens. Les langues pour parler en Europe. Dire l'unité à plusieurs voix*, Paris, L'Harmattan, 2003, pp.71-89.

quantités syllabiques. La poésie goliardique, sur laquelle nous reviendrons, en est une représentante.<sup>146</sup> Le latin médiéval se caractérise par sa diversité : la question du « bon usage » en latin ne se pose pas<sup>147</sup> et « aucun principe unificateur ne tend à les [les diverses variantes du latin médiéval] organiser dans un ensemble de normes clos, ce qui laisse une grande marge de liberté aux initiatives personnelles et aux innovations introduites par certains groupes : ainsi, certaines traditions stylistiques peuvent s'épanouir sans entraves et se répandre largement. »<sup>148</sup> Les humanistes se détachent de ces coutumes et prônent un retour à la langue originale.<sup>149</sup> Ils dispensent un enseignement qui vise à déployer chez les élèves la même aisance en langue latine que dans leur langue maternelle. En effet, le latin permet aux lettrés d'échanger à travers toute l'Europe sans s'embarrasser des frontières linguistiques.<sup>150</sup>

### **A. L'enseignement du latin dans l'enseignement secondaire belge francophone**

Le modèle éducatif des humanités puise ses origines dans les collèges du XV<sup>e</sup> siècle. Les collèges sont alors des structures intégrées aux universités, et ce, à l'échelle européenne. A cette époque, de nombreux étudiants universitaires logent dans ces institutions offrant un lieu d'hébergement, mais aussi des cours sur les disciplines enseignées à la Faculté des Arts. Petit à petit, les collèges s'affranchissent de l'université et enseignent alors la grammaire et la syntaxe de la poésie et de la rhétorique latine. Il s'agit des deux premières étapes du cursus de la formation philosophique et littéraire. C'est ainsi que se constitue l'enseignement secondaire, indépendant de l'enseignement universitaire.<sup>151</sup>

Au XVI<sup>e</sup> siècle, de nombreuses villes inaugurent et financent des collèges offrant un enseignement gratuit. Ils accueillent surtout de jeunes notables se préparant aux métiers liés au développement des villes comme notaire, fonctionnaire, médecin, pharmacien, etc. Les autorités municipales, à la recherche d'enseignants pour ces classes, se tournent vers les Jésuites en raison de leur expérience de l'enseignement dans les collèges universitaires. Entre le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et du XVII<sup>e</sup> siècle, ces institutions se multiplient. En 1640, l'Europe catholique

---

<sup>146</sup> LEONHARDT J., *La grande histoire du latin. Des origines à nos jours*, trad. de l'allemand par VACHER B., Paris, CNRS Editions, 2010, p.191.

<sup>147</sup> *Ibid.*, pp.198-199.

<sup>148</sup> LEONHARDT J., *op.cit.*, p.201.

<sup>149</sup> *Ibid.*, p.203.

<sup>150</sup> *Ibid.*, pp.247-248.

<sup>151</sup> GROOTAERS D. (dir.), *Histoire de l'enseignement en Belgique*, Bruxelles, CRISP, 1998, p.257.

en compte cinq cent vingt et un et cent cinquante mille élèves. D'autres congrégations ouvrent des collèges en imitant le modèle jésuite de la *Ratio Studiorum*. Celle-ci est l'héritière de l'idéal culturel humaniste d'Erasme : le projet vise à former un individu capable de réfléchir de manière autonome grâce à sa connaissance des auteurs anciens, tant sacrés que profanes, et à sa maîtrise de la langue latine. Les Jésuites organisent les élèves en classes auxquelles ils attribuent un programme d'études spécifique : ainsi, de classe en classe, de niveau en niveau, les élèves parviennent à une parfaite maîtrise du latin.<sup>152</sup>

En 1773, sous le régime autrichien (1713-1794), une décision pontificale ordonne la suppression de l'Ordre des Jésuites dans toute l'Europe. Leurs collèges ferment. Les élèves se tournent alors vers les collèges des autres congrégations s'appuyant sur le modèle jésuite. En 1777, le gouvernement autrichien crée quinze collèges royaux. Leur programme vise à détruire le monopole dont jouissent les langues anciennes et à introduire des matières dites « modernes » comme le français, la géographie et l'histoire. Toutefois, ces écoles rencontrent peu de succès (un quart des élèves de l'ensemble des collèges), les parents préférant les collèges des congrégations religieuses.<sup>153</sup>

Après la Révolution française, le Directoire supprime le programme des humanités, ainsi que les collèges congrégationnistes et les collèges royaux. Il les remplace par les écoles centrales dont le programme s'inspire des Encyclopédistes. Il donne la priorité à l'enseignement du français, des mathématiques et des sciences, mais propose aussi une initiation à la culture grecque et latine. Le Premier Empire (1802) met un terme à ce type d'enseignement et rétablit le modèle des humanités et la primauté du latin et du grec.<sup>154</sup>

Après l'indépendance de la Belgique en 1831, une commission spéciale est chargée de construire un projet octroyant à l'Etat un rôle dans l'organisation de l'enseignement, tout en respectant la liberté d'enseignement inscrite dans la Constitution. D'emblée, la commission définit une double orientation aux programmes des humanités : une orientation vers l'université (humanités anciennes) et une orientation vers les carrières de l'industrie, du commerce et des arts (section professionnelle ou humanités modernes après 1887) dans laquelle l'enseignement des langues modernes remplace celui des langues classiques.<sup>155</sup> L'enseignement catholique

---

<sup>152</sup> GROOTAERS D. (dir.), *op.cit.*, pp.259-261.

<sup>153</sup> *Ibid.*, pp.263-266.

<sup>154</sup> *Ibid.*, pp.267-268.

<sup>155</sup> *Ibid.*, pp.270-273.

organise également une section d'humanités anciennes (la section gréco-latine) et une section d'humanités modernes (la section commerciale), et ce, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.<sup>156</sup>

Jusqu'en 1947, seules les humanités gréco-latines donnent accès à l'université, à l'exception près des humanités latines-mathématiques qui permettent d'intégrer les facultés d'ingénieurs, de sciences physiques et de mathématiques. La loi du 14 août 1947 reconnaît les humanités modernes scientifiques comme suffisantes pour entrer dans les diverses facultés scientifiques. Le 8 juin 1964, la loi dite « d'omnivalence » rompt définitivement l'hégémonie des humanités gréco-latines sur l'entrée à l'université : les diplômes d'humanité ancienne et d'humanités modernes sont désormais reconnus comme équivalents. Tous donnent accès à toutes les facultés universitaires dans les mêmes conditions.<sup>157</sup> Après la Seconde Guerre mondiale, l'enseignement secondaire s'ouvre de plus en plus aux jeunes d'origines sociales moins favorisées. La massification et la démocratisation de l'enseignement conduisent à la dissolution de la « citadelle des humanités anciennes ». Après 1970, dans le cadre de l'enseignement rénové, le latin devient une matière importante parmi d'autres matières tout aussi importantes.<sup>158</sup> Cette réforme bouleverse les habitudes : le public s'élargit et se diversifie, la discipline devient optionnelle et perd donc des effectifs, le nombre d'heures de cours diminue drastiquement. Bien que les enseignants se plaignent de la fameuse « baisse de niveau », l'événement permet de repenser la discipline et de l'adapter aux contraintes de la société moderne.<sup>159</sup> Devenant optionnel, le cours de latin est suivi aujourd'hui par un moins grand nombre d'élèves qu'autrefois. Pour l'année 2015-2016, *Etnic*, l'entreprise publique de services informatiques des entités de la Fédération Wallonie-Bruxelles, fournit les chiffres de cinq mille cinq cent vingt-cinq élèves sur un total de septante-sept mille cent quinze pour la région Bruxelles-Capitale et de douze mille six cent quatre-vingt-six sur deux cent septante-sept mille huit cent quarante-neuf en région wallonne, élèves du deuxième et troisième degré<sup>160</sup> confondus.<sup>161</sup>

---

<sup>156</sup> GROOTAERS D. (dir.), *op.cit.*, p.284.

<sup>157</sup> *Ibid.*, pp.276-277.

<sup>158</sup> *Ibid.*, pp.298-299.

<sup>159</sup> SMEESTERS A., *Rôle et place du latin dans les différents niveaux de l'enseignement belge*, 78e congrès de l'ACFAS, Université de Montréal, 10-14 mai 2010.

<sup>160</sup> Le premier degré n'est pas pris en compte, car le cours de latin ne donne pas lieu à une note certificative pour celui-ci.

<sup>161</sup> ETNIC, 2015-2016 - *Enseignement secondaire ordinaire*, 2017, pp.42-43.

## B. Le latin à l'Université de Louvain comme langue d'enseignement et comme objet d'étude

Dès sa fondation, l'université est considérée comme une communauté. Devenir l'un de ses membres nécessite une inscription soumise à plusieurs conditions. L'une de celles-ci, valable aussi bien pour les étudiants que pour les enseignants, est de connaître la langue latine.<sup>162</sup> Entre 1817 et 1835, durant la période dite de l'Université d'Etat, le latin demeure la langue véhiculaire de l'université.<sup>163</sup> En effet, lorsque Guillaume I<sup>er</sup> des Pays-Bas édicte le 25 septembre 1816 un *Règlement sur l'organisation de l'enseignement supérieur dans les provinces méridionales du Royaume des Pays-Bas* décidant de la mise en place d'universités à Louvain, à Gand et à Liège, il réaffirme également l'utilisation du latin comme langue d'enseignement. Certains s'y opposent, y voyant une décision anachronique et la volonté du roi de s'opposer à la langue française. Le chef rédacteur du journal libéral *L'observateur écrit* : « le siècle avait fait justice de toutes ces sottises ; les remettre en scène aujourd'hui sans motif ni raison, est plus ridicule qu'il le serait de rétablir la féodalité. » Il faut dire que selon le médecin Philippe Antoine Marcq, le français remplaçait depuis longtemps le latin comme langue savante. Des professeurs obtenaient des dérogations pour enseigner en français afin d'éviter leur méconnaissance de la langue ancienne et de devoir inventer en permanence des néologismes.<sup>164</sup> Toutefois, d'autres l'applaudissent en raison de son caractère savant, international et, surtout, neutre dans un pays bilingue.<sup>165</sup> Le 16 décembre 1830, l'Arrêté du Gouvernement provisoire portant sur la réorganisation des universités de Gand, Liège et Louvain proclame que « la langue qui convient aux besoins des élèves », c'est-à-dire le français, remplace désormais le latin comme langue générale d'enseignement.<sup>166</sup> Toutefois, l'université louvaniste continue à dispenser des cours sur la langue et la littérature latine, ces matières y étant enseignées depuis sa fondation.

Lorsque l'Université de Louvain voit le jour en 1425, l'enseignement universitaire louvaniste consiste en l'étude et le commentaire de textes antiques reconnus. Les étudiants doivent être capables de reproduire de façon fidèle un certain nombre d'entre eux pour leurs examens.<sup>167</sup> A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les premiers humanistes rejettent ce système et recommandent à la place

---

<sup>162</sup> *L'Université de Louvain. 1425-1975, op. cit.*, p.55.

<sup>163</sup> *Ibid.*, p.185.

<sup>164</sup> DHONDT P., *Un double compromis. Enjeux et débats relatifs à l'enseignement universitaire en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle*, Gand, Academia Press, 2011, p.58.

<sup>165</sup> BERTIAU C., « Le latin face aux langues modernes. Deux débats belges des années 1840-1850 », *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, XLVII, 2017, 1, p.108.

<sup>166</sup> DHONDT P., *op.cit.*, p.90.

<sup>167</sup> HIRAUX F., « Prise et déprise du modèle humaniste dans l'enseignement de l'Université de Louvain XV<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles », *Suplemento Monográfico Tradición Clásica y Universidad*, 2008, p.5.

la critique textuelle, s'intéressant davantage à la langue et à la transmission des textes. L'invention et la diffusion de l'imprimerie favorisent l'enseignement des lettres classiques.<sup>168</sup> Dès 1473, Jean de Westphalie, originaire d'Allemagne, s'installe à Louvain et se met au service de l'Université.<sup>169</sup> Jusqu'à sa mort en 1497, il imprime plus de cent vingt ouvrages, la plupart en latin.<sup>170</sup> La fondation du Collège des Trois Langues en 1518 par Erasme grâce au mécénat posthume de son ami Jérôme Busleyden donne une nouvelle impulsion à l'apprentissage du latin, mais aussi du grec ancien et de l'hébreu. Le Collège ne se rattache à aucune faculté et son enseignement ne doit donc pas suivre le modèle universitaire scolastique.<sup>171</sup> Erasme s'oppose à la rigidité des méthodes de l'enseignement médiéval tardif qui fait du latin une matière « désespérément désuète » pour deux raisons : la langue est de mauvaise qualité, éloignée du modèle classique et l'étude monotone basée sur le modèle invariable de questions-réponses ne forme pas des esprits critiques ou novateurs. C'est pourquoi l'humaniste et pédagogue conçoit à l'intention de la jeunesse européenne les *Colloquia*, des dialogues permettant d'apprendre progressivement un latin correct. A l'adresse des étudiants louvanistes plus particulièrement, il adapte un manuel scolaire populaire, les *Disticha Catonis* afin de leur fournir des textes « philologiquement irréprochables ».<sup>172</sup> Après une série de crises et de renaissances, l'enseignement du latin au Collège des Trois Langues disparaît définitivement en 1768.<sup>173</sup>

Les trois universités réinstaurées par Guillaume I<sup>er</sup> à Gand, Liège et Louvain sont dotées des mêmes programmes que celles de Leyde, Groningue et Utrecht. Elles comportent quatre facultés : médecine, droit, sciences et lettres. C'est au sein de cette dernière que les jeunes étudient la langue et la culture gréco-latine. Littérature française et néerlandaise sont des matières de second plan. Le 17 septembre 1835, l'Université d'Etat ferme ses portes.<sup>174</sup>

Lors de la réouverture de l'université en 1835, le corps professoral de la faculté de Philosophie et Lettres est composé de neuf professeurs. Son enseignement se centre autour de la philosophie,

---

<sup>168</sup> NÈVE F., *Mémoire historique et littéraire sur le Collège des Trois Langues à l'Université de Louvain*, Bruxelles, Hayez, 1856, pp.12-13.

<sup>169</sup> NOËL L., *Louvain 891-1914*, Oxford, Clarendon Press, 1915, p.108.

<sup>170</sup> NÈVE F., *op.cit.*, p.20.

<sup>171</sup> HIRAUX F., « Prise et déprise du modèle humaniste dans l'enseignement de l'Université de Louvain XVe - XVIIIe siècles », *op.cit.*, p.7.

<sup>172</sup> PAPY J., « Un testament, une vision de génie et une persévérance inébranlable... Naissance, essor et rayonnement du Collège des Trois langues », *Le Collège des Trois Langues de Louvain : 1517-1797* (PAPY J. dir), Louvain, Peeters, 2018, pp.28-29.

<sup>173</sup> FEYS X. et SACRÉ D., « L'enseignement du latin au Collegium », *Le Collège des Trois Langues de Louvain : 1517-1797* (PAPY J. dir), Louvain, Peeters, 2018, p.120.

<sup>174</sup> UCL. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES, *De la faculté des arts à la faculté de philosophie et lettres. Des siècles d'histoire*, Catalogue de l'exposition, Louvain-la-Neuve, 1980, p.105.

de l'histoire et de la littérature classique. Il faut toutefois attendre 1855 pour que la philologie classique fasse son apparition dans les programmes de la faculté.<sup>175</sup> Avant, seule l'histoire des littératures anciennes était enseignée. Désormais, les professeurs exécutent avec les étudiants des « exercices philologiques et littéraires sur la langue latine »<sup>176</sup> et s'attachent à critiquer les textes afin de tenter de reconstituer leur état original. En 1890 naît la *Conférence d'histoire littéraire grecque et latine*. De concert avec la *Societas Philologa*,<sup>177</sup> premier séminaire de Belgique au sein duquel le professeur louvaniste et philologue au renom européen P. Willems initie quelques élèves choisis à l'étude de l'Antiquité classique,<sup>178</sup> elle contribue au développement et au perfectionnement de l'enseignement du grec et du latin.<sup>179</sup> Le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle voit le profil de la section se modifier en raison du recul des humanités classiques. Longtemps la plus peuplée des cinq sections de la faculté, attirant nombre d'ecclésiastiques, la section voit ses effectifs se réduire.<sup>180</sup> Cette tendance s'accroît toujours plus. Aujourd'hui, une moyenne de dix élèves s'inscrit chaque année en première année sur le site de Louvain-la-Neuve. Seule une minorité d'entre eux terminent le parcours constitué de deux années de Bachelier et de trois années de Master.

---

<sup>175</sup> UCL. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES, *op.cit.*, pp.114-115.

<sup>176</sup> *L'Université de Louvain. 1425-1975, op.cit.*, p.363.

<sup>177</sup> UCL. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES, *op.cit.*, p.115.

<sup>178</sup> HUBERT E., « Belgique », *Revue Historique*, tome 71, Fasc. 1, 1899, p.123.

<sup>179</sup> UCL. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES, *op.cit.*, p.115.

<sup>180</sup> *L'Université de Louvain. 1425-1975, op.cit.*, p.364.

Cette deuxième partie éclaire les rapports qu'entretiennent les étudiants louvanistes avec la langue latine. Lorsque le folklore étudiantin allemand et son jargon latinisant se diffusent à Louvain au XIX<sup>e</sup> siècle, les étudiants louvanistes sont tous coutumiers du latin puisque les humanités classiques demeurent la seule voie d'accès aux études universitaires au moins jusqu'en 1947. Ils reçoivent sans souci de compréhension les termes latins issus de la tradition allemande et enrichissent même ce patrimoine linguistique tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Les membres de l'Ordre de Saint-Michel, qui importera les rites étudiantins à Louvain-la-Neuve, sont également reconnus comme de bons latinistes dans le milieu étudiantin, se plaisant volontiers à « pinailler »<sup>181</sup> sur certains termes. Imprégnés de culture classique grâce à leurs parcours d'élèves, influencés par les traditions germaniques, par leur culture catholique et se distinguant par une volonté de renouer avec les usages louvanistes séculaires, les membres de l'ASMO consolident le trésor linguistique folklorique latin. Plus étonnant est l'ajout de nouvelles formules sur le site de Louvain-la-Neuve. Depuis 1964, les étudiants sont de moins en moins à s'attacher à l'apprentissage de la langue latine. Malgré cela, ils continuent à enrichir le substrat latin, et ce jusqu'en 2019 (Cfr.pp.105-106), prouvant leur attachement à cette langue et leur désir de s'inscrire dans une tradition, parfois même idéalisée. Examinons maintenant de plus près ce patrimoine latin au travers de deux parties : l'une consacrée au sociolecte étudiantin, la seconde aux chants se transmettant de génération en génération.

---

<sup>181</sup> Terme typique de la langue étudiantine.

### **III. Le latin dans la langue folklorique estudiantine néo-louvaniste**

Le parcours historique réalisé dans les parties I et II démontre l'importance du latin dans l'identité étudiante louvaniste depuis la fondation de l'université en 1425. D'aucuns pourraient penser que le temps a effacé cet attribut. Il n'en est rien. Comme nous l'avons déjà dit, en 2019, la langue latine emplit toujours les murs du site universitaire de Louvain-la-Neuve. C'est à ce patrimoine, se situant entre tradition et innovation, que nous allons maintenant nous intéresser.

#### **A. Les états et formes de la langue latine présents dans le folklore estudiantin néo-louvaniste**

Comme nous l'avons vu, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les étudiants allemands développent une langue originale, teintée d'une coloration latine. Le lexique est si vaste que, déjà en 1749, Robert Salmasius le compile dans un *Kompendiösen Handlexikon*. Un florilège de publications de ce type le suit. Citons notamment le dictionnaire de Wilhelm Kindleben en 1781 et celui de Christian Friedrich Bernhard Augustin en 1795.<sup>182</sup> Bien avant l'existence d'un programme Erasmus, le monde universitaire témoigne d'une grande mobilité internationale : depuis le Moyen Âge, étudiants et professeurs passent régulièrement des périodes plus ou moins longues dans des universités étrangères.<sup>183</sup> Ainsi, de nombreux étudiants louvanistes perfectionnent leurs connaissances en Allemagne, y découvrant une foisonnante culture estudiantine. Celle-ci pénètre peu à peu la ville de Louvain, notamment grâce à l'usage des *Komment* et des *Codex* qui s'en inspirent. De ces échanges découle la première partie des expressions latines utilisées aujourd'hui à Louvain-la-Neuve. Celles-ci remontent donc aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles allemands et sont documentées par les dictionnaires de langue estudiantine que nous venons d'évoquer. Tout au long des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, les étudiants louvanistes et néo-louvanistes enrichissent ce fonds linguistique.

Ce parcours au travers du paysage latin folklorique estudiantin néo-louvaniste va nous amener à côtoyer divers stades et genres de la langue et de la littérature latine. Bien que certaines expressions émanent directement de l'Antiquité classique, une partie de notre corpus, formules et chants confondus, appartient soit au registre du latin médiéval, soit à celui du latin macaronique.

---

<sup>182</sup> KRAUSE P., *op.cit.*, p.67.

<sup>183</sup> VAN DER SIJS N., *Van Dale Groot Leenwoordenboek. De invloed van andere talen op het Nederlands*, 2005, p.283.

Le latin d'époque médiévale s'inscrit dans la continuité du latin classique, tout en divergeant sur certains aspects syntaxiques. Puisqu'il s'agit d'une lente évolution, si l'on peut clairement identifier la Renaissance comme la fin de cette période, on ne peut dater précisément son avènement.<sup>184</sup> Dag Norberg, linguiste, philologue et spécialiste du latin médiéval, souligne la variété de ses aspects selon les époques, les pays et le degré d'instruction des auteurs qui le pratiquent.<sup>185</sup> Ceux qui nous intéressent sont connus sous le nom de goliards. Aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, des clercs<sup>186</sup> et des écoliers errants appelés *scholares*, *clerici*, ou encore *vagants*<sup>187</sup> composent une multitude de poésies latines rythmiques libres et satiriques. À côté des satires prennent place des chansons d'amour et des chansons à boire. Si le caractère léger et grivois de ces poésies peut donner une mauvaise image de leurs auteurs, ces derniers font pourtant partie d'une certaine élite intellectuelle ayant accès au milieu fermé des universités. Leurs vers, d'apparence populaire, se révèlent souvent de facture savante et de composition érudite. Le genre doit sa dénomination à Goliath, un personnage énigmatique, parfois qualifié d'évêque ou de pontife. L'œuvre de l'écrivain britannique Giraud de Barry le mentionne dès le XII<sup>e</sup> siècle<sup>188</sup> et des décrets synodaux du XIII<sup>e</sup> siècle admonestent et condamnent ses disciples.<sup>189</sup> La figure de Goliath, en tant qu'ancêtre des clercs itinérants et moqueurs, s'est façonnée à l'image de ces derniers : il personnifie les traits par lesquels les goliards se distinguaient et suscitaient l'aversion des gens sérieux. Concernant l'origine réelle du terme «goliardique», plusieurs hypothèses existent. Certains y voient le nom de Goliath, *Goliath* en latin, l'adversaire biblique de David, saint Augustin et Bède usant du terme latin *goliardus* pour désigner l'« ennemi de Dieu ». D'autres pensent que l'origine du mot latin *goliardus* est à chercher dans un mot roman, dérivé de *gula*, qui signifie « goinfre » et « qui a le verbe haut».<sup>190</sup>

La poésie goliardique se caractérise par ses sujets : l'amour, la bonne chère, la nostalgie, le jeu, et surtout, l'ivresse et la boisson. Depuis l'Antiquité classique, la littérature occidentale réserve à ce dernier thème une place de choix dans ses pages. Le Moyen Âge voit différents points de vue s'opposer : les sources religieuses ont plutôt tendance à l'incriminer, tandis que les poètes, et en particulier les goliards, le célèbrent. En parodiant les hymnes, les cantiques et les autres pièces religieuses, les goliards s'offrent le moyen de se moquer d'une morale chrétienne

---

<sup>184</sup> NORBERG D., *Manuel pratique de latin médiéval*, Paris, Editions Picard, 1968, p.14.

<sup>185</sup> *Ibid.*, p.7.

<sup>186</sup> Au Moyen Âge, le terme « clerc » désigne tout homme lettré et par conséquent, tout étudiant.

<sup>187</sup> DIERKS G.F., *Middeleeuwse latijnse liederen*, Bussum, P.Brand, 1976, p.4.

<sup>188</sup> GIRALDUS CAMBRENSIS, *Giraldi Cambrensis Opera*, Londres, J. S. Brewer, 1861-1867, pp.291-292.

<sup>189</sup> DOBIACHE-ROJDESTVENSKY O., *Les poésies des Goliards*, Paris, Les éditions Rieder, 1931, pp.21-22.

<sup>190</sup> *Ibid.*, pp.23-26.

excessivement rigoriste, tout en restant dans le cadre du christianisme et en lui témoignant même une certaine forme d'obédience. Comme l'a mis en évidence Michel Zink, spécialiste de la littérature française du Moyen Âge, le christianisme médiéval se caractérise par son omniprésence, mais fait l'objet de tous les retournements et de tous les détournements.<sup>191</sup>

Pour provoquer les rires de leurs auditeurs et de leurs lecteurs, les goliards s'adonnent également au genre du latin macaronique.<sup>192</sup> Comme nous allons le voir au travers de ce répertoire des pratiques néo-louvanistes, les étudiants en font eux aussi grand usage. Ce genre mineur de la littérature latine a autant suscité l'enthousiasme que les critiques. Il doit toutefois être observé comme une branche insécable de l'héritage latin puisqu'il atteste, chez ceux qui l'emploient et chez ceux qui en rient, d'une connaissance certaine de la langue noble.<sup>193</sup>

La macaronée conserve la structure et la grammaire du latin classique ainsi que ses règles métriques, mais se démarque du point de vue du vocabulaire. En effet, elle emprunte un grand nombre de mots à la langue vernaculaire et invente librement des néologismes.<sup>194</sup> Née de la main du Padouan Tifi Odassi vers 1490, elle a pour but de donner au style une tournure humoristique ou grotesque. L'écrivain macaronique pense un discours en langue vernaculaire, puis s'emploie à le déformer, à le déguiser. En travestissant la langue érudite par excellence, en donnant aux mots du quotidien une allure burlesque par une forme savante d'emprunt, il vise à se divertir et à divertir son public.<sup>195</sup> Nous verrons que les étudiants s'appuient surtout sur le macaronisme lexical pour leurs compositions : travestissement des mots de la langue vulgaire, latinisation rudimentaire par la désinence, néologismes aux consonances latines formés par affixation.<sup>196</sup>

---

<sup>191</sup> MARTIN R., « "Vinum dulce, gloriosum..." ». Le thème du vin dans la poésie latine médiévale », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité*, Belles Lettres, n°49, 1990, p.369.

<sup>192</sup> Le mot macaronique provient de l'italien *macarone* désignant un homme inculte utilisant des barbarismes.

<sup>193</sup> BURY E. (dir.), *Tous vos gens à latin. Le latin, langue savante, langue mondaine*, Genève, Librairie Droz, 2005, pp.14-15.

<sup>194</sup> IJZEWIJN J. et SACRÉ D., *Companion to Neo-Latin studies. Literary, linguistic, philological and editorial questions*, Louvain, Leuven university press, 1998 (Supplementa humanistica Lovaniensia), p.136.

<sup>195</sup> GIRAUD Y., « La Babel facétieuse du macaronique : A. d'Arena décerveleur de langage », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n°7, 1977, pp. 60-61.

<sup>196</sup> *Ibid.*, p.62.

## B. Les formules latines utilisées lors des cérémonies néo-louvanistes et rapportées par le *Bitu Magnifique*

Dans cette partie, nous répertorions les expressions faisant partie des cérémoniels estudiantins néo-louvanistes. Nous donnons tout d'abord leur acceptation actuelle telle qu'elle est enregistrée dans le *Bitu Magnifique*, puis, dans la mesure du possible, leur origine la plus lointaine. Cette recherche s'appuie sur divers ouvrages. Tout d'abord, la *Bibliothek zur historischen deutschen Studenten- und Schülersprache*.<sup>197</sup> Cette somme renferme la plupart des dictionnaires sur la langue estudiantine allemande. Le premier tome contient une liste associant à chaque mot du discours étudiant allemand les dictionnaires dans lesquels on peut le trouver. Notre deuxième source est l'*Allgemeiner deutscher Bier-Comment* d'A.Gerlach disponible en ligne,<sup>198</sup> sur lequel se sont basés Mon de Goeyse et son équipe pour écrire le premier *Codex*. Nous avons ensuite utilisé le *GendenBoek en Clubcodex uitgegeven ter gelegenheid van het eerste Lustrum van het Seniorenkonvent te Leuven – 1929-30/ 1933-1934*,<sup>199</sup> le plus ancien *Clubcodex* louvaniste auquel nous avons eu accès, et les divers *Codex* louvanistes en suivant l'axe chronologique. Vient après le *Codex* de l'ASMO fournissant une première attestation écrite pour nombre de formules. Enfin, le témoignage de Roald Sieberath, auteur du bréviaire calottin inséré dans le *Bitu Magnifique*, nous a éclairée sur l'origine de quelques formules.

Afin de bien comprendre la constitution du patrimoine latinisant néo-louvaniste, les formules et expressions sont classées en fonction des diverses phases que nous avons identifiées : les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles allemands, les formules attestées par l'*Allgemeiner deutscher Bier-Comment* d'A.Gerlach, celles inventées sur le site louvaniste, celles dont le *Codex* de l'ASMO fournit la première attestation et enfin, celles apparaissant sur le site de Louvain-la-Neuve. Il s'agit de repères chronologiques relatifs. La plupart des formules préexistent à leur mise par écrit, le folklore estudiantin se transmettant essentiellement par voie orale.

---

<sup>197</sup> HENNE H. et OBJARTEL G., *op.cit.*

<sup>198</sup> GERLACH A., *Allgemeiner deutscher Bier-Comment.*, Rüdeshcim, 1899.  
<http://www.gutenberg.org/files/55699/55699-h/55699-h.htm>.

<sup>199</sup> KVHV LEUVEN, *Gedenkboek en clubcodex: uitgegeven ter gelegenheid van het eerste lustrum van het Seniorenkonvent te Leuven, 1929-30 / 1933-34*, Louvain, KVHV, 1935.

## 1. Les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles allemands

### *Corona*

Le *Bitu Magnifique* définit ce terme comme une réunion de personnes calottines suivant avec plus ou moins de rigueur un rituel traditionnel comportant des rôles, des règles et des formules spécifiques. Fabian Pele, auteur d'un mémoire intitulé *Le lexique du folklore étudiantin à Louvain-la-Neuve*, ajoute le sens d'« ensemble de personnes participant à une réunion d'étudiants ritualisée. »<sup>200</sup> Il donne comme exemple d'utilisation : *que la Corona se taise !* Ainsi, le terme désigne aussi bien la cérémonie que ses participants.

La première attestation dans un dictionnaire allemand de langue estudiantine date de 1893.<sup>201</sup> Le terme désigne déjà bien une association d'individus, ou même une *Kneipe*,<sup>202</sup> une fête traditionnelle estudiantine allemande. Toutefois, l'image d'une table ronde revient dans plusieurs dictionnaires, tranchant avec la disposition actuelle de la *corona* en U, mais rappelant le premier sens antique du mot qui désigne une couronne. Le dictionnaire Gaffiot atteste qu'il peut également désigner dès l'Antiquité une assemblée ou une réunion.

### *Dixi.*

Le *Bitu Magnifique* indique que le membre de la *corona* utilise cette formule pour signifier qu'il a fini de parler.

Dès 1846, Vollmann répertorie cette expression dans son dictionnaire lui rattachant deux sens : 1. J'ai parlé, terminé. 2. Je suis à la fin de, j'ai terminé mon discours.<sup>203</sup>

Cette locution, définie par le dictionnaire Larousse comme une « formule par laquelle on termine ordinairement l'exposé de ses preuves, un raisonnement, un plaidoyer »<sup>204</sup> remonte à l'Antiquité. Cicéron, par exemple, conclut certains de ces discours par celle-ci. Son réquisitoire contre Verrès (Action I, 11, 18) est un bon exemple. La littérature française fournit également

---

<sup>200</sup> PELE F., *Le lexique du folklore étudiantin à Louvain-la-Neuve*, Promoteur : FRANCARD M., Louvain-la-Neuve, UCL, 1999, p.51.

<sup>201</sup> PFISTER-SCHWAIGHUSEN VON H., *Verdeutschungs-Wörterbuch fachmännischer und dienstlicher Sprache des Deutschen Wehrtimes*, 1893, p.16.

<sup>202</sup> SCHMIDT E., *Rezension zu Kluge, Deutsche Studentensprache*, 1895, p.343.

<sup>203</sup> VOLLMANN J., *op.cit.*, p.131.

<sup>204</sup> Dictionnaire *Larousse*, locutions latines et étrangères, 1924, p.1074.

quelques exemples. Citons *Monsieur de Pourceaugnac* de Molière et *Colomba* de Prosper Mérimée.<sup>205</sup>

### *Praeses*

Le *Bitu Magnifique* définit ce vocable comme le président de la *corona*.

Dès 1813, le terme *Praeses* apparaît dans le dictionnaire de Wallis,<sup>206</sup> avec toutefois une acceptation différente de l'actuelle, puisqu'il s'agit alors du premier chanteur de la cérémonie. Aujourd'hui, cette fonction revient au *Cantor Primus*. Toutefois, les fonctions du *Praeses* décrites par Schuchardt en 1825<sup>207</sup> correspondent aux actuelles.

Dans l'Antiquité, le mot *Praeses* désigne celui qui préside, le chef, mais aussi le protecteur, le gardien. Il est régulièrement utilisé pour évoquer les gouverneurs de provinces. Plus tard, l'Eglise s'empare de ce terme pour désigner le ou la supérieur(e) de certaines congrégations religieuses. Saint Augustin en donne un exemple dans le livre intitulé *Règle de saint Augustin et constitutions pour les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur d'Angers (1836)* :

IV. Sexto quoque anno nova Praeses generalis eligatur ; ita tamen ut Praeses, officio functa, absoluto sexennio, iterum eligi possit, ac etiam deinceps quoties Electricibus placuerit.<sup>208</sup>

IV. Tous les six ans, on élira une Supérieure générale ; toutefois, ce temps écoulé, celle qui en aura rempli les fonctions pourra être réélue, et même dans la suite, autant de fois qu'il plaira aux Electricies de la nommer.<sup>209</sup>

---

<sup>205</sup> <https://www.abnihilo.com/> (Page consultée le 13 avril 2019).

<sup>206</sup> WALLIS D.L., «Gebräuchlichste Ausdrücke und Redensarten der Studenten», *Der Göttinger Student. Oder Bemerkungen, Ratschläge und Belehrungen über Göttingen und das Studenten-Leben auf der Georgia Augusta*, 1813, p.169.

<sup>207</sup> SCHUCHARDT R.S., *Studentikoses Conversationslexikon – Leben, Sitten, Einrichtungen und Redensarten der Studenten*, 1825, pp.30-31.

<sup>208</sup> SAINT AUGUSTIN, *Règle de saint Augustin et constitutions pour les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur d'Angers*, Rome, Salviucci, 1836, p.47.

<sup>209</sup> *Ibid.*, p.49

## ***Praesidium***

Selon le *Bitu Magnifique*, il s'agit du groupe gérant une *corona* dans son organisation et dans son déroulement. Il est formé par le *Praeses*, le *Censor*, le *Scriba* et le *Substitutus*.

Dès 1846, Vollmann reprend l'expression dans son dictionnaire lui attribuant le sens de « comité de présidence » ou de « personne présidente ».<sup>210</sup>

Ce terme, utilisé dans la langue moderne pour désigner le comité exécutif de diverses organisations, fait référence dans l'Antiquité à une protection, une défense, une escorte ou un lieu défendu par une garnison. L'Union soviétique reprend cette idée de protection et utilise le mot pour dénommer le comité directeur du Soviet Suprême.<sup>211</sup>

## ***Prosit cantoribus/ corona<sup>212</sup>/ senioren.***

Selon le *Bitu Magnifique*, le *Praeses* lance ce cri à la santé des chanteurs (*cantoribus*) ou de l'assemblée (*corona*). Les participants interpellés répondent *Prosit senioren*.

Les étudiants allemands utilisent la forme *prosit*, forme conjuguée de la troisième personne du singulier au subjonctif présent actif de *prodesse*, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>213</sup> pour souhaiter une bonne fortune à leurs camarades de boisson, ou, comme le rapporte le dictionnaire *Academica Juventus*, les inviter à boire.<sup>214</sup>

Le terme *cantor* apparaît dans le jargon étudiantin louvaniste avec le *Groene Codex* de 1955.<sup>215</sup> Comme dans l'Antiquité, il désigne un chanteur. La formule *Prosit cantoribus* se développe certainement à partir de l'expression *Prosit cantori* rapportée par le *Codex* de l'ASMO.<sup>216</sup>

La formule *Prosit corona*, elle, est attestée pour la première fois dans le *Clubcodex* de 1935.<sup>217</sup>

---

<sup>210</sup> VOLLMANN J., *op.cit.*, p.375.

<sup>211</sup> Trésor de la Langue Française informatisé, *Praesidium*, <https://www.cnrtl.fr/definition/praesidium> (Page consultée le 21 mai 2019).

<sup>212</sup> La forme attendue est le datif *coronae*.

<sup>213</sup> AUGUSTIN C.F.B., *op.cit.*, p.90.

<sup>214</sup> *Academica juventus, Die deutschen Studenten nach Sprache und Sitte. Lexicographisch, histo- und anthropologisch dargestellt von Herodotus junior aus Halikaparnaß*, Leipzig, 1887, p.69.

<sup>215</sup> KVHV LEUVEN, *Studentencodex*, Louvain, KVHV, 1955, pp.153-154.

<sup>216</sup> ACADEMICI SANCTUS MICHAËLIS ORDO, *Codex*, Bruxelles, 1942, p.14.

<sup>217</sup> KVHV LEUVEN, *Gedenkboek en clubcodex: uitgegeven ter gelegenheid van het eerste lustrum van het Seniorenkonvent te Leuven, 1929-30 / 1933-34, op.cit.*, p.47.

Le terme *Senior* apparaît dans les dictionnaires de langue estudiantine allemande dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Il désigne déjà le chef d'une corporation d'étudiants.<sup>218</sup> En latin classique, *senior* est l'adjectif au comparatif de *senex*, *senis*. Sans doute, signifie-t-il que celui qui le porte est plus âgé que le reste de l'assemblée, qu'il la dépasse donc par son expérience et son savoir, ce qui légitime sa place de président.

### ***Quaestor***

Le *Bitu Magnifique* note que le *Quaestor*, ou questeur, a pour charge de récolter la participation financière des participants.

Si dès 1846 le dictionnaire de Vollmann évoque le mot,<sup>219</sup> nous observons, que dans la langue estudiantine allemande, il ne s'agit pas d'un rôle endossé lors des cérémonies estudiantines, mais bien d'une fonction au sein de l'université. Le *Quaestor* est chargé de la perception des droits d'inscription et du paiement de la bourse d'études.<sup>220</sup>

La charge du *Quaestor* est dans les deux cas en lien avec le domaine économique. Cette caractéristique fait écho au questeur antique. En -447 est créé le collège des questeurs afin d'aider les consuls dans leurs tâches. D'abord, au nombre de deux, ils seront quarante sous César. Ils sont élus par les comices tributes. Deux d'entre eux, les questeurs urbains, gardent les clefs du trésor de l'Etat, gèrent les dépenses et perçoivent le *tributum* et les contributions de guerre. Les autres s'occupent des caisses des armées consulaires et de la perception des impôts en Italie. La questure, qui ne peut être obtenue qu'à l'âge de vingt-sept ans, est la première étape du *cursus honorum*. Sous le principat, leur rôle se modifie. Ils perdent le contrôle du trésor et assistent les consuls et les gouverneurs provinciaux dans le domaine financier.<sup>221</sup>

### **Temps de *colloquium***

Le *Bitu Magnifique* note que durant cette partie de la cérémonie, les prises de parole sont les bienvenues.

---

<sup>218</sup> KINDLEBEN C.W., *Studenten-Lexicon : Aus den hinterlassenen Papieren eines unglücklichen Philosophen Florido genannt*, 1781, p.197.

<sup>219</sup> VOLLMANN J., *op.cit.*, p.382.

<sup>220</sup> CONRAD H., *Allgemeiner Biercomment und studentisches Konversationslexikon*, 1875, p.76.

<sup>221</sup> MARTIN J.P., *Questeur*, Encyclopédie Universalis en ligne.

Le dictionnaire de Wallis montre que dès 1813, la langue estudiantine utilise ce mot. Wallis le définit comme un temps où les participants à la cérémonie peuvent quitter leur place et discuter librement.<sup>222</sup>

Les étudiants conservent le sens classique du mot : *conversation, entretien*. Toutefois, au fil du temps, celui-ci va acquérir de nouvelles acceptations. Ainsi, le *Glossarium mediae et infimae latinitatis* le définit comme une réunion, une assemblée.<sup>223</sup> La Renaissance apporte un nouveau sens au terme : se développe la tradition des *colloques scolaires*, des manuels de conversation en bon latin conçus pour les écoliers afin qu'ils apprennent la langue de la manière la plus naturelle possible.<sup>224</sup>

### **Temps de *silentium***

Selon le *Bitu Magnifique*, personne ne peut demander la parole ni boire durant un temps de *silentium*.

Dès 1813, le dictionnaire de Wallis atteste de l'emploi de l'expression *silentium* dans les cérémonies estudiantines, il s'agit d'un cri lancé par les présidents après les temps de *colloquium* afin que l'assemblée revienne au calme.<sup>225</sup>

Bien que le dictionnaire Du Cange propose une définition du *silentium* comme une assemblée privée pendant laquelle on discute d'affaires publiques,<sup>226</sup> l'injonction estudiantine correspond plus exactement au sens classique de *silentium* : le silence, l'absence de bruit.

### ***Tempus generalis***

Le *Bitu Magnifique* décrit le *tempus generalis* comme une pause générale.

Vollmann donne en 1846 une définition du *tempus* estudiantin semblable à celle acceptée aujourd'hui. Il s'agit d'un temps de pause octroyé par les présidents aux participants afin qu'ils se détendent et se délassent.<sup>227</sup>

---

<sup>222</sup> WALLIS D.L., *op.cit.*, p.152.

<sup>223</sup> DU FRESNE DU CANGE C., *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, tome I, Niort, L. Favre, 1883-1887, p.411.

<sup>224</sup> CASTELLION S., AMHERDT D. et GIRAUD Y., *Dialogi sacri*, Genève, Librairie Droz, 2004, pp.13-14.

<sup>225</sup> WALLIS D.L., *op.cit.*, p.152.

<sup>226</sup> DU FRESNE DU CANGE C., *op.cit.*, p.487.

<sup>227</sup> VOLLMANN J., *op.cit.*, p.443

Les sens antiques du mot *tempus* sont nombreux : moment, instant, temps, époque favorable ou occasion, circonstance, situation, mesure, quantité, temps d'un verbe. L'adjectif *generalis* signifie, lui, « qui appartient à une race, qui appartient à un genre, général ». L'expression *tempus generalis* est la traduction macaronique de « pause générale ».

## 2. L'*Allgemeiner deutscher Bier-Comment* d'A. Gerlach

### *Cantus ex.*

Le *Bitu Magnifique* note que le *Cantor Primus* ou le *Praeses* utilise cette formule lorsqu'il désire mettre fin à un chant.

Les étudiants allemands ont légué cette formule à leurs homologues louvanistes. En effet, l'*Allgemeiner deutscher Bier-Comment* note :

Der Kneipabend wird vom Präsidium eröffnet mit den Worten: « ad loca, silentium! Commertium incipit! Ein Schmollis, ihr Brüder!» worauf die *Corona* mit «fiducit» antwortet. Dann kündigt das Präsidium das erste Lied mit den Worten an: «Es steigt das erste Allgemeine!» und stimmt es an. Nach Beendigung desselben ruft es: «Cantus ex! Ein Schmollis, ihr Brüder!» worauf die *Corona* «fiducit» erwidert. Darauf: «Colloquium !»

« La soirée est ouverte par le *Praesidium* avec les mots : "à votre place, silence ! Le Kommers commence ! Un Schmollis, mes frères !" et la *corona* répond par "fiducit". Puis le *Praesidium* annonce le premier chant avec les mots : " Le premier chant général s'élève" et le commence. À la fin, il dit : "Cantus ex ! Un Schmollis, mes frères ! " Auquel la *corona* répond "fiducit". À cela : "Colloquium !" »

Remarquons que les expressions latines *Schmollis*, dérivée du latin *Sis mihi mollis amicus* et *Fiducit*, ne sont pas passées dans le folklore étudiantin néo-louvaniste.

Dans l'Antiquité, le lemme *cantus*, *us*, *m.* désigne le chant de l'homme et des oiseaux, mais aussi une cérémonie magique. Or, Quentin Delanghe, dans un travail universitaire réalisé sous la direction de Marthe Magrou, sociologue française, sous le titre de *Rite étudiant – délire ou magie primitive ?*, développe une comparaison entre les rites étudiants et les cérémonies magiques antiques, notamment celles des cultes à mystère. Il met en exergue les dimensions secrètes et initiatiques communes aux deux types de cérémonies : l'omniprésence d'un dieu

(Bacchus dans le cadre étudiantin), les formules rituelles, la pratique dans un lieu retranché, etc.<sup>228</sup>

### ***Habes/ non habes.***

Selon le *Bitu Magnifique*, c'est par ces mots que le *Praeses* octroie ou non la parole à celui qui la demande.

L'*Allgemeiner deutscher Bier-Comment* d' A. Gerlach note au sujet de cette formule:

Hat jemand irgend etwas vorzubringen, so bittet er das Präsidium um die Erlaubnis dazu mit den Worten: «Verbum peto» oder «Bitte ums Wort.» Dieses giebt seine Zustimmung mit den Worten: «habes», andernfalls sagt es: «non habes.»

« Si quelqu'un a quelque chose à dire, il demande au Praesidium la permission de le faire avec les mots : "Verbum peto" ou "Bitte ums Wort". Ce dernier donne son consentement par les mots : "habes", sinon il dit : "non habes". »

### ***Peto verbum.***

Le *Bitu Magnifique* note que cette formule est adressée au *Praeses* pour demander la parole. L'*Allgemeiner deutscher Bier-Comment* d'A. Gerlach fournit la première attestation de cette formule et démontre que les étudiants allemands l'utilisaient au XIX<sup>e</sup> siècle. Bien que nous n'ayons pas trouvé de trace écrite en témoignant, nous pouvons imaginer que cette formule devait être fréquemment employée lorsque le latin était encore d'usage dans les salles de classe.

## 3. Le site de Louvain

### ***Ad quitam,*<sup>229</sup> *ad ultimam,* etc.**

Selon le *Bitu Magnifique*, le *Cantor Primus* utilise ces formules lorsqu'il veut emmener la *corona* à un couplet particulier du chant.

---

<sup>228</sup> DELANGHE Q., *Des traditions étudiantines. Essai de compréhension d'une réalité rituelle*, Promoteur : MAGROU M., Université de Rennes, 2016-2017, pp.35-51.

<sup>229</sup> La forme attendue est *quintam*.

Ces formules apparaissent pour la première fois dans le *Groene Codex* de 1959.<sup>230</sup> En 1955, celles-ci sont encore en néerlandais.

56. Een samenzang geschiedt als volgt. De *Praeses* zegt: «Tot inzet - verder verloop - slot – van deze heerlijke clubavond klinke (titel van het lied).» De pianist gaat voor het klavier zitten. De schachtmeester herhaalt de titel van het lied met het commando: «Schachten, bladzijde!» Elke schacht zoekt de bladzijde in zijn liederboek op en staat recht zodra hij ze gevonden heeft; wanneer al de schachten rechtstaan, herhaalt de schachtmeester nogmaals: «Schachten, bladzijde!» en op de slag van zijn commandodegen roepen de schachten samen elk cijfer afzonderlijk af.

De pianist speelt de eerste drie maten. De *Praeses* beveelt: «Ad primam!» De *cantor* zet het lied in, gevolgd door de *corona*. Elke strofe wordt voorafgegaan door een commando van de *Praeses*: «Ad secundam!, Ad tertiam!», enz. tot «Ad ultimam!»

«56. Un chant d'ensemble se déroule comme suit. Le *Praeses* dit : " Pour commencer - poursuivre - clore – cette belle soirée de club, que résonne ... (titre de la chanson). " Le pianiste s'assied au clavier. Le *schachtmeester* répète le titre du chant avec l'ordre : "Candidats, la page !" Chaque candidat cherche la page dans son recueil de chants et se tient debout quand il l'a trouvée ; quand tous les candidats sont debout, le *schachtmeester* répète encore "Candidats, la page !" À son ordre, les candidats épellent chaque chiffre [de la page] séparément.

Le pianiste joue les trois premières mesures. Le président ordonne : "Ad primam !" Le chantre commence la chanson, suivi de la *corona*. Chaque strophe est précédée d'un ordre du président : "Ad secundam, Ad tertiam", etc. jusqu'à "Ad ultimam !" »

### ***Ergo habeo.***

Le *Bitu Magnifique* indique que le participant ayant reçu la parole se lève, se découvre et prononce ces mots avant de livrer ses pensées.

Bien que nous n'en ayons pas trouvé de preuve écrite, selon Jacques Koot, cette formule était typique des régionales de Louvain.<sup>231</sup>

---

<sup>230</sup> KVHV LEUVEN, *Studentencodex*, Louvain, KVHV, 1959.

<sup>231</sup> KOOT J., *Io vivat ou les étudiants de l'Université*, op.cit., p.171.

Le Trésor de la Langue Française informatisé indique que la conjonction latine *ergo* signifiant « donc, par conséquent » parodie les raisonnements logiques de la scolastique. Honoré de Balzac en fournit un exemple : « il [un honnête garçon] dînait chez les plus célèbres restaurateurs, *ergo* n'avait pas de parasites ». <sup>232</sup>

Dès 1810, Johann Wolfgang von Goethe, romancier, dramaturge, poète, théoricien de l'art et homme d'État allemand, popularise cette forme dans le monde étudiant en composant une chanson intitulée *Ergo bibamus !* qui se moque d'Isaac Newton qui ponctuait ses théories de cette locution.

### ***Omnes ad loca.***

Le *Bitu Magnifique* traduit cette formule par « Tout le monde à sa place. »

Dès 1795, <sup>233</sup> les dictionnaires allemands de langue estudiantine évoquent l'expression *ad loca*. Elle revêt la même signification que pour les étudiants néo-louvanistes actuels.

Quant à la formule *Omnes ad loca*, elle apparaît pour la première fois dans le *Clubcodex* de 1935 : <sup>234</sup>

117. Wanneer de glazen gevuld zijn, wordt de clubavond door den *Praeses* geopend met de woorden: « Omnes ad loca! Silentium! Tot inzet van den heerlijken clubavond klinkt het clublied! »

« 117. Lorsque les verres sont remplis, la soirée du club est ouverte par le *Praeses* avec les mots : "Omnes ad loca ! Silentium ! Que la chanson du club résonne pour le plaisir de la soirée du club ! " »

### ***Omnes ad sedes.***

Le *Bitu Magnifique* propose la traduction « Tout le monde aux sièges. »

---

<sup>232</sup> Trésor de la Langue Française informatisé, *Ergo*, <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=3008148555;r=1;nat=;sol=0>; (Page consultée le 14 avril 2019).

<sup>233</sup> AUGUSTIN C.F.B., *Idiotikon der Burschensprache aus : «Bemerkungen eines Akademikers über Halle und dessen Bewohner, in Briefen»*, 1795, p.10.

<sup>234</sup> KVHV LEUVEN, *Gedenkboek en clubcodex: uitgegeven ter gelegenheid van het eerste lustrum van het Seniorenkonvent te Leuven, 1929-30 / 1933-34, op.cit.*, p.64.

La première attestation de cette formule provient du *Groencodex* de 1955 (p.170) :

118. De clubavond wordt door de *Praeses* geopend met de woorden « Omnes ad sedes! Silentium! Tot inzet van deze heerlijke clubavond klinkt het clublied!»

«118. La soirée du club est ouverte par le *Praeses* avec les mots : "Omnes ad sedes ! Silentium ! Que la chanson du club résonne pour le plaisir de la soirée du club ! " »

### ***Satis.***

Le *Bitu Magnifique* explique que cette formule est prononcée par le *Praeses* ou le *Censor* pour arrêter un membre dans son à-fond.

Elle apparaît dans le *Clubcodex*<sup>235</sup> de 1935 :

105. Wanneer de *Praeses* (eventueel de schachtmeester) aan een lid der *corona* het *pro poena-drinken* wil opleggen, richt hij zich tot dit lid met de woorden: « N.N. in de kan ». Het gestrafte lid staat recht, steekt zijn glas vooruit in de richting van den *Praeses*, en drinkt tot het commando: « Satis! » van den *Praeses*. Het steekt opnieuw zijn glas vooruit, gaat zitten, en herstelt het verzuim waarvoor het gestraft werd.

« 105. Lorsque le président (éventuellement le *schachtmeester*) veut imposer la boisson *pro poena* à un membre de la *corona*, il s'adresse à ce membre avec les mots : "N.N. en marche." Le membre puni se lève, lève son verre en direction du président, et boit jusqu'à l'ordre : "Satis !" du président. Il vide son verre, lève à nouveau son verre et répare la faute pour laquelle il a été puni.»

Les étudiants néo-louvanistes n'utilisent pas la formule *pro poena*.

Les étudiants puisent ici dans le registre du latin classique. *Satis* signifie « assez, suffisamment ».

### ***Silentium ex ! Colloquium !***

Le *Bitu Magnifique* traduit ces expressions par « Fini le temps de silence ! Discussion ! »

---

<sup>235</sup> KVHV LEUVEN, *Gedenkboek en clubcodex: uitgegeven ter gelegenheid van het eerste lustrum van het Seniorenkonvent te Leuven, 1929-30 / 1933-34, op.cit.*, p.61.

Nous retrouvons cette expression pour la première fois telle quelle dans le *Clubcodex* de 1935 :<sup>236</sup>

35. Silentium duurt tot het commando van den praeses « Silentium ex! Colloquium ! »  
« 35. Le Silentium dure jusqu'à l'ordre du *Praeses* " Silentium ex ! Colloquium !" »

#### 4. Le *Codex* de l'ASMO

##### *Cantor Primus*

Le *Bitu Magnifique* explique que le *Cantor Primus* dirige l'exécution des chants durant la *corona* à la demande du *Praeses*. Il peut également en proposer et arbitrer les épreuves chorales entre membres ou impétrants.

Comme nous l'avons déjà dit, le nom *cantor* apparaît pour la première fois en contexte de folklore étudiantin dans le *Groene Codex* de 1955 :<sup>237</sup>

La première attestation de l'expression complète *Cantor Primus* dans le monde étudiantin provient du *Codex* de l'ASMO :

11. D'autres fonctions spécialisées sont attribuées à des membres selon leurs compétences particulières : un maître des bleus (*Tyronum Maior*), un intendant (*Intendens*), un premier secrétaire (*Scriba Primus*), un ou deux secrétaires (*Scriba*), un cérémoniaire (*Caeremoniarius*), un ou deux conseillers (*Consiliarius*) - ceux-ci étant alors les premiers en dignité parmi les titres du présent article - et deux **maîtres de chapelle** (*Cantor Primus* et *Praefectus Chori* (art. 21)). Les *consiliiarii*, les *scribae* et le *Cantor Primus* sont nommés par le comité (art. 159). Les maîtres des bleus, intendant, premier secrétaire et cérémoniaire sont élus par l'assemblée.<sup>238</sup>

Dans le domaine de la jurisprudence canonique, le *Primus Cantor* est le précenteur ou le premier chantre également appelé chantre ou grand chantre. Selon l'*Encyclopédie méthodique*, il est « ordinairement établi en dignité dans les églises cathédrales et collégiales, il est quelquefois le premier en dignité ; dans d'autres endroits il est précédé par d'autres dignitaires : dans quelques églises il a juridiction dans le chœur pour tout ce qui regarde le chant. »<sup>239</sup> Le

---

<sup>236</sup> KVHV LEUVEN, *Gedenkboek en clubcodex: uitgegeven ter gelegenheid van het eerste lustrum van het Seniorenkonvent te Leuven, 1929-30 / 1933-34, op.cit.*, p.42.

<sup>237</sup> KVHV LEUVEN, *Studentencodex*, Louvain, KVHV, 1955, pp.153-154.

<sup>238</sup> ACADEMICI SANCTUS MICHAËLIS ORDO, *Codex*, Bruxelles, 1942, p.5.

<sup>239</sup> *Encyclopédie Méthodique. Jurisprudence*, vol. 6, Paris, Chez Panckoucke, 1786, p.639.

*praefectus chori*, le second « maître de chapelle » est également un terme bien présent dans la langue religieuse. Annibale Antonini, dans son dictionnaire français, latin et italien, le définit comme le maître du chœur d'église, l'une des premières dignités d'un Chapitre.<sup>240</sup> Nous voyons dans ces titres transférés du monde religieux au monde étudiant les traces d'une époque imprégnée de catholicisme. L'éloge funèbre cité aux pages 25-26 et l'expression « maître de chapelle » reprise dans l'extrait ci-dessus témoignent de cet intérêt de l'ASMO pour le monde religieux.

### ***Censor***

Selon le *Bitu Magnifique*, le censeur veille à la discipline et au respect des règles lors de la *corona*. Il dispose généralement d'un marteau ou d'un bâton comme signe de sa fonction. Si l'assemblée est nombreuse, un second censeur appelé « censeur volant » peut être désigné.

La première attestation de ce titre dans le vocabulaire étudiant provient du *Codex* de l'ASMO :

10. À la tête de l'Ordre, se trouve un comité de cinq membres, composé d'un Président, un Substitut, un Censeur, un Chancelier et un Questeur, tous élus selon les prescriptions du L. II, Ch. VII. (*Praeses, Substitutus, Censor, Cancellarius, Quaestor*).<sup>241</sup>

La magistrature romaine de la censure apparaît vers - 433 afin de décharger les consuls de leur tâche de recensement des citoyens et d'évaluation de leur fortune. Les deux censeurs, élus par les comices centuriates d'abord pour cinq ans, puis pour dix-huit mois, remplissent une triple tâche. La première consiste à estimer la fortune des citoyens, à les inscrire sur les registres des tribus et à les répartir au sein des classes et des centuries. Ils doivent ensuite dresser la liste des sénateurs et des chevaliers. Enfin, ils surveillent les recettes et les dépenses de l'Etat. Leurs activités les amènent à contrôler les mœurs et à trancher les différends entre les particuliers et l'Etat. Certains d'entre eux légèrent leur nom à la postérité, comme Caton le Censeur.<sup>242</sup> La fin de la République marque un renversement de la fonction : dès l'instauration de l'Empire, Auguste et ses successeurs reçoivent la puissance censoriale.<sup>243</sup>

---

<sup>240</sup> ANTONINI A., *Dictionnaire françois, latin et italien*, de l'Imprimerie de G.F. Quillau, 1743, p.116.

<sup>241</sup> ACADEMICUS SANCTI MICHAËLIS ORDO, *op.cit.*, p.5.

<sup>242</sup> FREDOUILLE J.C., *Dictionnaire de la civilisation romaine*, Paris, Larousse, 1978, p.57.

<sup>243</sup> COLLOMB O., *Censeur*, Encyclopédie Universalis en ligne.

### ***Licet ad libitum bibere !***

Le *Bitu Magnifique* traduit cette formule par « Il est permis de boire à volonté. » Le *Praeses* estime que la *corona* peut boire selon son plaisir.

Le dictionnaire de Vollmann atteste que l'expression *ad libitum* « à convenance, à volonté » fait bien partie du vocabulaire étudiantin dès 1846.<sup>244</sup> L'expression *ad libitum* appartient aujourd'hui au langage courant. Les premières traces de la forme remontent au V<sup>e</sup> siècle : on la retrouve dans Pierres Chrysologue, *Sermones*, 161 [PL 52, 624b], dans Arnobe le Jeune, *Commentarii in Psalmos* 70, 91, dans Cassiodore, *Variae*, 3, 17, 4 ou dans Pélage, *In defensione trium capitulorum*, 2, 3, 3.<sup>245</sup> Le *Codex* de l'ASMO fournit la première attestation de la formule *licet ad libitum bibere* :

46. Le silence dure jusqu'à ce que le président, qui seul a le droit de le couper, annonce : «Silentium ex ! Colloquium ! Licet ad libitum bibere !» (Art. 77)<sup>246</sup>

### ***Opto ut tempus generalis<sup>247</sup> (ou commune), secundum multiseclarem traditionem, pissandi vel rotandi sit !***

Le *Bitu Magnifique* traduit cette proposition par « Je demande à ce que, selon une tradition multiséculaire, il y ait un temps commun pour pisser et roter. » Cette formule marque un temps de pause d'environ dix minutes. La *corona* répond *Optamus !* : « Nous le souhaitons. »

Le *Codex* de l'ASMO fournit la première attestation de cette formule :

53. Une fois au moins par soirée, vers le milieu de la séance, le président accorde un «tempus commune», par ces termes psalmodiés : «Opto ut tempus commune, secundum multiseclarem traditionem, pissandi vel rotandi sit !» L'assemblée se lève, répond : «Optamus !» et quitte la salle.<sup>248</sup>

La formule produit ici un effet comique en accolant les mots *multiseclarem traditionem*, projetant une image de solennité, et les termes triviaux latinisés *pissandi vel rotandi*. Elle atteste

---

<sup>244</sup> VOLLMANN J., *op.cit.*, p.16.

<sup>245</sup> TOSI R., *Dictionnaire des sentences latines et grecques* (Trad. LENOIR R.), Grenoble, Editions Jérôme Million, 2010, p.926.

<sup>246</sup> ACADEMICUS SANCTI MICHAËLIS ORDO, *op.cit.*, p.12.

<sup>247</sup> La forme attendue est *generale*.

<sup>248</sup> ACADEMICUS SANCTI MICHAËLIS ORDO, *op.cit.*, p.13.

de l'esprit de subversion et de dérision caractéristique du folklore étudiant. Nous reviendrons sur ces traits aux pages 162-163.

***Opto ut tempus pissandi (personalis) (sit).***

Le *Bitu Magnifique* traduit cette formule que le membre de la corona lance au *Praeses* par « Je demande (à ce qu'il ait) un temps (personnel) pour pisser. » Le *Praeses* lui octroie ou non par un *habes/ non habes* ou *sit/non sit* ou le retarde par *non habes pro tempore*.

Le *Codex* de l'ASMO note :

49. Un bachelarius peut toujours prononcer la formule : « *Opto ut tempus pissandi sit.* » Le président y répond, selon les cas, par ces mots : « *Sit !* », « *Non sit !* » ou « *Non sit pro tempore !* »<sup>249</sup>

Cette construction fait appel au macaronisme lexical par le mot *pissandi*. Les étudiants tournent ici en dérision la langue de Cicéron, langue réputée « noble » en la mêlant au parler du vulgaire.

***Paenitet me pecasse<sup>250</sup> sive pecavisse.<sup>251</sup>***

Le *Bitu Magnifique* traduit cet énoncé par « Que je sois puni d'avoir péché, si du moins j'ai péché. » *Peccasse* et *pecavisse* sont tous deux l'infinitif parfait actif du latin classique *pecco, are* : commettre une faute, l'un étant une forme contracte. Le participant prononce cette formule debout et découvert avant de faire un à-fond de punition reçu par le censeur.

L'article 121 du *Codex* de l'ASMO est la première attestation de cette formule :

121. Lorsqu'un membre est puni d'un à-fond, le président (ou le censeur) lui dit : « Un tel, un à-fond, pour tel motif. » Le membre puni se lève, se découvre, dit « *Paenitet me pecasse sive pecavisse* » et boit à-fond, sauf si le président (ou le censeur) l'arrête avant que la pinte ne soit vide, par le mot « *Satis !* »<sup>252</sup>

---

<sup>249</sup> ACADEMICUS SANCTI MICHAËLIS ORDO, *op.cit.*, p.13.

<sup>250</sup> La forme attendue est *peccasse*.

<sup>251</sup> La forme attendue est *pecavisse*.

<sup>252</sup> ACADEMICUS SANCTI MICHAËLIS ORDO, *op.cit.*, p.24.

Cet énoncé témoigne de l'influence du catholicisme sur les membres de l'ASMO. En effet, le champ lexical, celui du repentir et de la punition des péchés, est caractéristique de la religion catholique.

### ***Rogo plenam impotentiam.***

Le *Bitu Magnifique* traduit cette expression par « Je demande une impotence complète. » Le membre de la *corona* demande la permission de ne pas boire de bière.

Dès 1846, Vollmann intègre le mot *Impotenz* dans son dictionnaire, lui conférant le sens de « incapable », « inapte ». <sup>253</sup> En 1910, un dictionnaire de langue estudiantine bâloise note que l'expression estudiantine « impotent sein » signifie « ne plus pouvoir boire de bière ». <sup>254</sup> Toutefois, la première attestation de sa forme latinisée n'apparaît qu'avec le *Codex* de l'ASMO.

Le *Codex* de l'ASMO note :

76. Au début de la séance, dès que le président a déclaré la séance ouverte (art. 97), un membre peut, en justifiant de sa demande, dire au président : «Senior, rogo plenam impotentiam.» Le président la refuse par «Non habes !» ou l'accorde par «Habes !», ce qui dispense le demandeur de boire pendant la séance. <sup>255</sup>

En latin classique, l'*impotentia* désigne l'impuissance, la faiblesse ou même, l'impuissance à se maîtriser. Le dictionnaire médiéval Du Cange donne une définition plus neutre. L'*impotens* est simplement « celui qui ne peut pas ». <sup>256</sup>

### ***Rogo minorem impotentiam.***

Le *Bitu Magnifique* traduit cette tournure par « je demande une petite impotence. » Toutefois, l'adjectif au comparatif doit se comprendre comme une comparaison par rapport à la *plenam impotentiam*. Le membre de la *corona* demande à s'en tenir aux à-fonds généraux.

Le *Codex* de l'ASMO fournit la première attestation de cette formule :

---

<sup>253</sup> VOLLMANN J., *op.cit.*, p.237.

<sup>254</sup> *Basler Studentensprache. Eine Jubiläumsgabe für die Universität Basel dargebracht vom Deutschen Seminar in Basel*, Basel, 1910, p.28.

<sup>255</sup> ACADEMICUS SANCTI MICHAËLIS ORDO, *op.cit.*, p.15.

<sup>256</sup> DU FRESNE DU CANGE C., *op.cit.*, p.310.

76. [...] Le membre peut aussi demander : «Rogo minorem impotentiam», ce qui l'exempte de boire, mais le laisse cependant soumis aux à-fonds généraux (art. 98, 2°, 4°, 16°, 129 et 131).<sup>257</sup>

### ***Scriba***

Le *Bitu Magnifique* désigne le *Scriba* comme le secrétaire de la *corona* en détaillant le déroulement pour les archives.

Le *Codex* de l'ASMO fournit la première attestation de ce terme dans le monde étudiant. (Cfr. Art.11 cité p.57)

Les étudiants puisent ici dans le registre du latin classique : *scriba, ae, m.* désigne un copiste, un scribe, un greffier ou un secrétaire. Ce dernier sens est attesté chez Cicéron (*Fam.* 5, 20, 1), chez Cornélius Nepos (*Eum.* 1, 5) et chez Tite Live (22, 57, 3).

### ***Substitutus***

Cette expression n'est pas reprise dans le *Bitu Magnifique*, mais est largement utilisée dans les cérémonies estudiantines néo-louvanistes. Le substitut remplace le *Praeses* si celui-ci est absent ou doit s'absenter en cours de cérémonie.

Le terme de substitut apparaît avec la même signification dans l'*Allgemeiner deutscher Bier-Comment* d'A. Gerlach. Toutefois, sa forme latinisée est plus tardive puisqu'elle n'émerge qu'avec la publication du *Codex* de l'ASMO. Elle apparaît dans l'article 10 déjà cité à la page 58.

Le terme *substitutus* n'existe pas comme substantif dans la langue classique. Le dictionnaire Gaffiot considère la forme comme le participe parfait du verbe *substituo* qui signifie *substituer, mettre à la place*. La première attestation du substantif que nous ayons trouvée provient du dictionnaire de Trévoux datant de 1752.<sup>258</sup>

---

<sup>257</sup> ACADEMICUS SANCTI MICHAËLIS ORDO, *op.cit.*, p.15.

<sup>258</sup> *Dictionnaire Universel Francois Et Latin vulgairement appelé dictionnaire de Trévoux*, Paris, Compagnie Des Libraires Associés, 1752, p.1853.

## 5. Le site de Louvain-la-Neuve

### ***Ad sympatiam.***<sup>259</sup>

Selon le *Bitu Magnifique*, par cette formule composée de la préposition *ad* et du substantif à l'accusatif *sympathia* signifiant « sympathie, affinité naturelle », un membre de la *corona* qui se sent solidaire d'un camarade puni, témoigne de sa volonté de l'accompagner dans sa sanction.

### ***Decet me castigare propter moram.***

Le *Bitu Magnifique* traduit ainsi cette formule : « Il convient de me punir pour mon retard. » Il s'agit d'une formule d'excuse pour tout membre arrivant en retard.

Roald Sieberath rapporte que cette formule n'existait pas avant 1985. Elle a été forgée à Louvain-la-Neuve pour contrer les cas de plus en plus fréquents de retards en *corona*. Au fil des années, elle s'est diffusée, y compris sur d'autres sites.<sup>260</sup>

### ***Finis sit.***

Selon Le *Bitu Magnifique*, le *Praeses* ou le *Censor* prononce cette formule pour obliger un membre à s'arrêter dans son à-fond.

### ***Gaudeo quod non pecavi,***<sup>261</sup> ***et illud poculum merui.***

Le *Bitu Magnifique* traduit ce tour par « Je me réjouis de n'avoir pas péché et j'ai mérité cette chope. » Le participant prononce cette formule debout et découvert s'il a reçu un à-fond de récompense de la part du censeur. L'assemblée scande cette formule en tapant sur la table lorsque le *Praeses* prend cette décision.

L'emploi du terme *poculum* atteste de la volonté des étudiants de s'inscrire, d'honorer et de faire vivre la tradition dont ils sont les héritiers. En effet, nous verrons dans le chapitre consacré au chant estudiantin que le motif de la coupe y est récurrent.

---

<sup>259</sup> La forme attendue est *sympathiam*.

<sup>260</sup> Echange par email avec Monsieur SIEBERATH R., auteur du *Bréviaire calottin* intégré dans le *Bitu Magnifique*.

<sup>261</sup> La forme attendue est *peccavi*.

### ***Rogo a corona exire.***

Le *Bitu Magnifique* traduit ainsi cette phrase : « Je demande à quitter la *corona*. » Cette formule est utilisée par tout membre souhaitant quitter anticipativement la *corona*.

Cette formule est une invention néo-louvaniste.<sup>262</sup>

### **Temps de *silentium triplex***

Le *Bitu Magnifique* note que, durant cette période, toute manifestation intempestive est punie sévèrement.

## **C. Le latin au sein des Ordres néo-louvanistes**

Un Ordre étudiantin est un type particulier d'association étudiantine réunissant des membres qui le restent à vie autour de valeurs communes. On y rencontre aussi bien des étudiants que des adultes qui ont terminé leurs études depuis des années. Deux traditions peuvent expliquer leurs origines. La première les relie à l'histoire de la franc-maçonnerie. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, des hommes désirant propager les idées des Lumières créent les loges maçonniques. Les étudiants s'impliquent dans celles-ci et subissent leur influence. Afin d'échapper aux lois interdisant les associations régionales étudiantines, ils créent des sociétés sur le modèle des loges.<sup>263</sup> De fait, les Ordres néo-louvanistes, par leurs symboles, leurs formules, leurs règles strictes et leurs rites d'initiation, ne sont pas sans évoquer les sociétés secrètes. La seconde tradition les fait remonter au temps des croisades médiévales. Les étudiants de l'époque se seraient amusés à parodier les réunions et les rites des Ordres chevaleresques comme l'Ordre Militaire du Temple du Roi Salomon, dit Ordre des Templiers, et l'Ordre Souverain Militaire et Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, dit Ordre de Rhodes.<sup>264</sup> Cette théorie tient sans doute à l'imaginaire chevaleresque dont sont imprégnées les coutumes ordinesques. Citons la *bierpet*, un couvre-chef rappelant le calot que les chevaliers portaient sous leur casque et le port du *band*. Par imitation de l'écuyer armé de la dague, le *tiro* le porte à gauche, tandis que le membre à part entière le porte à droite, imitant ainsi le chevalier qui tient son épée sur son flanc droit.<sup>265</sup>

---

<sup>262</sup> Echange par email avec Monsieur SIEBERATH R., auteur du *Bréviaire calottin* intégré dans le *Bitu Magnifique*.

<sup>263</sup> STAEREN F., *op.cit.*, p.25.

<sup>264</sup> HELLEPUTTE T. et MAROYE P., *op.cit.*, p.7.

<sup>265</sup> Entretien avec Monsieur AMEZ Frédéric, grand-maître CII-CIII de la Régionale bruxelloise des étudiants louvanistes et membre de l'Ordre Académique de Saint-Michel le 20 janvier 2019.

Quoi qu'il en soit, les Ordres s'érigent en véritables gardiens des traditions folkloriques estudiantines. Aujourd'hui, s'ils restent des associations relativement discrètes aux rituels bien gardés, leur intégration étant marquée par une initiation, ils ont perdu l'atmosphère de secret dont ils étaient entourés. Les membres des Ordres, jeunes et moins jeunes, se distinguent par le port d'une toge et d'un band, ou dans le cas de certains Ordres dits «décoratifs», uniquement par un vlek, une médaille. La plupart des congrégations imposent aux aspirants une période de formation d'un an. Ils doivent passer par le stade de *tiro*, assurer le service en séance, participer à l'organisation de diverses activités et réussir une série d'épreuves. Chaque corporation possède un monogramme, un blason et une devise.<sup>266</sup>

Par leurs appellations, leurs devises et leurs expressions, les Ordres placent la langue latine au cœur de la tradition estudiantine. Nous aurions aimé analyser un plus grand nombre de ces associations, mais nous avons finalement dû nous résoudre à n'étudier que celles créées sur le sol néo-louvaniste, toutes très récentes. Le *Syllabus collaboratif des Ordres*, disponible en ligne grâce au travail de Loup Damman, archiviste de l'Ordre Souverain de la Calotte, a servi de support pour cette recherche. Dans ce chapitre, nous ne prétendons pas à l'exhaustivité : les Ordres ne dévoilent pas tous leurs secrets. Afin de mieux saisir le développement du patrimoine latin au sein de ces associations, celles-ci sont classées par ordre chronologique de fondation. Les mots pour lesquels nous ne donnons pas d'analyse ont déjà été étudiés dans le point B consacré aux formules latines utilisées lors des cérémonies néo-louvanistes.

### 1. Academicus Sancti Michaëlis Ordo (ASMO)<sup>267</sup>

Bien que n'ayant pas été fondé à Louvain-la-Neuve, il nous semble important de débiter notre panorama des Ordres étudiants par l'Ordre Académique de Saint-Michel. En effet, c'est de celui-ci que se sont inspirés les Ordres néo-louvanistes pour se construire. Instauré à Bruxelles en 1937, l'Ordre Académique de Saint-Michel regroupe à l'origine principalement des étudiants de l'Université Catholique de Louvain. Ses valeurs fondatrices sont le refus du dilettantisme et du laisser-aller, ainsi que la conservation, voire la restauration, des anciennes traditions étudiantes. Le comité se divise comme suit :

---

<sup>266</sup> DAMMAN L., *Les Ordres*, <http://maisondessciences.be/louvain-la-neuve/les-ordres-2/> (Page consultée le 6 novembre 2018).

<sup>267</sup> DAMMAN L., Academicus Sancti Michaëlis Ordo, [https://issuu.com/loupdamman/docs/ordre\\_acad\\_mique\\_de\\_saint-michel](https://issuu.com/loupdamman/docs/ordre_acad_mique_de_saint-michel) (Page consultée le 7 janvier 2019).

*Bachelarius* : l'ASMO affirme tirer cette appellation du dialogue XIII, *Schola*, de l'humaniste Joannes Ludovicus Vivès. Ce fait témoigne d'une volonté de renouer avec les usages locaux séculaires. Le *tiro* est celui qui n'a pas encore mené de bataille académique, qui n'a pas encore participé à des joutes oratoires. Le dialogue *Schola* met en scène deux étudiants : le débutant ou *tiro* et le *spudæus*, plus avancé dans son parcours académique. Leur conversation nous éclaire sur l'origine de ces termes :

*Spudæus* : parmi ceux qui s'appliquent à ces Arts<sup>268</sup> les uns sont, comme vous, des tyrones ; les autres des bacheliers ou batalarii.

*Tyro* : que signifient ces noms ?

*Spudæus* : ce sont des termes empruntés à l'art de la guerre. *Tyro* est le vieux nom de celui qui commence à s'exercer dans le métier des armes : il signifie donc un commençant, oui, si vous voulez, un bleu. *Batalarius* est le nom du guerrier formé, qui a déjà été une fois dans la mêlée (que les Français appellent bataille) et, lors des engagements, il en est venu aux mains de l'ennemi. Pareillement l'étudiant qui, dans l'un ou l'autre art ou science, a soutenu une dispute dans l'arène littéraire publique, est appelé à Paris *batalarius* et ici bachelier.<sup>269</sup>

Si ce vocabulaire a séduit les membres de l'ASMO, c'est qu'il fait écho à des valeurs et coutumes cultivées au sein de l'Ordre : les joutes oratoires et la transmission des aînés aux plus jeunes.<sup>270</sup>

*Caeremoniarius* : ce mot désigne le cérémoniaire. Il n'appartient pas à la langue classique, mais est bien utilisé dans la langue liturgique pour désigner le maître d'une cérémonie.

*Cantor Primus*

*Commilitones* : ce terme désigne les membres de l'ASMO. La langue classique définit le *commilito* comme un compagnon d'armes. Le préfixe -com introduit l'idée de communauté et de solidarité, reflétant les valeurs ordinesques. Le vocable a autant été utilisé dans la littérature classique que dans les textes des chrétiens. Le jeu politique s'en est même emparé : César et

---

<sup>268</sup> Selon Vivès lui-même (*Vives' Schole*, pp.XXII-XXIII), les arts libéraux constituent la matière enseignée par la faculté des Arts. Ils comprennent le *Trivium* (Grammaire, logique et rhétorique) et le *Quadrivium* (Musique, arithmétique, géométrie et astronomie). Tout homme libre se doit de connaître ces disciplines.

<sup>269</sup> MORSOMME A., *op.cit.*, p.25. (VIVES J.L., « De Hooghe Schole van Louen in de eerste helft der XVIIe eeuw », *Alma Mater Lovaniensis aevi praeteriti memor in die triumpho*, 1935, p. XXIV.)

<sup>270</sup> MORSOMME A., *op.cit.*, p.26.

plusieurs empereurs appelaient ainsi leurs soldats pour les flatter. Suétone blâme ce comportement en écrivant :

Neque post bella ciuilia aut in contione aut per edictum ullos militum commilitones appellabat, sed milites (SUET, *Aug.*, XXV, 1).

Après les guerres civiles, que ce soit dans l'assemblée du peuple ou par édit, il n'appelait aucun soldat « commilito », mais « milites ».

Yann le Bohec, spécialiste de l'histoire militaire romaine note que les supérieurs pouvaient user de ce mot pour encourager le sentiment de camaraderie sur les champs de bataille, car les combats provoquent souvent de fortes manifestations d'égoïsme. Ainsi les *commilitones* de l'ASMO traversent ensemble les diverses épreuves initiatiques et restent soudés dans cet esprit de solidarité.<sup>271</sup>

*Consiliarius* : conseiller. Le terme a le même sens que dans l'Antiquité.

*Intendens* : le terme désigne l'intendant. Il s'agit du participe présent actif d'*intendo*, signifiant dans ce cas « être attentif ».

*Tyronum Maior* : le *Tyronum Maior* est chargé de former les *tiros* et de leur transmettre les traditions de l'Ordre. Pendant les séances, il veille à leur discipline. Durant l'Antiquité classique, les soldats romains désignaient par ce nom les jeunes recrues. Toutefois, comme nous l'avons vu, l'ASMO affirme tirer cette appellation de l'œuvre de l'humaniste Joannes Ludovicus Vivès.

*Praefectus chori*

*Scriba Primus* : premier secrétaire

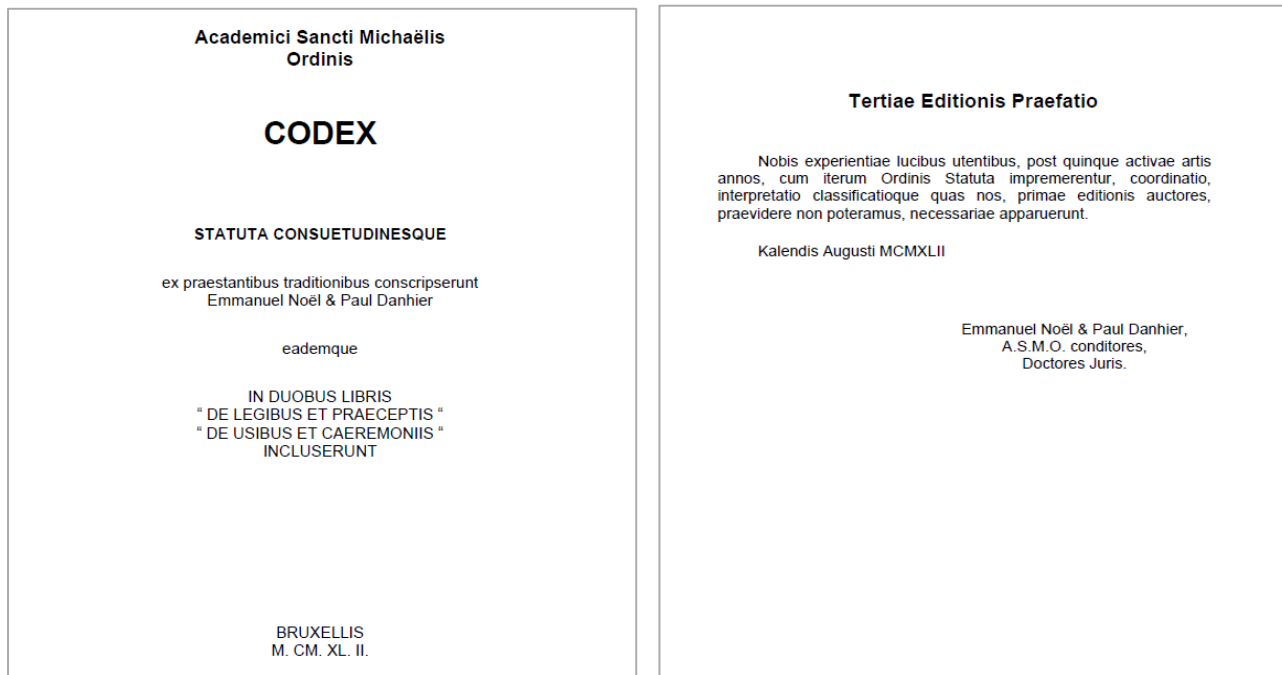
*Scriba Secundus* : second secrétaire

*Senior* : le *senior* est le président de l'association.

---

<sup>271</sup> LE BOHEC Y., « Conueteranus, -i, et les solidarités militaires », *Espacio, tiempo y forma*, Série II : historia antigua, n°28, 2015, pp.67-68.

Dès ses premières pages, le *Codex* de l'ASMO<sup>272</sup> donne le ton quant à l'utilisation du latin en son sein :



Outre les formules partagées avec les autres associations estudiantines reprises dans le *Bitu Magnifique*, les réunions de l'Ordre sont rythmées par des formules latines qui lui sont propres :

---

<sup>272</sup>ACADEMICUS SANCTI MICHAËLIS ORDO, *op.cit.*

Usages	Formules	Traduction
Le président ouvre la séance par ces mots.	Omnes ad loca ! Silentium ! Incipit sodalicii nostri sessio prima (ou secunda, etc.).	Tout le monde à sa place ! Silence ! La première séance (ou seconde, etc.) de notre sodalitiium commence.
Le président débute la séance par cette prière.	« Fac nos innocuam, Sancte Michaël, decurrere hanc sessionem, sitque tuo semper tuta patrocinio ! »; la <i>corona</i> répond : « Amen ! »	Fais que nous parcourions d'un bout à l'autre cette réunion dans l'innocence, saint Michel et qu'elle soit toujours protégée sous ton patronage. La <i>corona</i> répond : « Amen ! »
Le président lève la séance par ces mots.	Ordinem dimitto usque ad... (date de la prochaine séance) (ou) ... sine die. La <i>corona</i> répond : « Deo gratias. »	Nous renvoyons l'Ordre jusqu'à... (date de la prochaine séance) (ou) ... sine die. La <i>corona</i> répond : « Grâce à Dieu. »
La Salamandre <sup>273</sup> est une marque d'honneur particulière pour quelqu'un. Elle est commandée par le président, à moins que celui-ci ne désigne un	Le président dit : « Silentium! Salamandre en l'honneur de... Ad exercitium Salamandris, omnes commilitones, surgite ! » Tous se lèvent : « Surgimus ! » Le président donne tous les commandements de la même manière que pour l'à-fond collectif. Les pintes sont vidées à-fond. Branlement des pintes sur la table jusqu'à ce que le président dise de cesser :	Le président dit : « Silence ! Salamandre en l'honneur de ... À l'exercice de la Salamandre, tous les compagnons d'armes, levez-vous ! » Tous se lèvent : « Nous nous levons ! » Le président donne tous les commandements de la même manière que pour l'à-fond collectif. Les pintes sont vidées à-fond. Branlement des pintes sur la table jusqu'à ce que le président dise de cesser :

<sup>273</sup> Deux explications concurrentes expliquent ce nom. La première le justifie par la croyance en la résistance au feu de l'amphibien et à la conviction que, de même, l'amitié devrait triompher de l'épreuve du feu. Cependant, la seconde est plus convaincante. Le terme *salamander* serait une abréviation de la phrase latine *sal(utem) a(d) man(es) de (functi) (f)r(atris)*, « Salutations pour l'âme du défunt frère ».

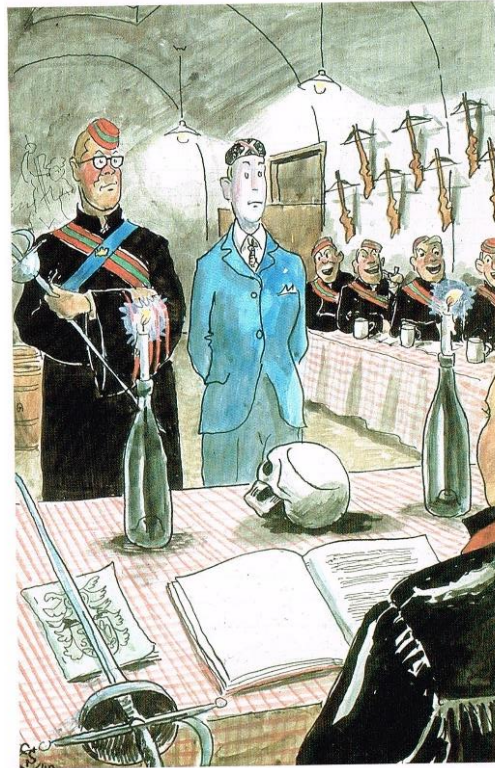
assistant à cet effet. Les pintes sont remplies.	Le président : « Finis Salamandris sit ! » Tous frappent ensemble leur pinte sur la table.	Le président : « que la Salamandre prenne fin ! » Tous frappent ensemble leur pinte sur la table.
Formule de baptême. Par cette cérémonie seulement, un étudiant peut être admis dans l'Ordre Académique de Saint-Michel.	« Ego, tyro insulsus, super hoc caput calvidum et frigidum, jure jurando, juro : omnes cursos brassare, multas virgines amare, numquam aquam limonademque bibere, multos pintos et tabacchum bachelariis auferre. Juro, si meum sermentum non teneo, igniominiose crevare. Coram commilitone nostro defuncto, volo jubeoque. Sic juvet me Bacchus ! »	Moi, tyro insipide, sur cette tête chauve et froide, <sup>274</sup> par ce serment, je jure : de broser tous les cours, d'aimer de nombreuses jeunes filles, de ne jamais boire d'eau et de limonade, d'apporter beaucoup de pintes et de tabac pour les membres. Je jure, si je ne tiens pas mon serment, de crever ignominieusement. Devant notre confrère trépassé, je veux et j'ordonne. Que Bacchus m'aide ainsi !
Formule de baptême : après une série d'épreuves, le maître des bleus dit alors :	« Ego ..., tyronum major, te recipio (ou « te non recipio », ou « te non recipio pro tempore ») in civitatem amicitiae et in locum fidelitatis, ut sis tyro in oboedientia.»	Moi ..., le maître des tyros, je t'accueille (ou « je ne t'accueille pas » ou « je ne t'accueille pas pour le moment ») dans la cité de notre amitié et dans un lieu de fidélité, pour que tu sois tyro en soumission.
Chant entonné lors de la cérémonie de la prise d'habit sur l'air des <i>Chevaliers de la table ronde</i> .	1. Tegat te spiritus Ordinis Animum ut toga corpus. 2. Te dignum existimabamus Hanc togam Ordinis ferre. 3. Cum tyrone toga vestito Exultemus bibamusque. 4. Occasio gaudium jubeat; Cerevisia fluat semper.	1. Que l'esprit de l'Ordre protège ton esprit, comme cette toge ton corps. 2. Nous t'estimions digne de porter cette toge de l'Ordre. 3. Avec le tyro vêtu de la toge, réjouissons-nous et buvons.

<sup>274</sup> Les bleus jurent sur un crâne représentant un membre trépassé.

		4. Que l'occasion invite à la joie, que toujours la bière coule.
Formule d'émancipation. L'Émancipation a pour but de faire passer les bleus dans la catégorie des <i>bachelarii</i> et de les soustraire à la tutelle du maître des bleus. Par cette cérémonie, les tyrones deviennent réellement membres de l'Ordre.	« Ego ..., Senior Academici Sancti Michaëlis Ordinis, ex auctoritate et dignitate, te ..., commilitonem nomino, nominatum declaro, declaratum proclamo.»	Moi ..., président de l'Ordre Académique de Saint-Michel, par mon autorité et ma dignité, je te nomme toi ... compagnon d'arme, je te déclare nommé, et je te proclame déclaré.
Tandis que le nouveau <i>bachelarius</i> salue le comité et la <i>corona</i> , l'assemblée entonne sur l'air des <i>Chevaliers de la Table Ronde</i> , une des	1. Liberati vos estis fratres Ab aliena tutela. 2. Vivat ! Novus bachelarius In ordinem admissus est. 3. Iterum exultamus gaudio : Commilito ad nos venit. 4. Deus tegat Ordinem nostrum Et quemque ejus membrorum.	1. Vous êtes libres, frères, de la tutelle d'autrui. 2. Qu'il vive ! Un nouveau membre a été admis dans l'Ordre. 3. De nouveau, nous sommes transportés de joie : un membre vient à nous. 4. Que Dieu protège notre Ordre et chacun de ses membres. 5. À venir, nous ne serons rien d'autre que des membres.

strophes du chant suivant :	5. In posterum, nihil erimus Aliud quam bachelarii.	
--------------------------------	--------------------------------------------------------	--

275



Cette illustration est tirée des livres de Chancellerie de l'ASMO.

A l'avant-plan à droite : le président avec son épée et son *Codex*.

Devant la table : le bleu et le *Tironum Maior*.

Sur la table : le crâne rappelle le camarade défunt. La *corona* s'éclaire à la bougie.

<sup>275</sup> ACEDEMICUS SANCTI MICHAËLIS ORDINIS, *Liber Jubilaeus*, Bruxelles, non commercialisé, 1987, p.84.

## 2. Lovaniensis Scientificus Ordo (LSO)<sup>276</sup>

Cet Ordre fondé en 1984 à Louvain-la-Neuve regroupe des étudiants de la faculté des Sciences de l'UCL. Premier Ordre sur le site de Louvain-la-Neuve, il a pour devise : *Mente et traditione* qui se traduit par « par l'esprit et la tradition ».

## 3. Famosa Absurdarum Mulierum Academia (FAMA)<sup>277</sup>

La devise de cet Ordre exclusivement féminin fondé en 1988 est : *Si vis pacem scutum militi detrahere*, « Si tu veux la paix, enlève son bouclier au soldat », faisant écho à la fameuse locution latine *Si vis pacem, para bellum*. Le très peu de place octroyée aux femmes par rapport aux hommes dans le monde de la guindaille explique son origine. La terminologie utilisée dans l'Ordre provient d'un article écrit par Louise Bruit-Zaidman, professeur française émérite d'histoire grecque, intitulé *Les filles de Pandore. Femmes et rituels dans les cités grecques*.<sup>278</sup> Selon les membres actuelles, les fondatrices de l'Ordre auraient choisi ces termes parmi ceux qui composent l'écrit.<sup>279</sup>

*Bacchantes* : membres de la FAMA. Dans l'Antiquité, les Bacchantes sont les prêtresses du culte de Bacchus. Ce dernier, dieu de la fête et de l'ivresse, est le patron des étudiants. Nous étudierons leurs liens dans le chapitre consacré au chant étudiantin.

*Cancellaria* : secrétaire

*Censoria* : censeur

*Magistra* : grande-maîtresse

*Quaestoria* : trésorière

*Substituta* : substitut et *Tironum Maior*

---

<sup>276</sup> DAMMAN L., *Lovaniensis Scientificus Ordo*, [https://issuu.com/loupdamman/docs/lovaniensis\\_scientificus\\_ordo](https://issuu.com/loupdamman/docs/lovaniensis_scientificus_ordo) (Page consultée le 7 janvier 2019).

<sup>277</sup> DAMMAN L., *Famosa Absurdarum Mulierum Academia*, [https://issuu.com/loupdamman/docs/famosa\\_absurdarum\\_mulierum\\_academia](https://issuu.com/loupdamman/docs/famosa_absurdarum_mulierum_academia) (Page consultée le 7 janvier 2019).

<sup>278</sup> BRUIT-ZAIDMAN L., « Les filles de Pandore. Femmes et rituels dans les cités grecques », *Histoire des femmes en occident*, DUBY G. et PERROT M. (dir.), Paris, P. Schmitt Pantel éd., 1991, pp. 363-403.

<sup>279</sup> Echange via Facebook avec la page dédiée à la FAMA.

*Vestale : tiro.* Dans l'Antiquité, une vestale est une prêtresse consacrée au culte de la déesse Vesta. Tout comme les vestales antiques devaient entretenir le feu sacré de Rome, les vestales de l'association doivent entretenir le feu de la FAMA.

#### 4. Ordre Académique de la Charrue (OAC)<sup>280</sup>

Créé en 1990, l'OAC a pour but de promouvoir l'agronomie.

*Bibendum* : le *bibendum* est chargé de vérifier que les participants ont bien bu les boissons servies en fin de *tempus*. Le vocable a sans doute été choisi en référence au célèbre *Nunc bibendum est* d'Horace (*Odes* I, 37) et pour ses sonorités comiques.

*Cantor Primus*

*Censor*

*Cubicularius* : le *cubicularius* est chargé d'organiser les séances de l'Ordre. Dans la langue classique, le *cubicularius* est le valet de chambre.

*Equites* : membres de l'Ordre. Dans l'Antiquité, le terme désigne un cavalier ou un chevalier. Le Moyen Âge utilise l'expression *Christi equites* pour désigner les Croisés.<sup>281</sup> Cette appellation entre en résonance avec la tradition faisant des Ordres étudiants des pastiches des Ordres chevaleresques.

*Magister*

*Praefectus Insignorum* : cette personne est chargée du décorum et de la création des bands et des toges.

*Praefectus Tabularii* : le *praefectus Tabularii* s'occupe du compte-rendu des séances. Les membres de l'Ordre Académique de la Charrue font ici appel à la langue classique. Le mot *tabularium*, *ii*, *nt.* désigne les archives publiques. Le *tabularium* est également un bâtiment situé sur l'agora de Rome abritant les archives administratives.

*Quaestor*

*Substitutus*

---

<sup>280</sup> DAMMAN L., Ordre Académique de la charrue,

[https://issuu.com/loupdamman/docs/ordre\\_acad\\_mique\\_de\\_la\\_charrue](https://issuu.com/loupdamman/docs/ordre_acad_mique_de_la_charrue) (Page consultée le 7 janvier 2018).

<sup>281</sup> DU FRESNE DU CANGE C., *op.cit.*, p.283.

*Tyrones, novicii, praecomilitio: tiro*

*Tyronum Maior*

## 5. Academicus Neo Lovaniensis Ordo (ANLO)<sup>282</sup>

Cet Ordre fondé en 1991 à Louvain-la-Neuve désire promouvoir les traditions folkloriques estudiantines, la défense des arts et de la culture et les échanges intellectuels multidisciplinaires. Sa devise est *Sapientia et amicitia* : « Sagesse et amitié ».

*Armiger* : le postulant reçoit ce titre après son baptême en même temps que la réception de son band. Ce terme, adjectif issu de la langue classique, signifie « qui porte des armes ».

*Cancellarius* : substitut et chancelier. Le substitut remplace le président s'il est absent. Le chancelier, lui, s'occupe du côté administratif de l'Ordre. Dans l'Antiquité, le terme désigne une sorte de scribe, de greffier. Selon le dictionnaire Du Cange, ce mot provient de Palestine où les toits construits en terrasse étaient plats et entourés de balustrades grillagées, nommées *cancelli*. Ceux qui voulaient annoncer quelque dépêche, montaient sur ces toits et étaient appelés *cancellarii*.<sup>283</sup>

*Cantor Primus*

*Cellarius* : responsable de la logistique. Deux hypothèses coexistent quant à l'origine de ce terme. Il pourrait s'agir d'un emprunt au latin *cellarius* « sommelier » ou d'une latinisation macaronique du terme ecclésiastique *cellérier*, « religieux préposé(e) à l'intendance d'un couvent ».<sup>284</sup>

*Censor*

*Cubiculo Praepositus* : assistant du *Magister Magnus* et du *Cancellarius* dans l'exécution des cérémonies. Suétone utilise cette expression dans l'*Histoire des douze Césars* pour identifier Parthénius, le chambellan de Domitien.<sup>285</sup>

*Equites*

---

<sup>282</sup> DAMMAN L., *Academicus Neo Lovaniensis Ordo*, [https://issuu.com/loupdamman/docs/academicus\\_neo\\_lovaniensis\\_ordo](https://issuu.com/loupdamman/docs/academicus_neo_lovaniensis_ordo) (Page consultée le 26 décembre 2018).

<sup>283</sup> DU FRESNE DU CANGE C., *op.cit.*, p.74.

<sup>284</sup> PEDE F., *op.cit.*, p.36.

<sup>285</sup> SUET., *Vitae Caesarum, Dom. XVI, 6.*

*Legio Biroutarum Neo Lovaniensis* : le nom de cet Ordre interne à l'ANLO fondé en 1995 tire son origine de l'exclusivité du sexe masculin de ses membres.

*Magister Magnus* : grand-maître

*Novicius* : le *novicius* désigne le postulant. En latin classique, cet adjectif signifie « nouveau, récent ».

*Paedagogus* : le *paedagogus* est responsable des activités culturelles. Dans son sens classique, le *paedagogus* est l'esclave qui accompagne les enfants, le pédagogue, le guide. Dès l'époque hellénistique, les brassages sociaux permettent aux pédagogues d'occuper un rôle plus important dans la société, ce qui leur vaut de nombreuses critiques. La Renaissance n'est pas plus clément, les considérant comme des endoctrineurs ou des répétiteurs bornés. Victor Hugo, dans les *Contemplations*, livre un bel exemple d'invective :

« Marchands de grec ! Marchands de latin ! Cuistres ! Dogues Philistins ! Magisters !  
Je vous hais, pédagogues ! » (HUGO V., *Contemplations*, I, 13).

Les débuts de l'instruction publique sonnent une réhabilitation du métier.<sup>286</sup>

*Praefectus Chori*

*Quaestor*

*Substitutus*

*Tyronum Maior*

## 6. Neo Lovaniensis Juridicus Phileasque Corporatio (Phileas)<sup>287</sup>

Fondé en octobre 1992 à Louvain-la-Neuve, l'Ordre promeut le folklore étudiantin auprès des étudiants en droit et affirme une tradition propre aux juristes. Sa dénomination fait référence à Phileas Fogg, le héros du roman *Le Tour du monde en quatre-vingts jours* de Jules Verne paru en 1872. Le choix de ce nom est motivé par la volonté de se démarquer des autres Ordres, mais également par une volonté d'échange et de découverte du monde et des autres. Sa devise est *Ubi Phileas est amicitia, ubi Phileas est guindaillissima* : « là où est le Phileas est l'amitié, là

---

<sup>286</sup> VALLET O., « Le pédagogue est un esclave », *Mots*, n°61, décembre 1999, pp. 157-159.

<sup>287</sup> DAMMAN L., *Neo Louaniensis Juridicus Phileasque Corporatio*,

[https://issuu.com/loupdamman/docs/lovaniensis\\_juridicus\\_phileasque\\_com](https://issuu.com/loupdamman/docs/lovaniensis_juridicus_phileasque_com) (Page consultée le 26 décembre 2018).

où est le Phileas est la guindaille. »<sup>288</sup> Elle met en avant les deux piliers de l'Ordre : l'amitié et la guindaille.<sup>289</sup>

*Barbicii* : postulants ayant réussi les premières épreuves d'intronisation. Ce terme provient de la rencontre entre quelques membres du Phileas et un homme qui ignorait beaucoup de choses. Cet homme portait une longue barbe. Suite à cet événement, les membres du Phileas ont décidé d'appeler leurs novices *barbicii* en référence à cet individu barbu ignorant et pour leur remémorer l'importance de rester humble, car même s'ils progressent au long de leur formation, leur apprentissage n'est pas terminé. Ainsi, lors des séances de l'Ordre, l'on dessine une petite barbe aux novices à l'aide d'un bouchon de liège préalablement brulé pour leur rappeler qu'ils ont encore beaucoup à apprendre.

*Barbiciorum Maior : Tironum Maior*

*Brutus Ferox* : censeur. La « brute féroce » doit faire régner l'ordre au sein de l'assemblée.

*Cancellarius*

*Iurisconsulti* : membres qui ne sont plus étudiants. En latin classique, le terme désigne un juriconsulte.

*Iurisdiscetes* : membres encore étudiants. Littéralement, cette expression se traduit par « étudiants en droit ».

*Magnus Cancer* : grand-maître, littéralement « Grand Crabe ». Le crabe a été choisi pour désigner le président du Phileas car à l'époque, c'était le seul insigne<sup>290</sup> non attribué et disponible dans la boîte des insignes du cercle.

*Postulants-barbici : tirones*

*Scapinus* : trésorier. Le nom provient de la pièce de Molière *Les fourberies de Scapin* (1671) et de l'amour du protagoniste pour l'or.

*Substitutus*

---

<sup>288</sup> Traduction fournie par le Phileas.

<sup>289</sup> Echange par email avec Monsieur VAN DE LAER O., membre fondateur de la *Neo Lovaniensis Juridicus Phileasque Corporatio* et avec la Chancellerie du Phileas.

<sup>290</sup> Les insignes sont des petites pièces métalliques que les étudiants accrochent à leur calotte. Chacun possède sa propre signification. Ils symbolisent les études des calottés, leurs traits de caractère, les fonctions qu'ils ont occupé dans une association, etc.

## 7. Academicus Bouffonis Ordo (ABO)<sup>291</sup>

Les comitards du FLTR ont fondé en mars 1993 l'Ordre Académique du Bouffon. Il poursuit l'objectif de conserver et de perpétuer les traditions du cercle.

*Cancellarius*

*Cantor Primus*

*Censor*

*Praeses*

*Quaestor*

*Tyronum Maior*

## 8. Ordre du Centaure<sup>292</sup>

Fondé en 1994, l'Ordre du Centaure a adopté la devise suivante : *Nil Sine Nobis* : « Rien sans nous. » Il rassemble des étudiants et d'anciens étudiants attachés à la culture ordinesque et à leur jeunesse intellectuelle. Derrière la devise, se cache l'idée que sans l'Ordre du Centaure, toute guindaille manquerait de sérieux. Les fondateurs avaient pour but de créer un Ordre d'anciens pouvant garantir la transmission des traditions estudiantines ancestrales.<sup>293</sup>

## 9. Catholicus Sancti Francisci Ordo (CSFO)<sup>294</sup>

L'Ordre catholique de Saint-François a été fondé le 6 novembre 1996 à Louvain-la-Neuve. Il défend et célèbre le folklore estudiantin et les valeurs chrétiennes. Sans but profanatoire, mais avec respect et avec un remarquable sens de l'ironie, les membres du CSFO se sont dotés d'appellations évoquant la tradition monastique.

*Frater Lucifer* : porteur de chandelle. La chrétienté a fortement valorisé le lien fraternel. Les chrétiens considèrent le Christ comme leur frère aîné. Selon l'Épître aux Romains (8, 29), il est

---

<sup>291</sup>DAMMAN L., *L'Ordre Académique du Bouffon*,

[https://issuu.com/loupdamman/docs/ordre\\_acad\\_mique\\_du\\_bouffon](https://issuu.com/loupdamman/docs/ordre_acad_mique_du_bouffon) (Page consultée le 6 janvier 2019).

<sup>292</sup> DAMMAN L., *Ordre du Centaure*, [https://issuu.com/loupdamman/docs/ordre\\_du\\_centaure](https://issuu.com/loupdamman/docs/ordre_du_centaure) (Page consultée le 7 janvier 2019).

<sup>293</sup> Echange par email avec la Chancellerie de l'Ordre du Centaure.

<sup>294</sup> DAMMAN L., *Catholicus Sancti Francisci Ordo*,

[https://issuu.com/loupdamman/docs/catholicus\\_sancti\\_francisci\\_ordo](https://issuu.com/loupdamman/docs/catholicus_sancti_francisci_ordo) (Page consultée le 23 décembre 2018).

« le premier né d'une multitude de frères ». En conséquence, la fraternité s'impose comme le lien social idéal : les chevaliers s'attachent par une fraternité d'armes et les moines se considèrent tous frères. À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, cette notion de fraternité se diffuse de plus en plus grâce à deux institutions. D'une part, le mouvement des Ordres mendiants dont les membres s'appellent « frères » et d'autre part, l'essor des confréries (*confraternitas* ou *confratria*) qui inscrivent souvent dans leurs statuts la fraternité scripturaire : « Que l'amour fraternel vous lie d'affection entre vous » (Épître aux Romains, 12, 9). Par ailleurs, cette appellation n'est pas sans rappeler la communauté franc-maçonne, se nommant « frères trois points » en référence au triangle, symbole mathématique qui lui est propre.<sup>295</sup>

*Frater Procurator* : trésorier

*Frater Scriba* : secrétaire

*Magister Cantor* : *Cantor Primus*

*Magister Capellae* : chef de chorale

*Mater* : équivalent de *pater*

*Pater Abbas* : grand-maître. La langue liturgique attribue l'appellation de « père » aux moines assez avancés dans la vie spirituelle que pour pouvoir à leur tour, « faire naître, grandir et parfaire des disciples». <sup>296</sup>

*Pater Confessor* : grand-maître sortant

*Pater Dispensator* : trésorier

*Pater Novici* : *Tironum Maior*

*Pater Praefectus* : censeur

*Pater Prior* : substitut

*Pater Scriptor* : secrétaire

*Prior Concilii* : président du sénat

*Soror* : équivalent de *frater*

---

<sup>295</sup> LETT D., « L'histoire des frères et des sœurs », *Clio*, n°34, 2011, p.183.

<sup>296</sup> VUILLAUME C., « La paternité spirituelle dans les cloîtres médiévaux », *Collectanea Cisterciensia*, n°78, 2016, p.254.

## 10. Ordre des Titjes (OT)<sup>297</sup>

L'Ordre des Titjes, fondé en 1997 par des membres de l'Enghiennoise à Louvain-la-Neuve, a aussi choisi une devise latine : *Ultima forsan !* : « La dernière, peut-être ! » Celle-ci remonte à la création de l'Ordre. Les sept membres fondateurs se rencontrent dans un bar néo-louvaniste, l'a, pour réfléchir aux statuts de leur association et à une devise. A la fin de cette réunion, ils décident de boire un dernier verre de bière en se disant « allez, une dernière pour la route ». Le temps passe et les sept amis continuent à en « prendre une dernière », songeant au fait que, tôt ou tard, la mort pourrait les séparer. Cette mélancolie face à la mort est une constante de la chanson estudiantine. Cet événement donne naissance à la devise de l'OT au double sens : d'une part, peut-être que c'est bien la dernière « pinte » que les membres boiront avant le grand saut, mais peut-être qu'ils se laisseront tenter encore et encore par « une dernière ».<sup>298</sup>

*Cancellarius*

*Censor*

*Magister*

*Quaestor*

*Substitutus*

*Tyronum Maior*

## 11. Ordre Académique de Saint-Augustin (OASA)<sup>299</sup>

L'Ordre Académique de Saint-Augustin a vu le jour en novembre 2003. Il promeut le folklore du cercle de Théologie. Il a pour devise : *Non nobis Domine, sed nomini tuo da gloriam* que l'on peut traduire par « Ne nous donne pas la gloire Seigneur, mais donne-la à ton nom. » Cette formule d'humilité est issue de la Bible, et plus particulièrement du Psaume 113, v.9 attribué à David : *Non nobis Domine non nobis sed nomini tuo da gloriam*. Remarquons qu'elle est

---

<sup>297</sup> DE BRABANDERE S., *L'Ordre des Titjes*, [http://www.titje.be/index.php?title=Ordre\\_des\\_Titjes](http://www.titje.be/index.php?title=Ordre_des_Titjes) (Page consultée le 7 janvier 2019).

<sup>298</sup> Echange par email avec Monsieur QUINET T., auteur du *Bitu Magnifique* et membre fondateur de l'Ordre des Titjes.

<sup>299</sup> DAMMAN L., *Academicus Sancto Augustinus Ordo*, [https://issuu.com/loupdamman/docs/ordre\\_acad\\_mique\\_de\\_saint\\_augustin](https://issuu.com/loupdamman/docs/ordre_acad_mique_de_saint_augustin) (Page consultée le 7 janvier 2019).

couramment associée aux chevaliers du Temple. On peut y voir un rappel des origines, réelles ou légendaires, des Ordres.

## 12. Academicus Platonis et Mercurii Ordo (APMO)<sup>300</sup>

Fondé en 2006 à Louvain-la-Neuve, l'Ordre Académique de Platon et Mercure rassemble des étudiants et des Alumni de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO) de l'UCLouvain. Sa devise est : *Et non errabimus*, « et nous ne nous égarerons pas. » Elle est tirée d'un Sermon de saint Augustin (CLXXXIX : 4).

*Bachelarius*

*Cancelarius*

*Censor*

*Dux decori* : chargé du décorum

*Praeses*

*Quaestor*

*Substitutus*

*Tyronum maior*

## 13. Cerebri Hilares Opifices (CHO)<sup>301</sup>

L'Ordre des joyeux artisans du cerveau a été fondé à Louvain-la-Neuve en 2008. Il regroupe des étudiants, anciens et actuels, attachés au cercle de psychologie, ainsi qu'à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'UCL.

Un échange via Facebook avec les membres du CHO a permis d'éclairer le recours au latin de cet Ordre. Au début, le CHO ne pensait pas porter un nom latin, mais bien français : la Confrérie des Héritiers d'Œdipe. Toutefois, l'Ordre est rattaché à la Calotte du Cercle Psycho sur laquelle on peut lire les lettres PSY. Les membres de l'Ordre ont donc voulu ajouter les lettres CHO

---

<sup>300</sup> DAMMAN L., *Academicus Platonis et Mercurii Ordo*,

[https://issuu.com/loupdamman/docs/academicus\\_platonis\\_et\\_mercurii\\_ordo](https://issuu.com/loupdamman/docs/academicus_platonis_et_mercurii_ordo) (Page consultée le 7 janvier 2019).

<sup>301</sup> DAMMAN L., *Cerebri hilares opifices*, [https://issuu.com/loupdamman/docs/cerebri\\_hilares\\_opifices](https://issuu.com/loupdamman/docs/cerebri_hilares_opifices) (Page consultée le 26 décembre 2018).

afin de former la dénomination PSYCHO. Ils se sont alors mis en quête de mots commençants par ces trois lettres. Après de longues recherches, les membres fondateurs ont pensé au latin afin de s'inscrire dans la tradition. Les appellations de fonction ont, elles, étaient choisies afin de leur conférer un caractère amusant. Partis des titres habituels dans le monde étudiantin, les membres du CHO les ont adaptés au domaine psychologique.<sup>302</sup> L'effet comique provient d'une latinisation de termes relativement récents – la psychologie moderne s'étant développée au XIX<sup>e</sup> siècle- éloignés des registres habituels de la langue latine : réalités antiques, religieuses, etc. Ce néologisme lexical témoigne de la volonté de perpétuer le latin au cœur des traditions étudiantines néo-louvanistes.

*Boulimicus* : intendance

*Cerebrus* : grand-maître. La langue classique utilise le mot *cerebrum* pour désigner le cerveau.

*Delirius* : substitut En latin classique, le terme *delirium* désigne le délire, le transport du cerveau.

*Maniacus* : trésorier

*Mythomanus* : secrétaire

*Oedipus* : *Tironum Maior*

*Psychopathus* : censeur

*Sanatorium* : Sénat rassemblant les membres fondateurs, d'anciens grands-maîtres et des membres cooptés.

#### 14. Ordre Athlétique de la trappiste (OAT)<sup>303</sup>

*Ora, labora et bibite*, « prie, travaille et buvez », voilà la devise de cet Ordre fondé en 2015 à Louvain-la-Neuve. Elle parodie la célèbre formule généralement attribuée à saint Benoît *Ora et labora*.

---

<sup>302</sup> Echange via Facebook avec la page dédiée au CHO.

<sup>303</sup> DAMMAN L., Ordre Athlétique de la trappiste,

[https://issuu.com/loupdamman/docs/ordre\\_athl\\_tique\\_de\\_la\\_trappiste](https://issuu.com/loupdamman/docs/ordre_athl_tique_de_la_trappiste) (Page consultée le 7 janvier 2019).

Tout au long de ce parcours au travers du langage étudiantin, nous avons découvert des guindailleurs parfois tournés vers la culture classique, parfois se révélant de remarquables créateurs de vocables. L'expansion du patrimoine latin après la fondation de l'ASMO (1937), et plus particulièrement dans le troisième quart du vingtième siècle, est tout à fait remarquable. En effet, les étudiants allemands ont fourni douze expressions latines à la langue étudiantine cérémonielle. Celles-ci se caractérisent par leurs origines antiques et par leur petitesse (maximum deux mots). Les étudiants louvanistes y adjoignent six formules plus complexes et moins ancrées dans la culture classique. L'ASMO franchit un nouveau pas, pérennisant dix expressions latinisantes. Parmi celles-ci, quelques titres, mais également de véritables phrases. Les membres ont aussi bien recours à la langue antique qu'à la langue ecclésiastique et au latin macaronique. Ils se saisissent de la langue latine pour la réinterpréter à leur façon, pour la parodier et pour l'introduire dans de nouveaux contextes.<sup>304</sup> L'aventure du latin dans le folklore étudiantin louvaniste ne s'arrête pas avec la scission de l'université. Loin s'en faut. Les étudiants du nouveau site inventent quelques nouvelles expressions, mais c'est surtout au sein des Ordres que se prolonge cette tradition latinisante. En effet, bien que puisant assez régulièrement dans le registre antique ou ecclésiastique, ils font preuve d'une virtuosité étonnante en termes de néologie. Sans doute, cette créativité doit être mise en lien avec le recul des études classiques après la réforme du rénové. Mal compris, le latin doit être domestiqué : les acteurs du folklore l'appriivoisent avec les armes qui sont les leurs : l'humour et la dérision. Ainsi, y ayant parfois recours par la force des choses, parfois par une forte volonté de préserver et de perpétuer l'usage de cette langue caractéristique de l'identité étudiantine louvaniste et néo-louvaniste, les membres des Ordres solidifient et étoffent cet héritage.

---

<sup>304</sup> GILLET M., *Li latin sins dire àmèn*, Bastogne, Musée en Piconrue, 2007, p.13.



## IV. Le latin dans les chants estudiantins néo-louvanistes

### A. Le chant estudiantin : généralités

Le *Bitu Magnifique* offre sans doute la plus juste définition de la chanson estudiantine, la caractérisant de « paillarde et grivoise, assoiffée et affamée, effrontée et osée, mais également profonde et grave. »<sup>305</sup> Les chants estudiantins dérivent de divers pans de la société. Le monde de l'armée et de la marine, le milieu médical, le monde rural et le monde religieux, les bourgeois et les nantis sont autant de sujets qu'aiment chanter les étudiants. Ils permettent de traiter des tabous, de se moquer et de critiquer les hautes sphères du pouvoir. Aujourd'hui encore, le chant estudiantin se gausse de l'ordre établi et de la société. Comme le dit Jacques Koot, « l'équivoque et l'indécence se trouvent plus dans la vie réelle que dans les chants de notre jeunesse. [...] Un recueil de chants, c'est un manuel de liberté. »<sup>306</sup> Au-delà de cette volonté de subversion, le chant participe à l'intégration sociale de l'étudiant. Dans une récente étude publiée par la *Royal Society Open Science* intitulée «The ice-breaker effect : singing mediates fast social bonding», des chercheurs au département de psychologie expérimentale de l'Université d'Oxford affirment que chanter en groupe crée des liens forts entre les participants et augmente le comportement prosocial ainsi que le sentiment d'affiliation au groupe plus rapidement que toute autre activité collective.<sup>307</sup>

Nous avons vu que la chanson estudiantine louvaniste, et donc néo-louvaniste, résulte des choix opérés dans le patrimoine folklorique allemand. Georg Objartel, spécialiste, entre autres, de l'histoire des langues et de la langue estudiantine, estime que les chansons en latin ou comportant des passages en cette langue ne se sont pas transmises de façon ininterrompue, mais que les jeunes universitaires s'y sont intéressés au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce recours au latin s'explique par le prestige dont il jouit, notamment en tant que *eruditorum lingua*.<sup>308</sup> Ainsi, certains chants se transmettent de génération en génération, tandis que d'autres sont imaginés au fil des ans par les étudiants plongés dans cette tradition latinisante.

Nous nous bornerons ici à l'étude des chants estudiantins néo-louvanistes en langue latine ou comportant des passages dans cette langue repris dans le *Bitu Magnifique*. Ce dernier identifie plusieurs catégories de chants. La première regroupe les chants sacrés dont la plupart

---

<sup>305</sup> *Bitu Magnifique*, op.cit., p.95.

<sup>306</sup> KOOT J., *Io vivat ou les étudiants de l'Université*, op.cit., pp.45-55.

<sup>307</sup> PEARCE E., LAUNAY J. et DUNBAR R.I.M., «The ice-breaker effect: singing mediates fast social bonding», *Royal Society Open Science*, n°2, octobre 2015.

<sup>308</sup> OBJARTEL J., *Sprache und Lebensform deutscher Studenten im 18. und 19. Jahrhundert: Aufsätze und Dokumente*, Berlin, Walter de Gruyter, 2016.

constituent un passage obligé dans toute cérémonie estudiantine. Viennent ensuite les chants de cercles, les chants de régionales, les chants d'Ordres et enfin, les chants traditionnels. Nous suivrons cette répartition.

## **B. Les chants sacrés**

« Ces hymnes, dont les mélodies, mais plus encore les textes, ouvrent les portes de la guindaille universelle, rassemblent par-delà leurs distinctions tous ceux dont la poitrine est mue par un cœur d'étudiant battant la mesure. »<sup>309</sup> Parmi ceux-ci, figurent deux chants en latin : le *Gaudeamus igitur* et le *Io vivat*.

### **1. Gaudeamus igitur**

Le *Gaudeamus* est souvent considéré comme le chant international des étudiants. Il est chanté dans les quatre coins du globe aussi bien à l'occasion de guindailles que de solennités officielles. À Louvain-la-Neuve, il ouvre les cérémonies estudiantines. Il se chante debout et découvert. Par l'abondante littérature qui lui est consacrée, il fait exception dans le paysage des chants estudiantins.

---

<sup>309</sup> *Bitu Magnifique, op.cit.*, p.13.

	Texte latin	Traduction
St.1	Gaudeamus igitur juvenes dum sumus (bis) Post jucundam juventutem, Post molestam senectutem, Nos habebit humus. (bis)	Réjouissons-nous donc tant que nous sommes jeunes (bis) Après une jeunesse agréable, Après une vieillesse pénible, La terre nous aura. (bis)
St.2	Ubi sunt qui ante nos in mundo fuere ? (bis) Vadite ad superos, <i>calotte brandie vers le haut</i> <sup>310</sup> Transite ad inferos, <i>calotte pointée vers le bas</i> Ubi jam fuere. (bis)	Où sont ceux qui furent de ce monde avant nous ? (bis) Allez aux cieux,  Traversez les enfers,  Où ils ont déjà été. (bis)
St.3	Vita nostra brevis est, brevi finietur. (bis) Venit mors velociter, Rapit nos atrociter, Nemini parcetur. (bis)	Notre vie est brève, elle finira bientôt. (bis) La mort vient rapidement, Elle nous emporte atrocement, Elle n'épargne personne. (bis)
St.4	Vivat academia ! Vivant professores ! (bis) Vivat membrum quodlibet ! Vivant membra quælibet ! Semper sint in flore! (bis)	Que vive notre Faculté ! Que vivent les professeurs ! (bis) Que vive chaque membre ! Que vivent tous les membres ! Qu'ils soient toujours florissants ! (bis)
St.5	Vivant omnes virgines, faciles, formosæ ! (bis)	Que vivent toutes les jeunes filles, faciles, belles ! (bis)

<sup>310</sup> Ces usages indiqués en italiques nous ont été renseignés par Pierre Muller, membre du Cercle Historique de Louvain-la-Neuve.

	<p>Vivant et mulieres,  Teneræ, amabiles,  Bonæ, laboriosæ. (bis)</p> <p><i>Les représentants masculins se plaisent à insister sur ces mots.</i></p>	<p>Que vivent aussi les femmes,  Tendres, aimables,  Bonnes, travailleuses. (bis)</p>
St.6	<p>Vivat et res publica et qui illum regit ! (bis)</p> <p>Vivat nostra civitas,  Mæcenatum caritas,  Quæ nos hic protegit. (bis)</p>	<p>Que vivent l'État et son dirigeant ! (bis)</p> <p>Que vive notre cité,  Et la générosité des mécènes,  Qui nous protège ici. (bis)</p>
St.7	<p>Pereat tristitia, pereant osiores ! (bis)</p> <p><i>Les participants pointent leur pouce vers le bas.</i></p> <p>Pereat diabolus,  Quivis antiburschius,  Atque irrisores ! (bis)</p>	<p>Que périsse la tristesse, que périssent les haineux ! (bis)</p> <p>Que périsse le diable/ l'esprit de mensonge,  Tout ennemi des <i>burschenschaften</i>,  Ainsi que les railleurs ! (bis)</p>

## a) Histoire du chant

### (1) Le texte

L'origine du texte remonte au moins au XIII<sup>e</sup> siècle. Deux strophes, la deuxième et la quatrième, d'une composition rythmique intitulée *De contemptu mundano* présentent des ressemblances frappantes avec les deuxième et troisième strophes du *Gaudeamus* telles que les chantent les étudiants néo-louvanistes aujourd'hui.<sup>311</sup> Trois manuscrits de ce chant ont été préservés. Le premier,<sup>312</sup> conservé à la Bibliothèque Nationale de France, a été écrit en Angleterre et est daté du 3 septembre 1267. Le deuxième<sup>313</sup> se trouve à Londres et a également été composé en Angleterre. Il est sensiblement contemporain au premier. Le dernier,<sup>314</sup> connu sous le nom de *Tropaire-Prosaire de Dublin*, date d'environ 1360.<sup>315</sup> Ci-dessous, une copie du manuscrit de la BNF et des deux strophes qui nous intéressent.



Bibliothèque Nationale de France, Fonds français, manuscrit 25408, Folio 120r. (Copiste inconnu). Image tirée du site *Gallica* de la BNF. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9063366p.image> (Page consultée le 24 juillet 2018).

<sup>311</sup> RANDOLPH C., «Three Latin Students' Songs », *The Classical Journal*, vol.7, n°7, 1912, p.295.

<sup>312</sup> BNF, fonds français, ms 25408, (fol.120r) (Ancien Notre-Dame 273 bis)

<sup>313</sup> B.M., *add.*, ms 16559 (fol.220)

<sup>314</sup> Mns *add.* 710 de l'Université de Cambridge

<sup>315</sup> HESBERT R.J. (éd.), *Le Tropaire-Prosaire de Dublin*, Rouen, Nouvelles Editions Latines, 1966, p.114.

	Texte latin	Traduction
St. 2	Vita brevis, brevitatis in brevi finietur; mors venit velociter et neminem veretur ; omnia mors perimit et nulli miseretur. Surge, surge, vigila, semper esto paratus.	La vie est brève, sa courte durée se terminera dans peu de temps ; La mort vient rapidement et n'éprouve de crainte pour personne ; La mort détruit tout et n'éprouve de pitié pour personne. Lève-toi, lève-toi, sois vigilant, sois prêt à tout moment.
St. 4	Ubi sunt qui ante nos in hoc mundo fuerunt ? Venies ad tumulos, si eos vis videre ; cineres et vermes sunt, carnes computruere. Surge, surge, vigila, semper esto paratus. <sup>316</sup>	Où sont-ils, ceux qui furent avant nous dans ce monde ? Tu viendras auprès des tombes, si tu veux les voir ; Ce sont des cendres et des vers, leurs chairs sont pourries. Lève-toi, lève-toi, sois vigilant, sois prêt à tout moment.

---

<sup>316</sup> RANDOLPH C., *op.cit.*, p.296.

Si Sebastian Brandt dans la *Nef des fous* (1494) et Hans Sachs dans *Gesang der vollen Brüder* (1568) évoquent un chant intitulé *Gaudeamus*, il s'agit d'une autre chanson datant du XV<sup>e</sup> siècle intitulée *Gaudeamus io io Dulces Homeriaci*. La première trace de l'existence de la strophe n°1 de notre chant et des mots *Gaudeamus igitur* apparaissent au XVIII<sup>e</sup> siècle dans deux pièces de l'écrivain danois Ludvig Holberg, *Der ii. Junius* et *Brunnenreise*, écrites entre 1722 et 1730. Carl Enders, auteur d'une étude sur le sujet, y voit le souvenir de ses études à Leipzig.<sup>317</sup>

Un livre manuscrit de chants estudiantins datant du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle offre la première trace de la première, deuxième et troisième strophes en tant qu'ensemble ainsi que des actuelles quatrième et cinquième strophes. Un étudiant du nom de Reyher l'a écrit durant ses années d'étude à Kiel et à Iéna entre 1743 et 1748. Voici sa version :

	Texte latin	Traduction
St.1	Gaudeamus igitur Juvenes dum sumus, Post molestam senectutem, Post molestam senectutem Nos habebit humus.	Réjouissons-nous donc Tant que nous sommes jeunes, Après une vieillesse pénible, Après une vieillesse pénible, La terre nous aura.
St.2	Ubi sunt, qui ante nos In mundo fuere ? Transeas ad superos, Abeas ad inferos Quo[s] si vis videre.	Où sont ceux qui avant nous Furent de ce monde ? Va aux cieux, Va aux enfers, Si tu veux les voir.
St.3	Vita nostra brevis est, Brevi finietur, Venit mors velociter, Rapit nos atrociter, Neminem veretur.	Notre vie est brève, Elle finira bientôt. La mort vient rapidement, Elle nous emporte atrocement, Elle ne craint personne.
St.4	Vivat Academia, Vivant Professores, Vivant membra quaelibet, Vivant membra quaelibet Ut et Nutritores.	Que vive notre Faculté, Que vivent les Professeurs, Que vive tous les membres, Que vivent tous les membres, Eux qui nous élèvent.

<sup>317</sup> ENDERS C., « Zur Geschichte des Gaudeamus igitur », *Euphorion*, n°11, 1904, pp.381-406.

St.5	Vivant omnes virgines Faciles accessu, Floreat virginitas, Floreat virginitas Difficilis ingressu. <sup>318</sup>	Vivent toutes les jeunes filles, Faciles à approcher, Que fleurisse la virginité, Que fleurisse la virginité, Difficile à pénétrer.
------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

En 1781, Christian Wilhelm Kindleben, écrivain et théologien allemand, publie à Halle le premier *Studentenlieder* imprimé. Il contient soixante-quatre chansons estudiantines, parmi lesquelles la première attestation de la version moderne du *Gaudeamus*. Kindleben déclare avoir apporté lui-même d'importants changements au latin, mais le texte alors en sa possession demeure énigmatique.<sup>319</sup> Les chansons estudiantines se caractérisent déjà par un contenu burlesque, voire obscène, puisque Kindleben adapte le texte pour sa publication et gomme les passages offensants. Il écrit au sujet du *Gaudeamus*:

Ich habe mich genöthigt gesehen, dieses alte Burschenlied umzuschmelzen, weil die Poesie, wie in den meisten Liedern dieser Art, sehr schlecht war; indeß hat es doch ziemlich sein antikes Ansehen behalten, obgleich einige Verse ganz weggelassen sind, wodurch der Wohlstand beleidigt wurde, und welche nach den akademischen Gesetzen nicht öffentlich abgesungen werden dürfen.<sup>320</sup>

« Je me suis trouvé obligé de retravailler cette vieille chanson estudiantine, parce que la poésie, comme dans la plupart des chansons de ce genre, était très mauvaise. Elle a toutefois conservé son ancien éclat, bien que quelques vers aient été omis, vers qui ont offensé le bon usage et qui, selon les lois académiques, ne peuvent être chantés publiquement. »

L'édition originale est introuvable. Seule une réimpression datant de 1894 est disponible.<sup>321</sup> Les étudiants allemands chantent encore aujourd'hui cette version. Voici le texte présenté par Arthur Kopp (1860-1918), compilateur et éditeur de nombreux recueils de chants estudiantins des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles :<sup>322</sup>

<sup>318</sup> KOPP A., *Deutsches volks- und studenten-lied in vorklassischer zeit*, Berlin, W. Hertz, 1899, p.205.

<sup>319</sup> RANDOLPH C., *op.cit.*, p.297.

<sup>320</sup> RUTGERS VAN DER LOEFF A., *op.cit.*, p.49.

<sup>321</sup> *Bitu Magnifique*, *op.cit.*, p.25.

<sup>322</sup> BINDER H., « Arthur Kopp (1860-1918), eine erste Würdigung », *Jahrbuch Für Volksliedforschung*, 1981, vol. 26, p. 141.

	Texte latin	Traduction
St.1	Gaudeamus igitur, Juvenes dum sumus, Post molestam senectutem Nos habebit humus.	Réjouissons-nous donc, Tant que nous sommes jeunes, Après une vieillesse pénible, La terre nous aura.
St.2	Ubi sunt, qui ante nos In mundo fuere, Vadite ad superos, Transite ad inferos Ubi jam fuere.	Où sont ceux qui, avant nous Furent de ce monde ? Allez aux cieux, Traversez les enfers, Où ils ont déjà été.
St.3	Vita nostra brevis est Brevi finiatur, Venit mors velociter, Rapit nos atrociter, Nemini parceretur.	Notre vie est brève, Elle finira bientôt. La mort vient rapidement, Elle nous emporte atrocement, Elle n'épargne personne.
St.4	Vivat Academia, Vivant Professores, Vivat membrum quodlibet, Vivant membra quaelibet, Semper sint in flore !	Que vive notre Faculté, Que vivent les Professeurs, Que vive chaque membre, Que vivent tous les membres, Qu'ils soient toujours florissants !
St.5	Vivant omnes virgines Faciles, formosae, Vivant et mulieres Bonae, laboriosae.	Que vivent toutes les jeunes filles, Faciles, belles, Que vivent aussi les femmes, Bonnes, travailleuses.
St.6	Vivat et respublica, Et qui illum regit, Vivat nostra civitas, Mecanatum Caritas, Quae nos hic protegit.	Que vive l'État, Et son dirigeant, Que vive notre cité, Et la générosité des mécènes, Qui nous protège ici.
St.7	Pereat tristitia, Pereant osores, Pereat diabolus, Quivis Antiburschius,	Que péricisse la tristesse, Que péricissent les haineux, Que péricisse le diable/ l'esprit de mensonge, Tout ennemi de l'étudiant,

	Atque irrisores. <sup>323</sup>	Ainsi que les railleurs.
--	---------------------------------	--------------------------

## (2) La mélodie

La mélodie inscrite dans le manuscrit de 1267, inspirée d'un hymne médiéval écrit par un certain Strada,<sup>324</sup> évêque de Bologne, diffère de la forme chantée actuelle du *Gaudeamus*.

Les premières traces de la mélodie actuelle figurent dans le chansonnier intitulé *Muse an der Pleisse* paru en 1736 à Leipzig, sous le pseudonyme de Sperontes, alias Johann Sigismund Scholze, un poète allemand. Le livret *Freunde Geselliger Freude* édité à en 1788 à Leipzig fournit le premier document imprimé. Dans celui-ci, la mélodie accompagne une chanson folklorique allemande du XVIII<sup>e</sup> siècle intitulée *Brüder lasst uns lustig sein* composée par le poète allemand Johann Christian Günther en 1717. Quant à la première apparition conjointe connue du texte latin et de la mélodie, elle se trouve dans un arrangement de l'opéra *Doktor Faust*, signé d'Ignaz Walter et exécuté en 1797 à Brême.<sup>325</sup> Le chant est ensuite repris de nombreuses fois de par le monde. Les traductions, adaptations et parodies ne se comptent plus, notamment dans le domaine de la musique classique. Ainsi, Johannes Brahms, compositeur, pianiste et chef d'orchestre allemand, glisse la mélodie dans son *Akademische Fest-Ouverture* pour orchestre composée en 1880 pour remercier l'Université de Breslau de sa nomination en tant que docteur *honoris causa*. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les compositeurs et virtuoses Friedrich Schneider, Franz Liszt et Hector Berlioz introduisent des vers du *Gaudeamus* dans leur œuvre. Au XX<sup>e</sup> siècle, le compositeur américain Sigmund Romberg le cite dans son opérette créée à Broadway *The Student Prince* dont un film est tiré.<sup>326</sup> Mario Lanza, le ténor américain d'origine italienne, accompagné par un chœur masculin, y interprète le célèbre chant estudiantin.<sup>327</sup>

### b) Analyse thématique

Le texte du *Gaudeamus* a connu de multiples modifications et de nombreuses variantes. Certaines sont minimales et sans impact réel sur le message général, tandis que d'autres revêtent une importance certaine. Le chant se divise facilement en trois parties :

<sup>323</sup> KOPP A., *op.cit.*, p.202.

<sup>324</sup> EMILIANI V., *Cinquantottini: L'Unione goliardica italiana e la nascita di una classe dirigente*, Venise, Marsilio Editori spa, 2016. Il n'y a aucune trace de Strada dans l'historique des évêques de Bologne, mais V. Emiliani pense qu'il a rempli la fonction d'évêque auxiliaire.

<sup>325</sup> RUTGERS VAN DER LOEFF A., *op.cit.*, pp.46-47.

<sup>326</sup> Le Prince étudiant (*The Student Prince*) est un film musical américain réalisé par Richard Thorpe, sorti en 1954.

<sup>327</sup> *Hymne étudiant*, <https://www.republicain-lorrain.fr/moselle/2012/11/03/hymne-etudiant>, le 03/11/2012. (Page consultée le 6 avril 2018).

- Strophes 1-3 : la mort : présent, passé, futur.
- Strophes 4-6 : la vie : intellectuelle, amoureuse, sociale.
- Strophe 7 : conclusion.<sup>328</sup>

La première strophe s’ouvre sur une invitation à jouir de la vie et fait appel aux dénominateurs communs de l’identité étudiante : la jeunesse et la joie. Dès l’Antiquité, les hommes ont tenté de déterminer quelle est, de la jeunesse ou de la vieillesse, la période la plus heureuse de la vie. Pour argumenter leur appel à la joie, les goliards, qui sont des lettrés, utilisent un thème de l’Antiquité classique, présent chez des auteurs comme Horace<sup>329</sup> : l’exaltation de la jeunesse face à l’ombre de la vieillesse. Cette thématique est récurrente dans le domaine de la chanson estudiantine.<sup>330</sup>

La deuxième strophe introduit sous forme de question un lieu commun de la poésie médiévale. Le motif littéraire de *l'ubi sunt* invite à s’interroger sur la disparition des grandes figures du passé. Il permet au poète et à son public de méditer sur leur propre mort. Ce leitmotiv puise ses origines dans la tradition biblique. Mariantonia Liborio, professeure de philologie romane à l’Université de Rome, estime que la méditation du *Livre de la Sagesse* comparant la vie humaine à une ombre furtive est le premier texte du genre.<sup>331</sup> Ainsi, Isaïe, Baruch, et bien d’autres, imprégnés de cette idée de la vanité de l’existence, de la brièveté de la vie, de la futilité des richesses et de la gloire, suggèrent de mépriser ce monde et de se tourner vers Dieu. En définitive, ce motif mélancolique se caractérise par la toute-puissance de la mort, la vanité de la vie sur terre et la misérable survivance dans la mémoire des hommes.<sup>332</sup>

Les vers 2,3 et 4 de cette strophe varient selon la région où le *Gaudeamus* est chanté. Ainsi, aux USA, aux Pays-Bas et en Allemagne, ils sont remplacés respectivement par

Texte latin	Traduction
Transeas ad superos, Abeas ad inferos Quos si vis videre.	Va vers les cieux, Va aux enfers, Si tu veux les voir.

<sup>328</sup> VANDENBOSCH J. et MOINIL S., *Gaudeamus Igitur : Analyse du texte*, [http://www.philon.be/?page\\_id=154](http://www.philon.be/?page_id=154) (Page consultée le 28 janvier 2018).

<sup>329</sup> Par exemple : HORACE, *Odes*, I, 11.

<sup>330</sup> MOREAU RICAUD M., « Grandir jusqu’à la mort ? À propos de M. Balint "The Psychological Problems of Growing Old" », *Topique*, vol.93, 2005, p.11.

<sup>331</sup> BAUMGARTNER E. et HARF-LANCNER L., *Progrès, réaction, décadence dans l’Occident médiéval. Publications romanes et françaises*, Genève, Librairie Droz, 2003, p.144.

<sup>332</sup> *Ibid.*, p.145.

La leçon *quos si vis videre* fait écho au manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de France de 1267 (*si eos vis videre*) et à un manuscrit portant le nom de *Von Crailsheim* conservé à la Bibliothèque royale de Berlin et probablement composé entre 1747 et 1749 (*quo[s] si vis videre*).<sup>333</sup>

Déjà présente dans le poème *De contemptu mundano*, la troisième strophe dresse un bilan implacable et teinté de mélancolie de la condition humaine. Après avoir réfléchi au présent et au passé, l'auteur pense à sa mort future.

Les sombres pensées de la première partie donnent au poète un formidable élan d'enthousiasme pour chanter les joies de l'institution scolaire. La quatrième strophe évoque le thème de la communauté diffusé à partir de la « Renaissance » médiévale des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles par les goliards, contemporains des mouvements communalistes qui désirent l'émancipation des cités. Les vers 2 et 3 de cette strophe posent un certain nombre de problèmes aux traducteurs et les interprétations sont aussi diverses que variées. Par exemple, « Que vivent tous les étudiants, que vivent toutes les étudiantes » ou encore, « Que vivent tous les diplômés, que vivent tous les non-diplômés », voire même « Que vivent tous les membres (de la faculté), que vivent tous les membres du personnel ».<sup>334</sup> Luciana Sparisci Lovicelli, professeure de philologie classique à l'Université du Costa Rica, propose une autre lecture. En latin classique, *membrum* désigne les membres du corps. La référence au corporel est compatible avec l'esprit goliard de la jouissance des plaisirs et de l'érotisme.<sup>335</sup> Derrière le sens officiel célébrant les membres de l'université se cache donc une seconde acceptation plus grivoise. Par ailleurs, en lieu et place de *semper sint in flore*, le manuscrit de Reyher indique *ut et nutritores* et la feuille de l'Iéna *vivant nutritores*. Ces expressions reflètent le contexte des universités allemandes, complètement dépendantes de leurs mécènes.<sup>336</sup>

La cinquième strophe met en exergue un lieu commun du chant étudiantin, l'amour des femmes. La musicologue allemande spécialiste du folklore Gisela Probst-Effah remarque que celui-ci et celui de la consommation d'alcool, deux activités traditionnellement considérées comme l'apanage du sexe masculin, figurent parmi les thèmes les plus importants de la chanson étudiantine. Les femmes ne présentant pas de mœurs légères sont condamnées à jouer un rôle

---

<sup>333</sup> RANDOLPH C., *op.cit.*, p.305.

<sup>334</sup> VANDENBOSCH J. et MOINIL S., *op.cit.*

<sup>335</sup> SPARISCI LOVICELLI L., « El Gaudemus igitur : una interpretación », *Rev. Artes y Letras*, Univ. Costa Ric, vol. XXIX, 2005, p.120.

<sup>336</sup> RANDOLPH C., *op.cit.*, p.305.

passif, muet pourrait-on dire : elles ne boivent pas d'alcool, mais laissent aux hommes le soin de boire à leur santé, elles n'aiment pas, mais sont aimées par la gent masculine.<sup>337</sup> Cette mentalité est à relier au contexte historique dans lequel se bâtissent les traditions estudiantines. Le folklore étudiant s'est construit dans un espace originalement masculin. Pendant très longtemps, les seules figures féminines de l'université sont la Vierge Marie et l'*Alma Mater*.<sup>338</sup> Le premier à mentionner cette strophe du *Gaudeamus* est l'étudiant allemand du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle Reyher. Or, il faudra attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour que les femmes accèdent progressivement à l'enseignement universitaire allemand.<sup>339</sup> On peut lire dans le chansonnier manuscrit de Reyher :

Texte latin	Traduction
Vivant omnes virgines	Vivent toutes les jeunes filles,
Faciles accessu,	Faciles à approcher,
Floreat virginitas,	Que fleurisse la virginité,
Floreat virginitas	Que fleurisse la virginité,
Difficilis ingressu. <sup>340</sup>	Difficile à pénétrer.

La sixième strophe chante les louanges du système politique en place, ainsi que celles de ses dirigeants. Elle célèbre différents niveaux de pouvoir : l'Etat, ses responsables, la ville et en particulier, la générosité des mécènes. La sincérité ou l'ironie des propos dépend de l'époque et de la sensibilité de chacun.

Les strophes 4, 5 et 6, par leur enjouement, s'opposent diamétralement à la première partie. Au lieu de penser à la mort, le poète chante les douceurs de la vie. Chaque couplet évoque un aspect important de l'existence humaine : la vie intellectuelle, la vie affective et la vie sociale. L'étudiant insouciant adoptera une lecture horizontale : il célèbre alors son *Alma Mater* et son enseignement, les femmes et les plaisirs charnels, et enfin, son insouciance rendue possible par ceux qui gouvernent pour lui et par ceux qui le financent. L'étudiant plus grave lira le texte à la

<sup>337</sup> PROBST-EFFAH G., *Gaudeamus igitur- ein beitrage zum deutschen studentenlied*, memento d'une communication réalisée le 22 septembre 2017 à l'occasion d'un congrès intitulé « Der Mann in der traditionellen Kultur ».

<sup>338</sup> LARGUÈZE B., « Statut des filles et représentations féminines dans les rituels de bizutage », *Sociétés contemporaines*, n°21, 1995, p.75.

<sup>339</sup> HILLENWECK N., « Les femmes dans l'université allemande : le cas de la Kaiser-Wilhelms-Universität de Strasbourg », *La mixité dans l'éducation : Enjeux passés et présents* (ROGER R. éd), Lyon, ENS Édition, 2004, p.73.

<sup>340</sup> KOPP A., *op.cit.*, p.205.

verticale : la vie d'étudiant se prolonge par la fondation d'une famille et par l'implication dans la vie politique.<sup>341</sup>

Dans la septième strophe, un premier terme pose problème : *osores*. La plupart des *vade-mecum* et syllabi néo-louvanistes destinés aux impétrants proposent la traduction « les ennuis ». Celle-ci ne colle pas avec le reste du texte et s'éloigne du latin qui dit simplement « ceux qui haïssent », le complément du nom *discipulorum* étant alors sous-entendu. Le deuxième vocable problématique est *diabolus*, pouvant se traduire par « le diable » ou « l'esprit de mensonge ».<sup>342</sup> Ce mot est d'origine grecque. Le nom τὸ διάβολον signifie « la médisance, la calomnie ». Les deux traductions peuvent s'entendre : le diable ferait référence aux enfers, évoqués à la deuxième strophe, tandis que l'esprit de mensonge renverrait à l'aspect politique du texte. Enfin, les étudiants néo-louvanistes remplacent fréquemment la tournure en latin macaronique d'origine allemande *antiburschius* par les expressions *antistudius* ou *patrie maledictus*. *Patrie* renvoie à la *Patria*, nom donné au siège des *burschenschaften* allemandes.<sup>343</sup>

## 2. Io vivat

Si le *Io vivat* est un chant populaire parmi les étudiants louvanistes, il tend à se perdre parmi les associations néo-louvanistes, excepté dans les Ordres. Il se chante debout et couvert.

	Texte latin	Traduction
St.1	Io vivat! Io vivat! Nostrorum sanitas! Hoc est amoris poculum, Doloris est antidotum.	Qu'elle vive ! Qu'elle vive ! Notre santé ! Ceci est la coupe de l'amour, Ceci est l'antidote de la douleur.
St.2	Io vivat! Io vivat! Nostrorum sanitas! Dum nihil est in poculo, Jam repletur denuo.	Qu'elle vive ! Qu'elle vive ! Notre santé ! Lorsque la coupe est vide, Qu'à l'instant on la remplisse de nouveau.
St.3	Io vivat! Io vivat! Nostrorum sanitas! Nos jungit amicitia	Qu'elle vive ! Qu'elle vive ! Notre santé ! L'amitié nous unit

<sup>341</sup> VANDENBOSCH J. et MOINIL S., *op.cit.*

<sup>342</sup> Ce sens est attesté dans l'œuvre de Tertullien, *De l'âme*, Chapitre 35.

<sup>343</sup> VANDENBOSCH J. et MOINIL S., *op.cit.*

	Et vinum praebet gaudia.	Et le vin apporte la joie.
St.4	Io vivat! Io vivat! Nostrorum sanitas! Est vita nostra brevior, Et mors amara longior.	Qu'elle vive ! Qu'elle vive ! Notre santé ! Notre vie est trop brève, Et la mort amère est trop longue.
St.5	Io vivat! Io vivat! Nostrorum sanitas! Osores nostri pereant, Amici semper floreat!	Qu'elle vive ! Qu'elle vive ! Notre santé ! Que ceux qui nous détestent périssent, Que nos amis soient toujours florissants !
St.6	Io vivat! Io vivat! Nostrorum sanitas! Iam tota academia, Nobiscum amet gaudia.	Qu'elle vive ! Qu'elle vive ! Notre santé ! Que désormais toute la faculté, Avec nous aime la joie.
St.7	Io vivat! Io vivat! Nostrorum sanitas.	Qu'elle vive ! Qu'elle vive ! Notre santé.

### a) *Histoire du chant*

#### (1) *Le texte*

Ce texte et sa mélodie apparaissent pour la première fois dans le recueil de chansons *Groninger Studenten-liederen* édité en 1817 par la *Vindicat atque Polit*, la plus ancienne et la plus importante association estudiantine de Groningue. À l'avant de celui-ci, une note précise que l'organisation estudiantine a constitué la collection à partir de chants locaux ou étrangers soumis par les étudiants.<sup>344</sup>

Voici le texte de 1817 cité par An Rutgers van der Loeff :

	Texte latin	Traduction
St.1	Io, vivat! Io vivat Nostrorum sanitas!	Qu'elle vive ! Qu'elle vive Notre santé !

<sup>344</sup> « Aan onze medestudenten. De Senaat *Vindicat atque Polit* noodigde bij deszelfs besluit van 22 Sept. 1816 alle studenten uit tot het inzenden van oorspronkelijke of van elders overgenomen studenten-liederen, en droeg tevens aan eene uit deszelfs midden benoemde commissie de taak op om uit deze een gedrukte verzameling van Groninger Studenten-liederen daar te stellen. J. Baart de la Faille, A. Modderman, J. Rinardi Tresling, P. G. Schey». RUTGERS VAN DER LOEFF A., *op.cit.*, p.54.

	<p>Hoc est amoris poculum, Doloris est antidotum. Io, vivat! Io vivat Nostrorum sanitas! Dum nihil est in poculo, Jam repleatur denuo. Io, vivat! Io vivat Nostrorum sanitas!</p>	<p>Ceci est la coupe de l'amour, Ceci est l'antidote contre la douleur. Qu'elle vive ! Qu'elle vive Notre santé ! Lorsque la coupe est vide, Qu'à l'instant on la remplisse de nouveau. Qu'elle vive ! Qu'elle vive Notre santé !</p>
St.2	<p>Io, vivat! Io vivat Nostrorum sanitas! Nos jungit amicitia, Et vinum praebet gaudia. Io, vivat! Io vivat Nostrorum sanitas! Est vita nostra brevior Et mors amara longior. Io, vivat! Io vivat Nostrorum sanitas!</p>	<p>Qu'elle vive ! Qu'elle vive Notre santé ! L'amitié nous unit Et le vin apporte la joie. Qu'elle vive ! Qu'elle vive Notre santé ! Notre vie est trop brève, Et la mort amère est trop longue. Qu'elle vive ! Qu'elle vive Notre santé !</p>
St.3	<p>Io, vivat! Io vivat Nostrorum sanitas! Osores nostri pereant, Amici semper floreat. Io, vivat! Io vivat Nostrorum sanitas! Iam tota Academia Nobiscum amet gaudia. Io, vivat! Io vivat Nostrorum sanitas!<sup>345</sup></p>	<p>Qu'elle vive ! Qu'elle vive Notre santé ! Que ceux qui nous détestent périssent, Que nos amis soient toujours florissants. Qu'elle vive ! Qu'elle vive Notre santé ! Que désormais toute la faculté Avec nous aime la joie. Qu'elle vive ! Qu'elle vive Notre santé !</p>

Ces trois strophes se divisent actuellement en six. Jan Willem Enschedé, archiviste et musicologue néerlandais de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, affirme que l'auteur du chant est un étudiant

<sup>345</sup> RUTGERS VAN DER LOEFF A., *op.cit.*, p.62.

de Leiden, mais dont on ignore l'identité.<sup>346</sup> L'impression de la chanson à Groningen malgré son origine leydoise s'explique par l'étroitesse des liens entre les deux villes et universités, les seules dont Napoléon a autorisé l'existence dans l'ancienne Hollande. La version publiée en 1817 n'est pas la plus ancienne. An Rutgers van der Loeff renvoie à un livre intitulé *Geschichte eines Offiziers*,<sup>347</sup> publié à Berlin en 1897. L'auteur raconte que, lors du bizutage à Utrecht en 1810 de Carl Anton Wilhelm Graf von Wedel, futur officier germanique, les étudiants entonnent un chant similaire :

Texte latin	Traduction
Io vivat, io vivat doctoris sanitas !	Que vive, que vive la santé du docteur !
En poculum amoris, antidotum doloris.	Et la coupe de l'amour, et l'antidote de la douleur.
Io vivat, io vivat doctoris sanitas ! <sup>348</sup>	Qu'elle vive, qu'elle vive la santé du docteur !

En réalité, le *Io vivat* dériverait d'un chant louvaniste médiéval célébrant les vacances intitulé *A, a, a valete studia*.<sup>349</sup> Une étude de ce dernier est proposée *infra*. En effet, dans son article *De Melodie van het Io vivat*, Jan Pieter Nicolaas Land, orientaliste, professeur de philosophie et musicologue néerlandais du XIX<sup>e</sup> siècle, met en avant les similarités musicales des deux chansons et la ressemblance frappante entre la quatrième strophe du premier et les septième et huitième vers du *Io vivat* :<sup>350</sup>

<i>A, a, a Valete Studia</i>	<i>Io vivat</i>
O, o, o ni(hi)l est in poculo. Repleatur denuo : nummi sint in sacco : [O, o, o ni(hi)l est in poculo.] <sup>351</sup>	Dum nihil est in poculo, Jam repleatur denuo.

Le transfert entre la Belgique et les Pays-Bas s'explique par le contexte religieux. Avant les tumultes hollandais du XVI<sup>e</sup> siècle, l'Université louvaniste attire de nombreux érudits

<sup>346</sup> RUTGERS VAN DER LOEFF A., *op.cit.*, p.56.

<sup>347</sup> GRAFEN VON WEDEL C.A.W., *Geschichte eines Offiziers*, Berlin, Usher, 1897.

<sup>348</sup> RUTGERS VAN DER LOEFF A., *op.cit.*, p.56.

<sup>349</sup> THUISSE W.H., *Zeven eeuwen Nederlandse muziek*, Rijswijk, Kramers, 1949, p.24.

<sup>350</sup> LAND J.P.N., «De Melodie Van Het Io Vivat», *Tijdschrift Der Vereeniging Voor Noord-Nederlands Muziekgeschiedenis*, vol.1, n°1, 1882, pp.17-18.

<sup>351</sup> RUTGERS VAN DER LOEFF A., *op.cit.*, p.59.

néerlandais. Lorsque l'Université de Leiden est fondée en 1575, de nombreux Belges protestants rejoignent la nouvelle institution.<sup>352</sup>

Il est difficile de dater l'introduction de la chanson sous sa forme actuelle en Belgique, et plus particulièrement dans le folklore louvaniste. Karel Heynderickx ne l'inclut pas dans son *Studentenliederboek*, le premier chansonnier louvaniste datant de 1899 et Mon De Goeyse ne la mentionne pas dans le *Clubcodex* de 1935. Ce n'est que lors de l'année académique suivante que la chanson est inscrite dans le *Clubcodex* et le recueil de chansons du SK Gent. Le livre ne définit pas encore les modalités du chant. Il faut attendre le *Clubcodex* de 1955-1956 pour qu'elles le soient. Le *Io vivat* se chante en début de séance, et plus particulièrement, lors de la présentation du *Praeses* et en fin, lorsque ce dernier raccompagne les invités de marque.<sup>353</sup>

## (2) La mélodie

Si J.P.N. Land pointe les ressemblances de la mélodie du *Io vivat* avec le *Valete Studia* louvaniste, l'attribution de la paternité de la mélodie actuelle demeure indéterminable. Tout d'abord, Florimond Van Duyse, avocat, compositeur et musicologue belge ayant vécu entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, la rapproche de celle de la chanson estudiantine allemande intitulée *Trinkspruch Ulrich's von Hutten*. Ce dernier est un brûlant défenseur du patriotisme germanique, mais aussi un savant et humaniste du XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>354</sup> Ensuite, Jan Willem Enschedé la prête à A. Leeftang, un auteur-compositeur habitant à Leiden en 1817. Il s'appuie sur une partition intitulée : *Io vivat, air varié pour le pianoforte avec accompagnement de violon, dédié aux étudiants (sic) de l'université de Leiden, No.24 enregistré à la Bibliothèque royale. Au Parnasse, grand magasin de musique vocale et instrumentale à la Haye chez F. J. Weygand*. Enfin, An Rutgers Van der Loeff mentionne une autre partition, découverte au musée communal de La Haye :

Io Vivat

Avec Douze Variations pour le Violon

Composés

Par

T.A. Berckenhoff

À Leiden

---

<sup>352</sup> LAND J.P.N., *op.cit.*, p.16.

<sup>353</sup> WILLEMS A., *op.cit.*, p.9.

<sup>354</sup> VAN DUYSE FL., *Het oude nederlandse lied. Wereldlijke en geestelijke liederen*, Anvers, De nederlandse boekhandel, 1903, p.896.

Chez l'auteur, prix f 1.-<sup>355</sup>

Theodorus Albertus Berkenhoff est un compositeur franc-maçon, chef d'orchestre de la loge de 1797 à 1801 et maître de musique de la ville de Leyden. Le *Dictionnaire des compositeurs francs-maçons* rapporte à son sujet :

C'est sans doute l'arrangement de la chanson estudiantine *Io vivat*, chanson née à l'époque de la République batave à Leyde, qui, en 1813, le rend vraiment célèbre.<sup>356</sup>

### b) Analyse thématique

Le dictionnaire latin donne deux définitions pour le terme *io* :<sup>357</sup>

1 *io*, interj. (ιώ), *io* ! [Cri de joie dans les triomphes, dans les fêtes, etc.]

2 *Io*, *Ius* (Ιώ), *Io* [Fille d'Anachus, métamorphosée en génisse par Jupiter qui voulait la soustraire à la jalousie de Junon]

Si, dans le contexte festif estudiantin, la première acceptation semble offrir le sens le plus satisfaisant, Gérard Nolst Trenité (Utrecht, 20 juillet 1870 - Haarlem, 9 octobre 1946) publie en 1926 sous le pseudonyme de Charivarius une chanson donnant sens à la seconde acceptation. Dans un recueil parodiant l'œuvre ovidienne intitulé *Herscheppingen, vrij naar Ovidius*<sup>358</sup>, le linguiste et philologue classique raconte la transformation de *Io* en vache par Jupiter. Ce dernier, après avoir séduit la fille du dieu-fleuve *Inachos*, tente d'échapper au courroux de son épouse en la transformant en génisse. Junon n'est pas dupe : elle réclame l'animal et confie sa garde à *Argos*, un géant doté de cent yeux. Jupiter ne supporte pas de voir son amante souffrir et charge *Mercurus* de la délivrer. Le dieu tue le géant. Pour se venger, *Héra* poursuit sa rivale jusqu'en Egypte où elle finit par lui rendre sa forme humaine. Charivarius termine par ces mots la narration du mythe :

Texte néerlandais	Traduction
85 Duidelijk blijkt nu aan elk, die het wezen doorziet van de dingen, dat om de koe en haar melk de studenten « <i>Io vivat</i> » zingen. <sup>359</sup>	Il apparaît maintenant clairement à toute personne qui voit à travers l'essence des choses, que c'est pour la vache et pour son lait que les étudiants chantent « <i>Io vivat</i> ».

<sup>355</sup> RUTGERS VAN DER LOEFF A., *op.cit.*, p.56.

<sup>356</sup> VANDEVIJVERE P., *Dictionnaire des compositeurs francs-maçons*, Fernelmont, Éd. modulaires européennes, 2014, p.49.

<sup>357</sup> GAFFIOT F., *Dictionnaire illustré latin-français*, Hachette, Paris, Edition n°83, 1978, p.855.

<sup>358</sup> ALLEMEERSCH J., «*Me duce, carpe viam*». *Parodistische herschrijving van Ovidius "Metamorphoses" in Nederlandse literatuur*, Promoteur: FORMISANO M., Université de Gand, 2017-2018, pp.14-15.

<sup>359</sup> *Ibid.*, pp.132-133.

Au travers de ces lignes, l'auteur néerlandais insinue que le chant célèbre la vache et son lait et se gausse ainsi de la consommation d'alcool des étudiants.

D'emblée, le texte affiche deux des caractères largement prêtés à la consommation d'alcool. Tout d'abord, le vin pousse hommes et femmes vers les douceurs de l'amour. L'ivresse de l'amour suit l'ivresse des sens. D'ailleurs, l'expression *amoris poculum* peut désigner un philtre d'amour. (Plaute, *Truculentus*, Acte I, Sc. 1 et Horace, *Epodes* 5, 38). Ensuite, si la boisson est un antidote contre la douleur, c'est qu'elle permet au peuple d'oublier ses soucis pour un instant et qu'elle procure une bonne santé : un bon vin est un bon médecin.

La deuxième strophe prolonge ce motif de la coupe : la bonne santé dépend de son contenu, on ne peut la laisser se vider. Notons que bien que l'image de la coupe soit omniprésente dans le christianisme en raison du recours de Jésus à celle-ci pour évoquer sa passion, la langue liturgique favorise le terme *calix*. Seul le *Cantique des Cantiques* 8, 2 utilise le vocable *poculum* en préambule à l'union des fiancés : *et dabo tibi poculum ex vino condito* (« Je te donnerai une coupe de vin parfumé »), liant encore une fois le vin et l'amour.<sup>360</sup>

La troisième strophe présente pour la première fois le contenu de la coupe, le vin, et l'associe à un autre sentiment inséparable de l'identité humaine : l'amitié. Elle permet également au chant de basculer progressivement dans le monde des fraternités estudiantines. En effet, ces dernières considèrent l'amitié unissant leurs membres comme une de leurs valeurs les plus essentielles. Anne Vincent-Buffault, historienne spécialiste de l'histoire des sensibilités, met en avant le caractère typiquement masculin de ce sentiment dans l'histoire occidentale. De l'Antiquité jusqu'à l'invention de l'amour dit « courtois » au Moyen Âge, les hommes accordent une plus grande importance à leurs amitiés viriles qu'à l'amour d'une femme.<sup>361</sup> Aussi, il n'est guère étonnant que, lorsque les jeunes Louvanistes se lancent dans l'aventure des corporations étudiantes, ils accordent une place d'importance à l'amitié, étant exclusivement de sexe masculin. Les propos de Mon de Goeyse attribuant la fin des clubs à l'arrivée massive des filles à l'université et l'article 19 du *Codex* cités *supra* interdisant à la gent féminine la participation aux réunions estudiantines attestent de la masculinisation de cette valeur.

La quatrième strophe présente la mélancolie de l'auteur face à la mort. Ainsi, il est une loi que le vin ne peut outrepasser, celle de la condition humaine. La mort emporte tant le bon buveur

---

<sup>360</sup> FABRE I., « Se nourrir du sang divin », *Fables mystiques* (CONNOCHIE-BOURGNE C. et FANLO J.R. dir.), Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2016, p.148.

<sup>361</sup> VINCENT-BUFFAULT A., « L'amitié à travers les âges », *Sciences Humaines*, sept-oct-nov 2013.

que l'homme sobre. Cette évocation liée à celle de la boisson offre un contre-pied intéressant à un passage d'une lettre de saint Paul aux Corinthiens (15:32). Paul, par des images, affirme que la négation de la résurrection entraîne la négation de toute morale. Dans ce cadre, il avance : « Si les morts ne ressuscitent pas, mangeons et buvons, car demain nous mourrons. » Ainsi, en chantant une *mors amara longior* et en invitant son auditoire à boire pour l'oublier, le poète illustrerait son incrédulité en la résurrection.<sup>362</sup> Il invite son auditoire à ne pas considérer la vie après la mort comme un lieu de réalisation, mais à choisir une réalisation terrestre *hinc et nunc*.

Les quatrième, cinquième et sixième strophes ne laissent plus de doute quant à la nature du chant : il ne s'agit pas simplement d'un chant à boire, mais bien d'un chant destiné aux étudiants. En effet, par leur contenu et leur terminologie, ces strophes s'inspirent du *Gaudeamus igitur*. Si nous ne pouvons établir avec certitude de filiation entre les deux chants, les ressemblances sont trop importantes que pour être dues au hasard. Toutefois, les deux textes ne présentent pas leurs idées dans le même ordre. Le *Gaudeamus* évoque d'abord la mort, puis la vie, notamment la vie universitaire, et se termine sur une imprécation contre la tristesse et les ennemis des étudiants. Le *Io vivat*, lui, commence dans la joie, aborde le thème de la mort et des détracteurs des étudiants en son milieu et se conclut sur des notes heureuses puisque toute l'université se livre à l'euphorie. Les deux chansons se rejoignent en un point : ils balayent de la même façon la mélancolie de la mort pour louer les joies de la condition d'étudiant.

### C. Les chants d'Ordres

« Ils [les Ordres] transcendent l'espace et le temps. L'espace par une présence certaine, mais diffuse, le temps par le truchement de moult générations successives palpables en filigrane. Guidés par leurs traditions, ils sont comme levure en bière dans les guindailles de tous horizons... Ils choient donc particulièrement l'art de la chanson estudiantine paillarde et grivoise, assoiffée et affamée, effrontée et osée, mais également profonde et grave. »<sup>363</sup>

Ainsi décrits par le *Bitu Magnifique*, les Ordres cultivent la langue latine dans leurs chants.

#### 1. Academicus Desiderii Erasmi Ordo (ADEO)<sup>364</sup>

L'Ordre Académique de Désiré Erasme de Rotterdam a été créé en 2018. Aucune organisation officielle folklorique ou académique ne l'a donc reconnu pour le moment. Il constitue toutefois

---

<sup>362</sup> NIELSON A.C., « Gaudeamus Igitur », *Historiael Spiegel*, n° 7, 1971-1972, pp.95-100.

<sup>363</sup> *Bitu Magnifique*, *op.cit.*, p.96.

<sup>364</sup> Echange par email avec RENNOTTE J., grand-maître Hist 2016-2017 et membre-fondateur ADEO.

un intéressant cas d'étude pour notre recherche. Les membres sont issus des trois cercles de la Faculté de Philosophie, Arts et Lettres : le FLTR,<sup>365</sup> le CEP<sup>366</sup> et le Cercle Historique.<sup>367</sup> À l'origine de cet Ordre, se trouve un constat : presque toutes les facultés sont pourvues d'un Ordre facultaire, sauf la FIAL.

Les membres de l'Ordre ont décidé de réserver au latin une place prépondérante dans leurs pratiques pour deux raisons. La première est la continuité entretenue par les Ordres avec les cérémonies des *coronae*. La seconde recouvre les différents points de jonction entre cette langue et la Faculté de Philosophie, Arts et Lettres : tous ses étudiants apprennent le latin au début de leur cursus, elle est l'héritière de la pensée humaniste écrite en latin, et son ancêtre, le *Collegium Trilingue*, représente un important jalon dans l'histoire de l'enseignement du latin et dans l'histoire des universités européennes dans lesquelles le latin était de mise.

L'Ordre montre son attachement au latin grâce à trois mesures. La première est le chant du *Io vivat*, souvent oublié des cérémonies estudiantines néo-louvanistes. Si d'autres Ordres ont déjà adopté cette pratique, les membres de l'ADEO y voient un défi en raison de leur inexpérience de ce chant. Le deuxième consiste à prononcer l'*Ave Confrater* en latin, alors qu'exception faite de l'Adèle,<sup>368</sup> les associations estudiantines néo-louvanistes le récitent en néerlandais. Enfin, l'auteur du chant de l'Ordre, l'un de ses membres, l'a composé en latin. L'ADEO a pris cette décision en raison du caractère symbolique, grave et majestueux reconnu à la langue. Bien que le chant n'ait pas encore été publié, Johan Rennotte, membre fondateur, a accepté de nous en fournir une copie.

Texte latin	Traduction
Desiderius Erasmus Roterodamus	Desiderius Erasmus Roterodamus
Sumus hic tibi in hoc ordine	Nous sommes ici pour toi dans cet Ordre
Linguae magister atque theologus	Maître linguiste et théologien
Facultas nostra habeat nomen tuum	Notre faculté porte ton nom <sup>370</sup>
Hic et nunc autem cantemus	Ici et maintenant voilà que nous chantons <sup>371</sup>
Gratias tibi ago	"je te remercie"

<sup>365</sup> Cercle de la faculté de Philosophie, Arts et Lettres.

<sup>366</sup> Cercle des Étudiants en Philosophie.

<sup>367</sup> Le Cercle Historique jouit d'un statut particulier. Si son existence n'est pas reconnue par l'UCL, la Faculté de Philosophie, Arts et Lettres lui accorde la dénomination d'« association estudiantine » et l'Ordre Souverain de la Calotte reconnaît sa calotte.

<sup>368</sup> Cercle des étudiants en droit de Louvain-la-Neuve.

<sup>370</sup> L'emploi du subjonctif demanderait de traduire par « que notre faculté porte ton nom ».

<sup>371</sup> L'emploi du subjonctif demande une traduction du type « que nous chantions ».

Desiderius Erasmus	Desiderius Erasmus
Princeps humanistarum	Prince des humanistes
Desiderius Erasmus	Desiderius Erasmus
Iter nostrum studiis est. <sup>369</sup>	Les études sont notre voyage. <sup>372</sup>

## 2. Catholicus Sancti Francisci Ordo (CSFO)

Le chant se chante sur l'air du chant religieux *Nada te turbe*.

---

<sup>369</sup> Remarquons que cette tournure est fautive.

<sup>372</sup> Traduction de l'ADEO.

Texte latin	Traduction
<p>Ego sum abbas cucaniensis  Et consilium meum est cum bibulis  In secta Deci voluntas mea est  Qui mane me quaesierit in taberna  Post vesperam nudus egredietur  Et sic<sup>373</sup> denudatus veste clamabit  « Quid fecisti sors turpissima  Nostrae vitae gaudia abstulisti omnia ! »</p>	<p>Je suis l'abbé de Cocagne  Et mon assemblée est celle des buveurs.  Ma volonté est d'entrer dans l'Ordre de Decius.  Celui qui me cherche le matin dans la taverne,  Après les vêpres, sortira nu.  Et ainsi dénudé de son vêtement, il criera :  « Qu'as-tu fait, très ignoble destin  Tu as emporté toute joie loin de notre vie ! »</p>

---

<sup>373</sup> Nous avons pris ici la liberté de corriger la leçon donnée par le *Bitu Magnifique* « si ». Par ailleurs, la version en ligne du *Bitu Magnifique* donne bien la leçon « sic ».

### a) *Histoire du chant*

L'air de l'abbé de Cocagne fait partie des célèbres *Carmina Burana*. Ce recueil rassemble plus de deux cents chants en bas latin, en moyen haut allemand et en vieux français. Ils célèbrent le plaisir de manger, de boire, de jouer et d'aimer. Le manuscrit a été découvert en 1803 en Bavière, dans le couvent de Benediktbeuern, d'où le titre donné par le bibliothécaire de la cour de Munich. En effet, l'adjectif *buranus* signifie « de Benediktbeuern ». Il a été composé entre 1230 et 1250, mais les poèmes sont plus anciens, le copiste n'en étant pas l'auteur. Il regroupe les œuvres de plusieurs artistes, notamment des goliards. Les poètes lyriques médiévaux ne signent pas leurs compositions, soit par humilité chrétienne, soit par respect de la décence. Toutefois, les chercheurs ont pu en identifier quelques-uns grâce à des parallèles stylistiques, parmi lesquels l'Archipoète, Gauthier de Châtillon et Hughes d'Orléans. Carl Orff accroît la notoriété de ces pièces grâce à sa cantate composée en 1935-1936 reprenant vingt-quatre chants du manuscrit.<sup>374</sup>

### b) *Analyse thématique*

Dans ce chant, les spiritueux se mêlent explicitement au spirituel.<sup>375</sup> En effet, le texte parodie certainement des *Proverbes bibliques* (VIII : 12, 14 et 17).<sup>376</sup>

	Texte latin	Traduction
VIII, 12	Ego sapientia habito in consilio, et eruditus intersum cogitationibus.	Moi, la sagesse, j'habite dans le conseil, et je suis présente parmi les pensées judicieuses.
VIII, 14	Meum est consilium, et aequitas, mea est prudentia, mea est fortitudo.	À moi sont le conseil et l'équité ; à moi est la prudence, à moi est la force.
VIII, 17	Ego diligentes me diligo, et qui mane vigilant ad me, invenient me.	J'aime ceux qui m'aiment, et ceux qui veillent dès le matin pour me chercher me trouveront.

Dès le premier vers, le narrateur se présente à son auditoire : il est l'abbé, c'est-à-dire le membre du clergé le plus haut placé dans une abbaye, de Cocagne. L'adjectif *Cucaniensis* est formé sur

<sup>374</sup> WOLFF E., « Les Carmina Burana : plurilinguisme et poésie », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n°3, décembre 1998, pp.260-261.

<sup>375</sup> MARTIN R., *op.cit.*, p.369.

<sup>376</sup> ACKERMANN E.M., *Das Schlaraffenland in German Literature and Folksong: Social Aspects of an Earthly Paradise, with an Inquiry into Its History in European Literatures*, Chicago, Ill., 1944, p.42.

le modèle des noms médiévaux désignant les lieux en général et donc, les Ordres monastiques. Par exemple, un abbé de l'Ordre cistercien s'appelle *abbas Cisterciensis*. L'*abbas Cucaniensis* est donc un membre de l'Ordre de *Cucania*. *Cucaniensis* pourrait singer l'adjectif de lieu *Cluniacensis* désignant le monastère de Cluny et le poète aurait alors pour but de se moquer des réformes clunisiennes caractérisées par leur sévérité.<sup>377</sup> L'origine du mythe du pays de Cocagne se perd dans la nuit des temps, mais il se développe largement au Moyen Âge et plus particulièrement dans l'espace germano-flamand. Il est décrit comme un endroit merveilleux et imaginaire où abonde la nourriture, où l'homme n'a pas besoin de travailler pour vivre et peut passer son temps à faire la fête et à faire l'amour sans se soucier des bonnes mœurs.<sup>378</sup> Le deuxième vers donne à voir le milieu dans lequel ce religieux évolue : il ne préside pas une assemblée de croyants, mais bien de buveurs. Notre narrateur fréquente moins assidûment les lieux saints que la taverne où il célèbre, non pas le mystère de l'Eucharistie, mais plutôt le miracle de saint Decius, personnage régulièrement évoqué dans les *Carmina Burana* comme le protecteur des buveurs.<sup>379</sup> Plusieurs éléments ont fait de l'ébriété ecclésiastique un sujet apprécié dans la parodie du Moyen Âge. Tout d'abord, les clercs de l'Europe médiévale semblent s'être véritablement régulièrement livrés à l'ivrognerie. Deuxièmement, la consommation d'alcool est un vice idéal à dépeindre pour l'artiste car, contrairement aux péchés plus prosaïques comme la paresse, elle implique une palette importante d'images comiques et de possibilités narratives. Le pécheur est entouré d'une foule d'objets iconographiques : coupes, vin, dés, taverniers, ivrognes et filles légères, ainsi que de situations cocasses : séduction par des escrocs et des femmes de réputation douteuse, chutes et perte de vêtements suite aux aléas des jeux de hasard.<sup>380</sup> L'abbé de Cocagne succombe justement à cette faute que l'Eglise reproche aux tavernes de promouvoir : les buveurs participent aux jeux de hasard pour boire à outrance, jusqu'à l'endettement. Le tavernier, présenté comme un malfaiteur, exige un paiement immédiat, sans quoi, il confisque les vêtements des buveurs et les jette nus à la rue.<sup>381</sup> Dans ce texte, celui qui essaie d'enlever l'abbé de la table de jeu finira par lui aussi ressentir la tentation puisqu'il ressortira nu de la taverne, ayant tout perdu.<sup>382</sup> Ainsi, au lieu de guider les fidèles vers la bonne parole, l'ecclésiastique les entraîne dans les activités condamnées par l'Eglise.

---

<sup>377</sup> ACKERMANN E.M., *op.cit.*, p.42.

<sup>378</sup> DELUMEAU J. (éd.), « La mort des pays de Cocagne : comportements collectifs de la Renaissance à l'âge classique », *Centre de recherches en histoire moderne*, Publications de la Sorbonne (Paris), 1957, p.11.

<sup>379</sup> BRAGANÇA A.A.J., « Ensaios paremiologia e misoginia na idade média germanófona », *Abrafil*, n°9, 2011, p.10.

<sup>380</sup> BAYLESS M., *Parody in the Middle Ages: the Latin tradition*, University of Michigan Press, 1958, p.94.

<sup>381</sup> VINCENT-CASSY M., « Les habitués des tavernes parisiennes à la fin du Moyen Âge ou les plaisirs partagés », *Être Parisien*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2004, non paginé, car en ligne.

<sup>382</sup> BRAGANÇA A.A.J., *op.cit.*, p.10.

L’apostrophe à la *sors turpissima* s’inscrit dans la logique du manuscrit des *Carmina Burana* réservant une place importante à la déesse *Fortuna*. Stephen Metzger, spécialiste de la littérature médiévale, l’explique par la familiarité des auteurs du recueil avec la culture classique.<sup>383</sup>

Si les chants bachiques offrent presque toujours des scènes burlesques, la valeur comique d’un tel texte est d’autant plus grande que l’ivresse fait tomber l’homme de Dieu supposé digne.<sup>384</sup> Les satiristes médiévaux, étant parfois eux-mêmes des clercs vagants, ont pris un malin plaisir à dépeindre le clergé aviné. De nombreux jeunes gens, une fois leurs études religieuses terminées, n’obtenaient pas de poste à cause d’une trop grande quantité de candidats pour un trop petit nombre de places. La plupart des goliards étaient donc des membres du clergé d’ordination inférieure. N’étant pas soumis aux impératifs et aux responsabilités incombant aux hauts dignitaires du clergé, ils avaient la liberté de le critiquer par la satire et par la parodie,<sup>385</sup> ce qui a permis la création de pièces aussi facétieuses que celle-ci. Notons que le succès des chants moquant les autorités ecclésiastiques dans le microcosme étudiant est certainement dû à leur omniprésence dans le milieu universitaire. Comme l’écrit le sociologue et historien Rudolf Rezsöhazi au sujet de l’Université louvaniste : « le paysage étudiant est profondément marqué par la présence des prêtres, des religieux et des religieuses. En soutane ou dans l’uniforme typique de leur ordre, ils sont à la fois mêlés aux autres et forment leur univers dans leurs couvents ou leurs séminaires. »<sup>386</sup>

### 3. Famosa Absurdarum Mulierum Academia (FAMA)

La *Fameuse Académie des Femmes Absurdes* existe depuis 1988, mais elle connaît un regain d’activité seulement depuis les années 1996-1997. La FAMA explique son recours au latin et la référence à cette langue dans leur chant par l’ironie, caractéristique de cet Ordre.<sup>387</sup>

Académie des femmes	
Nous le sommes et nous le resterons	
Jusqu’à ce que tous les mâles	

<sup>383</sup> METZGER S., *Themes of the Carmina Burana: Medieval and Modern*, HAB Capstone Thesis, Cincinnati, Xavier University, 2004, pp.22-23.

<sup>384</sup> BAYLESS M., *Parody in the Middle Ages: the Latin tradition*, University of Michigan Press, 1958, p.96.

<sup>385</sup> VAN CRAENENBROECK A., *op.cit.*, p.50.

<sup>386</sup> REZSOHAZY R., *op cit.*, p.37.

<sup>387</sup> Echange via Facebook avec la page dédiée à la FAMA.

<p>Se rallient à notre opinion</p> <p>Nous ne sommes ni féministes, ni salopes, ni sorcières,</p> <p>De grâce, la valeur n'est quand même pas une quantité de bière.</p>	
<p>Famos' Absurdarum</p> <p>Mulierum Academia</p> <p>Nous savons le latin</p> <p>Bien assez pour les <i>coronae</i></p> <p>Puisque nous l'étudions déjà depuis quelques lustres</p> <p>Nous espérons aussi par nos guindailles devenir illustres.</p>	<p>La fameuse Académie</p> <p>Des femmes Absurdes</p>
<p>Famos' Absurdarum</p> <p>Mulierum Academia</p>	<p>La fameuse Académie</p> <p>Des femmes absurdes</p>

#### 4. Lovaniensis Scientificus Ordo (LSO)

Grâce au réseau social Facebook, nous avons pu contacter Christian Courteille, membre fondateur de l'Ordre et auteur de son chant. Il nous a confié avoir choisi la mélodie du *Choeur des Esclaves* de l'opéra *Nabucco* de Verdi pour son caractère classique, connu et pour sa beauté lorsqu'il est chanté à l'unisson. Deux motifs expliquent la décision d'écrire en latin : tout d'abord, le désir de proposer quelque chose qui sorte de l'ordinaire, et qui permette à l'LSO de se différencier des autres chants d'Ordres de l'époque, pour la plupart rédigés en français. Ensuite, la langue latine permet à l'association de s'inscrire dans la tradition des formules et des chants composés en cette langue.

Christian Courteille, armé de son bagage d'humanités (section latin-sciences), de sa grammaire *de Givè* et de son dictionnaire *Goelzer*, après avoir pensé le texte en français alors composé des huit premiers vers du chant actuel, l'a réécrit en latin en tentant de respecter autant que possible la musicalité de l'œuvre de Verdi. Il déclare : « J'ai alors proposé les deux versions aux autres membres et, malgré qu'ils n'y comprenaient sans doute pas grand-chose, nous avons choisi celle en latin parce qu'il faut bien reconnaître que ça avait plus de gueule quand nous le chantions

lors des séances d'Ordres auxquelles nous étions invités. » Pour le vingtième *Dies Natalis*<sup>388</sup> de l'Ordre, Christian Courteille écrit la suite du texte afin de célébrer dignement les vingt ans de l'association et de profiter de la richesse des quatre voix de la partition originale.<sup>389</sup>

Texte latin	Traduction
Lovaniensis Scientificus Ordo Conjuncte in hoc loco coiimus Ad amicitiam collegasque laudandos Risibus, cantibus satirisque nostris Famam usosque <sup>390</sup> recordari juramus Ad sapientiam parrigendam <sup>391</sup> scientiae semper Dum concinebimus, semper amabimus Lovaniensem Scientificum Ordinem.	Lovaniensis scientificus Ordo Nous voici, ensemble, à nouveau réunis Pour célébrer l'amitié et les collègues Par nos rires et nos chansons et nos guindailles Nous jurons de sauver usages et traditions Pour donner à la Science la sagesse des nations Tant que nous chanterons, toujours nous aimerons Le Lovaniensis Scientificus Ordo.
Et seniores dabunt junioribus traditiones Quas in suo tempore recipiunt <sup>392</sup> Et juniores dabunt senioribus novas res Quae forsitan erunt traditiones Apertum <sup>393</sup> mentem tenebimus Ut ne deferatur <sup>394</sup> cavebimus Simus digni, hilares, irreverentes Ad custodiendum animum conditori <sup>395</sup> Ut semper vivat, et semper crescat Amatus ordo nostro <sup>396</sup>	Et les plus anciens donneront aux plus jeunes les traditions Qu'ils ont reçues en leur temps Et les jeunes donneront aux plus anciens des choses nouvelles Qui deviendront peut-être des traditions Nous (nous) tiendrons l'esprit ouvert Et afin qu'il ne tombe pas nous resterons sur nos gardes Nous serons dignes, <sup>397</sup> joyeux, irrévérencieux Pour défendre l'esprit des fondateurs Que toujours vive, et toujours croisse Notre Ordre aimé. <sup>398</sup>

<sup>388</sup> Selon le *Io Vivat* de KOOT J., le *Dies*, *Dies Natalis* ou *Lustrum* est la fête d'anniversaire de la création d'une association. D'ordinaire, cette journée débute par une messe ou un *Te Deum*, suivi d'un apéritif et d'un banquet et s'achève tard le soir avec une guindaille.

<sup>389</sup> Echange via Facebook avec Monsieur COURTEILLE C., membre fondateur de l'LSO et compositeur de son chant.

<sup>390</sup> La forme attendue est *ususque*.

<sup>391</sup> La forme attendue est *porrigendam*.

<sup>392</sup> La forme attendue est *recepunt*.

<sup>393</sup> La forme attendue est *apertam*.

<sup>394</sup> La forme attendue est *ne deferatur*.

<sup>395</sup> La forme attendue est *conditorum*.

<sup>396</sup> La forme attendue est *noster*.

<sup>397</sup> Le subjonctif *simus* demanderait de traduire par « soyons ».

<sup>398</sup> Traduction LSO, <http://www.lso.be/> (Page consultée le 18 février 2019).

## D. Les chants traditionnels

« Qu'ils soient de lutte, de fête, paillards ou de salles de garde, les chants estudiantins traditionnels ont traversé les époques. Ils sont entrés dans la pérennité par les us et coutumes de générations d'étudiants. Amis, contribuez à la vie de ces mélodies, de ces textes dont les origines, pour certains, se perdent dans la nuit des temps. Ces tranches de vie, souvenir d'anciennes guindailles, constituent la base de la connaissance en chants paillards, indispensable complément des chants sacrés. »<sup>399</sup>

Huit chants traditionnels mettent le latin à l'honneur.

### 1. Ave confrater

L'*Ave confrater* se situe traditionnellement au début des cérémonies. Il invite chaque membre de la *corona* à réaliser un à-fond dans un ordre défini selon ses postes et grades respectifs dans l'association. Excepté pendant la période de l'Avent et du Carême durant laquelle il se chante en mineur, l'*Ave confrater* se chante en majeur, debout et découvert. Le terme *Confrater* peut être remplacé par *Consoror* si le *Praeses* s'adresse à un membre de sexe féminin.

- Le *Praeses*, se levant et se découvrant : *Ave confratres*.
- Tous, se levant et se découvrant : *Ave confrater*.
- Le *Praeses*, montrant son verre: *Ik drink liever bier dan water*. Ou, s'il boit de l'eau, *Ik drink liever water dan bier*.
- Tous: *En op commando van: een, twee, drie, vier, vijf, zes, ze-e-e-even*.

Pendant ce temps, le *Praeses* réalise un à-fond et le termine par l'une de formules :

- *Daar is niet meer in mijn glas gebleven*.
- *Daar is nog veel in mijn glas gebleven*.
- *Daar is nog wat schuin in mijn glas gebleven*.

Le *Praeses* présente son verre à l'assemblée et le renverse pour prouver la véracité de ses propos. La *corona* s'incline. Le président dirige alors l'à-fond en interpellant en latin chaque membre selon un rituel précis :

- *Ave confrater substitutus* (le vice-président)
- *Ave confrater cancellarie* (le chancelier)

---

<sup>399</sup> *Bitu Magnifique, op.cit., p.53.*

- *Ave confrater censor* (le censeur)
- *Ave confrater quaestor* (le questeur)

Il peut également saluer un groupe particulier :

- *Ave confratres senatores* (les sénateurs)
- *Ave confratres hospites nostri* (les invités)
- *Ave confratres veterani* (les anciens)
- *Ave confratres bachelarii* (les étudiants actuels)<sup>400</sup>

### a) *Histoire du chant*

L’*Ave Confrater* apparaît pour la première fois dans le *Codex* en 1956. Ce chant semble être typiquement belge, les associations estudiantines d’autres nationalités ne le mentionnant pas.

### b) *Analyse thématique*

Ce chant met en avant le sentiment de fraternité caractéristique des confréries. Comme nous l’avons expliqué aux pages 78 et 79, dans la chrétienté, la fraternité est vécue comme le lien familial idéal. Ainsi, par ce chant, les étudiants rappellent la tradition médiévale et affirment l’une de leurs valeurs constitutives : l’amitié.

## 2. Ça, ça, qu’on boive

Le *Bitu Magnifique* note au sujet de cette chanson : « Pour le refrain, les chanteurs se scindent en deux groupes. En *corona*, plus particulièrement, les groupes sont formés par les ailes gauche et droite ; chaque aile se lève à tour de rôle pour chanter sa partie en pointant agressivement du doigt l’aile adverse ou en la lapidant de gobelets [vides ?], puis se rassoit. Pour le *collegiales*, les deux îles se lèvent ensemble et chantent en cœur dans une atmosphère de concorde. »<sup>401</sup>

	Texte latin et français	Traduction
Refrain	(Droite) Edite, (Gauche) bibite, (Tous) collegiales, (Droite) Post multa saecula (Gauche) pocula nulla ! (ter)	Mangez, Buvez, Camarades, Après de nombreux siècles, Il n’y aura plus aucune coupe !

<sup>400</sup> Ce chant ne se trouve pas dans le *Bitu Magnifique*, mais est bien pratiqué par certaines associations néo-louvanistes. KOOT J., *op.cit.*, pp.13-14.

<sup>401</sup> *Bitu Magnifique*, *op.cit.*, p.188.

St.1	Ça, ça, qu'on boive, Fi des gosiers restés poltrons ! Qu'on ne reçoive que biberons ...	
St.2	Ça, ça, qu'on verse, Bon professeur qui n'a pas cours, Vin mis en perce vaut ton discours...	
St.3	Ça, ça, sans trêve, Gai compagnon, boire ton droit, Toujours est brève, l'heure où l'on boit...	
St.4	Ça, ça, qu'un trône, Soit à Bacchus dressé par nous, Vide, la tonne nous emplit tous...	
St.5	Ça, ça, la vie, Ne devient dure qu'à l'instant Où l'on renie d'être étudiant...	

### a) *Histoire du chant*

#### (1) *Le texte*

Ce chant est une variante en langue française d'une chanson allemande intitulée *Ça, ça geschmauset* également répertoriée dans le *Bitu Magnifique*.<sup>402</sup> Cette dernière est un chant de type « rond ». <sup>403</sup> Chaque participant, à tour de rôle, improvise en langue allemande, un couplet avant que l'assemblée ne reprenne en cœur le refrain en latin. Certains versets ont traversé les années et le chant s'est de plus en plus standardisé.<sup>404</sup>

<sup>402</sup> *Bitu Magnifique, op.cit.*, p.187.

<sup>403</sup> VON FALLERSLEBEN A.H.H. et PRAHL K.H., *Unsere volkstümlichen Lieder*, Osnabrück , W. Engelmann, 1900, p.209.

<sup>404</sup> OBJARTEL J., *op.cit.*

	Texte latin et allemand	Traduction
Refrain	(Droite) Edite, (Gauche) bibite, (Tous) collegiales, (Droite) Post multa saecula (Gauche) pocula nulla !	Mangez, Buvez, compagnons, Après de nombreux siècles il n'y aura plus aucune coupe !
St.1	Ça, ça geschmauset, Laßt uns nicht rappelköpfig sein! Wer nicht mithauset, der bleib' daheim !	Ça, ça que l'on festoie, Ne soyons pas fous ! Si vous ne rentrez pas chez nous, restez chez vous !
St.2	Der Herr Professor Liest heut' kein Kollegium ; D'rum ist es besser, man trinkt ein's rum.	Le professeur, Ne donne pas cours à l'Université aujourd'hui ; Il est donc mieux de boire un rhum.
St.3	Trinkt nach Gefallen, Bis ihr die Finger danach leckt; Dann hat's uns allen recht wohl geschmeckt.	Bois par la grâce, Jusqu'à t'en lécher les doigts après ; Ensuite, nous avons tous beaucoup aimé ça.
St.4	Auf, auf ihr Brüder! Erhebt den Bacchus auf den Thron Und setzt euch nieder, wir trinken schon.	Allez, allez mes frères ! Elevez Bacchus sur le trône Et asseyez-vous, nous allons boire.
St.5	So lebt man immer, Solang der junge Lenz uns blinkt Und Jugendschimmer die Wangen schminkt.	C'est comme ça que l'on vit toujours, Tant que le jeune printemps nous éclaire Et que des lueurs de jeunesse éclairent nos joues.

St.6	Knaster, den gelben, Hat uns Apollo präpariert Und uns denselben rekommandiert.	Le Knaster, le jaune, <sup>405</sup> Apollon nous l'a préparé Et nous l'a recommandé.
St.7	Hat Dann ein jeder Sein Pfeifchen Knaster angebrannt, So nehm' er wieder sein Glas zur Hand!	Si tout le monde A allumé sa pipe Knaster, Alors, que chacun reprenne un verre en main !
St.8	Schiebt das Vergnügen Nicht bis zum Ehestand hinaus, Beim Kinderwiegen kommt nichts heraus.	Ne reporte pas le plaisir Jusqu'au mariage, À côté du berceau, rien n'en ressort.
St.9	So lebt man lustig, Weil es noch ein flotter Bursche heißt, Bis daß man rüstig <i>ad patres</i> <sup>406</sup> reist.	Vis donc en t'amusant, Tant que l'on t'appelle encore un garçon de <i>Bursche</i> , Jusqu'à ce que tu retournes tranquillement chez toi.
St.10	Denkt oft, ihr Brüder, An unsere Jugendfröhlichkeit, Sie kehrt nicht wieder, die gold'ne Zeit!	Pense souvent, mon frère, À la joie de notre jeunesse, Il ne reviendra pas, cet âge d'or !

---

<sup>405</sup> Tabac.

<sup>406</sup> L'expression *ad patres* est un leitmotiv du langage estudiantin allemand. Dès 1825, un dictionnaire consacré à celui-ci lui attribue la signification de « rentrer chez soi ». (*Studentikoses Conversationenlexicon*, Leipzig, 1825, p.57.)

La première trace de cette vieille chanson estudiantine germanique se trouve dans le recueil d'Eustachius Schildo intitulé *Spielteufel* et daté de 1557. Il y note :

« Wie ir reyen anzaigt : ede, bibe, lude, post mortem nulla voluptas. »

La deuxième mention de ce chant-rond est une chanson manuscrite de Halle de 1720 :

« Bibite, bibite, collegiales, Per secula plurima pocula nulla. »

Ainsi, quand Christian Wilhem Kindleben publie en 1781 son *Aus den hinterlassenen Papieren eines unglücklichen Philosophen Florido genannt*, il modifie la chanson, notamment avec l'ajout d'un verset d'ouverture :

« Wohlan, geschmauset

Nocht ist's zum Trunk und Jubel Zeit. »<sup>407</sup>

Le chant connaît une fortune certaine à travers les associations estudiantines. En effet, le *Codex louvaniste* contient deux autres versions, *Oud tafellied* et *Edite, bibite!*

## (2) La mélodie

La chanson se chante sur le même air que *Ça, ça geschmauset*. L'origine de la mélodie est inconnue. La seule indication à notre disposition est la référence du *Bitu Magnifique* au recueil de chants estudiantins de 1818 d'Albert Methfessel intitulé *Allgemeines Lieder- und Commersbuch*.

### b) Analyse thématique

D'emblée, par ses effets de rimes (AABCC), par ses assonances en -i et en -e, puis en -o, en -u et en -a, par ses allitérations en -t, en -p et en -l et surtout, par les deux verbes à l'impératif, le chant invite vivement l'auditeur à jouir des plaisirs de la bonne chère et du bon vin. Nous retrouvons encore une fois le motif de la coupe et cette idée, renvoyant au fameux *Carpe diem* d'Horace, que l'homme doit jouir de la vie et de ses délices *hinc et nunc*. Bien que la partie latine ne comprenne que huit mots, ceux-ci s'avèrent riches en références textuelles cachées.

Tout d'abord, le refrain latin pourrait s'inspirer de la tradition qui s'est construite autour de l'épithète de Sardanapale, mythique roi assyrien du VII<sup>e</sup> siècle av. J.C. célèbre pour sa vie

---

<sup>407</sup> VON FALLERSLEBEN A.H.H. et PRAHL K.H., *op.cit.*, p.209.

consacrée au luxe et au plaisir. Strabon (*Géographie* XIV, 5, 9), Arrien (*Anabase* II, 3)<sup>408</sup> et Athénée de Naucratis (*Deipnosophistes* XII, 39, 530 c) livrent son contenu :

Σαρδανάπαλλος Ἀνακονδάρᾳξεω παῖς Ἀγχιάλῃν καὶ Ταρσὸν ἔδειμεν ἡμέρη· Ἔσθιε, πῖνε, παῖζε· ὡς τ' ἄλλα τούτου οὐκ ἄξια.<sup>409</sup>

« Sardanapale, fils d'Anacyndaraxès, a construit Anchiale et Tarse en un jour. Mange, bois, amuse-toi, les autres choses n'ont guère d'importance. »

Rapidement, le cynisme qui s'y exprime et qui révolte les moralistes les pousse à la commenter.<sup>410</sup> Par exemple, dans les *Tusculanes*, Cicéron, visant à démontrer la vanité des richesses et la bêtise de leurs possesseurs, rapporte le jugement défavorable d'Aristote à son sujet. Sous la plume de l'écrivain latin, l'épithète devient :

Haec habeo, quae edi quaeque exsaturata libido hausit ; at iacent multa et praeclara relictia. (*Tusc. Quaest.* V, 35, 101).

« J'ai ces choses : les aliments que j'ai mangés et les plaisirs qu'a dévorés mon désir insatiable, tandis que de nombreux et magnifiques biens gisent abandonnés. »

Cette inscription, associée conceptuellement au motif du *Carpe diem*, gagne en popularité et devient une épithète fréquente dans la tradition latine. Des textes épigraphiques en témoignent. Par exemple,

Es, bibe, lude, veni. (BÜCHELER E., *Carmina Latina Epigraphica*, Vol. II, Leipzig, 1895, n°1500).

Ainsi, l'épithète du souverain de Ninive, par son caractère gnomique, s'éloigne de plus en plus de son origine légendaire et tend à prendre une coloration épicuriste sous la forme tripartite de *ede, bibe, lude*.<sup>411</sup> Le dictionnaire des sentences latines et grecques de R. Tosi note que, de l'épithète, découle également l'expression proverbiale *edamus, bibamus, gaudeamus !*, généralement complétée par la formule *post mortem, nulla voluptas*.<sup>412</sup> Nous ne pouvons ignorer la ressemblance lexicale et sémantique de la formule avec le chant d'étudiants.

---

<sup>408</sup> KASPER M., *Reclams Lateinisches Zitate-Lexikon : Reclams Universal-Bibliothek*, Stuttgart, Reclam Verlag, 2014.

<sup>409</sup> GUZMAN ALMAGRO A., « El epitafio de Sardanápalo », *Espéculo : Revista de Estudios Literarios*, n°33, 2006.

<sup>410</sup> CHAMOIX F., « Le tombeau de Sardanapale », *Φιλολογία. Mélanges offerts à Michel Casevitz*, 2006, p.205.

<sup>411</sup> GUZMAN ALMAGRO A., *op.cit.*

<sup>412</sup> TOSI R., *op.cit.*, p.1208.

Ensuite, les paroles latines pourraient singer plusieurs textes bibliques. Ou bien l'un des *Proverbes* (IX : 5) :

Venite, **edite** panem meum, et **bibite** vinum quod miscui vobis.

« Venez, mangez mon pain et buvez le vin que j'ai préparé pour vous. »

Ou bien les paroles prononcées par Jésus lors de la dernière Cène et rappelées lors de la cérémonie de l'Eucharistie (Par exemple, Matthieu 26 : 26-28) :

Pendant le repas, Jésus prit le pain ; et, ayant prononcé une bénédiction, il le rompit et le donna à ses disciples, en disant : « Prenez et **mangez**, ceci est mon corps. » Il prit ensuite la coupe, et, ayant rendu grâces, il la leur donna en disant : « **Buvez**-en tous : car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, répandu pour la multitude en rémission des péchés. »

Ou encore, un passage du livre d'Isaïe (22 : 13) :

Comedamus et bibamus cras enim moriemur.

« Mangeons et buvons, car demain nous mourrons. »

En imitant ces mots, les étudiants font leur une morale fermement condamnée par la Bible. Nonobstant, les vers à la fois si doux et si mélancoliques du *Ça, ça qu'on boive* entrent parfaitement en résonance avec les caractères prêtés à la chanson estudiantine par le *Bitu Magnifique* : « [...] assoiffée et affamée, [...], mais également profonde et grave. »<sup>413</sup>

---

<sup>413</sup> *Bitu Magnifique*, op.cit., p.95.



414

Cette illustration est tirée des livres de Chancellerie de l'ASMO. Au centre de l'image, se trouve le président. Les membres de l'aile droite de la corona se tiennent debout, ce qui montre que c'est à leur tour de chanter.

### 3. Cerevesiam bibunt homines

L'*Allgemeiner deutscher Bier-Comment* note que cette chanson est chantée lors du rituel de la Salamandre. Si elle est bien présente dans le *Bitu Magnifique*, elle ne semble plus employée dans ce cadre.

Texte latin	Traduction
Cerevisiam bibunt homines	Les hommes boivent la bière
Animalia coetera fontes.	Les autres animaux les eaux des fontaines.
Absit ab humano gutture potus aquae ;	Que l'eau se tienne à distance de la gorge de l'homme ;
Sic bibitur, sic bibitur in aulis principum,	Ainsi on boit, ainsi on boit dans la cour des princes,
Sic bibi, bibi, bibitur in aulis principum, pum, pum !	Ainsi on boit dans la cour des princes !

<sup>414</sup> ACEDEMICUS SANCTI MICHAËLIS ORDINIS, *Liber Jubilaeus*, Bruxelles, non commercialisé, 1987, p.97.

## a) *Histoire du chant*

### (1) *Le texte*

Le texte de la chanson apparaît dès 1822 dans les *Neuen allg. Kommers and Liederbuch* de C.F. Fiedler.<sup>415</sup>

### (2) *La mélodie*

La mélodie apparaît pour la première fois dans le *Kommersbuch* des étudiants de Magdebourg en 1855. Elle trouve son inspiration dans le *Kommersbuch* de Veil Herder (Fribourg).<sup>416</sup>

## b) *Analyse thématique*

L'auteur place deux des acteurs du texte –les hommes et les autres animaux- entre les deux boissons qui les distinguent. Il marque sa préférence en faisant de *cerevisiam* le premier mot du chant et en isolant le troisième vers en le privant de rime. Les trois premières lignes de la chanson s'inspirent du *Regimen sanitatis Salernitanum*, aussi appelé *Flos medicinae* ou *Lilium medicinae*, un poème didactique médiéval du XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle rassemblant des recommandations pour mener une vie saine et en harmonie avec la nature. Cinq maîtres de l'Ecole de Médecine de Salerno ont composé cet ouvrage : Matteo Salomone, Matteo Plateario, Musandino et Mauro e Ursone.<sup>417</sup> Dans l'Art.V du chapitre X dédié à la nourriture, on lit :

Vina bibunt homines, animantia cetera fontes

Absit ab humani pectore potus aquae.<sup>418</sup>

Il est frappant que la seule divergence lexicale significative soit la transformation des *vina* en *cerevisiam*, du vin en bière. Elle témoigne de l'importance de cette dernière dans le monde étudiantin. Deux facteurs expliquent cette primauté : sa place dans les pays germaniques et sa faible teneur en alcool qui permet de la boire en grande quantité et sur une durée relativement longue.<sup>419</sup>

---

<sup>415</sup> KOOT J., *op.cit.*, p.45.

<sup>416</sup> *Ibid.*, p.45.

<sup>417</sup> LIZZA N., « L'Ecole Médicale de Salerne. Influence sur les progrès des sciences médicales et de la chirurgie au Moyen Âge », *Medicina & Storia*, vol. 9, n°17-18, 2011, p.228.

<sup>418</sup> DEL VECCHIO G., *Scuola Medica Salernitana*, Naples, Istituto sanatoriale Principi di Piemonte, 1951, p.8.

<sup>419</sup> OUDIN B., *Les corporations allemandes d'étudiants : Thèse pour le Doctorat en droit*, Université de Paris - Faculté de droit et des sciences économiques, 1960, non paginé, car en ligne.

#### 4. Ergo bibamus !

Le romancier, dramaturge, poète, théoricien de l'art et homme d'État Johann Wolfgang von Goethe compose en 1810 le poème *Ergo bibamus*. Mis en musique, il devient en Allemagne une chanson estudiantine traditionnelle. Bien qu'elle jouisse d'une grande popularité auprès des étudiants louvanistes, leurs homologues néo-louvanistes la chantent moins, à l'exception de quelques Ordres.

	Texte latin et allemand	Traduction
St.1	<p>Hier sind wir versammelt zu löblichen Tun,  Drum, Brüderchen, ergo bibamus!</p> <p>Die Gläser sie klingen, Gespräche sie ruhn;  Beherziget: ergo bibamus!</p> <p>Das heißt noch ein altes, ein tüchtiges Wort,  Es passet zum ersten und passet so fort  Und schallet, ein Echo, vom festlichen Ort,  Ein herrliches: ergo bibamus!  Ein herrliches: ergo bibamus!</p>	<p>Nous sommes rassemblés ici pour agir de façon louable,  Allons, petit frère, buvons donc !</p> <p>Que les verres résonnent, que les conversations s'arrêtent ;  Prenez-le à cœur : <i>ergo bibamus</i> !</p> <p>C'est encore une ancienne, une excellente devise,  Qu'elle s'applique en première et qu'elle s'applique immédiatement</p> <p>Et un écho du lieu de fête résonne,  Un merveilleux : <i>ergo bibamus</i> !  Un merveilleux : <i>ergo bibamus</i> !</p>
St.2	<p>Ich hatte mein freundliches Liebchen gesehn;  Da dacht ich mir: ergo bibamus!</p> <p>Und nahte mich traulich, da ließ sie mich stehn;  Ich half mir und dachte: bibamus!</p> <p>Und wenn sie versöhnet euch herzet und küßt,  Und wenn ihr das Herzen und Küssen vermißt,  So bleibet nur, bis ihr was besseres wißt,</p> <p>Beim tröstlichen ergo bibamus!  Beim tröstlichen ergo bibamus!</p>	<p>J'avais vu ma gentille bien- aimée :  C'est à ce moment que j'ai pensé : <i>ergo bibamus</i> !</p> <p>Et quand je me suis approché dans l'intimité, alors elle m'a laissé tomber,  Je me suis réconforté et j'ai pensé : <i>bibamus</i> !</p> <p>Et quand elle se rabiboche avec vous, elle vous cajole et vous embrasse,  Et quand vous manquez de câlins et de baisers,  Alors, restez simplement à l'écoute de la devise, jusqu'à ce que vous connaissiez  une meilleure situation,  Au réconfortant <i>ergo bibamus</i> !  Au réconfortant <i>ergo bibamus</i> !</p>
St.3	<p>Mich ruft mein Geschick von den Freunden hinweg:  Ihr Redlichen, ergo bibamus!</p>	<p>Mon destin m'appelle loin de mes amis :  Honnêtes amis, <i>ergo bibamus</i> !</p>

	<p>Ich scheide von hinnen mit leichtem Gepäck,  Drum doppeltes: ergo bibamus!  Und was auch der Filz vom dem Leibe sich schmorgt,  So bleibt für den Heitern doch immer gesorgt,  Weil immer dem Frohen der Fröhliche borgt;  Drum, Brüderchen, ergo bibamus!</p>	<p>Je vous quitte avec un léger bagage,  Encore une fois : <i>ergo bibamus</i> !  Et quoi que le corps ressent,  Il y a cependant toujours pour le gai au cœur ce dont il a besoin  Parce que toujours le joyeux prête au joyeux ;  Allons, petit frère, <i>ergo bibamus</i> !</p>
St.4	<p>Was sollen wir sagen zum heutigen Tag?  Ich dünkte nur: ergo bibamus!  Er ist nun einmal von besonderem Schlag,  Drum mmer aufs neue: bibamus!  Er führet die Freude durchs offene Tor,  Es glänzen die Wolken, es teilt sich der Flor,  Da scheint uns ein Bilchen, ein göttliches vor,  Wir klingen und singen: bibamus!</p>	<p>Que devrions-nous dire pour un jour comme aujourd'hui ?  Je pense seulement : <i>ergo bibamus</i> !  Il est pour une fois d'un genre particulier,  Allons, encore et à nouveau : <i>bibamus</i> !  La devise guide la joie à travers la porte ouverte,  Les nuages brillent, l'abondance de fleurs se divise,  Alors, nous apparaît une petite image, mais divine image,  Nous nous réjouissons et nous chantons : <i>bibamus</i> !</p>

## a) *Histoire du chant*

### (1) *Le texte*

Goethe écrit ce texte en 1810 en l'honneur du trente-quatrième anniversaire de la Reine Louise de Prusse qualifiée de *göttliche Bilchen*.<sup>420</sup> Selon le *Dizionario delle sentenze latine e greche*, Goethe s'inspire d'une chanson médiévale :

Texte latin	Traduction
Ergo bibamus, ne sitiamus, vas repleamus, Vas vacuemus, dilapidemus, quidquid habemus. Morte gravabimur, expoliabimur.	Buvons donc, n'ayons pas soif, remplissons le verre, Vidons le verre, dilapidons tout ce que nous avons. Nous serons opprésés par la mort, nous serons entièrement dépouillés.

Toutefois, selon Francesco Dabbuti, l'un des premiers commentateurs de Dante Alighieri, c'est le pape Martin IV (1210–1285) qui rend célèbre la formule *Ergo bibamus* ! En effet, il avait pour habitude, lorsqu'il rentrait du consistoire, de déclarer : « Wieviel haben wir für die heilige Kirche Gottes gelitten ! Ergo bibamus ! »<sup>421</sup>

### (2) *La mélodie*

En 1813, Traugott Maximilian Eberwein, compositeur et maître de chapelle allemand, né en 1775 et mort en 1831,<sup>422</sup> traduit le poème de Goethe en néerlandais et en compose la mélodie.<sup>423</sup>

## b) *Analyse thématique*

Bien que la rengaine *Ergo bibamus* remonte au Moyen Âge, Goethe lui-même dit s'inspirer du pédagogue, philosophe et bon buveur allemand du XVIII<sup>e</sup> siècle Johann Bernhard Basedown selon lequel elle s'adapte à toute occasion. Goethe écrit à son sujet:

Es fällt uns bei dieser Gelegenheit ein, daß Basedow, der ein starker Trinker war, und in seinen besten Jahren in guter Gesellschaft einen sehr erfreulichen Humor zeigte, stets zu behaupten pflegte: die Conclusion ergo bibamus passe zu allen Prämissen. Es ist

<sup>420</sup> *Bitu Magnifique, op.cit.*, p.252.

<sup>421</sup> BÜCHMANN G., *Geflügelte Worte*, Francfort sur le Main, BoD – Books on Demand (reproduction de l'original), 2018, p.413.

<sup>422</sup> *Eberwein Traugott Maximilian*, Katalog Der Deutschen National Bibliothek, <https://portal.dnb.de/opac.htm?method=simpleSearch&cqlMode=true&query=nid%3D116332662> (Page consultée le 11 février 2018).

<sup>423</sup> *Bitu Magnifique, op.cit.*, p.252.

schön Wetter, ergo bibamus! Es ist ein häßlicher Tag, ergo bibamus! Wir sind unter Freunden, ergo bibamus! Es sind fatale Bursche in der Gesellschaft, ergo bibamus!<sup>424</sup>

« Il nous vient à l'esprit à cette occasion que Basedow, qui était un bon buveur et qui, dans ses meilleures années en bonne compagnie, a fait montre d'un humour très agréable affirmait toujours : la conclusion *Ergo bibamus* convient à toutes les situations. Il fait beau, *ergo bibamus* ! C'est une triste journée, *ergo bibamus* ! Nous sommes entre amis, *ergo bibamus* ! Il y a de mauvais garçons dans la société, *ergo bibamus* ! »

Goethe émet cette réflexion pour se moquer du fameux *Ergo* de son rival Isaac Newton, affirmant que, comme le bon vivant Basedow, le scientifique applique cette tournure aveuglément.

La langue latine introduit dans le déroulement du texte une rupture et une poétique du contraste entre langue noble et langue vernaculaire. La répétition du triomphant *ergo bibamus* à la fin de chaque strophe confère au chant une certaine note d'enthousiasme.

## 5. Filia pastoris

Il semble que cette chanson ne soit connue qu'en Belgique. En effet, ni les chansonniers, ni les nombreux sites Web d'associations estudiantines étrangères ne la mentionnent.<sup>425</sup>

---

<sup>424</sup> GOETHE J.W., *Goethes Werke: Vollständige Ausgabe letzter Hand*, vol.59, Stuttgart, J.G. Cotta, 1842, p.196.

<sup>425</sup> WILLEMS A., *op.cit.*, p.58.

	Texte en latin, en grec classique, en allemand, en polonais et en néerlandais	Traduction
St.1	<p>Quae voluptas, quae voluptas )  est amare ) (bis)  Pulchram filiam pastoris )  O admiranda, o admiranda )  O admiranda filia pastoris ) (bis)</p>	<p>Quel plaisir, quel plaisir  Est d'aimer  La jolie fille du pasteur  O admirable, o admirable  O admirable fille du pasteur.</p>
St.2	<p>Eis adanae, eis adanae,  Estin agapan  Kaelen paidan poimenos!  O thaumazzia, o thaumazzia,  O thaumazzia paidan poimenos !</p>	<p>C'est un Plaisir, un plaisir  D'aimer  La jolie fille du pasteur !  O admirable, o admirable  O admirable fille du pasteur.</p>
St.3	<p>Welch vergnügen, welch vergnügen  Ist's zu lieben  Des hirten schontes Tochterlein!  O wunderbares, O wunderbares,  O wunderbares hirten Tochterlein!</p>	<p>Quel plaisir, quel plaisir  Est d'aimer  La jolie fille du pasteur !  O admirable, o admirable  O admirable fille du pasteur.</p>
St.4	<p>Sozzorasto, sozzorasto,  Estie chainie  Pierko tchourpu pastora !  O navitchaina, o navitachaina,  O navitchaina tchourpu pastora!</p>	<p>Quel plaisir, quel plaisir  Est d'aimer  La jolie fille du pasteur !  O admirable, o admirable  O admirable fille du pasteur.</p>

St.5	<p>Wel genoeg, welk genoeg  Is't te minnen,  't mooiste meisje van de stad!  O wonderbaarste, o wonderbaarste  O wonderbaarste meisje van de stad!</p>	<p>Quel plaisir, quel plaisir  Est d'aimer  La plus belle fille de la ville !  O la plus merveilleuse, o la plus merveilleuse  O la plus merveilleuse fille de la ville !</p>
------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

a) *Histoire du chant*

Ce chant est l'un des plus mystérieux de notre corpus. Nous ne possédons pas d'informations d'ordre historique à son sujet.

b) *Analyse thématique*

Les strophes de ce chant sont respectivement rédigées, avec plus ou moins de justesse, en latin, en grec classique, en allemand, en polonais et en néerlandais. Elles signifient toutes la même chose, excepté la dernière. Cette caractéristique donne peut-être un indice sur la langue de son auteur.

Les sonorités *Filia Pastoris* et le thème du chant ne sont pas sans rappeler le motif étudiantin de la *Filia Hospitalis*. L'expression d'origine allemande désigne la fille légendaire et souvent chantée du propriétaire de la maison où vit l'étudiant. L'une des plus célèbres est sans doute Anna Katharina Schönkopf, la *Filia Hospitalis* de Goethe, à laquelle il consacre un poème :

Annette an ihren Geliebten.

Ich sah wie Doris bey Damöten stand,

Er nahm sie zärtlich bey der Hand;

Lang sahen sie einander an,

Und sahn sich um, ob nicht die Aeltern wachen,

Und da sie niemand sahn,

Geschwind - Genug sie machtens, wie wirs machen.

Ce thème devient un leitmotiv de la chanson étudiantine, notamment avec la chanson d'Otto Kamp intitulée *O wonnevolle Jugendzeit* (1855) ainsi qu'avec les pièces de théâtre *Alt-Heidelberg* de Wilhelm Meyer-Förster (1901) et *Filia Hospitalis* de Ferdinand Wittenbauer (1902).<sup>426</sup>

Ignorant le contexte de création du texte, nous ne pouvons déterminer avec certitude le sens exact de *pastoris*, ceux-ci étant nombreux. Selon le dictionnaire Larousse, « pasteur » peut désigner un gardien de troupeaux, un prêtre ayant charge d'âmes, un ministre de la religion

---

<sup>426</sup> *Filia hospitalis*, [https://de.wikipedia.org/wiki/Filia\\_hospitalis#cite\\_ref-7](https://de.wikipedia.org/wiki/Filia_hospitalis#cite_ref-7) (Page consultée le 11 février 2019).

protestante, le guide d'une communauté spirituelle ou un berger.<sup>427</sup> Toutefois, au vu du penchant des étudiants pour la moquerie envers l'Eglise, nous pensons que *pastoris* doit être entendu dans le sens religieux, ce qui augmente la verve comique du texte, puisque la religion catholique interdit aux religieux d'avoir une descendance. Ainsi, nous nous trouverions encore une fois face à un homme de Dieu dévergondé.

## 6. Jesus in bordelum

Bien que cette chanson apparaisse dans le *Bitu Magnifique*, elle s'avère méconnue des guindailles néo-louvanistes. Le *Codex Studiosorum Bruxellensis*, le chansonnier estudiantin édité par les cercles étudiants de la VUB donne quelques informations sur ce pastiche d'évangile. Un membre de la *corona* endosse le rôle de narrateur, un deuxième joue la maquerelle et un troisième joue le rôle de Jésus. Les autres participants jouent les disciples et forment le chœur. Les notations en italiques sont celles données par le recueil de chants bruxellois.

---

<sup>427</sup> Dictionnaire *Larousse* en ligne, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pasteur/58547?q=pasteur#58192> (Page consultée le 11 février 2019).

Texte latin	Traduction
<p><i>Narrateur :</i> In eo tempore erat Jesus in calore, dixit discipulis et apostolis suis :</p> <p><i>Jésus :</i> «Cauda mea erecta est, tempora revoluta sunt ; eamus ad bordelum ut pinare!»</p> <p><i>Narrateur :</i> Discipuli responderunt :</p> <p><i>Chœur :</i> « Eamus, eamus »</p> <p><i>Narrateur :</i> Entraverunt in via Sancti Laurenti, arrivati ad portam bordeli Jesus dixit :</p> <p><i>Jésus :</i> "Silentia, silentia"</p> <p><i>Narrateur :</i> Tocavitque ad portam apparuit Macrella monstruosa gueula fardata demandans ;</p> <p><i>Macrelle :</i> «Vultime<sup>428</sup> coïre aut flanellam facere?»</p> <p><i>Narrateur :</i> Responderunt :</p>	<p><i>Narrateur :</i> À cette époque, Jésus était en chaleur, il dit à ses disciples et apôtres :</p> <p><i>Jésus :</i> « Ma queue est dressée, les temps sont révolus, allons au bordel pour forniquer ! »</p> <p><i>Narrateur :</i> Les disciples répondirent :</p> <p><i>Chœur :</i> « Allons-y, allons-y ! »</p> <p><i>Narrateur :</i> Ils s'avancèrent sur la route Saint-Laurent, arrivés à la porte du bordel, Jésus dit :</p> <p><i>Jésus :</i> « Silence, silence »</p> <p><i>Narrateur :</i> et il frappa à la porte et apparut une maquerelle monstrueuse au faciès fardé demandant</p> <p><i>Macrelle :</i> « Voulez-vous coïter ou faire flanelle ? »</p> <p><i>Narrateur :</i> Ils répondirent :</p>

<sup>428</sup> La forme attendue est *vultisne*.

<p><i>Choeur :</i> «Coïre, coïre!»</p> <p><i>Narrateur :</i> Entraverunt in salonum; Jesus vidit in canapeto sedente, macrella bene garnita cum gueula hospitalata. Dixit Jesus :</p> <p><i>Jésus :</i> « Vultime<sup>429</sup> ludere cum couillonibus meis<sup>430?</sup> »</p> <p><i>Narrateur :</i> Jesus foutavit pedem suum in culo sancti Tomasi quiquam super canapetum crampam tirabat et dixit :</p> <p><i>Jésus :</i> « Nullo<sup>431</sup> discipulus meus coïre potet<sup>432</sup> ubi dominus non gaudet. »</p> <p><i>Narrateur :</i> Jesus payavit champagnum, sed Petrus bibit grenadinam cum aqua gazata nam calidam pissam habebat. Deboutonavit culottam suam : apparuit cauda immensa cum glando mirabile et couillonibus monstruosis. Jesus foutavit caudam suam in culo Maria Magdalena<sup>433</sup> qui suscabat pinam sancti Mathei. Poussavit ad fundum</p>	<p><i>Choeur :</i> « Coïter, coïter ! »</p> <p><i>Narrateur :</i> Ils entrèrent dans le salon ; Jésus vit sur un canapé une maquerele bien formée au faciès accueillant. Jésus dit :</p> <p><i>Jésus :</i> « Voulez-vous jouer avec mes couilles ? »</p> <p><i>Narrateur :</i> Jésus mit son pied au cul de saint Thomas qui sur le canapé étirait une crampe et dit :</p> <p><i>Jésus :</i> « Mon disciple ne peut nullement coïter lorsque le maître ne se réjouit pas. »</p> <p><i>Narrateur :</i> Jésus offrit le champagne, mais Pierre but de la grenadine avec de l'eau gazeuse, car il avait la chaude pisse. Il déboutonna sa culotte : apparut une immense queue avec un merveilleux gland et des couilles monstrueuses. Jésus mit son pied au cul de Maria Magdalena qui suçait le sexe de saint Matthieu. Il poussa à fond</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<sup>429</sup> Cfr. note 428.

<sup>430</sup> La forme attendue est *meis*.

<sup>431</sup> La forme attendue est *nullus*.

<sup>432</sup> La forme attendue est *potest*.

<sup>433</sup> La forme attendue est *Mariae Magdalanae*.

<p><i>Chœur :</i> et dechargeatus, <i>Narrateur :</i> dixit Jesus : <i>Jésus :</i> «Consumatum est.»</p>	<p><i>Chœur :</i> et déchargé, <i>Narrateur :</i> Jésus dit : <i>Jésus :</i> « Tout est accompli. »</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### a) *Histoire du chant*

Nous n'avons trouvé aucune donnée historique relative à ce chant. Au vu du style et du contenu, il pourrait s'agir d'une guindaille.

### b) *Analyse thématique*

Si ce chant est certainement de facture relativement récente, il s'inscrit en réalité dans la tradition médiévale des « messes des buveurs ». Les expressions *in eo tempore* et *consumatum est*, ainsi que le style narratif utilisé témoignent de la volonté de l'auteur de parodier l'écriture évangélique. Daniel Sangsue, professeur suisse de littérature francophone, explique que les clercs et les étudiants médiévaux produisent une abondante littérature parodique à l'occasion des « récréations universitaires et scolaires qui étaient liées aux réjouissances festives. » Celle-ci caricature les personnages bibliques et leurs attributs traditionnels et pastiche les prières, la liturgie et les Evangiles.<sup>434</sup> Martha Bayless donne un bon exemple de ce type de production médiévale dans son ouvrage *Parody in the Middle Ages : the Latin tradition*.<sup>435</sup>

L'auteur provoque un effet comique par deux procédés. Tout d'abord, en faisant de Jésus et de ses disciples les clients d'une maison close, ensuite en exprimant en latin macaronique des termes licencieux. Il parodie ainsi le langage noble, conférant une apparence érudite à des mots appartenant au registre du langage vulgaire. Pour ce faire, il use de diverses ruses. Il utilise tout d'abord le macaronisme lexical : il travestit des mots de la langue vulgaire, les « latinisant » sommairement : *tocavit* pour le belgicisme « toquer », *salonum* pour « salon », *champagnum* pour « champagne », etc. Il fait ensuite appel à la syntaxe macaronique : il calque sa phraséologie sur la langue française. Ce texte n'est pas de la littérature de haut vol, mais il n'a pu voir le jour dans un milieu ignorant la culture latine. En effet, l'auteur n'aurait su la brocarder et le public ne l'aurait pas applaudi. Il s'agit donc bien d'une création typiquement universitaire, produit d'un groupe social relativement fermé et privilégié.<sup>436</sup>

*Jesus in bordelum* est la seule chanson de notre corpus à utiliser un vocabulaire lubrique. Cela est d'autant plus marquant que, lorsqu'on parcourt les pages du *Bitu* ou d'un autre chansonnier étudiantin, il s'agit précisément d'une caractéristique inhérente à la chanson étudiantine. Si le latin a servi à chanter la boisson, sans doute peut-on supposer que son caractère sacré a découragé la plupart des étudiants à l'utiliser pour composer des chants trop grivois.

---

<sup>434</sup> SANGSUE D., *La parodie*, Paris, Hachette, 1994, non paginé, car version Google Books.

<sup>435</sup> BAYLESS M., *Parody in the Middle Ages: the Latin tradition*, University of Michigan Press, 1958, pp.112-113.

<sup>436</sup> GIRAUD Y., « La Babel facétieuse du macaronique : A. d'Arena décerveleur de langage », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n°7, 1977, pp. 62-63.

## 7. Mihi est propositum

Ce chant est connu sous différents titres : *Mihi est propositum*, *Meum est propositum*, *Bonum propositum*, et enfin, *Cantilena potatoria*.<sup>437</sup>

	Texte latin	Traduction
St.1	Mihi est propositum In taberna mori, Vinum sit appositum, Morientis ori. Ut dicant, cum venerint Angelorum chori : Deus sit propitius Huic potatori.	J'ai le projet De mourir dans une taverne, Que le vin soit posé Auprès de la bouche du mourant. Pour que, lorsqu'ils viendront Les chœurs des anges disent : « Que Dieu soit clément Envers ce bon buveur. »
St.2	Poculis accenditur Anim <sup>438</sup> lucerna Cor imbutum nectare, Volat ad superna. Mihi sapit dulcius Vinum in taberna, Quam quod aqua miscuit Praesulis pincerna. <sup>439</sup>	Grâce aux coupes, est allumée La flamme de la vie. Le cœur, imbibé de nectar, Vole vers les cieux. Il m'est plus doux, le goût Du vin de la taverne Que celui que mêle à l'eau L'échanson de l'Evêque.
St.3	Suum cuique proprium Dat natura munus, Ego numquam potui Scribere jejunos. Me jejunos vincere Posset puer unus : Sitim et jejunium Odi tamquam funus.	À chacun La nature donne sa propre charge Moi jamais je ne pus Ecrire sobres. Moi, à jeun, Un seul enfant pourrait me vaincre : La faim et le jeûne, Je les hais autant que la mort.
St.4	Tales versus facio Quale vinum bibo, Neque possum scribere	Je compose des vers Tels que le vin que je bois. Je ne peux écrire

<sup>437</sup> ROOSELEER R., *Het studentenlied in Leuven*, Promoteur: TOP S., Louvain, KUL, 1985, p.141.

<sup>438</sup> Il s'agit sans doute d'une erreur du *Bitu Magnifique*, que l'on peut facilement corriger par *animi*.

<sup>439</sup> Selon le *Ducange*, le mot provient du grec *πίνειν χίρνα* et signifie « celui qui mélange le vin pour les convives ».

	Nisi sumpto cibo. Nihil valet penitus Quod jejunos scribo : Nasonem post calices Carminum praeibo.	Si ce n'est en ayant mangé. Les vers que j'écris à jeun Ne valent rien. Mais après des coupes, Je dépasse les poèmes d'Ovide.
St.5	Mihi numquam spiritus Prophetiae datur Non nisi quum fuerit Venter plene satur. Cum in arce cerebri Bacchus dominatur In me Phoebus irruit Ac Miranda fatur. <sup>440</sup>	Jamais ne m'est donné L'esprit prophétique Si ce n'est lorsque Mon ventre est complètement plein. Lorsque dans la citadelle de ma tête Bacchus est le maître Phoebus se précipite en moi Et prononce des mots incroyables.

### a) *Histoire du chant*

#### (1) *Le texte*

Ce chant tire son origine d'un célèbre poème médiéval. Les strophes bachiques du poème *Aestuans intrinsecus*, aussi appelé *Poetae confessio*, composé par l'Archipoète de Cologne, se sont détachées et se sont répandues à l'état isolé.<sup>441</sup> Sous le pseudonyme d'« Archipoète » se cache un poète latin actif en Allemagne dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle bénéficiant de la protection de l'archevêque de Cologne Rainald von Dassen. Ses compositions portent sur des sujets politiques ou satiriques et l'érigent en virtuose de la poésie latine rythmique.<sup>442</sup> Même si de nombreux manuscrits<sup>443</sup> témoignent de sa notoriété au début du XIII<sup>e</sup> siècle, la datation de cette pièce demeure incertaine. En voici le texte.<sup>444</sup>

<sup>440</sup> *Bitu Magnifique*, *op.cit.*, p.359.

<sup>441</sup> DOBIACHE-ROJDESTVENSKY O., *op.cit.*, p.58.

<sup>442</sup> Dictionnaire *Larousse* en ligne.

<sup>443</sup> Mss. Harl.978, fol.99, r<sup>o</sup>.; Harl. 2851, fol.14; Harl. 3724, fol.45, r<sup>o</sup>.; Cotton. Vespas. A. XIX. fol.55; Vespas. B. XIII. fol.132, v<sup>o</sup>. WRIGHT T., *The Latin poems commonly attributed to Walter Mapes*, London, Printed for the Camden Society by J.B. Nichols, 1841, p.71.

<sup>444</sup> DOBIACHE-ROJDESTVENSKY O., *op.cit.*, p.41.

	Texte	Traduction
St.1	Aestuans intrinsecus ira vehementi In amaritudine loquor meae menti. Factus de materia levis elementi Folio sum similis, de quo ludunt venti.	Le cœur enflammé de colère impétueuse, Plein d'amertume, je parle à mon esprit. Fait de matière légère, Je suis semblable à la feuille dont les vents se jouent.
St.2	Cum sit enim proprium viro sapienti, Supra petram ponere sedem fundamenti, Stultus ego comparor fluvio labenti Sub eodem aere nunquam permanenti.	C'est en effet le propre de l'homme sage De bâtir sa maison sur un fondement de pierre. Sot que je suis, je ressemble au torrent ne coulant Jamais sous le même firmament.
St.3	Feror ego veluti sine nauta navis, Ut per vias aeris vaga fertur avis. Non me tenent vincula, non me tenet clavis ; Quaero mei similes et adiungor pravis.	Moi je suis ballotté comme un bateau sans pilote, Comme un oiseau errant se laisse porter par les chemins de l'air. Ni l'ancre, ni les cordes ne me retiennent ; Je recherche mes semblables et je m'attache aux mauvais.
St.4	Mihi cordis gravitas res videtur gravis, Iocus est amabilis dulciorque favis, Quidquid Venus imperat, labor est suavis, Quae nunquam in cordibus habitat ignavis.	La sévérité de cœur me semble triste, La plaisanterie est aimable et plus douce que le miel. Quoi que Vénus ordonne, le labeur est agréable, Et elle n'habite jamais les cœurs tristes.
St.5	Via lata gradior more iuventutis, Implico me vitiis, immemor virtutis, Voluptatis avidus magis quam salutis, Mortuus in anima curam.gero cutis.	Je m'avance sur la large voie que fréquente la jeunesse, Je suis enveloppé par les vices, oublieux de la vertu. Plus avide de volupté que de salut éternel, Mort dans l'âme, je ne me soucie que de la chair.
St.6	Presul discretissime, veniam te precor :	Evêque très discret, j'implore ton pardon :

	Morte bona morior, dulci nece necor ; Meum pectus sauciat puellarum decor, Et quas tactu nequeo, saltem corde mechor.	Je meurs d'une mort heureuse, tué d'un coup si doux ; Le charme des jeunes filles a blessé mon cœur. Et celles que je ne puis toucher, je les possède au moins de cœur.
St.7	Res est arduissima vincere naturam, In aspectu virginis mentem esse puram ; Iuvenes non possumus legem sequi duram Leviumque corporum non habere curam.	Il est chose très difficile de vaincre la nature, Et, à la vue d'une jeune fille, de rester pur d'esprit. Nous, les jeunes gens, nous ne pouvons suivre une loi si dure Et n'avoir cure de nos corps agiles.
St.8	Quis in igne positus igne non uratur ? Quis Papiæ demorans castus habeatur, Ubi Venus digito iuvenes venatur, Oculis illaqueat, facie praedatur ?	Quel être jeté aux flammes n'en sera pas brûlé ? Qui demeurant à Pavie <sup>445</sup> peut être considéré comme chaste, En une ville où Vénus traque les jeunes hommes de son doigt, Où elle les séduit par son regard et en fait son butin par sa beauté ?
St.9	Si ponas Hippolytum hodie Papiæ, Non erit Hippolytus in sequenti die: Veneris in thalamos ducunt omnes viae, Non est in tot turribus turris Alethiae.	Si tu envoies aujourd'hui Hippolyte <sup>446</sup> lui-même à Pavie, Le lendemain, il ne sera plus Hippolyte : Tous les chemins mènent à la couche de Vénus, Parmi tant de tours, il n'y en a pas une pour la vérité.
St.10	Secundo redarguor etiam de ludo, Sed cum ludus corpore me dimittat nudo, Frigidus exterius, mentis aestu sudo, Tunc versus et carmina meliora cudo.	En second lieu, on me reproche le jeu, Mais sitôt que le jeu m'a laissé nu, Le corps froid, mon esprit s'échauffe. Alors, je forge mes meilleurs vers et poèmes.

<sup>445</sup> Ville connue au Moyen Âge pour les mœurs légères de ses habitantes.

<sup>446</sup> Hippolyte est un personnage mythologique célèbre pour son culte de la chasteté.

St.11	Tertio capitulo memoro tabernam : Illam nullo tempore spreui neque spernam, Donec sanctos angelos venientes cernam, Cantantes pro mortuis: « Requiem aeternam. ».	En troisième lieu, je veux parler de la taverne : Je n'ai jamais et je ne la tiendrai jamais en mépris, Jusqu'à ce que j'aperçoive l'arrivée des saints anges Chantant pour les morts : « Repos éternel. »
St.12	Meum est propositum in taberna mori, Ut sint vina proxima morientis ori. Cantabunt laetius angelorum chori : « Deus sit propitius huic potatori. »	Mon intention est de mourir dans une taverne, Pour que les vins soient proches de la bouche du mourant. Alors les chœurs des anges chanteront assez joyeusement : « Envers ce bon buveur, que Dieu soit clément. »
St.13	Poculis accenditur animi lucerna, Cor imbutum nectare volat ad superna. Mihi sapit dulcius vinum de taberna, Quam quod aqua miscuit praesulis pincerna.	Par la coupe est allumée la flamme de la vie. Le cœur imbibé de nectar vole vers les cieux. Il m'est plus doux, le goût du vin de la taverne, Que celui que mêle à l'eau l'échanson de l'Évêque.
St.14	Loca vitant publica quidam poetarum Et secretas eligunt sedes latebrarum ; Student, instant, vigilant, nec laborant parum Et vix tandem reddere possunt opus clarum.	Certains poètes évitent les lieux publics Et choisissent des lieux secrets comme cachettes ; Ils étudient, ils s'appliquent sans relâche, ils veillent, peinent beaucoup, Et ils peuvent à peine produire un ouvrage célèbre.
St.15	Ieiunant et abstinent poetarum chori, Vitant rixas publicas et tumultus fori, Et ut opus faciant quod non possit mori, Moriuntur studio, subditi labori.	Les chœurs des poètes jeûnent et s'abstiennent, Ils évitent les rixes et les tumultes des places publiques, Et pour créer une œuvre qui ne peut mourir, Ils meurent sous le zèle, exténués de labeur.
St.16	Unicuique proprium dat natura munus :	À chacun, la nature donne sa propre charge :

	Ego nunquam potui scribere ieiunus ; Me ieiunum vincere posset puer unus, Sitim et ieiunium odi quasi funus.	Moi, jamais je ne pus écrire sobre ; Moi, à jeun, un seul enfant pourrait me vaincre : La faim et la sobriété, je les haïs autant que la mort.
St.17	Unicuique proprium dat natura donum Ego versus faciens bibo vinum bonum, Et quod habent purius dolia cauponum, Tale vinum generat copiam sermonum.	À chacun, la nature donne son propre don Moi je bois du bon vin en composant mes vers, Et le vin le plus pur que contiennent les tonneaux des aubergistes, Un tel vin donne naissance à l'abondance de mes propos.
St.18	Tales versus facio quale vinum bibo, Nihil possum facere nisi sumpto cibo ; Nihil valent penitus quae ieiunus scribo, Nausonem post calices carmine praeibo.	Je compose des vers tels que le vin que je bois, Je ne peux pas écrire si je n'ai pas pris de dîner ; Les vers que j'écris à jeun ne valent rien, Mais, après des coupes, je dépasse les poèmes d'Ovide.
St.19	Mihi nunquam spiritus poetriaae datur, Nisi prius fuerit venter bene satur ; Dum in arce cerebri Bacchus dominatur, In me Phoebus irruit et miranda fatur .	Jamais ne m'est donné l'esprit poétique, Si ce n'est lorsque mon ventre est complètement plein ; Lorsque, dans la citadelle de ma tête, Bacchus est le maître, Phoebus se précipite en moi et prononce des mots incroyables.
St.20	Ecce meae proditor pravitatis fui, De qua me redarguunt servientes tui. Sed eorum nullus est accusator sui, Quamvis velint ludere saeculoque frui.	Je fus le propre dénonciateur de ma dépravation, Tes serviteurs me la reprochent. Mais nul d'entre eux ne s'en accuse, Bien qu'ils veulent jouer et jouir des biens du siècle.
St.21	Iam nunc in praesentia praesulis beati Secundum dominici regulam mandati	Maintenant désormais en présence de l'heureux Evêque, Suivant la loi du Seigneur

	Mittat in me lapidem neque parcat vati, Cuius non est animus conscius peccati.	Qu'il me jette la pierre et qu'il n'épargne pas le poète, Celui dont l'âme est exempte de péchés.
St.22	Sum locutus contra me, quicquid de me novi, Et virus evomui, quod tam diu fovi. Vita vetus displicet, mores placent novi. Homo videt faciem, sed cor patet Iovi.	J'ai dit contre moi tout ce que je sais, J'ai vomi le poison que j'ai si longtemps choyé. Mon ancienne vie me déplaît, des mœurs nouvelles m'attirent. L'homme voit l'apparence, mais le cœur s'ouvre à Jupiter.
St.23	Iam virtutes diligo, vitiis irascor, Renovatus animo spiritu renascor; Quasi modo genitus novo lacte pascor, Ne sit meum amplius vanitatis vas cor.	Désormais, j'aime la vertu, je m'irrite contre les vices, Homme nouveau, je renais à l'esprit ; Comme un nouveau-né, je me nourris de lait nouveau, Pour que mon cœur cesse d'être un vase trop largement rempli de vanité.
St.24	Electe Coloniae, parce paenitenti, Fac misericordiam veniam petenti, Et da penitentiam culpam confitenti; Feram, quicquid iusseris, animo libenti.	Élu de Cologne, <sup>447</sup> pardonne au pénitent, Accorde ta miséricorde à celui qui demande pardon, Et donne la pénitence à celui qui confesse sa faute ; Je me sou mets, quoi que tu ordonnes, de bon cœur.
St.25	Parcit enim subditis leo rex ferarum Et est erga subditos immemor irarum. Et vos idem facite, principes terrarum : Quod caret dulcedine, nimis est amarum.	En effet, le lion, roi des bêtes sauvages, épargne ceux qui se soumettent, Et oublie ses colères contre eux. Et vous, faites de même, princes des terres : Ce qui manque de douceur est trop amer.

<sup>447</sup> Cette référence renvoie à l'archevêque de Cologne de l'époque, Reinald van Dassel. DIERKS G.F., *Middeleeuwse latijnse liederen*, Paul Brand-Bussum, 1976, p.54.

Le *Bitu Magnifique* désigne Walter Map et Hans Joachim Moser, un musicologue, compositeur et chanteur allemand ayant vécu entre 1889 et 1967, comme les auteurs du chant étudiantin. Tandis que le rôle de Hans Joachim Moser dans la tradition de la chanson est confus, l'attribution à Walter Map se trouve déjà dans deux chansonniers du XIX<sup>e</sup> siècle intitulés *Studentenalmanak voor het jaar 1815* et *Bonner Burschenlieder* datant de 1819. Walter Map a vécu au XII<sup>e</sup> siècle et a exercé la fonction d'archidiacre d'Oxford, de chapelain et de juge pour Henri II.<sup>448</sup> Les chansonniers se basent sur l'ouvrage de J. Ritson, *Ancient Songs and Ballads* édité en 1790, qui s'appuie vraisemblablement sur le livre de W. Camden intitulé *Remains concerning Britain* édité pour la première fois en 1605. Camden s'est lui-même certainement inspiré d'un livre d'un élève de Luther et de Melanchthon, Matthias Flack, ou Flacius Illyricus (1520-1575), et celui-ci du *Scriptorum illustrium (majoris) Britanniae catalogus* de J. Bale, un catalogue bio-bibliographique des écrivains anglais, paru en 1548. Ce dernier se fonde explicitement sur un manuscrit nommé *Speculum Ecclesiae*, attribué à Giraldus Cambrensis, historien, archidiacre et fonctionnaire royal gallois décédé en 1220 à Oxford. Cependant, pour tout lecteur désintéressé, il est évident qu'en réalité, Giraldus n'attribue pas la Confession à Walter Map, avec qui il entretient une amitié, mais à un certain Golias, qu'il méprise. Le patriotisme explique facilement cette fausse paternité. Cette tradition de Walter Map comme auteur de nombreux chants à boire tient à cœur aux Anglais.<sup>449</sup>

## (2) *La mélodie*

Les étudiants ont l'habitude de chanter les quelques strophes tirées de l'*Aestuans* sur une mélodie composée en 1785 par Johann Abraham Peter Schulz, compositeur allemand du XVIII<sup>e</sup> siècle allemand, pour accompagner la chanson intitulée *Zechlied* écrite en 1777 par Gottfried August Bürger.<sup>450</sup>

### b) *Analyse thématique*

Le chant à boire étudiantin parodie le sacrement de la confession. C'est un usage répandu au Moyen Âge que de pasticher l'Eglise en usant du vocabulaire et des expressions mêmes de la

---

<sup>448</sup> TRACHSLER R., « Gautier Map, une vieille connaissance », *Façonner son personnage au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2007.

<sup>449</sup> RUTGERS VAN DER LOEFF A., *op.cit.*, pp.20-21.

<sup>450</sup> *Ibid.*, p.6.

langue liturgique et biblique dans un contexte profane.<sup>451</sup> Au lieu de se repentir de ses péchés, l'auteur se remet joyeusement en mémoire le plaisir qu'il en a tiré et espère une belle mort.<sup>452</sup>

Le poète engage son poème en introduisant l'élément religieux dans la taverne. L'Eglise exècre ces lieux pour trois raisons. Tout d'abord, parce qu'elle les assimile à la consommation sans mesure d'alcool, à la violence, aux jeux de hasard et à l'immoralité sexuelle. Elles sont « un temple du diable » ou « une école du diable » qui détournent les étudiants et les jeunes du droit chemin. Deuxièmement, une croyance vivace veut que ceux qui y passent leur dimanche plutôt qu'à l'église provoquent la colère de Dieu contre toute la communauté. Cet antagonisme entre l'Eglise et les tavernes s'explique également par leur concurrence en matière d'hospitalité et de vie communautaire. Alors que l'Eglise offre gratuitement l'hébergement, les tavernes le commercialisent, entrant en opposition avec les valeurs chrétiennes.<sup>453</sup> Les vers *Deus sit propitius/ Huic potatori* parodient une expression de l'Évangile de saint Luc (Luc 18, 13) *Deus propitius esto mihi peccatori*.<sup>454</sup> L'Archipoète rappelle un contexte familier à chaque membre de son public. Les confesseurs avaient l'habitude de citer ces mots aux pénitents venant avouer leurs péchés.<sup>455</sup>

La deuxième strophe du chant continue dans la même veine. Elle évoque les transports spirituels de l'âme et la contemplation de Dieu que la liturgie cherche à inspirer aux fidèles.<sup>456</sup> Le cadre choisi par l'Archipoète, celui de la taverne, lieu de tous les plaisirs physiques, renforce la moquerie envers la conception chrétienne de la primauté de l'âme sur le corps.<sup>457</sup> Pour renforcer sa caricature, l'auteur compare le vin de la taverne au vin de communion.<sup>458</sup> Helmut Brackert, professeur de philologie allemande à l'Université de Francfort sur le Main en Allemagne, y voit également la réunion des trois éléments de la théorie du mouvement aristotélicienne. *Poculis accenditur* et *lucerna* renvoient au feu, *imbutum* à l'eau et *ad superna* à l'air.<sup>459</sup>

---

<sup>451</sup> MOHRMANN C., « Le latin médiéval », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1<sup>ère</sup> année, n°3, Juillet-septembre 1958, p.294.

<sup>452</sup> CALDWELL HODGART M. J., *Satire. Origins and Principles*, Abingdon, Transaction Publishers, 1969, p.45.

<sup>453</sup> VAN CRAENENBROECK A., *op.cit.*, p.51.

<sup>454</sup> MORÁN SAUS A.L., GARCÍA LAGOS J.M., CANO GÓMEZ E., *Cancionero de estudiantes de la Tuna.El cantar estudiantil, de la edad media al siglo XX*, Universidad de Salamanca, 2003, p.107.

<sup>455</sup> GODMAN P., *Paradoxes of Conscience in the High Middle Ages*, Cambridge University Press, 2009, p.182.

<sup>456</sup> *Ibid.*, p.184.

<sup>457</sup> VAN CRAENENBROECK A., *op.cit.*, p.56.

<sup>458</sup> UPSON CLARK C. et GAME J.B., *Medieval and late Latin selections for the use of college students*, Mentzer, Bush & company, 1925, p.96.

<sup>459</sup> BRACKERT H., *Der fremdgewordene Text: Festschrift für Helmut Brackert zum 65. Geburtstag*, Berlin, Walter de Gruyter, 1997, pp.8-9.

La troisième strophe de la chanson estudiantine débute également par une caricature. L'Archipoète imite l'Épître de saint Paul aux Corinthiens (Cor.7 :7), n'hésitant pas à substituer la nature à Dieu :

*Unusquisque proprium donum habet ex deo.*<sup>460</sup>

« Chacun possède son propre don de Dieu. »

Par ce jeu intellectuel sur les références scripturaires, le poète prouve sinon son érudition, du moins sa virtuosité. Dans cette partie, résonne très clairement la voix des clercs vagants. Les chants goliardiques dépeignent souvent la dureté de leur vie et se plaisent à étaler cette misère.<sup>461</sup> « La famine de povre clerc » était devenue proverbiale.<sup>462</sup> Bien que n'ayant pas toujours de quoi manger à leur faim, les goliards sont des amateurs de bonne chère et de bon vin. En cela, ils s'opposent à la tradition chrétienne considérant couramment le vin comme un danger. Depuis saint Benoît, les moralistes et les réformateurs conseillent la modération. L'ivresse chantée par l'Archipoète sonne comme une fanfaronnade envers leur sobriété.<sup>463</sup> Mais la boisson est bien plus qu'une simple douceur : elle conditionne la création poétique. Ce lien entre l'ivresse et la créativité chanté dans la quatrième et la cinquième strophe est une constante des cultures appréciant les effets de l'alcool. Les Romains ont conservé du monde grec cette idée de parallèle entre l'ivresse du vin et celle de la création. Dans ses *Propos de table*, Plutarque rapporte les paroles de son grand-père Lamprias qui aimait à dire qu'il « n'était jamais plus inventif et plus éloquent que lorsqu'il buvait. » Horace, listant les bénéfices de l'ivresse, écrit : « Elle ouvre la voie aux secrets, réalise les espérances, pousse le lâche au combat, décharge l'âme du poids des soucis, enseigne les beaux-arts. » (Ep., I, 5) « Quand la coupe est pleine, qui ne devient éloquent ? », rajoute-t-il avant de citer Cratinos : « Point de vers qui puissent longtemps ni plaire ni vivre s'ils sont écrits par des buveurs d'eau. » (Ep., I, 18) Notons d'ailleurs la référence de l'Archipoète au poète latin Ovide. Le Moyen Âge redécouvre ses œuvres et le considère comme un modèle stylistique. Ce n'est pas sans raison que les scientifiques appellent le XII<sup>e</sup> siècle *Aetas Ovidiana*. S'inscrivant dans la continuité de la culture gréco-romaine, le Moyen Âge se montre avide de vin et de bons mots. Loin de se flétrir, l'imaginaire poétique de l'ivresse s'affirme, se fondant même sur l'autorité de l'institution

---

<sup>460</sup> BRACKERT H., *Der fremdgewordene Text: Festschrift für Helmut Brackert zum 65. Geburtstag*, Berlin, Walter de Gruyter, 1997, p.9.

<sup>461</sup> DOBIACHE-ROJDESTVENSKY O., *op.cit.*, p.169.

<sup>462</sup> WADDELL H., *Vaganten in de Middeleeuwen*, Utrecht, Spectrum, 1966, p.180.

<sup>463</sup> GODMAN P., *op.cit.*, p.183.

monastique qui, en plus d'apporter une large contribution à la vie intellectuelle de l'époque, établit les bases de l'industrie viticole. Ainsi, le poète s'offre le moyen de critiquer une morale chrétienne rigoriste, tout en respectant la religion. En effet, bien que l'Eglise blâme la consommation d'alcool, par le sacrement de l'Eucharistie, elle sanctifie le vin : le buveur rend donc hommage à Dieu.<sup>464</sup> C'est dans ce contexte que l'Archipoète écrit ce chef-d'œuvre d'humour érudit<sup>465</sup> que les étudiants continuent de se transmettre sous la forme d'un chant estudiantin de génération en génération.

## 8. Valete studia

Si le *Valete Studia* a quelque peu déserté les réunions des cercles et des régionales néo-louvanistes, les Ordres perpétuent ce patrimoine purement louvaniste.

---

<sup>464</sup> MARTIN R., *op.cit.*, p.369.

<sup>465</sup> LACHANCE-PROVENÇAL F., *La poïétique de l'ivresse. Discours et pratiques modernes interpellés par l'intoxication créatrice*, Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales en vue de l'obtention du grade de Philosophiæ Doctor (Ph. D.) en Histoire de l'art, décembre 2016, p.46.

	Texte latin	Traduction
St.1	A, a, a, valete studia ! Valet Studia ! Studia relinquimus, Patriam repetimus. A, a, a, valet studia ! Valet Studia!	A, a, a, adieu études ! Adieu études ! Nous quittons les études, Nous regagnons notre patrie. A, a, a, adieu études ! Adieu études !
St.2	E, e, e, <sup>466</sup> ite miserae! Ite miserae ! Bacchus nunc est dominus Consolator optimus, E, e, e, Ite miserae! Ite miserae ! Ite miserae !	E, e, e, allez-vous-en soucis ! Allez-vous-en soucis ! Maintenant Bacchus est le maître Excellent consolateur, E, e, e, allez-vous-en soucis ! Allez-vous-en soucis ! Allez-vous-en soucis !
St.3	I, i, i, vivant philosophi ! Vivant philosophi ! Studiosi parvuli Etiam sunt bibuli, I, i, i, vivant philosophi! Vivant philosophi ! Vivant philosophi !	I, i, i, que vivent les philosophes ! Que vivent les philosophes ! Les tout petits étudiants Sont aussi de bons buveurs, I, i, i, que vivent les philosophes ! Que vivent les philosophes ! Que vivent les philosophes !
St.4	O, o, o, nil est in poculo ! Nil est in poculo ! Repleamus denuo, Nummi sunt in sacco, O, o, o, nil est in poculo ! Nil est in poculo ! Nil est in poculo !	O, o, o, il n'y a rien dans le verre ! Il n'y a rien dans le verre ! Remplissons-le de nouveau, Les écus sont dans notre bourse, O, o, o, il n'y a rien dans le verre ! Il n'y a rien dans le verre ! Il n'y a rien dans le verre !
St.5	U, u, u, ingente spiritu! <sup>467</sup> Ingente spiritu !	U, u, u, avec une immense inspiration ! Avec une immense inspiration !

<sup>466</sup> La rime entre les voyelles *e,e,e* et *miserae* prouve que la diphtonge *-ae* se prononçait *-e*.

<sup>467</sup> Bien que le *Bitu Magnifique* note *in gente spiritu*, il semble plus logique de rattacher les deux mots. Les *Oude Vlaemsche Liederen* de Willems et Snellaert de 1848 confirment cette lecture.

	<p>Celebramus epulas Cras habemus ferias U, u, u, ingente spiritu ! Ingente spiritu ! Ingente spiritu!</p>	<p>Célébrons des banquets Demain, nous aurons des congés U, u, u, avec une immense inspiration ! Avec une immense inspiration ! Avec une immense inspiration !</p>
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## a) *Histoire du chant*

### (1) *Le texte*

Ce chant louvaniste fêtant le départ en vacances puise ses origines dans la période médiévale.<sup>468</sup> L'identité de son auteur demeure indéterminée. Selon Akim Willems, spécialiste du folklore étudiantin, la popularité de la chanson aurait surpassé celle du *Io vivat*, pour qui elle a servi de modèle. Elle est mise par écrit pour la première fois dans les *Oude Vlaemsche Liederen* de Willems et Snellaert en 1848 sous le titre de *Vacantie-lied*. Les deuxième et cinquième strophes diffèrent de celles livrées par le *Bitu*.<sup>469</sup>

	Texte latin	Traduction
St.2	E, e, e, ite miseriae! Instant nobis feriae, Tempus est laetitiae. E, e, e, ite miseriae!	Allez-vous en soucis ! Les congés sont à nos portes, C'est le temps de la joie, Allez-vous en soucis !
St.5	U, u, u, ingente spiritu Celebramus epulas! Cras habemus ferias. U, u, u, ingente spiritu.	Avec une immense inspiration, Célébrons des banquets ! Demain, nous aurons des fêtes. Avec une immense inspiration.

En septembre 1879, Rodenbach réalise son propre arrangement de la chanson sous le titre de *Salvete Studia*. Elle figure encore aujourd'hui parmi les chants étudiantins flamands les plus populaires.<sup>470</sup>

### (2) *La mélodie*

Si nous ne parvenons pas à déterminer l'identité du compositeur de la mélodie, nous remarquons que cette répétition de voyelles est commune à plusieurs chants. Citons les chansons intitulées *De verliefde schoolvos*, ou parfois *Mijn lief Clorenia*<sup>471</sup> et *A, a, a, zingt nu alleluia !* Cette dernière est issue d'un manuscrit du XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>472</sup>

<sup>468</sup> *Bitu Magnifique, op.cit.*, p.470.

<sup>469</sup> WILLEMS A., *op.cit.*, pp.17-18.

<sup>470</sup> WILLEMS A., *Berten Rodenbach had ne vogel in zijn hand. Albrecht Rodenbach & het studentenlied*, 2017, <https://akimwillems.wordpress.com/2017/06/18/berten-rodenbach-had-ne-vogel-in-zijn-hand-albrecht-rodenbach-het-studentenlied/>

<sup>471</sup> 't Groot Hoorns, *Enkhuyzer, Alkmaarder en Purmerender liede-boek, verciert met veel mooye bruylofts-liedekens en gezangen*, Amsterdam, Joannes Kannevet, 1762, p.295.

<sup>472</sup> VAN DUYSE F., *op.cit.*, p.896.

## b) Analyse thématique

La première strophe donne le ton : finies les études, les étudiants regagnent leurs pénates. Remarquons la construction des deuxième et troisième vers, mis en parallèle par leur structure (COD à l'accusatif + verbe à la première personne du pluriel de l'indicatif présent actif) et par les sonorités qui les composent, comme pour mieux opposer les études au bonheur de rejoindre sa patrie.

Le deuxième couplet associe école et soucis. An Rutgers van der Loeff signale la ressemblance du contenu de ces vers avec la première strophe d'un chant du XIII<sup>e</sup> siècle des *Carmina Burana*, d'auteur inconnu, intitulé *Omittamus studia* :<sup>473</sup>

Texte latin	Traduction
Omittamus studia, dulce est desipere, et carpamus dulcia juventutis tenerae ! Res est apta senectuti seriis intendere.	Mettons de côté les études, il est doux d'oublier la sagesse, et cueillons les douceurs de la tendre jeunesse ! C'est bon pour la vieillesse que de penser aux choses sérieuses.

Ainsi, les deux chants s'inscrivent dans l'optique d'Horace qui affirme dans ses *Odes* (*Odes* IV, 12) :

Dulce est desipere in loco.

« Il est doux d'oublier la sagesse par moment. »

La deuxième strophe introduit un personnage emblématique du folklore étudiant : le dieu Bacchus. Fils de Jupiter et de Sémélé, il est le dieu du vin et de la vigne, de la débauche et de la licence. Les étudiants l'invitent volontiers à partager leurs festivités et implorent sa protection. Le dieu bouleverse la hiérarchie divine de l'Olympe : Jupiter et Apollon n'apparaissent qu'à de rares occasions dans les chants étudiants, et si Vénus y jouit d'une place plus appréciable, elle ne peut rien sans le secours du nectar du Dieu. Figure tutélaire d'une contre-société, il est également celui qui renverse les valeurs établies. Ainsi, lorsque les étudiants chantent des airs grivois, dépassant les règles de la bienséance commune, ils se placent à juste titre sous le patronage de Bacchus. C'est également une des fonctions du dieu que de

---

<sup>473</sup> RUTGERS VAN DER LOEFF A., *op.cit.*, p.99.

soigner les hommes. Soucis et tracas s'évanouissent dans les effluves du doux liquide de ce *consolator optimus* célébré dans le *Valete Studia*.<sup>474</sup>

Le troisième couplet célèbre les jeunes étudiants de l'université, ceux qui ne sont qu'au début de leur cursus. La faculté des arts, faculté propédeutique et passage obligé avant d'intégrer les facultés de théologie, de droit ou de médecine, accueille les *philosophi*, ainsi appelés parce qu'aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle, les étudiants suivent durant leurs deux premières années d'étude un cours de philosophie : neuf mois de logique, neuf mois de physique ou philosophie naturelle, quatre de métaphysique ou d'éthique et trois de *repetitiones*, révisions dirigées et exercices pratiques.

Nous avons déjà évoqué la quatrième strophe au sujet du *Io vivat*. Nous y retrouvons le motif de la coupe à remplir. Toutefois, en opposition à des chants comme *Mihi est propositum*, l'auteur se présente comme aisé financièrement.<sup>475</sup>

Après avoir chanté la joie des vacances et de la boisson, l'étudiant songe au banquet et aux fêtes qui l'attendent, manifestations bien ancrées dans la coutume louvaniste. Citons, à titre d'exemple, les banquets offerts au Primus, titre octroyé à un jeune homme ayant remporté une épreuve de dialectique à la sortie du collège. Aussi bien son village d'origine que sa pédagogie organise des festivités et des banquets en son honneur. Ces dernières se succèdent durant trois, ou parfois même cinq jours.<sup>476</sup> Un dessin d'étudiant datant des années 1648-1650 illustre cette coutume des banquets, reproduite encore aujourd'hui par de nombreux Ordres estudiantins et par quelques cercles et régionales néo-louvanistes.

---

<sup>474</sup> FOUCAULT D., *Bacchus à la table des poètes libertins du XVII<sup>e</sup> siècle*, International Wine Symposium of Toulouse : In *Vino Varietas*, 3-6 juin 2015, pp.1-8.

<sup>475</sup> *L'Université de Louvain. 1425-1975, op.cit.*, p.87.

<sup>476</sup> BRUNEEL C., « Le "Primus" de Louvain au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue du Nord*, tome 69, n°274, Juillet-septembre 1987, p. 579.

a denominante. nos quasi coproportio analogice spectata formatur ex uno abstracta  
 materialiter spectata. Ad quae coproportio spectata dicitur totale finis fractionis, proportionatur  
 ex totali parte, vocis abstracte, sic ut parte fractionis dicitur sit dicitur. Per illa dicitur  
 quae habent ab aliquo nomine appellationis fractionis quae denominata hinc dicitur hinc a dicitur  
 ulsante in principio legem ipsius dicitur hinc.



Studiosus Louaniensis . 1699

**S**olo differentia casus, ut sic et tantummodo denominatione de quo tantum ab illo a liquo, dicitur  
 initio vocis. Illud ergo, sole, dicitur quod aliam distinctionem, quod quidem dicitur hinc  
 differentia fractionis, dicitur a denominante: Sed excludit solus casus quod dicitur initio vocis. Et  
 ita per hanc partem dicitur hinc denominatione fractionis tantum. V. g. Grammatica adiectivum  
 singulari casu substantivum, ita albus et niger, dicitur hinc quod finali  
 denominatione: ita differentia dicitur hinc.

**P**luralis, differentia, dicitur hinc relationis inter eos, quod dicitur hinc dicitur hinc.

<sup>477</sup> L'Université de Louvain. 1425-1975, op.cit., p.154.

Au travers de cette quatrième partie en musique, nous avons découvert que les guindailleurs s'érigent en protecteurs d'un pan oublié de la littérature et en conservateurs d'un patrimoine vivant et multiséculaire. Sans eux, nombre d'œuvres sombreraient sans aucun doute dans l'oubli et, hormis à l'intérieur des institutions religieuses et de certains milieux privilégiés, le latin ne résonnerait plus joyeusement, perdant alors un peu plus de sa vivacité. Leur action est d'autant plus remarquable qu'ils continuent même à composer en langue latine.

Certaines personnes jugeront peut-être ces pièces insignifiantes : ici, point de pensées élevées, de grands hommes ou de savantes considérations. Leur beauté est ailleurs. Elles ravissent le cœur et le gosier de ceux qui désirent jouir de la vie sans attendre. Ces chansons à l'intérêt historique et au charme littéraire indéniable se posent à contre-courant des valeurs de sobriété et de retenue célébrées par la société. Expression audacieuse, spontanée et naturelle de la vie humaine, elles reflètent la nature de l'homme avec un réalisme édifiant, quoi qu'en disent les « bienpensants ».

Aussi, ceux qui ont abandonné un instant leur verre pour composer des vers, que ce soit dans des temps anciens ou au XXI<sup>e</sup> siècle, ont démontré et démontrent leur talent en multipliant les jeux de référence littéraires, en produisant une langue d'une extrême richesse en ce qu'elle passe de l'Eglise à la taverne, du grave au léger, de l'hommage à la satire et en donnant vie à un latin mâtiné d'une profonde réalité humaine.

## **V. Les fonctions et les significations des éléments latins dans le folklore étudiantin néo-louvaniste**

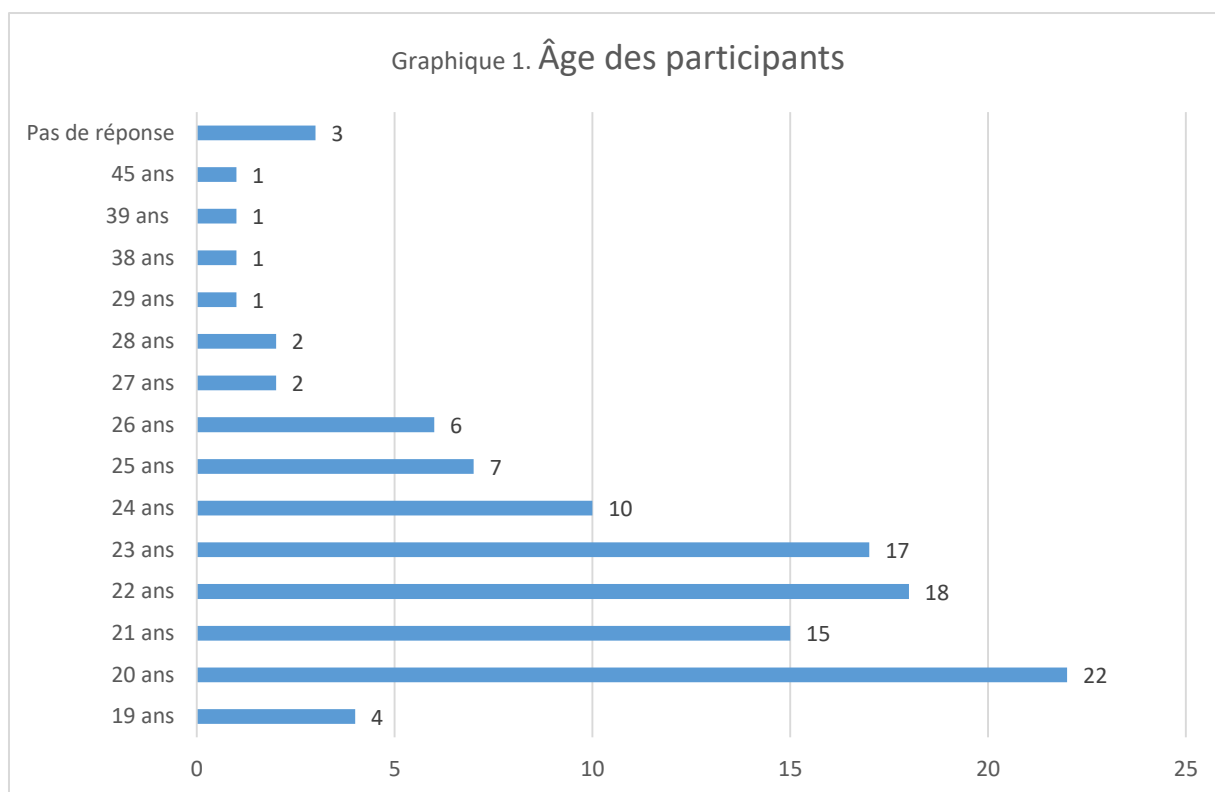
Les diverses facettes du folklore étudiantin analysées témoignent de l'admirable vivacité de la langue latine au cœur des traditions étudiantines néo-louvanistes. On peut légitimement se demander quels facteurs contribuent à ce dynamisme, alors même que la place du latin dans l'enseignement et la société est de plus en plus discutée. Cela revient à étudier la relation entre le sociolecte et ses locuteurs, en d'autres mots, à définir la fonction et la signification que revêt le patrimoine latin dans le folklore étudiantin pour ses acteurs au XXI<sup>e</sup> siècle. Afin de répondre à cette question, nous avons interrogé au moyen d'une enquête via le réseau social Facebook et par email les principaux intéressés. Nous avons obtenu cent neuf réponses de personnes engagées, ou qui l'ont été, dans l'une ou l'autre association étudiantine néo-louvaniste.

### **A. Les participants à l'enquête**

Nous avons tenté de cerner au mieux notre public au travers de quatre questions :

- Quel âge avez-vous et quelle profession exercez-vous ?
- De quelle association étudiantine êtes-vous/ avez-vous été membre ?
- Connaissez-vous la langue latine ?
- Si vous connaissez le latin, où l'avez-vous appris et à quelle fréquence ?

Pour plus de clarté, nous présenterons les résultats sous forme de graphiques commentés.

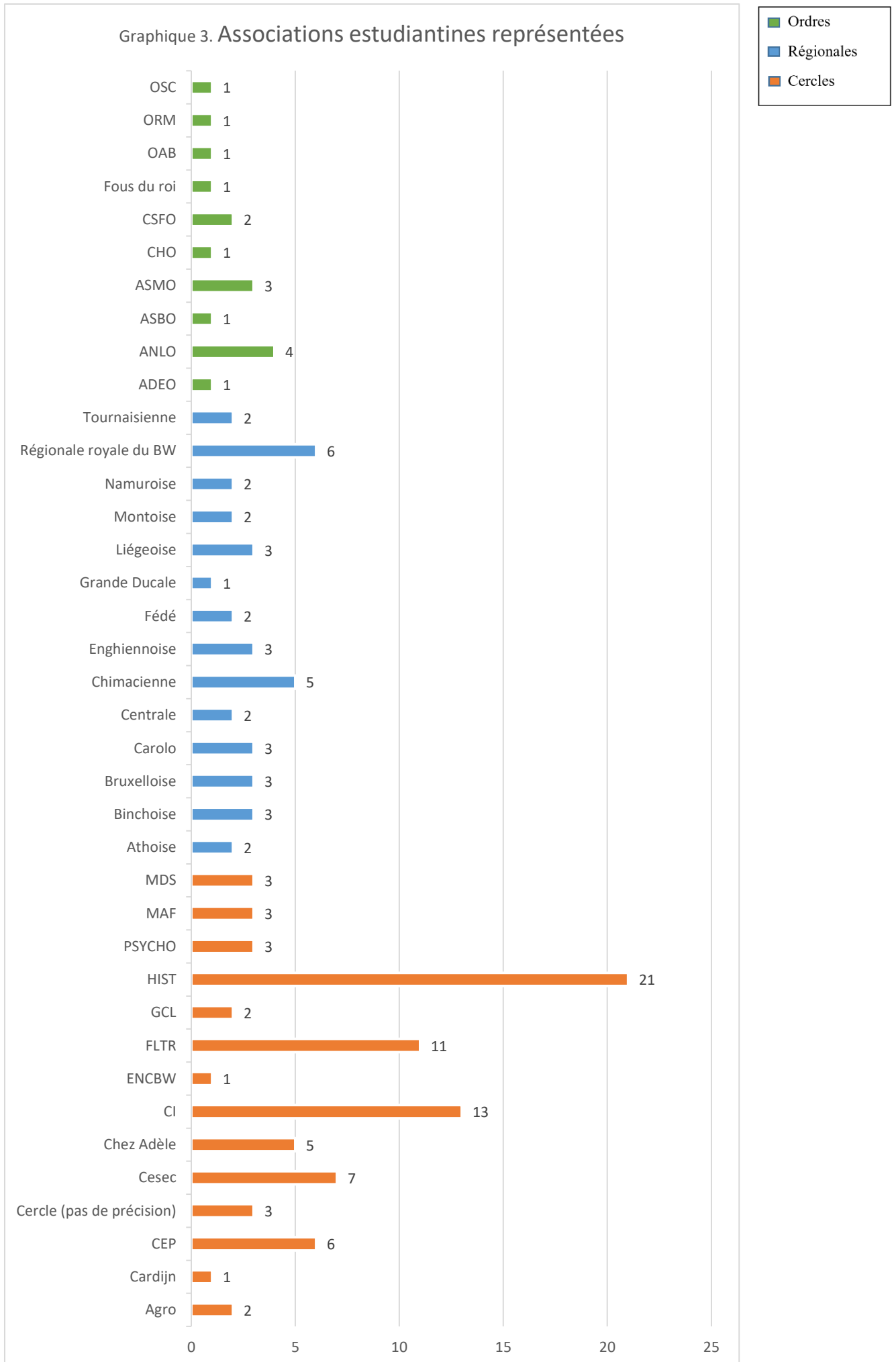


Nous avons tout d'abord demandé aux interrogés d'indiquer leur âge. Comme le montre le graphique, la majorité d'entre eux se situe dans une fourchette d'âge s'étalant de 20 à 23 ans. Ces résultats ne sont guère étonnants. L'âge traditionnel d'entrée à l'université en Belgique est de 17-18 ans. Or, un étudiant ne peut passer sa calotte qu'après avoir vécu deux ans sur le site. Aussi, la plupart des études se réalisant en cinq ans, beaucoup d'étudiants quittent Louvain-la-Neuve à l'âge de 23-24 ans. Par ailleurs, les âges fournis forment une large fourchette s'étalant de 19 à 45 ans. Cette disparité pourrait avoir des conséquences sur le jugement des interrogés vis-à-vis de la langue latine.

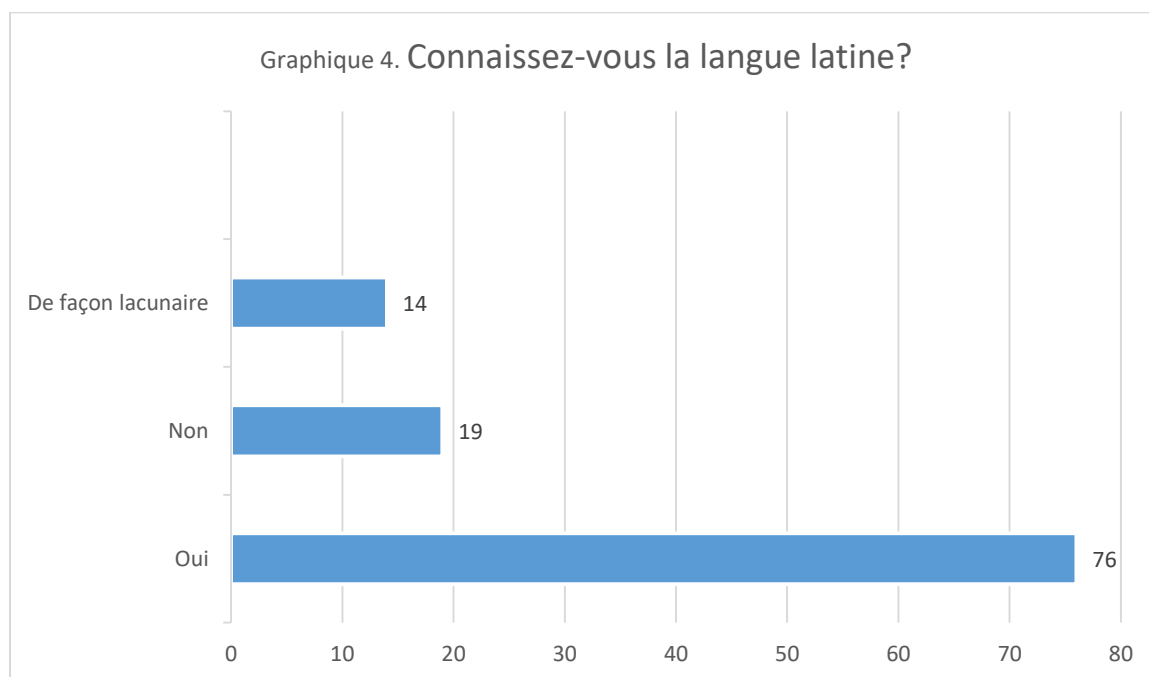


82, 76 % des interrogés sont des étudiants.

Graphique 3. Associations estudiantines représentées



Ce troisième graphique rend compte de plusieurs informations importantes. Tout d'abord, les chiffres montrent que de nombreux sujets sont membres de plusieurs associations estudiantines. Bien que certains fassent partie de plusieurs cercles, la plupart sont membres d'un cercle et d'une régionale ou de l'une de ces deux dernières associations et d'un Ordre. Certains s'investissent même dans les trois types de sociétés. Ensuite, grâce aux couleurs attribuées à chaque type d'association estudiantine, nous observons que les trois familles folkloriques néo-louvanistes, régionales, Ordres et cercles sont représentées. Enfin, bien que les membres des cercles de la Faculté de philosophie, arts et lettres – à savoir, le FLTR, le HIST et le CEP- se soient manifestés en nombre, les guindailleurs des autres orientations ont également participé. Nous pouvons donc considérer cet échantillon comme représentatif de la communauté folklorique néo-louvaniste puisqu'il nous permet de l'envisager dans toute sa diversité.



A la question « connaissez-vous la langue latine ? », 69,70 % des sujets ont répondu « oui ». La plupart des étudiants l'ont apprise dans l'enseignement secondaire à raison de quatre heures par semaine durant une période s'étalant de deux à six années. Remarquons que sept des personnes ayant estimé connaître le latin, mentionnent le folklore et les traditions estudiantines comme lieu d'apprentissage de cette langue.

Ces diverses questions et analyses mettent en lumière l'hétérogénéité des participants à l'enquête. D'âges, de statut, de régions, d'horizons différents, seul leur engagement, passé ou

présent, dans la vie folklorique estudiantine néo-louvaniste les réunit. Voyons maintenant leur sentiment face à l'omniprésence du latin dans leurs traditions.

## **B. Un sentiment de groupe vertical et horizontal**

Au travers du latin, se développe chez les acteurs du folklore estudiantin néo-louvaniste un sentiment de groupe à la fois vertical et horizontal. Vertical dans le sens où ils ont le sentiment de s'inscrire dans une tradition qu'ils souhaitent respecter et perpétuer. Ainsi, l'un des interrogés affirme :

« L'usage du latin dans le folklore apporte un certain lien au passé. Il ancre selon moi le folklore dans le temps et à travers les différentes générations. Ça nous fait remonter aux origines des universités, c'est une certaine recherche de légitimité et de symbolique dans les différentes cérémonies estudiantines. »

Le sentiment de groupe horizontal, lui, est lié au fait que, par leurs traditions et donc, par l'emploi de la langue latine, les guindailleurs partagent un patrimoine qui les distingue du reste de la société et qui affirme leur identité estudiantine, même au-delà des frontières. De nombreux étudiants, ont, à ce titre, mis en avant l'internationalité du latin, le définissant comme « le signe de l'unification entre les étudiants, que ce soit en Belgique ou dans l'Europe tout entière » et comme un langage commun entre les différents folklores ne partageant pas la même langue. Arnold van Gennep, ethnologue et folkloriste français du XIX<sup>e</sup> siècle, appuie cette dimension en écrivant :

« Au cours de la plupart des cérémonies [...], et surtout pendant les périodes de marge, on emploie un langage spécial qui parfois comporte tout un vocabulaire inconnu ou inusité dans la société générale, et parfois ne consiste que dans l'interdiction d'employer certains mots de la langue commune. Il y a ainsi des langues pour les femmes, pour les initiés, pour les forgerons, pour les prêtres (langue liturgique), etc. Il ne faut voir là qu'un phénomène de même ordre que le changement de costume, les mutilations, l'alimentation spéciale (tabous alimentaires), etc., c'est un procédé de différenciation parfaitement normal. »<sup>478</sup>

---

<sup>478</sup> VAN GENNEP A., *Les rites de passage*, réimpression de l'édition de 1909, Paris, Picard, 2016, p.241.

En outre, l'un des sondés a mis en avant le caractère égalisateur de la langue latine qui permet de gommer les différences sociales, et, par là même, de renforcer le sentiment de groupe.

Ainsi, le latin, bien qu'il ne soit évidemment pas le seul, est l'un des matériaux garantissant la cohésion de la communauté folklorique estudiantine et forgeant son identité. Toutefois, la sociolinguistique met en évidence l'influence des préjugés des locuteurs sur leur usage d'une langue donnée. On raconte, par exemple, que Charles Quint parlait aux hommes en français, à ses chevaux en allemand et à Dieu, en espagnol.<sup>479</sup> Par conséquent, si l'on veut comprendre ce maintien de la langue latine au cœur des traditions folkloriques du XXI<sup>e</sup> siècle, il est nécessaire d'interroger les représentations des guindailleurs autour de cette dernière.

### **C. Les représentations liées à la langue latine**

L'enquête a mis en avant le caractère solennel, sacré, noble, prestigieux, érudit et mystérieux reconnu au latin. Les interrogés ont également évoqué à plusieurs reprises son caractère catholique. De ces représentations, découlent directement deux fonctions importantes : une fonction de test pour éprouver la motivation des aspirants et une fonction régulatrice dans les cérémonies.

Voyons tout d'abord ce que les guindailleurs nous disent de la première :

- Ça [l'emploi du latin dans le folklore estudiantin] montre l'implication des nouveaux venus lorsqu'ils apprennent les formules latines.
- Ça [l'emploi du latin dans le folklore estudiantin] lui donne un aspect plus cérémonial, plus officiel et ça pousse à s'intéresser réellement au folklore, étant donné qu'il faut un effort de plus pour apprendre les formules.
- C' [l'emploi du latin dans le folklore estudiantin] est stylé, ce sont règles à respecter que l'ont est content d'appliquer, ça donne un cadre aussi. Et puis ça fait chier les impétrants.
- De plus, cela [l'emploi du latin dans le folklore estudiantin] permet de voir la motivation de certaines personnes quant à l'apprentissage de certains éléments qui pourraient être "repoussants" dans le folklore calottin/ordinesque.

Nous voyons que, si les deux premiers témoignages conservent une certaine neutralité, notifiant simplement la notion d'effort que demande l'apprentissage des formules, les deux suivants se

---

<sup>479</sup> CALVET L.J., *op.cit.* pp.46-47.

montrent plus incisifs envers le latin. Cela tient sans doute à la conception de l'enseignement des langues anciennes comme vecteur d'élitisme et comme discipline exigeante. Considérées comme des matières rébarbatives, poussiéreuses, accessibles aux seuls « héritiers » et réservées aux premiers de classe, les langues anciennes paient encore les frais de la réputation qu'elles se sont forgée.

Étudions la seconde fonction. Selon le sociologue Gerard Rooijackers, la fête est une illustration de la théorie de l'anthropologue britannique Victor Turner opposant structure et *communitas*. Turner définit la *communitas* comme une expérience immédiate et totale du groupe en tant que communauté homogène, non hiérarchique, non structurée et libre. Les personnes qui ont vécu cette condition idéale s'efforcent de l'atteindre de nouveau. Pour y parvenir, ils doivent se doter de règles et de structures. La fête s'avère donc paradoxale. Expression de la *communitas*, où l'homme s'affranchit de la routine quotidienne et de ses conventions sociales, elle s'impose un corpus structurel contraignant et elle entraîne une dynamique cyclique entre le désir de *communitas* et le besoin de règles : dès le moment où la structure commence à dominer, le désir de *communitas* spontanée se manifeste à nouveau.<sup>480</sup> Au vu des réponses obtenues, nous pensons que la théorie de Victor Turner s'applique facilement au phénomène latin dans les cérémonies estudiantines néo-louvanistes : durant ces fêtes, l'ordre social est aboli, les participants ne forment plus qu'un corps. Mais pour garantir le bon fonctionnement de la célébration et répondre au besoin de structure, les associations mettent d'une part en place une hiérarchie (*Praeses, Substitutus, Cantor Primus ...*), et d'autre part, usent du latin comme d'un rituel réinstaurant de l'ordre au sein de la *communitas*.

#### **D. La dérision et l'autodérision**

Certains adjectifs, comme « marrant », « drôle » et « fun », reviennent fréquemment dans le questionnaire. Ainsi, deux visions du latin se font face au sein même du folklore estudiantin. Certains y voient une sacralisation des cérémonies, tandis que, pour d'autres, il introduit une fausse solennité assumée, de second degré et ouvre ainsi la voie à la dérision et à l'autodérision. Nous pouvons lire, par exemple :

---

<sup>480</sup> ROOIJACKERS G., « Vieren en markeren. Feest en ritueel », *Volkscultuur. Een inleiding in de Nederlandse Etnologie*, Sun, 2000, pp.190-191.

L'utilisation d'une langue généralement utilisée dans un cadre sérieux (histoire, religion, philosophie, droit, ...), mais qui l'est ici dans un cadre de fête, apporte une certaine autodérision dont le folklore étudiant est rempli.

Les étudiants néo-louvanistes se moquant des structures académiques et cléricales s'inscrivent dans une ancienne tradition. En effet, c'est au cœur des universités qu'apparaissent les premiers textes comiques brocardant le monde savant. Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, des cercles d'étudiants composent des pièces raillant l'usage du latin. Par exemple, en France, en 1303, naît le Royaume de la Basoche, une corporation de clercs qui connaîtra une grande popularité. Leurs spectacles détournent de façon carnavalesque les formes latines propres à l'institution ecclésiastique.<sup>481</sup> Mais revenons au présent. Un article signé par Michel Péters, spécialiste du folklore étudiant, éclaire particulièrement bien la dimension de dérision véhiculée par le folklore étudiant contemporain. Nous le citons :

« Le folklore est un fait social. Il y a, en effet, folklore, dès qu'un groupe social — quelle que soit sa taille — ne partage pas toute la culture dominante (qu'il veuille ou ne puisse le faire) et secrète ou continue une autre culture dont la fonction est de traduire l'identité du groupe.

En ce sens, le folklore étudiant est remarquable : les étudiants constituent un groupe social qui, bien que participant à la culture dominante, a ressenti le besoin de se créer une culture propre, avec des croyances, des rituels, des narrations, de la musique, des costumes particuliers, etc. et dont la fonction est de lui assurer une identité, ainsi que de lui permettre tout un jeu de différenciations à l'échelle locale. [...]

Tout groupe social vivant dans un univers clos, dans un milieu collectif contraint, cherche à rendre la vie communautaire plus supportable en s'en affranchissant occasionnellement et symboliquement. La guindaille est cette « soupape de sécurité » dans le monde étudiant. Elle est une moquerie collective qui bloque momentanément le fonctionnement du système pédagogique et de l'ordre social. Elle réussit un instant à désacraliser l'ordre établi symbolisé par le professeur, le bourgeois ou l'autorité en les ramenant au niveau de l'humanité.

Paradoxalement, chahuter le maître — dans une revue théâtrale par exemple — moquer les bourgeois — en les réveillant ou dans les chansons — ou narguer la police — en les

---

<sup>481</sup> ROYÉ J., « La littérature comique et la critique du latin », *Tous vos gens à latin. Le latin, langue savante, langue mondaine* (BURY E. dir.), Genève, Librairie Droz, 2005, p.224.

promenant à travers la ville —, dans le rituel ludique de la guindaille du 19<sup>e</sup> siècle ou du début du 20<sup>e</sup>, est une manière d'intégration et de réaffirmation de l'ordre social, car cela est momentané et, une fois terminé, tout rentre dans l'ordre. Les chansons estudiantines illustrent, plus que tout autre, cette « fronde » estudiantine. Va-t-on interdire *Bitu et Fleurs du mâle ?* »<sup>482</sup>

Notons d'ailleurs qu'une personne interrogée affirme que le latin parodie le monde bourgeois et religieux de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Bien que cette hypothèse n'a pas pu être vérifiée, Jocelyn Rayé, auteur d'une thèse sur la figure du pédant, souligne l'emploi qu'ont fait les auteurs comiques du latin dès l'époque médiévale pour se moquer et dénoncer ceux qui en faisaient un « instrument de manipulation, de falsification et de domination. »<sup>483</sup>

### **E. Pour la langue elle-même**

Enfin, trois personnes interrogées font preuve d'intérêt pour la langue elle-même. En effet, elles mentionnent la découverte d'une langue au travers d'une activité intéressante, le fait de parler et de « de perpétrer une langue morte, que personne n'a l'occasion de pratiquer au quotidien », ce dernier élément étant caractérisé de « fun » par le troisième sujet.

### **F. Quel avenir pour le patrimoine latin dans le folklore estudiantin à Louvain-la-Neuve ?**

La situation actuelle des langues anciennes en Belgique et les débats qu'elles provoquent amènent à s'interroger sur la postérité de la langue latine dans les traditions estudiantines néo-louvainistes, d'autant que comme n'ont pas manqué de le souligner certains participants, le folklore estudiantin est un patrimoine vivant, en perpétuelle évolution. Évidemment, nul ne peut prédire l'avenir, mais les réponses obtenues à la deuxième question du sondage sont de nature à encourager tout amoureux des lettres latines. À l'unanimité, le latin n'est pas considéré comme ringard, chaque participant à l'enquête lui reconnaissant une part de charme pour une raison ou pour une autre. Ensuite, exception faite de quatre réponses émettant des doutes quant

---

<sup>482</sup> PÉTERS M., *La dérision, partie intégrante du folklore estudiantin ?*, [http://www.philon.be/?page\\_id=690](http://www.philon.be/?page_id=690) (Page consultée le 27 février 2019).

<sup>483</sup> ROYÉ J., *op.cit.*, p.227.

à sa survie, tous les guindailleurs sondés ont répondu par l'affirmative à la question : « Pensez-vous qu'il doit et va se perpétuer ? » Nous citons ici quelques-unes des réponses :

- Il [le latin] a subsisté par des chants et des formules communes à tous, et il continuera à le faire via ces chants et formules. C'est le socle des traditions estudiantines.
- Il [le latin] fait référence à nos traditions et à notre histoire, choses centrales dans le folklore estudiantin. Aussi, comme de nombreuses autres références (rites, protocoles, etc.) utilisées dans le monde estudiantin, il l'est de manière détournée, humoristique. Les gens auront toujours besoin de s'amuser, de rire et de se changer l'esprit, je pense donc, qu'au sein du folklore estudiantin belge, il a encore un bel avenir devant lui.
- Je n'estime pas le latin ringard, mais bien d'une autre époque et c'est de là qu'il trouve sa puissance. J'étais plutôt étonné de le voir, mais s'il y a bien un endroit où les choses ringardes cessent de l'être, c'est le folklore estudiantin. Calotte, vieux chants grivois, rituels archaisants, emploi du latin y sont normalisés et confèrent quelque part une assise solide dans une société de l'éphémère. Le latin retrouve une vie et une chaleur dans le chant, les formules, les appellations de postes en *coronae* : il est normalement demandé aux initiés d'intégrer signifiant-signifié-référent en latin (avec une importance moindre pour le signifiant, ce folklore étant oral). C'est donc qu'il se perpétuera non sous la forme d'un poids, mais sous les apparences d'un guide : un "parrain" ou une "marraine" qui enseignera le latin comme mode d'expression courant, condition d'intégration. Sa pérennité s'explique par sa culture académique qui a subsisté à la longue transition de ce milieu vers une langue vernaculaire. Le folklore est une sorte de gardien inconscient -voire accidentel- de cette langue. Gardien vivant et "devant vivre", un peu comme les feux sacrés dont parlait Fustel de Coulanges. Cela peut sembler fort, mais j'estime que le latin est consubstantiel à notre folklore et qu'il doit donc vivre.



## Conclusion

Cette étude avait pour but de répondre à quatre questions : quelle est la teneur exacte du substrat latin dans les traditions estudiantines néo-louvanistes ? D'où tire-t-il son origine ? Quels rapports entretiennent les acteurs du folklore avec celui-ci ? Comment expliquer sa vivacité ?

Afin de bien cerner notre sujet, nous avons dressé le cadre historique dans lequel le folklore estudiantin s'est développé. L'histoire de l'Université et de ses étudiants s'est révélée pleine de rebondissements. Chaque époque imprime ses caractéristiques sur les us et coutumes estudiantins. L'université médiévale et la liberté académique la caractérisant leur offrent un terrain fertile pour se développer. Les associations estudiantines sur base régionale, les baptêmes d'étudiants et la consommation d'alcool sont déjà des phénomènes bien implantés sur le site louvaniste. Pendant ce temps en Allemagne, le folklore estudiantin se structure. En effet, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, les associations estudiantines se parent d'une langue propre, les distinguant du vulgaire. En 1797, l'université louvaniste ferme ses portes. Vingt ans plus tard, Guillaume d'Orange les rouvre. La période dite de l'Université d'État voit naître les premiers groupements estudiantins centralisés, mais c'est à partir de 1835 que se mettent réellement en place les socles du folklore estudiantin louvaniste, et donc néo-louvaniste. La vie associative s'intensifie et dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les traditions folkloriques estudiantines allemandes exercent leur influence. Les étudiants du XX<sup>e</sup> siècle, guidés par des leaders estudiantins comme Mon de Goeyse, les utilisent pour normaliser et ritualiser le folklore louvaniste. Toutefois, le XX<sup>e</sup> siècle est marqué par plusieurs événements tragiques : les deux guerres mondiales marquent un hiatus plus ou moins important dans l'épanouissement du folklore et les querelles linguistiques se font de plus en plus violentes. La tentative de coalition de la *Société Générale des Étudiants* échoue. Étudiants francophones et néerlandophones évoluent dans des mouvements folkloriques distincts. Les désaccords entre les deux communautés ont finalement raison de l'Université Catholique de Louvain : elle est scindée, la section francophone immigre en terre néo-louvaniste. Les premières années sont difficiles, le déménagement est laborieux et l'esprit de mai 68 condamnant les anciennes coutumes souffle encore. Pourtant, peu à peu, cette ville sortie de terre en quelques années s'anime et se dote d'une culture estudiantine bien à elle, située entre tradition et innovation.

L'histoire de l'enseignement du latin en Belgique constitua la deuxième étape de notre voyage. Elle nous semblait nécessaire avant d'analyser l'histoire du folklore estudiantin louvaniste afin de mieux cerner les liens entre les acteurs et la langue. Nous avons constaté que dès sa fondation, l'université louvaniste alloue au latin une place de choix, celle de condition d'entrée

et de langue d'enseignement. Cette hégémonie du latin comme langue d'enseignement perdure jusqu'au 16 décembre 1830. Mais l'accointance entre l'université louvaniste et la langue latine ne s'arrête pas là. Ce n'est que le 8 juin 1964 que la loi enlève aux humanités classiques leur monopole sur l'inscription à l'université. Toutefois, ces dernières restent la pierre angulaire de l'enseignement secondaire jusqu'à ce que l'enseignement rénové modifie le paysage scolaire belge dans les années '70. Ainsi, jusqu'à cette époque, les étudiants universitaires sont presque tous formés à la culture latine. Aujourd'hui, bien que le cours de latin continue de rencontrer un certain succès, nombre d'étudiants universitaires ignorent cette langue et cette culture.

Une fois le décor planté, nous avons répondu aux deux premières questions posées dans ce mémoire. Le patrimoine latin folklorique néo-louvaniste se constitue de formules, de devises, de titres et de chants. S'il forme aujourd'hui un tout cohérent, son histoire s'étire sur plusieurs siècles. Trois chants, *Gaudeamus igitur*, *Mihi est propositum* et *Valete Studia* puisent leurs origines dans la période médiévale. Le reste de ce trésor linguistique et culturel se construit tout au long des XIX, XX et même XXI<sup>e</sup> siècles. Ce développement s'inscrit dans une tradition lancée par les étudiants germaniques. Ces derniers désirent se distinguer des « philistins » et du monde extérieur aux universités. Les étudiants louvanistes et néo-louvanistes perpétuent ce legs du passé et même, le prolongent, notamment grâce à l'influence de l'Ordre de Saint-Michel. Les Ordres jouent un rôle important dans cette pérennisation, se dotant systématiquement de devises, de chants et d'expressions en langue latine.

Cet inventaire a mis en avant la richesse, l'ancrage et le foisonnement du patrimoine latinisant au sein des traditions estudiantines néo-louvanistes. Cet état de fait entraînait inévitablement deux questions : comment expliquer la vivacité du latin au sein du folklore estudiantin du XXI<sup>e</sup> siècle, alors même que la société ne réserve plus qu'une place mineure à son enseignement ?<sup>484</sup> Quels rapports entretiennent ses acteurs avec cette langue ? Nous avons donc mené une enquête auprès des acteurs actuels du folklore estudiantin néo-louvaniste.

Via le réseau social Facebook, nous avons diffusé une enquête à laquelle cent neuf guindailleurs ont répondu. Celle-ci comportait plusieurs questions visant à cerner notre public et à juger de sa représentativité. Nous avons pu en déduire que notre échantillon était représentatif du monde estudiantin néo-louvaniste dans toute sa diversité. Après celles-ci, les sujets étaient invités à répondre à la question : « Qu'apporte, selon vous, l'emploi du latin dans le folklore estudiantin ? Quelles fonctions et significations revêt-il pour vous dans ce cadre ? » Quatre types

---

<sup>484</sup> Notons que le Pacte d'Excellence pourrait changer cette donnée.

d'explications se sont imposés. Le premier élément est un sentiment de groupe vertical et horizontal : d'une part, le latin permet aux membres des associations de s'enraciner dans la tradition estudiantine, d'autre part, il leur permet de se distinguer des non-membres. Ensuite, les guindailleurs lui octroient une série de qualificatifs : solennel, sacré, noble, prestigieux, érudit, catholique et mystérieux. Ceux-ci expliquent deux autres fonctions qui lui sont reconnues : une fonction régulatrice lors des cérémonies estudiantines et une fonction de mise à l'épreuve pour les aspirants. D'autres allouent à la langue latine telle qu'elle est utilisée dans le folklore néo-louvaniste une dimension de dérision : les caractères cités *supra* sont à prendre au second degré puisqu'ils permettent d'introduire une fausse solennité, une solennité carnavalesque, propre au discours estudiantin.<sup>485</sup> Enfin, quelques personnes ont témoigné de l'intérêt pour l'apprentissage et la pérennisation de la langue latine. Par curiosité, nous avons posé une dernière question aux guindailleurs : « Estimez-vous le latin dans le folklore estudiantin "ringard", d'une autre époque? Comment expliquez-vous qu'il ait subsisté jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle ? Pensez-vous qu'il doit et va se perpétuer ? » De manière générale, bien qu'ils reconnaissent que le latin est quelque peu désuet, tous manifestent de l'attachement envers celui-ci et d'ailleurs, mises à part quatre personnes émettant des réserves, tous sont convaincus que la belle histoire du latin dans le folklore estudiantin néo-louvaniste n'est pas près de s'achever.

Ainsi, en définitive, comme le dit Jürgen Leonhardt, philologue classique de renom, « l'on se tromperait lourdement en voyant dans le latin une langue culturelle certes prestigieuse, mais extrêmement restreinte dans ses possibilités expressives par son (prétendu) immobilisme, auquel s'opposerait l'extrême vitalité des langues modernes, sans cesse emportées dans le tourbillon du changement. Le latin ne ressemble en rien à cette caricature de langue érudite, forcément "à part", qui aurait perdu tout dynamisme du moment qu'il fut supplanté par les idiomes européens. »<sup>486</sup> Les étudiants et les acteurs du folklore estudiantin démontrent chaque jour en s'appropriant le latin dans leurs soirées de guindailles ou de réunions que cette langue dite « morte » est bien vivante. Certes, il a pratiquement disparu des écoles, des universités, de l'Eglise, mais il est toujours présent là où on ne le soupçonnerait pas : chez les jeunes. Vous nous direz que le latin estudiantin n'est pas très académique. Mais qu'importe ! Nous avons essayé de quitter les sentiers battus et de redonner au folklore, quelquefois brocardé par le

---

<sup>485</sup> MEUNIER D. et ROSIER L., « Les "dessous" du discours universitaire ou existe-t-il un "discours étudiant" ? », *Acteurs et contextes des discours universitaires* (DEFAYS J.M. et ENGLEBERT A. dir.), vol. 2, Paris, Éditions L'Harmattan, 2009.

<sup>486</sup> LEONHARDT J., *op.cit.*, p.161.

monde scientifique, ses lettres de noblesse. En tant qu'universitaire, il est bon de faire preuve d'esprit d'ouverture. Nous serions incomplète si nous ne mentionnions pas le côté humain de nos recherches. Ces dernières nous ont mis en contact avec des personnes qui nous ont parlé d'une véritable communion apportée par ces activités d'étudiants. Nous percevions chez elles la joie et l'honneur de nous transmettre et de nous faire comprendre le sens de leurs activités. Ces deux années consacrées au latin parlé, chanté dans le microcosme néo-louvaniste nous ont enrichie à beaucoup de points de vue.

Ce mémoire ne traite que de l'exemple néo-louvaniste. Nos recherches ont mis au jour de nombreux autres faits de langue latinisants issus des folklores germanique et louvaniste dont nous n'avons pu rendre compte ici. Ainsi, nous affirmons à la suite du Professeur d'histoire Gian Paolo Brizzi de l'Université de Bologne, que l'histoire du monde étudiantin reste à écrire.<sup>487</sup> Et nous ajoutons à propos du latin au cœur de ces traditions, qu'il demeure des pages à remplir.

Concluons ce travail sur quelques notes de musique. Un jour, en entendant à la radio une chanson de Georges Brassens intitulée *Tempête dans un bénitier*,<sup>488</sup> nous avons fait le lien avec le sujet de notre mémoire. Ces traditions ancrées dans le monde universitaire, ce latin fait d'espièglerie, de polissonnerie et de facétie sont un patrimoine linguistique vivant unique. S'il venait à disparaître, tout un héritage s'évanouirait. Nous espérons donc que ces chants, ces formules et ces expressions continueront à se perpétuer afin que jamais, un guindaille ne soit forcé de pasticher Brassens et de chanter :

« Ils ne savent pas ce qu'ils perdent,  
Tous ces fichus calottins,  
Sans le latin, sans le latin,  
La guindaille nous emmerde. »

---

<sup>487</sup> BRIZZI G.P., « Studenti : una storia ancora da scrivere », *Gaudeamus Igitur. Studenti e goliardia, 1888-1923*, 1995, pp.9-15.

<sup>488</sup> BRASSENS G., *Tempête dans un bénitier*, Trompe la mort (album), Hazan L. (Prod.), 1976.





# Bibliographie

## A. Sources primaires

### 1. Documents écrits : règlements, syllabi, chansonniers

ACADEMICI SANCTI MICHAËLIS ORDO, *Codex*, Bruxelles, 1942.

AMEZ F., *Guide à l'attention de l'impétrant de la Régionale bruxelloise des étudiants louvanistes*, 1997.

SIEBERATH R., « Bréviaire du folklore calottin », *Bitu Magnifique*, Louvain-la-Neuve, Presses indépendantes des Étudiants universitaires, 2013.

CERCLE HISTORIQUE, *Syllabus de l'impétrant*, 2016.

GERLACH A., *Allgemeiner deutscher Bier-Comment.*, Rüdesheim, 1899.

KOPP A., *Deutsches volks- und studenten-lied in vorklassischer zeit*, Berlin, W. Hertz, 1899.

KVHV LEUVEN, *Gedenkboek en clubcodex: uitgegeven ter gelegenheid van het eerste lustrum van het Seniorenkonvent te Leuven, 1929-30 / 1933-34*, Louvain, KVHV, 1935.

IBID., *Studentencodex*, Louvain, KVHV, 1955.

IBID., *Studentencodex*, Louvain, KVHV, 1959.

*Bitu Magnifique*, sixième édition, Louvain-la-Neuve, Presses indépendantes des Étudiants universitaires, 2013.

MITRUGNO C., *Syllabus de la calotte du Cercle Psycho UCL*, 2010.

't Groot Hoorns, *Enkhuyzer, Alkmaarder en Purmerender liede-boek, vercierd met veel mooye bruylofts-liedekens en gezangen*, Amsterdam, Joannes Kannevet, 1762.

### 2. Témoignages

Entretien avec Monsieur AMEZ F., grand-maître CII-CIII de la Régionale bruxelloise des étudiants louvanistes et membre de l'Ordre Académique de Saint-Michel, le 20 janvier 2019.

Entretien avec Monsieur CARLE G., recteur du Sénat de l'Ordre Académique de Saint-Michel, le 23 janvier 2019.

Conversation avec Monsieur DEREZ M., curator des archives de la KUL, le 15 février 2019.

Entretien avec Monsieur MUGISHA A., grand-maître de l'Ordre Souverain de la Calotte 2015-2016 et de l'Ordre très rigide de la Banane Radieuse le 17 mai 2019.

Conversation avec Monsieur MULLER P., membre du Cercle Historique, le 14 janvier 2019.

### 3. Correspondance

Echange par email avec Monsieur DAMMAN L., archiviste de l'Ordre Souverain de la Calotte.

Echange par email avec Monsieur DE GENERET M.H., auteur du *Petit Bitu*, grand-maître de l'Ordre Académique de Saint-Michel 1982-1983.

Echange par email avec Monsieur DELANGHE Q., chercheur en folklore étudiantin.

Echange par email avec Monsieur QUINET T., auteur du *Bitu Magnifique* et membre fondateur de l'Ordre des Titjes.

Echange par email avec Monsieur RENNOTTE J., grand-maître Hist 2016-2017 et membre-fondateur de l'Ordre Académique de Désiré Erasme.

Echange par email avec Monsieur SIEBERATH R., auteur du *Bréviaire calottin* intégré dans le *Bitu Magnifique*.

Echange par email avec Monsieur VAN DE LAER O., membre fondateur de la *Neo Lovaniensis Juridicus Phileasque Corporatio*.

Echange par email avec la Chancellerie de l'Ordre du Centaure.

Echange par email avec la Chancellerie de la *Neo Lovaniensis Juridicus Phileasque Corporatio*.

Echange via Facebook avec Monsieur COURTEILLE C., membre fondateur du Lovaniensis Scientificus Ordo.

Echange via Facebook avec la page dédiée à l'Ordre Académique de la Charrue.

Echange via Facebook avec la page dédiée à la Famosa Absurdarum Mulierum Academia.

Echange via Facebook avec la page dédiée aux Cerebri Hilares Opifices.

## B. Sources secondaires

### 1. Monographies, ouvrages collectifs et articles de revue

ACEDEMICUS SANCTI MICHAËLIS ORDINIS, *Liber Jubilaeus*, Bruxelles, non commercialisé, 1987.

ACKERMANN E.M., *Das Schlaraffenland in German Literature and Folksong: Social Aspects of an Earthly Paradise, with an Inquiry into Its History in European Literatures*, Chicago, University of Chicago, 1944.

AMEZ F., « La liberté académique dans les universités catholiques », *Annales de Droit de Louvain*, vol. 68, 2008, n°2, pp.99-137.

BAUMGARTNER E. et HARF-LANCNER L., *Progrès, réaction, décadence dans l'Occident médiéval. Publications romanes et françaises*, Genève, Librairie Droz, 2003.

BAYLESS M., *Parody in the Middle Ages : the Latin tradition*, University of Michigan Press, 1958.

BERTIAU C., « Le latin face aux langues modernes. Deux débats belges des années 1840-1850 », *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, XLVII, 2017, pp.102-131.

BINDER H., « Arthur Kopp (1860-1918), eine erste Würdigung », *Jahrbuch Für Volksliedforschung*, 1981, vol. 26, pp.141-152.

BRACKERT H., *Der fremdgewordene Text: Festschrift für Helmut Brackert zum 65. Geburtstag*, Berlin, Walter de Gruyter, 1997.

BRAGANÇA A.A.J., « Ensaio de paremiologia e misoginia na idade média germanófono », *revisita da Academia Brasileira de Filologia*, n°9, 2011, pp.9-20.

BRIZZI G.P., « Studenti : una storia ancora da scrivere », *Gaudeamus Igitur. Studenti e goliardia, 1888-1923*, 1995, pp.9-15.

BRUNEEL C., « Le "Primus" de Louvain au XVIIIe siècle », *Revue du Nord*, tome 69, n°274, Juillet-septembre 1987, pp. 575-589.

BÜCHMANN G., *Geflügelte Worte*, Francfort sur le Main, BoD – Books on Demand (reproduction de l'original), 2018.

BURY E. (dir.), *Tous vos gens à latin. Le latin, langue savante, langue mondaine*, Genève, Librairie Droz, 2005.

- CALDWELL HODGART M. J., *Satire. Origins and Principles*, Abingdon, Transaction Publishers, 1969.
- CALVET L.J. et DUMONT P. (éd.), *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- CALVET L.J., *La sociolinguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993.
- CASTELLION S., AMHERDT D. et GIRAUD Y., *Dialogi sacri*, Genève, Librairie Droz, 2004
- CHAMOUX F., « Le tombeau de Sardanapale », *Φιλολογία. Mélanges offerts à Michel Casevitz*, 2006, pp. 205-210.
- COLLIN M., *L'illusion identitaire des étudiants francophones*, Louvain-la-Neuve, Academia Edu, 2008.
- DAUWE J., « Het drinken in het Leuvens studentenleven », *Drinken in het verleden*, Louvain, Stadsbestuur Leuven, 1973, pp.212-228.
- DE GOEYSE M., *O Vrij-Studentenheerlijkheid*, Louvain, Universitaire Pers Leuven, 1987.
- DE VIGUERIE J., « Quelques remarques sur les universités françaises au dix-huitième siècle », *Revue Historique*, tome 262, Fasc. 1, juillet-septembre 1979, pp.29-49.
- DEBAEKE S., *Van Schachtendoop tot Zwanezan. 100 jaar Vlaams studentenleven te Leuven*, Langemark, Vonksteen, 1991.
- DEL VECCHIO G., *Scuola Medica Salernitana*, Naples, Istituto sanatoriale Principi di Piemonte, 1951.
- DELUMEAU J. (éd.), *La mort des pays de Cocagne : comportements collectifs de la Renaissance à l'âge classique*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1957.
- DEPROOST P.A. et COULIE B. (éd.), *Imaginaires européens. Les langues pour parler en Europe. Dire l'unité à plusieurs voix*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- DHONDT P., *Un double compromis. Enjeux et débats relatifs à l'enseignement universitaire en Belgique au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Gand, Academia Press, 2011.
- DIERKS G.F., *Middeleeuwse latijnse liederen*, Bussum, P. Brand, 1976.
- DOBIACHE-ROJDESTVENSKY O., *Les poésies des Goliards*, Paris, Les éditions Rieder, 1931.

- DURKHEIM E., « La prohibition de l'inceste et ses origines », *L'année sociologique*, vol.1, 1896-1897.
- EMILIANI V., *Cinquantottini: L'Unione goliardica italiana e la nascita di una classe dirigente*, Venise, Marsilio Editiori spa, 2016.
- ENDERS C., « Zur Geschichte des Gaudeamus igitur », *Euphorion*, n°11, 1904, pp.381-406.
- ETNIC, 2015-2016 - *Enseignement secondaire ordinaire*, 2017.
- FABRE I., « Se nourrir du sang divin », *Fables mystiques* (CONNOCHIE-BOURGNE C. et FANLO J.R. dir.), Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2016, pp.145-155.
- FOUCAULT D., *Bacchus à la table des poètes libertins du XVII<sup>ème</sup> siècle*, International Wine Symposium of Toulouse : In Vino Varietas, 3-6 juin 2015, pp.1-8.
- GEVERS L. et VOS L., « Le mouvement estudiantin flamand et wallon à Louvain (1836-2000) », *Leuven/Louvain-la-Neuve, aller retour* (ROEGIERS J., VANDEVIVERE I. et BRUNEEL C. dir.), Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2001, pp.161-173.
- GILLET M., *Li latin sins dire âmèn'*, Bastogne, Musée en Piconrue, 2007.
- GIRALDUS CAMBRENSIS, *Giraldi Cambrensis Opera*, Londres, J. S. Brewer, 1861-1867.
- GIRAUD Y., « La Babel facétieuse du macaronique : A. d'Arena décerveleur de langage », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n°7, 1977, pp. 60-65.
- GODMAN P., *Paradoxes of Conscience in the High Middle Ages*, Cambridge University Press, 2009.
- GOETHE J.W., *Goethes Werke: Vollständige Ausgabe letzter Hand*, vol.59, Stuttgart, J.G. Cotta, 1842.
- GRAFEN VON WEDEL C.A.W., *Geschichte eines Offiziers*, Berlin, Usher, 1897.
- GROOTAERS D. (dir.), *Histoire de l'enseignement en Belgique*, Bruxelles, CRISP, 1998.
- GUERREAU-JALABERT A., « La désignation des relations et des groupes de parenté en latin médiéval », *Bulletin Du Cange*, 46-47, 1988, pp.65-108.
- GUZMAN ALMAGRO A., « El epitafio de Sardanápalo », *Espéculo : Revista de Estudios Literarios*, n°33, 2006, non paginé.

HELLEPUTTE T. et MAROYE P., *Le jour et la nuit. Idées reçues sur le folklore et l'animation néo-louvanistes*, Academicus Sancta Barbae Ordo (ASBO), 2009.

HESBERT R.J. (éd.), *Le Trotaire-Prosaire de Dublin*, Rouen, Nouvelles Editions Latines, 1966.

HIRAUX F. (éd.), *La vie étudiante à Louvain, 1425-2000*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2008.

HUBERT E., « Belgique », *Revue Historique*, tome 71, Fasc. 1, 1899, pp.123-139.

IBID., « Prise et déprise du modèle humaniste dans l'enseignement de l'Université de Louvain XVe - XVIIIe siècles », *Suplemento Monográfico Tradición Clásica y Universidad*, 2008, pp.1-13.

IBID., *Io vivat ou les étudiants de l'Université*, Bruxelles, ouvrage publié à compte d'auteur, 1983.

IJZEWIJN J. et SACRÉ D., *Companion to Neo-Latin studies. Literary, linguistic, philological and editorial questions*, Louvain, Leuven university press, 1998 (Supplementa humanistica Lovaniensia).

KASPER M., *Reclams Lateinisches Zitate-Lexikon: Reclams Universal-Bibliothek*, Stuttgart, Reclam Verlag, 2014.

KLUGE F., *Deutsche Studentensprache*, Strasbourg, Trübner, 1895.

KOOT J., « L'éternel étudiant. La joyeuse histoire des étudiants belges », *Belgia 2000 : toute l'histoire de la Belgique*, 1985.

KRAUSE P., *O alte Burschenherrlichkeit. Die studenten und ihr Brauchtum*, Graz, Styria, 1979.

*L'Université de Louvain. 1425-1975*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain (UCL), 1976.

LAND J.P.N., « De Melodie Van Het Io Vivat », *Tijdschrift Der Vereeniging Voor Noord-Nederlands Muziekgeschiedenis*, vol.1, n°1, 1882, pp.16-19.

LE BOHEC Y., « Conueteranus, -i, et les solidarités militaires », *Espacio, tiempo y forma*, Série II : historia antigua, n°28, 2015, pp.65-74.

LEONHARDT J., *La grande histoire du latin. Des origines à nos jours*, trad. de l'allemand par VACHER B., Paris, CNRS Editions, 2010.

- LETT D., « L’histoire des frères et des sœurs », *Clio*, n°34, 2011, pp.182-202.
- LIZZA N., « L’Ecole Médicale de Salerne. Influence sur les progrès des sciences médicales et de la chirurgie au Moyen Âge », *Medicina & Storia*, vol. 9, n°17-18, 2011, pp.221-235.
- MARTIN R., « “Vinum dulce, gloriosum...” . Le thème du vin dans la poésie latine médiévale », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité*, Belles Lettres, n°49, 1990, pp.356-370.
- MEUNIER D. et ROSIER L., « Les "dessous" du discours universitaire ou existe-t-il un "discours étudiant" ? », *Acteurs et contextes des discours universitaires* (DEFAYS J.M. et ENGLEBERT A. dir.), vol. 2, Paris, Éditions L'Harmattan, 2009.
- MITRUGNO C., *In traditio veritas. Erratum de la calotte*, édité à compte d'auteur, 2013, p.3.
- MOHRMANN C., « Le latin médiéval », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1<sup>ère</sup> année, n°3, Juillet-septembre 1958, pp.265-294.
- MORÁN SAUS A.L., GARCÍA LAGOS J.M., CANO GÓMEZ E., *Cancionero de estudiantes de la Tuna.El cantar estudiantil, de la edad media al siglo XX*, Universidad de Salamanca, 2003.
- MOREAU RICAUD M., « Grandir jusqu’à la mort ? À propos de M. Balint " The Psychological Problems of Growing Old " », *Topique*, vol.93, 2005, pp.7-22.
- NEULAND E., *Jugendsprache: Eine Einführung*, Stuttgart, UTB, 2008.
- NÈVE F., *Mémoire historique et littéraire sur le Collège des Trois Langues à l'Université de Louvain*, Bruxelles, Hayez, 1856.
- NIELSON A.C., « Gaudeamus Igitur », *Spiegel Historiae*, n°7, 1971-1972, pp.95-100.
- NOËL L., *Louvain 891-1914*, Oxford, Clarendon Press, 1915.
- NORBERG D., *Manuel pratique de latin médiéval*, Paris, Editions Picard, 1968.
- OBJARTEL J., *Sprache und Lebensform deutscher Studenten im 18. und 19. Jahrhundert: Aufsätze und Dokumente*, Berlin, Walter de Gruyter, 2016.
- PAPY J. (dir.), *Le Collège des Trois Langues de Louvain : 1517-1797*, Louvain, Peeters, 2018.
- PEARCE E., LAUNAY J. et DUNBAR R.I.M., «The ice-breaker effect: singing mediates fast social bonding», *Royal Society Open Science*, n°2, octobre 2015, non paginé.

PROBST-EFFAH G., *Gaudeamus igitur- ein Beitrag zum deutschen studentenlied*, memento d'une communication réalisée le 22 septembre 2017 à l'occasion d'un congrès intitulé « Der Mann in der traditionellen Kultur ».

RANDOLPH C., «Three Latin Students' Songs », *The Classical Journal*, vol.7, n°7, 1912, pp.291-305.

RINGLET G. (éd.), *Une aventure universitaire*, Bruxelles, Editions Racines, 2000.

ROEGIERS J. et VANDEVIVERE I. (dir.), *Leuven/ Louvain-la-Neuve : aller-retour*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2001.

ROGER R. (éd.), *La mixité dans l'éducation : Enjeux passés et présents*, Lyon, ENS Édition, 2004.

ROOIJAKKERS G., « Vieren en markeren. Feest en ritueel », *Volkscultuur. Een inleiding in de Nederlandse Etnologie*, Sun, 2000, pp.173-230.

RUTGERS VAN DER LOEFF A., *Drie studentenliederen*, Leiden, Universitaire Pers Leiden, 1953.

SAINT AUGUSTIN, *Règle de saint Augustin et constitutions pour les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur d'Angers*, Rome, Salviucci, 1836.

SACRÉ D., « Neolatijnse poëzie in België in de negentiende eeuw: een terreinverkenning », *Gezelliana*, n°12, 1995, pp.98-121.

SANGSUE D., *La parodie*, Paris, Hachette, 1994, non paginé, car version Google Books.

SMEESTERS A., *Rôle et place du latin dans les différents niveaux de l'enseignement belge*, 78e congrès de l'ACFAS, Université de Montréal, 10-14 mai 2010.

SPARISCI LOVICELLI L., « El Gaudeamus igitur : una interpretación », *Rev. Artes y Letras*, Univ. Costa Ric, vol. XXIX, 2005, pp.115-123.

THUISSE W.H., *Zeven eeuwen Nederlandse muziek*, Rijswijk, Kramers, 1949.

TOSI R., *Dictionnaire des sentences latines et grecques* (Trad. LENOIR R.), Grenoble, Editions Jérôme Million, 2010.

TRACHSLER R., « Gautier Map, une vieille connaissance », *Façonner son personnage au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2007, pp.319-328.

UCL. FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES, *De la faculté des arts à la faculté de philosophie et lettres. Des siècles d'histoire*, Catalogue de l'exposition, Louvain-la-Neuve, 1980.

UPSON CLARK C. et GAME J.B., *Medieval and late Latin selections for the use of college students*, Mentzer, Bush & company, 1925.

VALLET O., « Le pédagogue est un esclave », *Mots*, n°61, décembre 1999, pp. 157-159.

VAN DER ESSEN L., « Les Nations estudiantines à l'ancienne Université de Louvain. Documents inédits », *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, tome 89, 1925, pp.237-264.

VAN DUYSE FL., *Het oude nederlandsche lied. Wereldlijke en geestelijke liederen*, Anvers, De nederlandsche boekhandel, 1903.

VAN GENNEP A., *Les rites de passage*, réimpression de l'édition de 1909, Paris, Picard, 2016.

VERBEKE D., « Entre philosophie et philologie : Le Vigilia in Somnium Scipionis (1520) de Juan Luis Vivès », *Commenter et philosopher à la Renaissance : Tradition universitaire, tradition humaniste*, Presses universitaires du Septentrion, 2014.

VINCENT-BUFFAULT A., « L'amitié à travers les âges », *Sciences Humaines*, sept-oct-nov 2013, p.12.

VINCENT-CASSY M., « Les habitués des tavernes parisiennes à la fin du Moyen Âge ou les plaisirs partagés », *Être Parisien*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2004, non paginé, car en ligne.

VON FALLERSLEBEN A.H.H. et PRAHL K.H., *Unsere volkstümlichen Lieder*, Osnabrück, W. Engelmann, 1900.

VUILLAUME C., « La paternité spirituelle dans les cloîtres médiévaux », *Collectanea Cisterciensia*, n°78, 2016, pp.253-268.

WADDELL H., *Vaganten in de Middeleeuwen*, Utrecht, Spectrum, 1966.

WOLFF E., « Les Carmina Burana : plurilinguisme et poésie », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n°3, décembre 1998, pp.260-271.

## 2. Thèses et travaux d'étudiants

ALLEMEERSCH J., «*Me duce, carpe viam*». *Parodistische herschrijving van Ovidius "Metamorphoses" in Nederlandse literatuur*, mémoire de Master, Promoteur: FORMISANO M., Université de Gand, 2017-2018.

BACKX C., *Het dagelijks leven van de Leuvense student (1974-1988)*, mémoire de Master, Promoteur: VOS L., Louvain, KUL, 1987.

DELANGHE Q., *Des traditions estudiantines. Essai de compréhension d'une réalité rituelle*, Promoteur : MAGROU M., Université de Rennes, 2016-2017.

DELARBRE P., *Het sociale leven van de Franstalige studenten te Leuven (1958-1968)*, mémoire de Master, Promoteur: VOS L., Louvain, KUL, 1997.

GOBBE C., *La vie estudiantine à l'Université de Louvain. 1898-1914. Un printemps agité en 1914*, mémoire de Master, Louvain-la-Neuve, 1985.

LACHANCE-PROVENÇAL F., *La poïétique de l'ivresse. Discours et pratiques modernes interpellés par l'intoxication créatrice*, Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales en vue de l'obtention du grade de Philosophiæ Doctor (Ph. D.) en Histoire de l'art, décembre 2016.

LORENZEN P., *La MDH et ses racines : entre histoire et historiens, de Leuven à Louvain-la-Neuve*, mémoire de Master, Promoteur : COURTOIS L., Louvain-la-Neuve, UCL, 2012-2013.

MALDAGUE C., *Etude sur le vocabulaire des étudiants à l'Université Catholique de Louvain*, mémoire de Master, Promoteur : GOOSE E., Louvain-la-Neuve, UCL, 1985.

MERTENS C., *Het dagelijks leven van de Leuvense student tijdens de tweede wereldoorlog*, mémoire de Master, Promoteur: VOS L., Louvain, KUL, 1987.

METZGER S., *Themes of the Carmina Burana: Medieval and Modern*, HAB Capstone Thesis, Cincinnati, Xavier University, 2004.

MORSOMME A., *Etude ethnographique : l'Ordre Académique de Saint-Michel*, mémoire de Master, Promoteur : REYNIERS A., Louvain-la-Neuve, UCL, 2004.

LOUDIN B., *Les corporations allemandes d'étudiants: Thèse pour le Doctorat en droit*, Université de Paris - Faculté de droit et des sciences économiques, 1960, non paginé, car en ligne.

PEDE F., *Le lexique du folklore étudiantin à Louvain-la-Neuve*, mémoire de Master, Promoteur : FRANCARD M., Louvain-la-Neuve, UCL, 1999.

ROOSELEER R., *Het studentenlied in Leuven*, mémoire de Master, Promoteur: TOP S., Louvain, KUL, 1985.

ROUSSEL L., *Vie quotidienne des Etudiants à l'Université de Louvain, 1870-1884*, mémoire de Master, Promoteur : LORY J., Louvain-la-Neuve, UCL, 1975.

STAEREN F., *De Vlaamse studententradities (1875-1960). Herkomst- ontstaan- ontwikkeling*, mémoire de Master, Promoteur: VOS L., Louvain, KUL, 1993-1994.

THOURY C., *L'engagement étudiant dans un monde d'individualisation : construction identitaire et parcours politiques*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Sorbonne Paris Cité, 2017.

VAN CRAENENBROECK A., *Beeldvorming van dronkenschap in de volle middeleeuwen*, mémoire de Master, Promoteur: DEPLOIGE J., Université de Gand, 2014-2015.

VANKELECOM G., *Het dagelijks leven van de Leuvense student tijdens het interbellum (1919-1940)*, mémoire de Master, Promoteur: VOS L., Louvain, KUL, 1988.

VERMOTE I., *Het sociale leven van de Waalse studenten te Leuven (1944-1958)*, mémoire de Master, Promoteur: VOS L., Louvain, KUL, 1994.

### 3. Dictionnaires et encyclopédies

*Academica juventus, Die deutschen Studenten nach Sprache und Sitte. Lexicographisch, histo- und anthropologisch dargestellt von Herodotus junior aus Halikaparnaß*, Leipzig, 1887.

ANTONINI A., *Dictionnaire françois, latin et italien*, de l'Imprimerie de G.F. Quillau, 1743.

AUGUSTIN C.F.B, *Idiotikon der Burschensprache aus : « Bemerkungen eines Akademikers über Halle und dessen Bewohner, in Briefen »*, 1795.

BARBARIN P., AMBROGI P.R. et LE TOURNEAU D., *Dictionnaire encyclopédique de Marie*, Paris, Desclée De Brouwer, 2015.

*Basler Studentensprache. Eine Jubiläumsgabe für die Universität Basel dargebracht vom Deutschen Seminar in Basel*, Basel, 1910.

- CONRAD H., *Allgemeiner Biercomment und studentisches Konversationslexikon*, 1875.
- CRESSWELL J., *Oxford Dictionary of Word Origins*, Oxford, OUP Oxford, 2010.
- Dictionnaire allemand-français *Larousse* en ligne.
- Dictionnaire français *Larousse* en ligne.
- Dictionnaire Universel Francois Et Latin vulgairement appelé dictionnaire de Trévoux*, Paris, Compagnie Des Libraires Associés, 1752.
- DU FRESNE DU CANGE C., *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, tome I, Niort, L. Favre, 1883-1887.
- Encyclopédie Méthodique. Jurisprudence*, vol. 6, Paris, Chez Panckoucke, 1786.
- Encyclopédie Universalis en ligne.
- FREDOUILLE J.C., *Dictionnaire de la civilisation romaine*, Paris, Larousse, 1978.
- GAFFIOT F., *Dictionnaire illustré latin-français*, Paris, Hachette, Edition n°83, 1978.
- HENNE H. et OBJARTEL G., *Bibliothek zur historischen deutschen Studenten- und Schülersprache*, Berlin, Walter de Gruyter, 1984.
- KINDLEBEN C.W., *Studenten-Lexicon: Aus den hinterlassenen Papieren eines unglücklichen Philosophen Florido genannt*, 1781.
- Dictionnaire *Larousse*, locutions latines et étrangères, 1924.
- PFISTER-SCHWAIGHUSEN VON H., *Verdeutschungs-Wörterbuch fachmännischer und dienstlicher Sprache des Deutschen Wehrtumes*, 1893.
- REY A., *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Nathan, 2011, non paginé, car version Google Books.
- SCHMIDT E., *Rezension zu Kluge, Deutsche Studentensprache*, 1895.
- SCHUCHARDT R.S., *Studentikoses Conversationslexikon – Leben, Sitten, Einrichtungen und Redensarten der Studenten*, 1825.
- VAN DER SIJS N., *Van Dale Groot Leenwoordenboek. De invloed van andere talen op het Nederlands*, 2005.

VANDEVIJVERE P., *Dictionnaire des compositeurs francs-maçons*, Fernelmont, Éd. modulaires européennes, 2014.

VOLLMANN J., *Burschicoses Wörterbuch: oder: erklärang aller im studentenleben vorkommenden sitten, ausdrücke, wörter, redensarten und des comments, nebst angabe der auf allen universitäten bestehenden corps*, Unteregger, Graz, Verl. für Sammler, 1846.

WALLIS D.L., «Gebräuchlichste Ausdrücke und Redensarten der Studenten», *Der Göttinger Student. Oder Bemerkungen, Ratschläge und Belehrungen über Göttingen und das Studenten-Leben auf der Georgia Augusta*, 1813.

#### 4. Sources électroniques

*Ab nihilo*, <https://www.abnihilo.com/>

ACADEMICUS SANCTI MICHAELIS ORDO, *Histoire*, <http://www.asmo.be/histoire>

*Alma Mater Studiorum. Università di Bologna*, <https://www.unibo.it/en>

ASBO, *Historique du projet*, <https://bitu.org/?x=40>

Bibliothèque Nationale de France, <https://www.bnf.fr/fr>

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, <https://www.cnrtl.fr/>

CAPRON R., *De Louvain à Louvain-la-Neuve*, <http://www.louvainlaneuve.eu/fr/home.html>

DAMMAN L., *Les Ordres*, <http://maisondessciences.be/louvain-la-neuve/les-ordres-2/>

DAMMAN L., *Syllabus collaboratif des Ordres*,  
<http://www.calotte.be/index.php/projets/syllabus-collaboratif-des-ordres>

DE BRABANDERE S., *L'Ordre des Titjes*, [http://www.titje.be/index.php?title=Ordre\\_des\\_Titjes](http://www.titje.be/index.php?title=Ordre_des_Titjes)

DEWILDE J., *Höflich-uitgave: Kermesse flamande (uit Milenka, 1887)*, Nederlandse inleiding bij Höflich-catalognummer 570, 2012.

<http://www.svm.be/content/blockxjan?display=article&detail=27441>

*Eberwein Traugott Maximilian*, Katalog Der Deutschen National Bibliothek,  
<https://portal.dnb.de/opac.htm?method=simpleSearch&cqlMode=true&query=nid%3D116332662>

*Filia Hospitalis*, [https://de.wikipedia.org/wiki/Filia\\_hospitalis#cite\\_ref-7](https://de.wikipedia.org/wiki/Filia_hospitalis#cite_ref-7)

KAV Lovania zu Löwen, <https://www.kav-lovania.org/>

KU LEUVEN, *Academiejaar 2018-2019: 58.361 studenten*,  
<https://www.kuleuven.be/prodstudinfo/50000050/dash.html>

LOVANIENSIS SCIENTIFICUS ORDO, *Le Lovaniensis scientificus Ordo*, <http://www.lso.be/>

MOINIL S., *Le «Zirkel» ou communément appelé «le Monogramme»*,  
[http://www.philon.be/?page\\_id=256](http://www.philon.be/?page_id=256)

PÉTERS M., *La dérision, partie intégrante du folklore estudiantin ?*,  
[http://www.philon.be/?page\\_id=690](http://www.philon.be/?page_id=690)

*Statuts Sagam*, <https://www.fichier-pdf.fr/2014/11/19/stauts-sagam/stauts-sagam.pdf>

Trésor de la Langue Française informatisé, <http://atilf.atilf.fr/>

UCLouvain, *Connaître l'UCL : historique*, <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/historique.html>

UCLouvain, *Faits et chiffres*, <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/faits-et-chiffres.html#Les%20%C3%A9tudiants>

UCLouvain, *Fusion UCL - Saint-Louis : un nouveau logo pour des collaborations renforcées*, <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/presse/actualites/fusion-ucl-saint-louis-un-nouveau-logo-pour-des-collaborations-renforcees.html>

UCLouvain, *Les événements*, <https://uclouvain.be/fr/etudier/sport/les-evenements.html>

VANDENBOSCH J. et MOINIL S., *Gaudeamus Igitur : Analyse du texte*,  
[http://www.philon.be/?page\\_id=154](http://www.philon.be/?page_id=154)

WILLEMS A., *Berten Rodenbach had ne vogel in zijn hand. Albrecht Rodenbach & het studentenlied*, 2017, <https://akimwillems.wordpress.com/2017/06/18/berten-rodenbach-had-ne-vogel-in-zijn-hand-albrecht-rodenbach-het-studentenlied/>

WILLEMS A., *Een historisch-etymologische en verklarende wandeling doorheen de Studentencodex*, 2002-2003,  
<https://castrum.be/wpcontent/uploads/2015/10/HistorischEtymologischeWandeling.pdf>

## 5. Presse

DEMEYERE P.E., « Wat je van Duitsers leren kan. Geschiedenis van de cantus », *Veto*, 29 février 2016.

D.M., « Valete, studia ! Chanson scolaire des voyelles », *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, n°345, 25 septembre 1881.

UCLouvain, *Contexte historique de la scission de l'Université catholique de Louvain*, Communiqué de presse de l'UCLouvain, 18 janvier 2018.

## 6. Autres

BRASSENS G., *Tempête dans un bénitier*, Trompe la mort (album), Hazan L. (Prod.), 1976.

DEEPL, traducteur en ligne.

Enquête auprès des acteurs du folklore étudiant néo-louvaniste sur leur ressenti par rapport au latin transmise via le réseau social Facebook et par email.



## Annexes

### A. Glossaire

Afin de faciliter la compréhension des lecteurs néophytes en la matière, nous avons jugé bon de proposer un lexique définissant les mots propres au folklore étudiantin néo-louvaniste utilisés dans ce mémoire. Sauf mention contraire, les définitions proviennent du *Lexique du folklore étudiantin à Louvain-la-Neuve* de Fabian Pede, réalisé dans le cadre de l'obtention du grade du licencié en philologie romane.<sup>489</sup>

#### **Affoner (v.tr.) :**

Variantes graphiques : à-fonner, àfonner, affonner.

Vider un verre (généralement de bière) d'une seule traite.

#### **A-fond (n.m.) :**

Variantes graphiques : à fond, affond, àfond.

Action de vider un verre plein (généralement de bière) d'une seule traite.

#### **Alma Mater (loc.nom) :**

Cette expression d'origine latine signifie littéralement « mère nourricière » et est souvent utilisée pour désigner l'université qu'une personne a fréquentée. Les Romains utilisaient l'épithète *alma* pour qualifier les déesses Cérès et Cybèle.<sup>490</sup> Les chrétiens ont utilisé l'expression *Alma Mater* pour désigner Marie, mère de Jésus.<sup>491</sup> Cette dernière entre dans la langue académique par le biais de l'Université de Bologne qui adopte pour devise *Alma mater studiorum*.<sup>492</sup>

#### **Bamboche (n.f.) :**

Banquet.<sup>493</sup>

---

<sup>489</sup> PEDE F., *Le lexique du folklore étudiantin à Louvain-la-Neuve*, Promoteur : FRANCARD M., Louvain-la-Neuve, UCL, 1999.

<sup>490</sup> CRESSWELL J., *Oxford Dictionary of Word Origins*, Oxford, OUP Oxford, 2010, p.12.

<sup>491</sup> BARBARIN P., AMBROGI P.R. et LE TOURNEAU D., *Dictionnaire encyclopédique de Marie*, Paris, Desclée De Brouwer, 2015, non paginé.

<sup>492</sup> *Alma Mater Studiorum. Università di Bologna*, <https://www.unibo.it/en> (Page consultée le 5 avril 2019).

<sup>493</sup> KOOT J., « L'éternel étudiant. La joyeuse histoire des étudiants belges », *op.cit.*, p.10.

**Band (n.m.) :**

Ruban que les membres d'association portent en *corona*, en réunion ou en guindaille et qui ceint la poitrine en partant de l'épaule droite (pour les membres) et de l'épaule gauche (pour les novices). Le band peut aussi être lié à une fonction.

Le band est le signe le plus visible de l'appartenance à une corporation estudiantine (les Ordres en général, mais aussi les régionales, plus rarement les cercles). Les couleurs du band respectent généralement les couleurs de l'héraldique et sont liées à celles de l'Ordre qu'il représente. Le port du band est associé au port de la calotte et de la toge en séance. Porter son band revient donc plus ou moins à dire « porter couleurs ».

**Baptême (n.m.) :**

Ensemble d'épreuves subies par les nouveaux étudiants, alors appelés bleus, constituant la fin et l'apogée des bleusailles.

**Baptisé, ée (n. ou adj.) :**

Étudiant ayant subi les épreuves du baptême.

**Béjaune (n.) :**

Le terme est issu de la contraction de « bec » et « jaune » et désigne un jeune oiseau présentant une membrane jaune à la base du bec. A l'époque médiévale, ce vocable est utilisé pour dénommer les nouveaux venus à l'université réalisant les épreuves du baptême estudiantin. Le terme est généralement latinisé en *beanus* ou *bejanus*. Le dictionnaire Du Cange signale que le mot contient en lui-même son acrostiche : *Beanus Est Animal Nesciens Vitam Studiosorum*.<sup>494</sup>

**Bibitive (n.f.) :**

Réunion sous forme de *corona* (sans impétrants) et dans laquelle la boisson et les chants jouent un rôle important. Ce terme pourrait être une dérivation, à l'aide du suffixe *-ive*, du verbe latin *bibere*.<sup>495</sup>

---

<sup>494</sup> DU FRESNE DU CANGE C., *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, tome I, Niort, L. Favre, 1883-1887, p.613.

<sup>495</sup> MALDAGUE C., *Etude sur le vocabulaire des étudiants à l'Université Catholique de Louvain*, Promoteur : GOOSE E., Louvain-la-Neuve, UCL, 1985, p.55.

**Bleusailles (n.f.pl.) :**

Période de plusieurs semaines précédant le baptême étudiantin et pendant lesquelles se déroulent diverses activités liées à celui-ci.

**Burschenschaft (n.f.) :**

Dès 1813, s'éveille un sentiment national allemand et s'engage contre Napoléon une « guerre de libération ». De nombreux étudiants allemands participent à cette campagne. Lorsqu'ils regagnent leurs universités, ces jeunes n'abandonnent pas la défense de leurs idéaux et fondent les *burschenschaften*. Les premières sont celles des universités d'Iéna et de Halle en 1815. Ainsi, ces associations étudiantines regroupent des étudiants défendant des valeurs communes. De 1820 à 1848, les *burschenschaften* traversent des temps difficiles durant lesquels la clandestinité est de mise. La révolution de mars 1848 leur permet de renaître au grand jour. L'aspect corporatif gagne alors en importance.<sup>496</sup>

**Calotte (n.f.) :**

Couvre-chef des étudiants de l'enseignement supérieur catholique de Belgique qui adhèrent au folklore étudiantin.

On la porte principalement en *corona*, en chapitre et généralement dans tout type de guindaille étudiantine. La calotte s'obtient dans un cercle ou dans une régionale au terme du rituel de dépucelage qui fait généralement l'objet d'une réunion ritualisée constituée exclusivement d'étudiants (la *corona*). On la trouve surtout à Bruxelles, Louvain (chez les francophones), Louvain-la-Neuve, Namur, Gand, Liège. C'est une toque d'astrakan à fond vert (Liège), blanc (Gand) ou bordeaux (Louvain-la-Neuve, Louvain, Namur et Bruxelles). Elle fait l'objet de décorations diverses censées représenter la personne qui la porte, par ses études, son appartenance à telle ou telle école, à telle ou telle association étudiantine, à telle ou telle région, ses fonctions dans le folklore qui sont indiquées par des lettres ou sigles divers disposés d'une certaine manière sur le couvre-chef.

**Calotté, e (n.) :**

Étudiant qui porte une calotte.

---

<sup>496</sup> OUDIN B., *Les corporations allemandes d'étudiants: Thèse pour le Doctorat en droit*, Université de Paris - Faculté de droit et des sciences économiques, 1960, non paginé, car en ligne.

**Calotter (v.tr.) :**

Conférer une calotte à un étudiant par le rituel de la *corona*.

**Camarade (n.) :**

Membre d'une *corona*. PAR EXT. Tout étudiant calotté ou pourvu d'un couvre-chef étudiantin.

**Cantus (n.m.inv.) :**

Réunion d'étudiants consacrée aux chants étudiantins.

**Cercle (n.m.) :**

Association d'étudiants liée à une faculté bien précise et accordant une place importante au folklore (ils pratiquent le baptême et décernent la calotte).

**Chant à boire (loc.nom.) :**

Chant du corpus étudiantin dont la forme et les paroles incitent les chanteurs à boire.

**Chant de table (loc.nom.) :**

Chant lancé en *corona* et qui ne fait pas partie des chants sacrés.

**Chants d'ouverture, chants d'entrée (loc.nom.) :**

Ensemble des chants qui sont entonnés pour commencer une *corona*, un chapitre, une bibitive.

**Chants sacrés (loc.nom.) :**

Ensemble de chants considérés comme officiels.

**Chapitre (n.m.) :**

Réunion des membres d'un Ordre, généralement sous forme de *corona*.

**Codex (n.m.) :**

Recueil contenant l'ensemble des règles régissant l'organisation d'un Ordre.

**Collegia nationalia ou Congregationes (loc.nom) :**

Organisations étudiantines composées sur base régionale se développant dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à Louvain. Elles diffèrent des *Nations* en cela qu'elles ne dépendent pas de la Faculté des Arts.

**Corona (n.f.) :**

1. Ensemble des personnes participant à une réunion d'étudiants ritualisée (chapitre, bibitive, *corona*).
2. Réunion réservée aux étudiants calottés, chargée d'un rituel de déroulement et d'un ensemble de règles que chacun est tenu de respecter. Les chants, les guindailles et la boisson y tiennent un rôle important. Dans les cercles et les régionales, la *corona* a pour but de conférer une calotte à un ou des étudiants.

**Couvert (adj.) :**

Qui porte sa calotte sur la tête.

**Décalotté = découvert (adj.) :**

Qui ne porte pas sa calotte sur la tête.

**Formule (n.f.) :**

Phrase latine figée utilisée en *corona*.

**Gouwgilde (n.f.) :**

Forme d'association estudiantine flamande sur base régionale.

**Grand-maître (n.- Fém. rare : grande-maîtresse) :**

Variante graphique : grand maître.

Président de *corona* ou d'Ordre corporatif.

**Guindaille (n.f.) :**

1. Activité estudiantine à caractère festif où la boisson joue un rôle important.
2. Texte satirique ou comique généralement chanté que l'on présente en *corona*, en bibitive, en chapitre.

Le mot dériverait d'un mélange des termes « godaille » signifiant « beuverie, gueuleton » et guinse « beuverie, ribote ».<sup>497</sup>

---

<sup>497</sup> MALDAGUE C., *Etude sur le vocabulaire des étudiants à l'Université Catholique de Louvain*, mémoire de Master, Promoteur : GOOSE E., Louvain-la-Neuve, UCL, 1985, p.58.

**Guindailleur (v.intr.) :**

Participer à une guindaille.

**Guindailleur, euse (n.) :**

Étudiant(e) qui guindaille.

**Impétrant, e (n.) :**

Appellation de l'étudiant passant sa calotte.

**Impotence (n.f.) :**

État d'une personne qui ne peut boire de la bière, durant une *corona*, un chapitre ou une bibitive.

**Kneipe :**

Cérémonie estudiantine rituelle allemande durant laquelle les étudiants chantent de nombreux chants traditionnels et boivent de nombreuses bières selon certaines règles.<sup>498</sup>

**Kommers :**

Soirée estudiantine traditionnelle germanique. Le *Kommers* revêt un caractère plus sérieux que la *Kneipe*.<sup>499</sup>

**Met Tijd en Vlijt (loc.nom.) :**

Plus ancienne association étudiante néerlandophone de Belgique. Société d'étudiants fondée en 1876 consacrée à la promotion de la langue et de la littérature néerlandaise et flamande. Elle disparaît en 1950.

**Nation (n.f.) :**

Groupement d'étudiants originaires de la même région ou du même pays. Dans presque toutes les universités médiévales, ces associations sont propres à la Faculté des Arts.<sup>500</sup>

---

<sup>498</sup> OUDIN B., *Les corporations allemandes d'étudiants: Thèse pour le Doctorat en droit*, Université de Paris - Faculté de droit et des sciences économiques, 1960, non paginé, car en ligne.

<sup>499</sup> OUDIN B., *Les corporations allemandes d'étudiants: Thèse pour le Doctorat en droit*, Université de Paris - Faculté de droit et des sciences économiques, 1960, non paginé, car en ligne.

<sup>500</sup> VAN DER ESSEN L., « Les Nations estudiantines à l'ancienne Université de Louvain. Documents inédits, *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, tome 89, 1925, p.237.

**Ons Leven :**

Fondé en 1888, le *Ons Leven* est un journal étudiantin flamand qui a exercé une grande influence sur la vie associative et folklorique louvaniste. Il est le journal officiel du KVHV-Leuven, association étudiantine flamande de Louvain.

**Ordinesque (adj.) :**

Relatif à un Ordre, aux caractéristiques d'un Ordre ou des Ordres en général.

**Ordre (n.m.) :**

1. Ordres corporatifs : corporation étudiantine dont le but principal est la défense du folklore étudiantin et de sa tradition.

S'ils sont nés de cercles ou de régionales, ils affichent comme objectif la promotion de leur faculté, de leurs études, ou de leur région. Ils sont régis par un *Codex* et des règles structurées.

2. Ordres décoratifs : décoration étudiantine que certains Ordres corporatifs, régionales et cercles décernent à des personnes méritantes, généralement en fonction de critères folkloriques.

**Régionale (n.f.) :**

Association d'étudiants sur base locale, régionale ou provinciale qui accorde une place importante au folklore étudiantin et à celui de sa région.

**Sénat (n.m.) :**

Majuscule courante.

Dans la structure d'un Ordre, ensemble de personnes considérées comme voix de conseil de l'association. Généralement, il s'agit des membres fondateurs de l'association, de ses anciens grands-maîtres et parfois d'anciens étudiants ou de membres méritants.

**Streekclub :**

Association étudiantine flamande sur base régionale.

**Tyro (plur. tyrones, tyros – fém. tyro, tyronnette) :**

Variante graphique : *tiro*

Bleu (novice) dans un Ordre.

## Tyronum maior (loc.nom.) :

Parfois avec majuscules.

Variante graphique : *tironum maior*

Dans un Ordre, personne qui est chargée de s'occuper et de diriger les *tiros* de l'Ordre.

## B. Réponses aux questions n°5 et n°6 du questionnaire

Nous n'avons pas reproduit les réponses des autres questions du questionnaire car il s'agit de réponses ponctuelles qui ont été synthétisées sous forme de tableaux aux pages 156-159.

Qu'apporte, selon vous, l'emploi du latin dans le folklore étudiantin ? Quelles fonctions et significations revêt-il pour vous dans ce cadre ?

Le latin apporte de la solanité aux coronas et activités pourtant bibitives. Le latin est également une référence commune entre toutes les associations étudiantines belges et internationales. Par exemple, le <i>gaudeamus</i> est chanté dans tous les folklores.
Une fonction officielle, le latin étant utilisé depuis l'Antiquité jusqu'aux Temps Modernes, ainsi qu'encore actuellement dans la religion catholique. Cette langue possède une connotation sacré (Bible) ainsi qu'officielle (offices religieux)
1) une uniformité dans le monde étudiantin en général comme le <i>Gaudeamus</i> chanté partout dans le monde (surtout en Europe), faire un lien avec les traditions étudiantes médiévales, rajouter du cérémoniel aux activités étudiantes
Une continuation des traditions
La tradition et l'unification de tous les couvre-cheffés catholiques d'Europe ( <i>Gaudeamus</i> )
C'est un tradition qui permet de créer un background commun a une population. De plus cela permet de voir la motivation de certaine personne quand a un apprentissage de certain élément qui pourrait être "repoussant" dans le folklore calotin/ordinesque.
Il apporte un côté solennel à la tradition des chants étudiants et rappelle la longévité des corporations, ainsi que la place du latin dans la fonction cérémonielle. Il rappelle aussi l'intérêt des étudiants pour les anciens et leurs enseignements
La réponse facile, c'est "la tradition". Mais finalement, le folklore étudiantin et ses associations proviennent davantage des anciennes sociétés étudiantes allemandes que d'Italie. Il y a un rapport entre la calotte et les zouaves pontificaux, mais à ma connaissance, rien ne fait le lien avec les formules latines utilisées lors des réunions. L'emploi du latin, pour moi, est davantage intéressant dans l'étude de chants latins ( <i>Io vivat</i> , <i>Gaudeamus</i> ) qui permettent une réelle union des étudiants (car connu de tous) et qui ouvre sur une histoire de la chanson. Les formules latines, elles, ne sont pas partagées par toutes les corporations, ce qui prouve que les gens y attachent moins d'importance...
Tradition
Cela apporte à la fois une authenticité au cérémoniel du folklore (même si je doute que " <i>adfundum generalis</i> " date d'avant JC). De plus, on reprend des chants latins assez vieux. Comme on dit, "ça claque". Avec des camarades étudiantins nous formons "le fonds du

panier". Un jour on a décidé de créer une devise : "Ave Carapils, Te Gaudio Bibemus". Ca permet de nous saluer quand on se croise en guindaille.
Il apporte une certaine solennité aux diverses règles et traditions durant lesquels il était utilisé, et je pense également qu'il apporte davantage de légitimité à ces usages (vu que le latin est considéré comme une langue noble etc). + c'est une langue "commune", par exemple le chant Gaudeamus Igitur est l'hymne des étudiants dans divers pays d'Europe
un lien avec l'histoire, les sources du folklore
L'emploi du latin permet de créer un cadre qui va au-delà de la francophonie, on retrouve les mêmes formules dans d'autres pays. Cela permet également de donner un caractère solennel aux coronae
Cela apporte une impression de tradition, de continuité, de sagesse.
L'utilisation du latin signifie, pour moi, la dimension historique des coronae, dans le sens où ce sont des formules et des chants centenaires, qui font partie de notre histoire
L'emploi du latin fait pour moi partie du folklore calottin, sans latin on perd la base de notre folklore (gaudeamus igitur, formules, ...). Il est donc très important pour perpétuer nos traditions et notre folklore
Il rend la chose plus symbolique à mon sens, plus cérémonielle. Ça donne une certaine noblesse au folklore je trouve. Ca perpétue une tradition bien ancrée depuis son origine.
La tradition ancrée. Le côté mythique et qui ne peut être compris que par ceux partageant la même chose que nous étant donné que cette langue ne se comprend pas communément.
ça fait partie des coutumes, des traditions.
Language commun entre différent folklore n'ayant pas la même langue (Folklore flamand/francophone/allemand/espagnol/...) ; marque quelque chose de formelle,...
Une compréhension de la formule. Memotechniquement, c'est plus simple à retenir
Il apporte une caractéristique solennelle et universelle, une légitimation, une grandeur et un sérieux empreints du passé. Il signifie le lien direct avec ce passé, et il sanctionne le caractère important et sérieux de certains moments et faits dans le folklore, souvent plutôt bon enfant.
Comprendre u minimum de quoi parlent les chants en latin ainsi que les formules
Une certaine ambiance solennelle ; aussi, l'utilisation d'une langue généralement utilisée dans un cadre sérieux (histoire, religion, philosophie, droit, ...) mais qui l'est ici dans un cadre de fête, apporte une certaine autodérision dont le folklore étudiant est rempli.
Une référence aux siècles précédents. Le latin est pour moi synonyme de traditions et nous rappelle que le folklore date.
Cela illustre bien le côté "historique" du folklore. Permet de légitimer certaines pratiques, comme les coronae. Permet également "l'inclusion à un groupe spécifique" (les calotins). Bien qu'on puisse connaître le latin sans faire partie du monde du folklore évidemment.
ça continue les traditions
tradition, mythe, culture, héritage
La racine catholique du folklore
Côté officiel, sacré et représente une certaine longévité
Une fausse solennité assumée, un second degré typiquement universitaire
Une autre dimension au folklore étudiant par rapport au reste de nos coutumes. La signification est de l'ordre du symbolique mais elle nous tient à coeur. Ses fonctions sont intra muros, elle régisse l'ordre en Coronae/cantus/bibitive, elles sont apprises de tradition orale et permettent ainsi de se retrouver dans un cadre inhabituel, d'antan et très plaisant.
Tradition (parlée et orale) + côté authentique
C'est une tradition de longue date qui j'espère se perpétuera.
Le côté solennel et la compréhension par des étudiants ne parlant pas la même langue

L'emploi du latin apporte un côté plus solennel, sérieux, plus officiel. Selon moi, son utilisation renforce l'esprit de tradition et "d'universalité", puisque les formules latines ou chants en latin sont partagés par tous ou la grande majorité des étudiants.
Permet un décalage entre les formules et rites codifiés et le langage normal entre camarades
- Cela rend le cadre des coronae plus formel
Le folklore étudiantin parodie le monde bourgeois et religieux de la première moitié du 20eS. Utiliser le latin, dont la religion et la bourgeoisie faisaient grand usage, mais un latin déformé et absurde permet de les railler. L'Ordre Académique de Saint Michel peut se vanter d'avoir inventé les phrases en latin utilisées dans les coronae aujourd'hui. Contact à prendre avec le chancelier de l'institution pour qu'il mette en contact avec le recteur.
Une façon de renforcer le côté sacré de certains moments de corona par exemple, et montrer qu'il s'agit d'un vrai folklore avec certaines bases et origines lointaines.
C'est marrant
Il apporte une trace du passé, une tradition qui est ancrée dans le folklore et que si perpétue de génération en génération. Permet de garder des règles qui ne changent pas au cours du temps et donc un fil rouge pour le folklore
Une part symbolique, de solennel qui permet de rassembler tout le monde autour d'une connaissance commune (partout dans le monde, tout le monde connaît le Gaudeamus ou le Io Vivat)
Coté mystérieux, sérieux, historique, fierté, registre de rimes, amusement.
Découverte d'une langue au travers de quelque chose de fort intéressant
Tradition, solennelle, amusant
C'est important culturellement de s'intéresser à l'histoire et au passé et à le faire revivre, c'est aussi le but du partage du folklore
Selon moi l'emploi du latin évoque un certain aspect solennelle lorsqu'il est utilisé. C'est un rappel du fond sérieux que nos ancêtres octroyaient à ces moments.
Tradition
La tradition du folklore
C'est une sorte de décorum linguistique. C'est une manière de mettre plus de cérémonial dans la chose la rendre plus protocolaire. Ça permet aussi de marquer une différence entre les paroles "pour le plaisir" et "pour le folklore, les règles". C'est une manière de perpétuer certaines traditions, nos us et coutumes.
Pour ce qui est des chants (Gaudeamus, Io Vivat), le latin apporte un aspect international et/ou historique du folklore étudiantin. Pour ce qui est des formules, c'est clairement plus quelque chose de fun que véritablement solennel.
Solennité, intemporalité, universalité.
Un aspect traditionnel et une langue commune au différent pays
Ce qu'il apporte : se familiariser avec des formules simples en latin Quelles fonctions/significations : permet ,d'uniformiser' le folklore belge et de le préserver (il n'y a pas de changements comme dans la langue courante, sauf l'interprétation des formules peut évoluer)
Il apporte une sorte de "sacré", de volonté de perpétuer une tradition à travers de vieux chants étudiantins comme le Gaudeamus. Mais selon moi, son usage est parfois un peu tiré par les cheveux pour donner un aspect "sacré", "sélect" à ce qui ne devrait pas l'être.
Utilité en corona
Moyen de mettre des règles et ajouter du fun, met une ambiance particulière
Il apporte un certain côté solennel aux coronae : on ne s'exprime pas n'importe comment, parce qu'on n'est pas dans n'importe quel cadre. Côté fonction je pense que le fait que

certains de nos interactions soient codifiées entre-autre par le latin permet de garder un certain ordre dans la corona. Et bien entendu, apprendre les formules et connaître leur contexte d'utilisation est une part importante dans l'apprentissage de l'impétrant.
un cadre plus cérémonial (voir quelque peu religieux) et montre également une forme de travail et de volonté d'apprentissage.
Du cachet, permet aux gens de l'apprendre un minimum, il prouve que nous sommes ancrés dans des traditions bien plus vieilles que nous.
L'usage du latin dans le folklore apporte un certain lien au passé. Il ancre selon moi le folklore dans le temps et à travers les différentes générations. Ça nous fait remonter aux origines des universités, c'est une certaine recherche de légitimité et de symbolique dans les différentes cérémonies estudiantines.
Une transmission des traditions au fil de l'histoire
respect des traditions et une univité à travers le monde. Par exemple le "Gaudeamus" qui est connu par des étudiants du monde entier
Histoire, lien avec le passé, culture, , tradition, érudisme
Il nous relie avec le passé, notre histoire. Il est le signe de l'unification entre les étudiants, que ce soit en Belgique ou dans l'Europe tout entière. Le latin fait partie d'un héritage qui est transmis par tradition, tradition qui est une valeur importante dans le folklore estudiantin.
En tant que langue universelle et académique ayant accompagné la fondation des universités européennes, le latin à naturellement trouvé sa place dans la vie étudiante. Associée au savoir, elle pouvait l'honorer ou le subvertir à souhaits, s'occuper de sujets mineurs en appuyant le contraste qui se dessine entre langue noble et langue vernaculaire... C'est ce latin mâtiné de quotidienneté étudiante, volubile en ce qu'il passe du grave au léger et inversement, qui apporte un lien entre le folklore vivant et la tradition, en plus de l'ouverture qu'amène l'intercompréhension (rappelons toutefois que cette ouverture est celle qui existe entre lettrés, aujourd'hui l'inclusion est sans doute plus grande tout en restant essentiellement dans la sphère académique).
Une ancienneté et particularité
Ça rend plus officiel et sérieux et ça permet de garder des traditions différentes
Il apporte d'une part du mystère (qui a un côté attrayant), d'un autre côté il crée un sentiment de communauté (ah tu dis ça pour dire ceci hehe c'est marrant moi aussi) et enfin il "sollennellise" le processus
Tradition et c'est drôle
Ca met une certaine atmosphère, une certaine ambiance ! Ca détache un peu des guindailles habituelles.
Traditions, prestige
La tradition, le respect, le côté cérémonieux
Ca fait partie des traditions qui rassemblent les parties baptême et/ou couvre-chef du folklore étudiant. C'est un certain lien avec le passé et une unité dans cette partie du folklore puisque tout le monde chante les chants latins, y compris les étudiants couvre-cheffés d'autres pays d'Europe. C'est ce que nos "ancêtres" chantaient et disaient lorsqu'ils étaient étudiants, et c'est ce qu'on continue à perpétuer. On peut avoir la certitude que la signification des chants et formules ne se perdra pas grâce au latin. Pour moi, qui vient de participer à la fondation d'un nouvel ordre autour de la personne d'Erasmus, c'est aussi important par rapport à lui qui a écrit tous ses textes en latin. Pour respecter ça, on a décidé d'utiliser encore plus le latin lors de nos séances.
On reprend beaucoup de latin dans nos chants de guindailles. Il nous renvoie aux racines du français mais aussi nous permet de faire perdurer des traditions estudiantines à travers les siècles et les pays.

Joue sur le côté tradition, un peu sacré, donne un ton plus sérieux au folklore
Il est une langue universelle (on l'emploie partout), il permet de codifier les temps forts du folklore étudiantin et ce, de la même manière depuis tant d'années. Il impose un certain respect.
tradition
une profondeur, un sérieux, une difficulté et une manière de faire ses preuves, un sentiment d'appartenance et de connaissance à quelque chose d'ancien, restreint, privilégié, sacré et solennel
Le caractère intemporel et le partage à travers les pays
Un cadre solennel au corona ou bibitive, pas bêtement une beuverie. Une perpétuation du folklore et de la langue
Origine de l'université, esprit goliardesque
La tradition, la perpétuité, l'universalité, une spécificité
Une filiation à quelque chose de lointain, un peu sacré. Ça donne du poids
Une part d'histoire en plus, cela donne également un côté religieux lorsque l'on chantonne un bon Gaudeamus (dès cet instant, on se croirait presque à la chorale dans une église chrétienne)
Une certaine tradition et un certain "prestige"
Donne un côté officiel, sérieux et réglementé
Acquérir de nouvelles connaissances, une manière de s'exprimer unique et propre à la communauté étudiante. Une manière aussi de perpétuer une langue morte, que personne n'a l'occasion de pratiquer au quotidien.
Cela apporte un peu de sérieux et de normes dans des bibitives/coronae pouvant parfois être totalement alcoolisées et sans dessus dessous
Une tradition, un folklore avant tout et puis du fun. Ce n'est pas tous les jours qu'on parle le latin 😊
C'est une tradition, ça rend le truc un peu plus formel et drôle à la fois. Ça montre l'implication des nouveaux venus lorsqu'ils apprennent les formules latines
Il apporte une touche d'ancienneté et de tradition
Pour moi cela renforce le côté solennel, cela permet aussi de mettre tout le monde au même niveau puisque tous les participants disent la même chose. Ça renforce aussi le côté traditionnel, le latin c'est vieux et on a gardé des vestiges de l'emploi de cette langue ancienne.
Ça lui donne un aspect plus cérémonial, plus officiel et ça pousse à s'intéresser réellement au folklore, étant donné qu'il faut un effort de plus pour apprendre les formules
* Il permet de faire boire les impétrants * Il ajoute un cadre solennel * Il nous rappelle d'où on vient (même si on parlait pas du tout latin il y a 100 ans)
Une identité à part entière quand on va en corona et qu'on connaît les formules cela rajoute un plus
Tradition, effet solennel
Un caractère universel
Son utilisation est la trace du passé encore présent dans le folklore d'aujourd'hui
C'est stylé, ce sont des règles à respecter que l'on est content d'appliquer, ça donne un cadre aussi. Et puis ça fait chier les impétrants :)
Tout est dans la symbolique.
L'histoire et la tradition
Une tradition, une appartenance à un groupe, un lien avec notre passé, un savoir de base

Cela donne un caractère cérémonial aux réunions, cela maintient une tradition, ajoute une dimension initiatique (ceux qui ne sont pas initiés, ne connaissent pas les formules, ect.). Le figement des formules fige aussi les pratiques... Même si l'on constate des évolutions avec le temps, la codification des formules structure les cérémonies et préserve la tradition.

le sentiment de s'inscrire dans une longue tradition mais aussi un ancrage plus européen, dépassant le petit cadre néo-louvaniste

La tradition et l'aspect solennel, l'aspect universel (par exemple le gaudeamus est chanté en latin partout en europe dans des corporations étudiantes), le fait de changer de langue ds les formules etc permet "de se separer " de la vie quotidienne nous sommes certes des personnes venant de divers horizons mais en corona nous parlons tous la même langue nous sommes tous étudiants et nous partageons tous le plaisir de l'être ,ça nous rassemble enft

Le latin me semble apporter le « poids » de la tradition : c'est cette volonté de remonter aux racines idéalisées et de s'inscrire dans un mouvement qui est pérenne.

Lorsqu'ils apprennent les codes de leur cercle ou régionale, les étudiants doivent passer par une phase d'apprentissage qui ne tient pas tant à la langue mais plutôt à l'intégration (c'est par ces chants que les impétrants prouvent qu'ils font partie du groupe). C'est une porte d'entrée vers le folklore.

Estimez-vous le latin dans le folklore estudiantin "ringard", d'une autre époque ?  
Comment expliquez-vous qu'il ait subsisté jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle ? Pensez-vous qu'il doit et va se perpétuer ?

Non, je ne l'estime pas ringard, il s'agit d'un point d'encrage pour le folklore. Il a subsisté par des chants et des formules communes à tous, et il continuera à le faire via ces chants et formules. C'est le socle des traditions estudiantines.

Non, il s'agit d'un héritage qu'il me semble nécessaire de conserver, cela ne peut qu'enrichir le folklore et conserver une certaine part de traditions avec les formules latines

non, il n'est pas désuet. Pour ce qui est du latin en corona, lorsque l'Ordre académique de Saint-Michel a remis à jour la corona en Belgique, nos fondateurs ont souhaité réemployé le latin (et le néerlandais) afin que les traditions les plus anciennes et le plus respectables soient de nouveau au gout du jour. L'emploi du latin continuera de par la transmission de plus en plus importante des traditions étudiantes

Non il n'est pas ringard. Oui je pense qu'il va se perpétuer car il fait partie des traditions et des coutumes du folklore estudiantin

Non je le considère pas comme ringard et pui j'espère qu'il va persisté car c'est ma première langue qui a unifié les intellectuels à travers notre continent

Il doit et va se perpétuer. Le latin a pour objectif principal de démarquer les membres du folklore des "lambdas". Les corona, chapitre, bibitive et autre événement de ce genre on besoin d'avoir du latin afin de créer une distanciation symbolique des appartenant au groupe, des extérieurs. Cela permet une plus grande reconnaissance interne et augmente le sentiment d'appartenance des différents groupes.

Par son côté cérémoniel, le latin reste intéressant et donne sa saveur à certains chants sacrés, notamment les chants d'entrée tel que le Gaudeamus. Son côté langue universelle est également un plus pour montrer que les chants étudiants se sont propagés, et continuent d'être chanté aujourd'hui par les corporations européennes. Je suppose qu'il se perpétuera grâce à sa valeur cérémonielle, car on peut voir encore actuellement (bien que très rarement) des chants et guindailles composés en latin. Pour autant, il peut parfois sembler

"to much" pour les étudiants calottés moins portés sur les traditions et sur les ordres qui les perpétuent
Il se perpétuera puisque les jeunes deviennent de plus en plus "radicaux" avec la "tradition" alors que tout cela est le fruit d'évolution et de papottes à coup de bière le long du bar. Il me semble dangereux de vouloir absolument tout rigidifier et inscrire dans le marbre comme veulent le faire certains. Les formules latines et l'étude du latin permettent de prouver l'intérêt du jeune à entrer dans une corporation étudiante (cela met du temps) et de s'ouvrir à de nouveaux horizons. Cela a subsisté grâce à la pérennité des associations étudiantes.
Je ne le trouve pas ringard au contraire ça montre l'évolution Des traditions. On peut analyser ce qui a disparu et ce qui n'a pas disparu (le latin par exemple). C'est aussi un point en commun que l'on a avec les générations passées et que (j'espère) on aura avec les générations futures
Ce n'est pas ringard. Il y a une volonté de solennité par l'usage du latin, tout en gardant l'humour bon enfant du monde calotin. Non seulement il a persisté, mais des formules latines ont été créées de toutes pièces pour s'adapter au vocabulaire étudiantin. "Adfundum generalis"
Non il n'est pas ringard, je pense qu'il a subsisté grâce au prestige qu'on lui a longtemps conféré (langue des érudits etc). Je pense qu'il continuera à se perpétuer dans les traditions étudiantines belges car cela fait un moment qu'il est bien installé et de nombreux étudiants sont grandement attachés au respect de ce folklore. En tout cas je l'espère, sinon je considère que ce serait une perte pour le patrimoine belge car le folklore étudiantin est une bonne manière de conserver une petite place pour cette langue morte dans les us et coutumes actuels.
je pense qu'il doit se perpétuer mais que ça ne sera malheureusement pas le cas...
Pour moi le latin n'est pas ringard, cela permet de se placer dans une tradition séculaire.
Non, c'est sympa de pouvoir s'exprimer dans un langage différent. Je ne pense pas qu'il va se perpétuer.
Non, je ne l'estime pas ringard. Nous avons une valeur de perpétuation du folklore, c'est donc normal qu'il ait subsisté jusqu'à nos jours. Je pense que les futurs étudiants vont également perpétuer les traditions.
Absolument pas, pour moi le latin est justement un héritage du folklore qui nous permet de partager des points communs avec nos ancêtres calottins, et que nous même allons propager à nos successeurs. Je pense donc que oui, il va se perpétuer car il reste la base de notre folklore, et l'enlever serait équivalent à enlever une partie de la calotte.
ah non pas du tout, c'est loin d'être ringard ! Ce sont des formules que nous nous sommes passées de générations en générations dans le folklore. C'est comme une recette qui se transmet d'une mère à sa fille, c'est une chose qui est selon moi ancrée dans le folklore étudiantin. Donc oui, en tout cas pour ma part j'aimerais beaucoup que ça se perpétue dans les années à venir.
Non ce n'est pas ringard et il sera toujours pratiqué à condition qu'il soit transmis
Le latin va évidemment continuer à se propager. Je ne pense pas que ce soit ringard, c'est justement une bonne chose. Ça casse un peu le rythme des coronae quand on dit des phrases dans d'autres langues. Le néerlandais et l'anglais sont souvent repris. C'est très chouette. Ça rajoute du challenge et les personnes qui ne sont pas dans les cercles ou régionales ne comprennent pas. Vu que les coronae sont secrètes, le latin permet de les garder secrètes.
Non. Par respect pour le folklore. Oui.
Non. Il a passé les âges grâce aux codex des associations qui en définissent son usage au sein des coronae/bibitive/gilde. Ça fait partie des traditions qui donne un caractère solennel

à ces moments de guindaille. Ca ne disparaîtra pas de si tot ca beaucoup d'ordre défendent sont usage (l'Ordre Academique de Saint Michel notamment). Et puis en dehors de tout ça , c'est rigolo
Non j'y suis très attaché, c'est un lien encore vivant malgré tout entre le folklore et les acteurs du folklore estudiantin, entre pays d'Europe ou même entre folklores régionaux. Ce n'est que justice puisque le latin a été la première lingua franca d'Europe. C'est aussi un lien direct avec le passé. Et je pense que c'est précisément pour ces raisons, mais aussi parce que le latin était encore très important et bien maîtrisé au XIXe, époque de résurgence des confréries étudiantes dans un contexte nationaliste, que le latin a eu un rôle si important dans le folklore. C'est aussi la langue de l'Eglise romaine, avec qui nombre de confédérations et au dela d'universités sont liées, ou encore une langue solennelle adaptée aux cérémonies. Je pense qu'il devrait se perpétuer à l'avenir mais je pense qu'il se maintiendra tel qu'il existe aujourd'hui, ni plus ni moins. Et c'est déjà une bonne chose.
C'est justement car peu de gens le parlent du coup, quand on fait nos formules/chants en latin, on sait que seulement un nombre restreint de personnes comprend et on se sent dans une communauté
Il n'est certainement pas ringard/dépassé ! Il fait référence à nos tradition et à notre histoire, choses centrales dans le folklore estudiantin. Aussi, comme de nombreuses autres références (rites, protocoles, etc) utilisées dans le monde estudiantin, il l'est de manière détournée, humoristique. Les gens auront toujours besoin de s'amuser, de rire et se changer les esprit, je pense donc, qu'au sein du folklore estudiantin belge, il a encore un bel avenir devant lui. Si cependant il devait se voir mis en danger, c'est dans la mise en danger plus globale du folklore estudiantin de part la réorganisation progressive des cursus universitaires, et de la plus grande mobilité internationale des étudiants qui ont donc de moins en moins de temps libre "au jour le jour" pour faire vivre un folklore assez endémique.
Il doit se perpétuer évidemment, cela fait plus sérieux.
J'estime que le latin a sa place dans le folklore estudiantin. J'expliquerai sa subsistance par cette volonté de relier le folklore actuel à celui qui se pratiquait il y a des dizaines (centaines?) d'années. J'espère qu'il va se perpétuer et pourquoi pas se développer
oui il doit
légitimation des activités par leur caractère ancien, volonté de perpétuer des traditions, conservatisme de certaines associations
Sans avis
Vu l'histoire du folklore, il doit subsister mais pas forcément dominer
Je pense qu'il a subsisté dans le folklore estudiantin car il ne consiste qu'en quelques formules reconstruites. Je pense qu'il doit se perpétuer car je suis attachée aux traditions mais il évoluera forcément. Je pense d'ailleurs que le flamand gagne sa place aux côtés du latin dans le folklore étudiant (ex : de tetjes, adfundum per jaar, ave confrater à moitié en flamand...) en tant que nouvelle langue morte en Wallonie 😊😊 (je rigole)
Non, il est une des traditions que j'estime la plus ancienne et il faut à tout prix garder celui-ci. Si il est arrivé jusqu'ici c'est parce que l'utilisation de celui-ci lors de nos assemblées est unique et ce caractère plait à tous. Donc oui, ça va se perpétuer, cela ne disparaîtra pas avant nous!
Pas ringard car il représente quelque chose, une tradition, je crois que oui dans ce cadre précis
Je ne trouve pas cela ringard. Autant je n'aimais pas le latin à l'école, autant je l'apprécie en corona. Cela sort du quotidien et ça apporte une touche particulière à notre folklore. De plus, c'est une partie intégrante du folklore estudiantin calottin qui se doit d'être préservée

selon moi. Cette tradition se perpétue grâce à de nombreux passionnés qui participe et enrichisse régulièrement ce folklore (partiellement en latin).
Il va se perpétuer c'est justement une partie du folklore qui va rester car il permet de confronter les générations à une langue qui n'évolue plus
Je ne l'estime pas "ringard", mais ayant un impact fort, dans un folklore qui a perduré autant d'année. Je pense qu'il ait subsisté car la tradition et la répétitions des mêmes "rites" et "actions" sont très importantes dans le folklore étudiant. Ainsi, chacun est désireux de répéter les mêmes gestes et d'apprendre ces gestes aux "entrants" du folklore, afin que tout le monde connaissent ces mêmes actions, gestes et rites. Je crois qu'il va se perpétuer, il n'y aurait pas de raison que cela change, pour les raisons que j'ai évoqué plus haut. Est-ce qu'il doit se perpétuer? Je crois oui, l'emploi du latin est devenu quelque chose de rare voire d'inexistant, le garde confère ce côté traditionnel, et l'impression d'appartenir à un ensemble plus grand dans le temps.
Non, bien qu'il soit vieux il n'est ringard ni dans l'analyse d'une langue moderne ni dans un contexte folklorique. Je pense qu'il va subsister mais qu'on devrait le remettre en valeur pour ne pas qu'il paraisse inutile et ennuyeux aux yeux des jeunes
Non ce n'est pas ringard. Je pense qu'il va perpétuer car les étudiants vont continuer à utiliser l'utiliser, notamment par la lecture du bitu où toutes les règles sont en latin.
La plupart des calottés ne comprennent plus les phrases qu'ils prononcent, et surtout la parodie qu'elles constituent. Fac nos inocuam sancte Michael decurrere hanc sessionem sitque tua semper tuta patrocínio est une variante de phrase d'ouverture de corona d'Ordre, mais surtout elle parodie le texte visant à demander à saint Michel sa protection pour une assemblée/une ville/...
Je ne pense pas que le latin soit ringard. Malgré le fait que ce soit une langue morte, elle a eu beaucoup d'influence sur la langue française et sur notre société en général. Je pense que c'est une bonne chose qu'elle soit perpétuée et j'espère que cela va continuer ainsi.
Je pense qu'il a subsisté jusqu'au 21ème siècle car les formules datent du 20ème siècle... C'est délirant mais c'est pas très vieux
Non pas du tout. Je pense qu'il doit perpétuer et qu'il a subsisté aussi longtemps car C est ce qui fait une partie du charme du folklore étudiant
Pas ringard mais vétuste. Il est resté dans le chant de nombreux ordres (même actuels) comme le LSO. Je pense qu'il restera
Pas ringard du tout ! Au final, je pense que le latin c'est ce qui différencie le monde des coronae du monde des pré-soirées / soirées, et si on veut garder cette richesse estudiantine, il faut à tout prix le préserver. Une corona sans latin, au final, c'est une soirée. D'ailleurs on appellerait ça une couronne !
Absolument pas, et car il est ancré dans nos racines chrétiennes. Dès lors cette langue est celle qui était le plus à même de subsister
Il va se perpétuer car il apporte de la difficulté et car les chants sont sacrés
Le latin est la base de la langue française, même si je ne l'ai pas appris et que j'ai eu du mal à apprendre les chants en latin que j'ai du apprendre, c'était avec grand intérêt que je l'ai fait.
Je ne pense pas qu'il soit ringard, certe d'une autre époque mais de nouveau, je vois dans son emploi un réel rappel des années de création du dit folklore. Je pense que malgré que ce soit une langue dite "morte", le latin étant à la base de nombreuses langues moderne permet lorsqu'il est maîtrisé d'avoir une approche différente de la langue étudiée ou parlée, et donc d'assimiler plus facilement et plus rapidement un vocabulaire donné.

Le cours de latin est quant à lui toujours au programme dans les écoles secondaires et rien ne montre qu'ils doivent quitter le programme en question, il n'est pour moi pas en danger.
Espérons qu'il se perdure c'est une tradition de la calotte/coronae
Ça en fait son charme, et je suis totalement pour le fait qu'il soit maintenu, je pense d'ailleurs que si la tradition s'est maintenue jusqu'à présent, elle le restera !
Il doit se perpétuer, ça fait partie de la tradition, de nos us et coutumes. Si on enlève le latin, c'est un premier pas pour enlever tout le reste... en plus y'a un côté fun. Quelqu'un alcoolisé qui parle le latin, c'est rigolo. Et comme je l'ai déjà dit, le temps de paroles en latin n'est pas anodin. Il fait partie intégrante du protocole. Quand on entend en corona "licet ad libitum bibere", l'assemblée répond "ouaiiiiiis". On sait que c'est l'"officialisation" du moment où l'on peut s'amuser. Via le Gaudeamus, le latin est la langue qui rassemble tous les étudiants. C'est important pour l'ensemble de notre folklore.
Le latin dans le folklore étudiant permet clairement une certaine continuité historique avec les folklores d'antan (Le Gaudeamus a très clairement cette capacité en tout cas), et le folklore actuel donne une grande place à ce genre d'héritage. Dans le futur, c'est difficile à dire, le Gaudeamus devrait probablement continuer à se maintenir comme il le fait depuis des siècles (même s'il sera sans doute encore modifier avec le temps). Mais pour le reste, c'est difficile à dire, le folklore étudiant à ça de particulier qu'il est fondamental dans son mode de fonctionnement qu'il se transforme, donc peut-être que ces formules ou autres subsisteront, mais il n'y a aucune garantie.
Les formules latines et le Gaudeamus subsisteront toujours, cela fait partie du socle des connaissances basiques.
Ringard non mais pas obligatoire, il permet de voir jusqu'où la personne connaît la guindaille et donne des chants traditionnels sympathiques !
Non. Il a subsisté parce que c'est un des buts principaux des cercles et régionales de préserver la culture et le folklore. Via le bitus et les coronas notamment. Il va se perpétuer si cela reste un objectif des cercles/régionales dans le futur et si les comitards appliquent le folklore de manière juste. Pour cela il faut à mon avis maintenir les coronas.
L'utilisation du latin pour certains chants n'est en rien ringarde dans un milieu étudiant qui se veut conservateur d'un folklore. Son aspect traditionnel lui confère donc cette subsistance. Je pense que le latin doit continuer à être utilisé pour ces chants mais dans d'autres circonstances je ne comprends pas son utilisation. Se servir du latin a tort et à travers n'est pas je pense d'une réelle utilité, mise à part pour préserver cette langue en dehors de l'Eglise où elle est encore relativement utilisée me semble t'il. Je pense donc qu'il faut préserver les chants datant d'une époque où le latin était encore couramment utilisé au lieu d'en user pour une simple illusion de prestige (le latin revêtant pour la plupart des gens un aspect plus sérieux, plus solennel).
Continué à exister pour son importance d'une part comme témoin du passé et comme devoir de mémoire (#PierreMuller)
Il permet d'avoir des rites immuables, oui ça va perdurer ça fait déjà bcp de temps que c'est comme ça
Un peu oui, mais cela participe à son charme justement. Une corona en soi, c'est déjà un peu "hors du temps", et le latin participe à cette ambiance particulière. C'est cette atmosphère qu'on recherche en corona, je pense que c'est pour cela que le latin a subsisté jusqu'ici. Pour moi son utilisation ferait mieux de perdurer pour préserver cet esprit, surtout que certaines pratiques ne fonctionneraient tout simplement pas en français. Par exemple dans notre régionale (comme dans d'autres) nous faisons un "Ave confrater", on salue les membres de la corona à tour de rôle et en coeur. Le traduire en "bonjour confrère" n'aurait

<p>tout simplement pas le même impact. Ou comment imaginer une corona sans commencer par le Gaudeamus ? Le latin s'insère parfaitement dans cette forme de la corona, et je vois mal comment on pourrait l'en évincer sans avoir à repenser l'organisation des coronae.</p>
<p>cela fait partie d'un folklore. je pense que malheureusement certains termes et les prononciation ce perdre avec le temps mais l'essentiel reste.</p>
<p>Non, car les étudiants sont attachés aux valeurs premières du folklore. Je pense qu'il doit se perpétuer.</p>
<p>Pas du tout, ça apporte une certaine touche de sérieux et de crédit aux cérémonies je trouve. Je pense que sa longévité tient dans le fait que bien que langue morte, elle soit toujours enseignée régulièrement et fait partie du cursus de beaucoup d'élève dans le secondaire. Bien que ça commence à avoir de moins en moins de succès. Peut être qu'avec le temps ça s'effacera également des traditions estudiantines au même titre que des programmes scolaires, mais j'espère que non !</p>
<p>Non. L'emploi du latin est une tradition essentielle que chacun tend à partager à autrui pour la faire perdurer. Perdre les traditions revient à perdre le sens du folklore estudiantin.</p>
<p>Oui car ce sont les traditions et le folklore ! de plus les chants latins réunissent des étudiants du monde entier</p>
<p>Il doit perdurer et va se perpétuer car ce sont nos racines, C'est une langue certes morte mais employée à l'époque par la haute société, et rappelle notre histoire</p>
<p>Il n'est pas ringard bien que ce soit une langue ancienne. C'est une langue qui a eu un énorme impact sur notre civilisation, ce qui laisse des traces. Il a subsisté dans le folklore estudiantin car celui-ci met beaucoup l'accent sur la tradition et de la transmission orale des différentes notions, valeurs et chants lié à ce folklore. En ce qui concerne plus particulièrement le folklore calottin, il est basé sur des valeurs chrétiennes ; or le latin a été longtemps utilisé par le clergé lors des messes, et c'est encore le cas à certains endroits. De plus, le latin a souvent été considéré comme une langue "noble", et je considère son utilisation appropriée au sein de certaine activités telles que les coronae qui ont un aspect très solennel. Finalement, je pense que la pratique du latin doit se perpétuer et j'espère qu'elle le fera pour toutes ces raisons évoquées.</p>
<p>Je n'estime pas le latin ringard mais bien d'une autre époque et c'est de là qu'il trouve sa puissance. J'étais plutôt étonné de le voir mais s'il y a bien un endroit où les choses ringardes cessent de l'être, c'est le folklore estudiantin. Calotte, vieux chants grivois, rituels archaïsants, emploi du latin y sont normalisés et confèrent quelque part une assise solide dans une société de l'éphémère. Le latin retrouve une vie et une chaleur dans le chant, les formules, les appellations de postes en coronae : il est normalement demandé aux initiés d'intégrer signifiant-signifié-référent en latin (avec une importance moindre pour le signifiant, ce folklore étant oral). C'est donc qu'il se perpétuera non sous la forme d'un poids mais sous les apparences d'un guide : un "parrain" ou une "marraine" qui enseignera le latin comme mode d'expression courant, condition d'intégration. Sa pérennité s'explique par sa culture académique qui a subsisté à la longue transition de ce milieu vers une langue vernaculaire. Le folklore est une sorte de gardien inconscient -voire accidentel- de cette langue. Gardien vivant et "devant vivre", un peu comme les feux sacrés dont parlait Fustel de Coulanges. Cela peut sembler fort mais j'estime que le latin est consubstantiel à notre folklore et qu'il doit donc vivre. D'autres folklore étudiants peuvent bien entendu surgir mais ils seront "autres" dès lors qu'ils abandonneront cette langue. Il existe un ordre estudiantin qui proscrit l'emploi du latin mais le remplace par du grec et de l'allemand, de façon parodique. Le latin y est donc sous-entendu tout le long. En termes aristotéliens, le folklore apporte une matière au latin comme le latin lui apporte une forme. Voilà pourquoi le latin est substantiel !</p>
<p>Pas ringards dutout et à perpétuer pcq traditionnel</p>

Oui il va se perpetuer
Non je pense qu'il est tout à fait à sa place au XXIème siècle, je pense qu'il doit et va se perpétuer, voire prendre se répandre un peu plus (s'ouvrir à d'autres folklores peut-être)
Non ce n'est pas ringard. Je crois que ça forge des liens autour d'une tradition d'une transmission de génération en génération d'un folklore
Ce n'est pas forcément ringard, c'est le principe du folklore, des rites qui persistent dans le temps. Je pense que c'est bien de le garder même légèrement comme maintenant parce qu'après tout c'est aussi culturel.
Pas du tout ringard. Car c'est nos racines et je pense et j'aimerais savoir qu'il perdure.
Non, le folklore estudiantin est avant tout la perpétuité des traditions, principalement de manière orale, suivant des règles très strictes que nous sommes fiers d'enseigner aux plus jeunes. J'espère que cette tradition va continuer mais je ne suis pas très optimiste sur ce point.
Pas du tout ringard, ça fait partie du jeu qu'on accepte de faire lorsqu'on veut participer au folklore baptisé ou calottin. Il a subsisté grâce au fait que la transmission du folklore est quelque chose d'important : les chants et les formules en latin sont obligatoires si l'on veut réussir sa calotte. Je pense qu'il doit perpétuer, mais je crains qu'il soit de moins en moins utilisé car on calotte de plus en plus de monde, parfois trop vite, et les connaissances ne sont pas toujours à la hauteur. On voit que dans la pratique, l'usage du latin est moins strict lors des coronae, et que les premiers chants à être oubliés sont ceux en latin. Mais je ne pense pas que la disparition du latin se fasse tout de suite !
Non. Il a persisté parce que, même en étant une langue morte, elle reste une langue unique qui nous rassemble. Oui!
Pas ringard, c'est ça qui fait l'aspect folklorique. Le latin dans le folklore, c'est deux chants sacrés et les formules latines en corona, pas vraiment plus. Son usage fait partie du jeu, pour donner un aspect plus solennel
Bien sûr que non! Il a subsisté principalement grâce à l'Eglise Catholique et il doit continuer à exister pour toutes les raisons ci-avant.
A-t-il subsisté ou bien a-t-il été réintroduit il y a une centaine d'années pour se donner des airs de "traditions ancestrales" ? Sinon, je pense que cela se perpétuera. Le latin fait partie intégrante du folklore calottin (je ne connais pas les autres folklores) et son emploi est valorisé par les commilitones.
je ne pense pas que ce soit ringard au contraire, cela apporte quelque chose de sérieux et d'intéressant. Il représente des traditions qui se sont perdurées depuis plus de 120 ans et j'espère que cela va continuer à se perpétuer car c'est un héritage qu'il nous ait donné de transmettre aux générations futures. Une sorte de respect des anciens qui sont à l'origine de ce beau folklore estudiantin qui est propre à ce pays.
Bien sûr, c'est un élément de sa spécificité. Le folklore évolue mais le latin apporte une attache temporelle
Je pense que oui il se perpétuera car à Louvain cela va faire maintenant 124 ans que la calotte existe et donc que le latin existe toujours dans ce folklore
Latin pas ringard. Il doit se perpétuer.
Pas du tout ! C'est là toute la beauté de la tradition de se dire que ça continue de se transmettre ainsi. Il faut le garder ainsi
Tout comme pas mal de chants en français, néerlandais et allemand, ils font partie du corpus de chant qui s'est constitué petit à petit et au fil des sélections des chansonniers. Certains se sont perdus, d'autres ont continué l'aventure. Les chants latins ont été amenés chez par le biais des corporations allemandes qui ont eu une très ancienne culture estudiantine. On ne "doit" rien faire, le folklore évolue... Après je pense que certains chants comme le gaudeamus vont continuer, car c'est également, pour cet exemple, un chant fédérateur au

niveau mondial. A contrario, j'ai l'impression que le "io vivat" par exemple se chante de moins en moins. Même en ordre
Bon courage !
Absolument pas ! C'est assez simple, l'Homme doit ce qu'il est grâce aux romains. Nos plus beaux monuments datent de cette époque, le début de nos archives historique également ! Cela ne m'étonnerait absolument pas que le latin finisse un jour par tomber dans l'oubli lorsque l'on voit l'engouement qu'ont certains jeunes pour leurs études.
Je pense qu'il doit mais n'est pas certain qu'il va..
Il devrait mais je ne sais pas s'il va se perpétuer
Non, il n'est pas ringard. Sinon, il n'y aurait pas de plaisir ou de solennité à chanter le Gaudeamus, ou à apprendre ses formules latines. Cela fait partie de la tradition, je pense et j'espère que ça va se perpétuer, mais le folklore est en constante évolution. J'espère que le latin restera.
C'est une tradition qui doit perpétuer comme toutes les autres, cela rend les événements un peu mystiques, ecclésiastiques
Le folklore, la tradition sont les piliers de la guindaille alors il n'y a pas de raison de changer ça ! Qui manet in aeternum !
Non, je trouve ça vraiment chouette! Je ne sais pas d'où ça vient par contre. J'aimerais que cela se perpétue
Il doit se perpétuer car c'est ainsi que nos anciens ont appris le folklore
Je pense que le latin subsiste encore, d'une part, parce qu'on est dans un pays catho et qu'on a gardé une image du latin comme un langage cérémoniel et solennel, et d'autre part, parce que c'est un peu classe de balancer une phrase en latin. Je pense que ça doit continuer, même si ce n'est que quelques petites formules.
Non, je ne le trouve pas ringard, il lui donne cette aspect société secrète qui est plutôt amusant et je pense qu'il continuera d'être pratiqué
Je ne le trouve pas ringard. Je ne pense pas qu'il doit absolument persister même si je l'espère
Oui il doit rester il fait partie intégrante de celui - ci Et j'espère qu'il restera
Non il n'est pas ringard, j'y vois une fierté, un vestige d'un autre monde, d'une grandeur d'antan qui a traverser les âges. On l'a retrouve dans beaucoup d'autre cas autre que Le folklore Je fais bref étant en blocus!
Oui car comme ça elle représente une langue neutre, que personne ne parle réellement mais qui est un point commun entre tous les couvres-chefs possibles.
C'est propre à certaines choses dans le folklore, c'est ce qui fait également qu'il soit si riche. Et oui il doit et va se perpétuer, rien n'indique le contraire.
non, oui
non, il en fait partie intégrante. Pcq comme tout folklore, le folklore étudiant est composé de traditions qui perdurent dans le temps. Je ne pense pas qu'il doive, le guindaille se vit, et n'est pas immuable dans le temps. Je suppose que cela restera au moins pour les traditions importantes.
Non et oui
Il doit se perpétuer, il représente une partie du folklore qui fût institué depuis plus d'un siècle et fait perdurer le savoir et notre lien avec le passé. Il nous permet de nous connecter à quelque chose qui en quelque sorte nous dépasse, le folklore.

Etant moi-même ringard... ma réponse risque d'être biaisée... je trouve cela très bien et j'espère que la pratique sera préservée. C'est une manière pour les initiés de se reconnaître, cela donne un caractère officiel aux cérémonies, etc.

pour moi, il n'est pas ringard. Je pense qu'il s'explique en partie par les raisons formulées dans la réponse précédente. Je ne serais pas étonnée qu'il se perpétue, au moins dans des cercles sensibles au patrimoine

non, je pense que c'est justement par cette volonté d'avoir notre monde à nous, nos règles nos codes que cet usage a subsisté. Je pense que ça va continuer et c'est une bonne chose pour toutes les raisons que j'ai déjà citées

Vu l'attachement aux « classiques » notamment lors des épreuves en corona, je serais étonnée que les chants en latin et les formules disparaissent dans un avenir proche (précisément parce qu'il s'agit d'un des marqueurs d'appartenance communs au folklore étudiantin).

À titre personnel, je trouve la présence du latin plutôt anecdotique dans le folklore ; je n'aurais toutefois pas voulu qu'il soit plus présent.

**UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN**  
**Faculté de philosophie, arts et lettres**

Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | [www.uclouvain.be/fial](http://www.uclouvain.be/fial)